Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/despassionsdansl02belo

DES

PASSIONS.

Imprimé, à Angers, par Cornilleau et Mayé

DES PASSIONS

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC

LA RELIGION, LA PHILOSOPHIE, LA PHYSIOLOGIE ET LA MÉDECINE LÉGALE.

PAR P. BELOUINO,

Docteur Médecin.

—

DEUXIÈME VOLUME.

—

PARIS.

CHEZ WAILLE, LIBRAIRE,

RUE CASSETTE, 6 ET 8

—

1844.

LIVRE DEUXIÈME.

FACULTÉ D'AIMER

DANS SA VERSATILITÉ.

INCONSTANCE.

Jetez un coup-d'œil sur la création, passez en revue tous les êtres qui vivent au sein du vaste univers, vous serez frappé de l'ordre admirable qui règne au milieu d'eux. Les créatures inférieures à l'homme, dociles sous la main du Très-Haut, suivent invariablement les lois qu'il a établies, et marchent sans dévier dans les voies de ses commandements. Toutes, c'est évident, n'ont qu'une destination actuelle. Pour elles l'avenir n'a point de promesses, et rien ne les convie au bonheur en dehors de la sphère dans laquelle elles agissent.

La plante, fixée au sol, végète en quelque sorte mécaniquement, sans rien sentir, sans rien aimer, sans avoir conscience d'elle-même. Elle existe pour l'embellissement de l'univers et

pour l'utilité des êtres animés, auxquels elle sert d'abri, de nourriture, de vêtement.

L'animal, plus élevé dans l'échelle des êtres, appartient aussi, lui tout entier, au présent. Ses désirs, limités à ses besoins, sont pleinement satisfaits dans la sensation. Rien d'intellectuel ne s'ajoute à ses instincts, et son bonheur n'est autre que la possession des choses nécessaires à son existence. Il naît, grandit et meurt absorbé entre ces deux limites de la naissance et de la mort, qui voilent pour lui le passé et ferment l'avenir. Il finit avec le temps, et la matière suffit à ses désirs.

L'homme seul, parmi les créatures, est doué d'intelligence, et son ame est tourmentée par un désir immense de bonheur, que rien ici-bas ne peut satisfaire. Il n'est point, comme l'animal, étroitement limité dans le temps, et quelles que soient les jouissances que lui donnent les créatures, elles ne peuvent désaltérer la soif ardente de son cœur. Sa mémoire interroge le passé, et la curiosité de son ame cherche à sonder les profondeurs de l'avenir. Il sent au-dedans de lui quelque chose qui répugne à l'anéantissement : il a donc un but dans l'éternité. La foi, la raison, les révélations intimes de notre conscience, ne nous permettent pas de douter de ces grandes vérités. L'ame humaine est immortelle, elle aspire au bonheur infini. Dieu seul peut suffire à ce besoin qu'elle éprouve. C'est dans ce désir immense qu'a l'homme du bonheur, et dans l'impuissance des créatures à le lui donner, que nous trouvons le secret de l'inconstance qui agite sans cesse sa vie.

L'inconstance est la facilité que nous avons à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiments, de goûts.

Cette inconstance, qui semble exister dans le fond de notre nature, et que la plupart du temps on considère comme un vice, n'est que l'expression, que la tendance invincible qui nous entraîne à chercher partout le bonheur. Elle est la consé-

quence nécessaire des déceptions que nous éprouvons, quand nous demandons aux créatures plus qu'elles ne peuvent nous donner.

L'homme sage et religieux, qui prend les choses d'ici-bas pour ce qu'elles valent; qui n'en attend que des jouissances bornées, insuffisantes pour les désirs infinis de son cœur, n'est point agité par l'inconstance. Il met en Dieu son espoir; il sait que lui seul est aussi grand que ses désirs, que seul il peut les satisfaire; et se reposant avec confiance dans les promesses divines, il compte sur l'éternité. Il use des choses de la terre sans s'appuyer trop sur elles. Les déceptions ne sauraient l'atteindre; il reçoit des créatures tout ce qu'il en attend, car il ne leur demande que ce qu'elles peuvent donner.

Il est rare que les hommes arrivent à ce degré de sagesse et de perfection : la plupart du temps, ils s'attachent trop aux créatures, et perdent ainsi la paix du cœur et la tranquillité de l'ame.

Ceux qui détachent leur pensée de Dieu, qui rejettent ses promesses et ne songent point à la vie éternelle, sont nécessairement victimes de l'inconstance. Quoi qu'ils fassent, ils ne peuvent arracher de leur ame cet amour inné du bonheur infini qui la tourmente. Ils appuient leur pied sur un sable mouvant, ils ressemblent à la branche tombée de l'arbre et abandonnée au caprice des vents et des flots. Leur cœur cherche malgré lui un aliment à ses désirs : il épuise tour à tour ce que les créatures peuvent lui donner de jouissances, et bientôt il les rejette comme l'écorce flétrie d'un fruit dont ses lèvres auraient exprimé le suc. Les satisfactions bornées que donnent aux mortels les objets de leurs convoitises se perdent dans l'immensité de leur cœur, comme le grain de sable dans le bassin des mers.

A chaque instant l'homme éprouve de cruelles déceptions, quand il sent lui échapper les choses sur lesquelles il avait compté pour être heureux. Son ame indécise et flottante attache succes-

sivement ses affections à tout ce qui s'offre à elle. Rien ne peut la satisfaire. Ainsi le malade, dévoré par l'ardeur de la fièvre, ne peut étancher la soif ardente qui le brûle. Telles sont les causes morales de l'inconstance humaine.

Si nous interrogeons l'organisation, nous y découvrirons de nouvelles causes de l'inconstance. Faibles et bornés, les organes ne sont pas capables d'agir pendant très longtemps. Pour que la santé se maintienne, il faut au corps une succession réglée de travail et de repos. Comme tous les êtres créés, comme ceux surtout qui sont organisés, l'homme est soumis aux lois de l'intermittence. La continuité d'action est presque toujours un désordre dans la créature. Supposez un organe agissant incessamment : la santé sera troublée, il y aura lésion de fonction, et bientôt lésion organique. Il était sage et convenable au maintien de l'harmonie que la sensation arrivât à l'ame par des organes différents ; ainsi étaient prévenues, pour elle une uniformité ennuyeuse, pour le corps une fatigue accablante. Chacun de nos sens demande à s'exercer, et c'est dans la diversité des sensations qu'ils nous procurent, dans le besoin que nous avons de les varier, que nous trouvons une cause très grande de l'inconstance.

Nous sommes doués d'une grande mobilité d'impression ; notre fibre nerveuse, délicate et sensible, s'exalte facilement; les sensations sont vives, et doivent nécessairement durer peu. Nos besoins physiques sont très variés ; les moyens de les satisfaire le sont infiniment davantage. Cette passion a donc dans notre nature matérielle des causes nombreuses et très puissantes.

L'inconstance, qui naît de ces causes primordiales profondément enracinées dans notre intelligence et dans nos organes, est une conséquence toute naturelle des conditions dans lesquelles nous sommes. A ce point de vue, elle n'est point un vice. Mais elle en devient un, quand elle naît du dérèglement

de l'esprit, qui ne sait pas se résigner aux volontés divines, au cours des événements, et qui veut obtenir des choses plus qu'elles ne peuvent donner; quand elle naît de cette versatilité capricieuse qui n'aime que le changement, ou bien de l'abus coupable des jouissances physiques. Telle est pourtant la source de l'inconstance chez la plupart des hommes. Bien souvent elle est le symptôme d'une mauvaise conscience, qui cherche des distractions à ses remords, et qui veut absolument s'étourdir.

Les enfants, dont l'esprit n'est pas formé par la réflexion, et dont les organes sont faibles; les femmes, qui sont des enfants presque toute leur vie, sont plus inconstantes que les hommes. Les personnes douées d'un tempérament sanguin le sont plus que les lymphatiques et que les bilieux. Il en est de même des nerveux, qui ressentent très vivement et qui vivent à l'état d'impression continuelle. L'oisiveté, la fortune, l'instruction, disposent à cette passion, qui n'est pas commune parmi les gens pauvres, travailleurs, et parmi les ignorants. Elle est fille de l'imagination, et chez ces derniers cette faculté est peu développée.

A peine le petit enfant commence-t-il à faire acte de volonté et d'intelligence, qu'inconstant dans ses goûts, dans ses choix, il manifeste cette disposition au changement qui plus tard marquera sa vie de tant d'événements divers. Capricieux et bizarre, il aime et veut avoir ce que tout-à-l'heure il repoussait. Est-il sur les bras de sa nourrice, il faut qu'on le rende à son berceau, ou bientôt il témoigne par ses cris l'ennui qu'il éprouve. Plus tard, en grandissant, il montre la même inconstance : il se livre avec ardeur à des jeux qui bientôt lui déplaisent; il brise le soir les jouets qu'il aimait le mieux le matin.

Ses affections sont aussi peu stables que ses haines, ses chagrins que ses joies; le même instant voit ses ris et ses pleurs. Il embrasse avec effusion ceux qui tout-à-l'heure étaient l'ob-

jet de sa colère enfantine. Age heureux où tout ce qui préoccupe l'esprit n'a point d'importance réelle, où les grandes peines naissent de la privation d'un jouet, où les joies naïves et pures n'ont point à côté d'elles d'amères réflexions sur les vicissitudes humaines et sur les vrais malheurs de l'existence!

Le jeune garçon montre dans son inconstance plus de réflexion et de raison que la petite-fille; il en sera de même toute la vie; cette dernière agit davantage par caprice, c'est l'oiseau qui vole d'une branche sur l'autre, sans peut-être chercher de motifs à ce qu'il fait.

Bientôt l'adolescence embrase de ses feux l'ame du jeune homme; les bouillantes aspirations de son cœur, la vigueur de ses organes, tout le porte à chercher spontanément ce qui lui plaît. Cet âge dédaigne la prudence et ne regarde point la conséquence de ses actes. Voyez comme ce jeune homme lâche la bride à l'impétuosité de ses désirs, comme il est pétulant dans ses jeux, chaleureux dans ses affections, emporté dans ses haines; mais voyez aussi avec quelle rapidité les impressions de son ame font place à d'autres. Son esprit change d'idées, de direction, comme son corps d'attitude et de mouvements. Rien n'arrête sa course indomptée; c'est un coursier fougueux qui s'élance en bondissant dans l'espace, et qui parcourt au hasard l'immensité des plaines. Tel est ce bouillant pubère; son cœur et ses sens n'ont ni règle ni frein. Le voilà rêveur et pensif, savourant les douces langueurs de sa mélancolie; l'instant d'après, vous le voyez fier et levant la tête, se livrer avec ardeur aux jeux les plus bruyants. Quelle étonnante mobilité d'impressions, de sentiments, de projets!

C'est alors que la vie est belle et splendide! Le jeune homme prend ses rêves et ses illusions pour l'image de l'avenir. Tout lui sourit; l'espérance l'appelle de loin et le convie au bonheur. Il n'a qu'à choisir parmi tous ces plaisirs qui s'offrent à lui; aussi voyez comme il en abuse, comme il passe vite d'une jouissance à une autre. Ainsi fait, dans une prairie émaillée,

la capricieuse jeune fille; ses mains chargées des plus belles fleurs les ont vite flétries; bientôt elle les jette effeuillées pour en cueillir de nouvelles.

Cette inconstance, qui n'a fait encore que révéler les caprices de l'enfance, ou bien la fougue du jeune âge et son amour du plaisir, poursuit l'homme fait au milieu des choses sérieuses de la vie. Quelle que soit la carrière qu'il ait embrassée, les succès qu'il y obtienne, il ne tarde pas à la regarder comme un obstacle qu'il s'est créé, comme une chaîne qu'il voudrait briser. D'autres soins, d'autres projets le séduisent; il se laisse entraîner à ces illusions perfides: il change d'état et de patrie, il compromet son avenir sur la foi de l'espérance, qui lui montre le bonheur partout ailleurs qu'auprès de lui-même. Le monde est plein de ces hommes, incapables de se fixer à rien; ils essayent de tout, ils changent journellement de spéculations, d'entreprises. Toujours ennuyés de ce qu'ils ont, envieux de ce qu'ils n'ont pas, leur vie n'est qu'une course continuelle après le fantôme du bonheur, qui leur apparaît sous milles formes diverses.

Ainsi l'habitant des campagnes quitte sa demeure paisible et sa belle nature pour le tumulte des cités. L'homme qui vivait tranquille sous le toit héréditaire, ambitionne tout-à-coup une vie aventureuse sous d'autres climats; il confie à un frêle esquif sa fortune et ses jours, et va chercher le bonheur au-delà des mers. Mais bientôt l'amour du sol natal vient tourmenter son cœur, il ne trouve point sur la terre étrangère cette félicité qu'il espérait, il soupire après l'instant du retour.

Souvent l'inconstance d'un seul homme devient funeste aux peuples; les caprices du souverain compromettent la tranquillité publique, ses ambitions, son amour immodéré de la gloire et des conquêtes, sèment partout le deuil et le trépas. Exécrable inconstance, qui pour se satisfaire verse le sang des hommes, ravage les royaumes et saccage les cités.

Dans toutes les conditions, les hommes sont plus ou moins sujets à cette passion. Tous, sans s'en apercevoir, passent par une immense série de transformations successives; les opinions, les doctrines, tout est sujet à cette variation. Nous admettons aujourd'hui ce qu'hier nous traitions d'absurde; nous attachons nos sympathies aux hommes que nous ne pouvions souffrir. Il en est ainsi de toutes choses, l'uniformité nous déplait, et nous espérons toujours beaucoup de ce que nous n'avons pas encore expérimenté, senti, aimé.

C'est l'inconstance qui ouvre nos cœurs à de nouvelles affections et nous fait délaisser les anciennes. Source de chagrins et de larmes, elle condamne au malheur bien des existences flétries et désenchantées.

Chères illusions du cœur, c'est vous qu'elle fait disparaître! Pauvres jeunes filles confiantes, qui voyez l'avenir dans un regard, dans une promesse; jeunes amants candides qui croyez à l'immortalité du cœur; c'est vous qu'elle abreuve d'amertumes et qu'elle livre au désespoir; puis ensuite elle vous console, car elle ferme d'une main les blessures qu'elle fait de l'autre. Quand elle vous arrache une illusion, elle en fait briller une autre à vos regards.

Si les conseils et l'expérience d'autrui pouvaient quelque chose auprès des hommes, nous leur dirions : pourquoi comptiez-vous sur la stabilité des choses humaines? Tout passe et se flétrit sur la terre; le cœur, comme le ciel, a ses nuages qui l'enveloppent parfois. Mais ce langage serait inutile : pour les choses d'expérience, pour celles du cœur surtout, chacun doit faire lui-même son apprentissage aux leçons du malheur. Ainsi l'a voulu la sagesse de Dieu, dans l'intérêt de l'ordre établi et du perfectionnement des ames.

Si nous ne voyons souvent dans l'inconstance naturelle à l'homme, qu'une infirmité de sa nature et une preuve de l'insuffisance des créatures à le rendre heureux, nous ne pou-

vons nous empêcher de flétrir celle que quelques-uns réduisent en système pour abuser de toutes les jouissances. Cette espèce d'inconstance est une horrible dépravation, une sorte de cynysme; elle naît toujours d'un fond plus ou moins vicieux.

Cette passion agit avec autant de puissance sur les peuples que sur les individus; l'histoire est là pour dire quels changements elle produit dans les goûts, dans les mœurs, dans les affections ou les haines des nations. Les hommes d'état, les favoris populaires, n'ignorent pas la possibilité de ces réactions subites, imprévues, qui transforment l'amour du peuple en rage aveugle et homicide. Ils savent qu'au nombre des chances d'avenir qui leur sont réservées, ils doivent entrevoir et craindre ces catastrophes terribles qui de tout temps ont signalé l'inconstance des peuples; ils savent avec quelle vitessse tourne la roue de la fortune, et combien il est difficile de s'y maintenir. Quelle est l'existence politique qui n'ait été livrée tour à tour à l'amour, puis à la haine populaire. Combien de souverains, de grands hommes, de bienfaiteurs de l'humanité n'ont pas été précipités du faîte des honneurs et de la puissance, par cette force aveugle? Les triomphateurs de Rome ne pouvaient s'empêcher de voir le rocher Tarpéien, ils savaient quelle était la faible distance qui les en séparait, et c'était toujours avec crainte qu'ils recevaient les hommages des citoyens.

De nos jours surtout, où tant d'antagonismes sont en lutte, où des intérêts si divers s'agitent dans les régions du pouvoir, où tant de mains avides sont ouvertes pour le saisir; on sait quelles sont les vicissitudes de l'opinion, on sait comme certains hommes d'état perdent et reconquèrent les sympathies du peuple, et quelles amertumes sont réservées à ceux qui tiennent les rênes de l'état. Des hommes qui semblaient frappés d'une éternelle réprobation, redeviennent populaires; quelques jours, quelques années effacent les griefs, la honte et

les crimes; l'inconstante popularité oublie les forfaits aussi vite que les vertus.

Ce qui tient aux usages, aux coutumes, est sujet aux mêmes variations; les mœurs elles-mêmes sont modifiées par cette versatilité des peuples. C'est surtout dans les caprices de la mode qu'on voit d'une manière frappante cet amour excessif du changement; ses fluctuations singulières font disparaître le lendemain ce qui la veille faisait fureur. Le luxe effréné qui nous envahit ne trouverait pas, sans ces changements incessants, des moyens de dépenser assez. Le pauvre, esclave ridicule de cette capricieuse déité, n'a pas le bon esprit de choisir un costume fixe, arrêté, qui restreindrait ses dépenses et augmenterait son bien-être.

Hommes et choses, tout obéit au vent capricieux de l'inconstance : comme un tourbillon immense, elle entraîne tout dans sa course rapide. Rien n'est stable sur la terre : comme nous le disions au commencement, la continuité appartient à Dieu seul; et tous les phénomènes de la nature sont assujettis à des lois plus ou moins marquées d'intermittence. Le cours des saisons, la succession des jours et des nuits, le flux et le reflux des mers, tous les phénomènes physiologiques de la vie végétale et animale, la marche des astres, tout est soumis à cette intermittence; ou plutôt tout ce qui est créature porte en soi l'empreinte de sa faiblesse, et suit les lois de sa nature bornée.

Tous les êtres créés s'arrêtent, par impuissance, après un certain temps d'action; ne dirait-on pas que le néant, comme la pesanteur, est attaché à eux et les ramène sans cesse vers lui des régions élevées où Dieu les place et les fait agir par la force de sa volonté suprême?

Homme mortel, entouré de tous côtés des ruines des créatures, sans cesse appelé à constater par une expérience fatale la vanité des choses d'ici-bas; au-dedans de toi plein de faiblesses et d'incertitudes, quand donc te dépouilleras-tu de ton inconcevable orgueil? Quand donc ne seras-tu plus en-

traîné au-dehors, par de trompeuses espérances? Quoi! tu cherches le bonheur dans les créatures! Insensé! ne vois-tu pas, ne sens-tu pas que l'univers est moins grand que ton cœur; que tu pourrais épuiser toutes les jouissances qu'il est capable de fournir, et avoir encore d'aussi vastes désirs, sentir encore la même vacuité?

L'intelligence, à partir du moment où elle est créée par Dieu, est faite pour s'agrandir incessamment; l'infini est devant elle, c'est en lui seul qu'elle peut trouver de vraies satisfactions. Elle dévore les créatures comme un abîme sans fond dévore ce qu'on lui jette. L'intelligence n'est pas faite pour la terre, elle est faite pour Dieu, à qui seul appartiennent l'immensité et la durée éternelle.

REPENTIR.

Le repentir est la peine que Dieu attache à l'inconstance de l'esprit humain, quand il agit contre son bonheur terrestre, et surtout contre ses intérêts éternels.

Comme nous l'avons dit, les actes humains ont deux termes différents : la félicité de l'être vivant, et le salut de l'être immatériel. Dans le premier cas, ils sont efficaces dans le temps; dans le second, ils ne doivent l'être que pour l'éternité.

Ainsi donc le repentir apprécie les choses sous un double point de vue : d'abord, sous celui de l'utilité, de l'égoïsme; ensuite, sous celui du bien et du juste. Alors il monte jusqu'au trône de Dieu, purifie le pécheur, et lui rend l'aptitude à jouir du bonheur éternel. Dans l'autre cas, il s'arrête à

l'individu lui-même, pour le rendre plus expérimenté et plus sage dans ses intérêts terrestres.

Quoique le but principal de l'homme ici-bas soit le bonheur éternel vers lequel il doit tendre de toute l'énergie de ses facultés, il doit veiller à sa conservation, à son bien-être. Il est coupable quand il compromet cette fin secondaire que Dieu lui impose, et pour laquelle il lui a donné des instincts naturels, en même temps que ses commandements.

Comme nous le disions ailleurs, le cœur de l'homme est plus grand que l'univers tout entier. Fait pour des jouissances infinies, il dévore, avec une incroyable rapidité, le peu de bonheur que peuvent lui fournir les choses d'ici-bas. Mais comme il est en même temps assujetti à l'erreur, qui l'enveloppe presque de tous les côtés à la fois, il espère sans cesse trouver ce qu'il cherche au sein de jouissances nouvelles et bornées. Dès-lors, le repentir s'attache à tous ses actes; il regrette amèrement les erreurs qu'il a commises, pensant qu'elles ont retardé sa félicité. Chaque jour lui apporte des regrets avec des déceptions.

Pauvre nature toute remplie d'obscurités et de faiblesses, sans cesse abusée par de fallacieuses espérances, quand donc poseras-tu des bornes à l'inanité de tes désirs? Quand donc les détourneras-tu des choses frivoles de la terre pour les diriger vers leur but réel, seul capable de les satisfaire?

Dans cette vie d'épreuve et de misère, il faut que l'homme achète bien cher la sagesse. Avant d'arriver au bon chemin, il doit s'égarer longtemps. L'expérience est le produit du malheur et des déceptions. L'enfant ne connaît l'amertume du fruit qu'en le portant à sa bouche. L'homme n'est convaincu des vanités d'ici-bas qu'après les avoir approchées de son cœur.

Heureux quand ses repentirs ne sont point des remords; quand ils ne sont que de vains regrets appliqués à des illusions

perdues, à des espoirs trompés! Quand nos félicités d'ici-bas sont seules compromises par nos actions, ah! nous n'avons rien perdu, que des chimères bien souvent; et nous avons fait un pas peut-être vers les félicités qui doivent nous consoler un jour.

L'expérience, c'est le regard que nous jetons sur le passé; c'est le nom qui désigne nos fautes plutôt que notre sagesse. Au terme de sa carrière, il n'est pas un mortel qui n'ait encore trouvé dans son ame ce repentir des espérances vaines et du temps inutilement employé à les poursuivre. Tous les jours, à chaque instant, notre prudence est en défaut, nous heurtons d'insurmontables difficultés, nous appliquons nos lèvres à quelque coupe amère que nous repoussons avec dégoût.

Rêves éclatants de la gloire, séductions de l'amour, douces erreurs de l'amitié, convoitises de l'ambition, enthousiasme de la liberté, qu'êtes-vous donc devenus? Nos cœurs ne vous ont-ils pas rejetés après avoir épuisé vos délices?

Le repentir, qui fait d'inutiles efforts de bonheur, de vaines tentatives, d'imprudents essais, ne peut que rapprocher l'homme de son but véritable. C'est une voix d'en haut qui parle à son cœur; un avertissement dont il faut remercier le ciel comme d'un bienfait.

Mais, hélas! l'expérience de la vie coûte plus cher que des rêves, que des erreurs de peu d'importance. Malheureusement, l'homme ne cherche pas sa félicité que dans des jouissances permises, et son innocence en est souvent le prix. Nous l'avons vu livrer son ame aux honteuses voluptés de l'intempérance. Nous l'avons vu égoïste, orgueilleux, paresseux ou libertin, prostituer son corps et son ame à tous les vices, à toutes les infamies. Alors ce n'est plus seulement sa félicité qu'il a compromise, c'est sa vertu. Il a souillé son ame, image de Dieu, son créateur. Il a porté atteinte aux principes de l'éternelle justice dont les règles sont inscrites au fond de sa

conscience. Ce ne sont plus de vains regrets qui vont s'emparer de son cœur, mais des remords cuisants. Cette fois, le repentir voilera sa face de douleur et de honte; il se sentira non seulement malheureux, mais coupable; il n'aura pas manqué seulement d'expérience, mais aussi de vertu. Il aura compromis non plus les intérêts d'un jour, mais ceux de l'éternité, car il comprendra plus tard, s'il ne le sait déjà, que la justice de Dieu est égale à ses autres facultés, qu'elle est immense comme elles.

Le repentir, c'est un ver intérieur, un ulcère dans la chair, une douleur que la raison ne peut pas effacer comme les autres, car elle y puise sans cesse de nouvelles excitations, de nouvelles tristesses. Le jugement que nous portons nous-mêmes sur nos obligations morales, a des sentences sans appel. Le criminel peut être en sûreté, jamais en sécurité; sa conscience le poursuit partout.

Mais le repentir n'est pas seulement un remords, un supplice pour le criminel, il est un moyen de salut pour le pécheur; c'est un second baptême qui lave de toutes les iniquités. « Vous ne rejetterez pas, Seigneur, un cœur brisé de douleur et humilié, » disait le saint roi David pleurant sur deux énormes crimes.

Non, la miséricorde divine ne ferme point l'oreille aux gémissements du coupable; elle envoie au contraire à ses yeux des sources de larmes, à son cœur des trésors de prières, et quand les regrets ont égalé la faute, elle fait descendre du ciel le pardon consolateur.

S'il n'en était pas ainsi, combien serait affreuse la condition de l'humanité. Assujettie aux désordres des passions, aux incitations de sa nature déchue, livrée comme une proie aux tentations incessantes de l'esprit d'en bas, elle n'aurait pour perspective que l'enfer, pour refuge ici-bas que le désespoir.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut s'abuser sur

les conséquences du péché, sur les peines de l'autre vie, sur la justice de Dieu; mais il nous semble que de terribles angoisses doivent étreindre le cœur de ceux qui meurent sans promesses de pardon et sans les garanties de la foi. Cette terreur, qu'on peut chasser dans les illusions de la santé, dont on peut rire du bout des lèvres, a son heure aussi, elle, heure suprême et pleine d'effroi. Il est rare qu'on plaisante au lit de mort, alors que le cœur oppressé sous l'horrible poids du doute, tout au moins, attend avec anxiété le moment terrible du trépas, et paierait bien cher la certitude de l'anéantissement.

Quoiqu'il en soit des croyances d'autrui, nous pensons qu'un des signes de la divinité de notre religion, c'est le sacrement de pénitence, cette sanctification du repentir, inouïe partout ailleurs que chez les chrétiens. Il y a des choses qui dépassent les conceptions de l'homme, celle-là est du nombre.

« Le confesseur est un ami, mais un ami divin, ou plutôt, c'est Jésus-Christ qui devient dans sa personne le confident et l'ami de tous les chrétiens. La confession, c'est l'amitié élevée à l'état de sacrement, et rapprochée si près du ciel qu'on ne saurait rien concevoir dans l'échelle des affections humaines qui en soit plus proche. Admirable puissance de la religion! dans chaque temple chrétien est un confessional, où le prêtre se tient assis, attendant que les pécheurs viennent lui accuser leurs fautes, et en chercher le pardon. Des hommes, des femmes, de toute condition, de tout âge, y entrent, se mettent à genoux, s'accusent, et sortent de là justifiés, toujours consolés. Là, entre le pénitent et le confesseur, il se dit des choses qu'on ne voudrait pas dire à son père, ni à sa mère, qu'on cacherait à son frère ou à son ami, qu'on voudrait se cacher à soi-même, si on le pouvait.

» Qu'est-ce donc que cet homme à qui l'on ouvre ainsi son cœur, et devant qui l'on déploie le livre de sa vie? Est-ce un ami qu'on connaît et qu'on aime depuis longtemps, de la discrétion de qui l'on s'est assuré, qu'on a cherché longtemps

avant de le trouver, comme on cherche une chose rare et précieuse? ou bien est-ce du moins un homme remarquable par sa science, et dont les lumières jettent de longs rayons autour de lui? Cet homme, bien souvent on le connaît à peine; quelquefois son caractère déplaît, ses manières choquent, sa vertu trop austère épouvante. Quelquefois, c'est un humble prêtre qui n'a de science que sa foi, et qui puise toutes ses lumières dans la prière et la charité. Cependant on a plus de confiance en lui que dans l'ami le plus intime; et on est plus sûr de sa discrétion qu'on ne l'est de celle d'un père ou d'un frère. Un aveu fait à cet homme, fût-il étranger pour vous, soulagera plus votre ame et vous fera plus de bien qu'un aveu fait à une mère ou à un ami.

» Vous ne connaissez pas cet homme; mais à peine êtes-vous à ses pieds que vous sentez votre cœur s'épanouir sous sa charité, s'abandonner à la confiance et à tous les sentiments qui élèvent l'ame. Il vous regarde, et vous croyez à lui; il vous parle, et déjà vous êtes son fils. Chacune de ses paroles est comme une goutte de pluie qui tombe sur une terre desséchée. Il lève la main pour vous absoudre; et voilà que l'innocence, le calme, la paix et la joie refleurissent en votre ame. Il vous dit : Allez en paix, et vous vous levez innocent, justifié, heureux, avec le regret du mal et le désir du bien, le cœur plein de douleur pour le passé, et d'espérance pour l'avenir. En vérité, ne faut-il pas avoir perdu le sens pour calomnier une institution aussi admirable? L'établissement de la confession n'est-il pas à lui tout seul une preuve suffisante de la divinité du christianisme? Une telle invention pouvait-elle venir d'un autre que de Dieu? » (Ch. Sainte-Foi, *Heures sérieuses d'un jeune homme.*)

» C'est ainsi que le repentir purifie le coupable; quand le prêtre appelle sur sa tête, en vertu de son mandat, le pardon de son Dieu. Mais nous éprouvons le besoin de croire, et l'Église nous le permet, que le repentir tout seul est parfois

suffisant quand il est sincère et profond, pour attirer la même faveur d'en haut.

Le repentir existe donc chez l'homme pour déplorer les fautes commises contre la prudence et les instincts conservateurs de l'être vivant; puis, pour rendre, à l'être intelligent en le ramenant à la vérité et à Dieu, l'innocence qu'il avait momentanément perdue.

LIVRE TROISIÈME.

FACULTÉ D'AIMER

DANS SES TENDANCES.

CHAPITRE PREMIER.

CURIOSITÉ.

La curiosité est un désir empressé d'apprendre, de s'instruire, de savoir des choses nouvelles.

La science est à l'intelligence ce que l'action est à la volonté, ce que les aliments sont au corps ; nous éprouvons le besoin d'apprendre avec autant de force que ceux d'agir et de manger. L'ame humaine, douée de raison, et faite pour se perfectionner, est nécessairement amie de la vérité, dans laquelle seulement sont la vie et le progrès. La vérité, c'est le monde de l'esprit, comme la matière est le monde des corps.

La curiosité instinctive qui porte l'homme à s'instruire est

l'expression de la tendance qu'il a vers l'infini ; tendance qui tient à la nature, à l'essence de l'ame et à sa sublime origine ; tendance qui lui révèle ses destinées futures. L'homme, seul ici-bas, est mu par cet amour de la vérité, parce qu'il est le seul être doué de raison.

L'animal, soumis aux lois de la nécessité, naît, se développe et meurt en satisfaisant ses besoins matériels; il suit invariablement les lois qui lui furent posées par le créateur ; machine aveugle, il obéit toujours aux mêmes instincts ; il est ce qu'il était dès le commencement. Il n'a accompli aucun progrès, créé aucune science, aucun art ; il ne se rend compte de rien, ne distingue point les effets des causes, et ne demande à la nature l'explication d'aucun phénomène.

L'homme, dès qu'il existe, éprouve le besoin de savoir. A peine est-il au monde, que son ame interroge tout ce qui l'environne, demandant aux effets leurs causes, aux causes les effets qu'elles peuvent produire. Son intelligence et ses sens travaillent sans cesse à scruter ce qui les frappe, à chercher à chaque chose des explications.

L'enfant ne tarit pas de questions sur tout ce qu'il voit, sur tout ce qui arrive à ses sens. La jeunesse se passe à acquerir la somme de connaissances, qui est devenue, grace aux efforts successifs des devanciers, la propriété publique ; et plus tard la vie tout entière s'use à la recherche de vérités nouvelles, soit de théorie, soit de fait.

C'est cet amour inné de la science qui entraîne incessamment l'humanité dans la voie du progrès, et qui donne à chaque individu sa valeur morale.

C'est cette curiosité avide qui met l'homme en possession de la vérité, cette émanation divine dans laquelle seulement il peut trouver le bonheur. C'est elle qui lui rend peu à peu les trésors de science dont la chute originelle l'a dépossédé ; qui le rapproche de Dieu et le rend de plus en plus digne de la félicité éternelle. C'est dans la connaissance de la vérité qu'il trouve les règles de ses devoirs et l'expression des rap-

ports qui unissent le ciel à la terre. Lorsqu'il aime la vérité pour elle-même, parce qu'elle est belle, parce qu'elle émane de Dieu ; lorsqu'il la cherche en vue des avantages spirituels qu'elle peut lui procurer, il emploie dignement l'intelligence qu'il a reçue. Tot ou tard ses efforts porteront des fruits de grace et de salut.

Gloire à ces ames d'élite qui cultivent la science pour la vérité, qui veulent s'instruire pour devenir meilleures et pour servir les hommes. Dirigées sans cesse par l'amour du bien, du beau, elles les préfèrent à tout, les cherchent partout. Cet amour vivifiant est le mobile de toutes leurs actions, c'est à sa lumière qu'elles se conduisent. Leur but unique, l'objet de leurs vœux, de leurs espérances, et la récompense de leurs travaux, c'est la vérité. Pour conquérir ce trésor inestimable, rien ne les décourage, rien ne les arrête.

Malheureusement un tel amour de la science est rare de nos jours ; les hommes, esclaves des intérêts matériels, la cultivent pour les profits qu'ils en espèrent. Cet amour si pur et si noble, ils l'ont, comme tous les autres amours purs, chassé de leur cœur, pour mettre à sa place des passions viles et terrestres. Les uns, comme Sénèque, veulent devenir savants pour le paraître ; c'est l'orgueil qui les dirige. Les autres, avides de fortune, regardent la science comme un moyen d'y arriver ; pour eux, l'étude n'est plus la recherche du vrai, mais celle des moyens de réussir ; ils préfèrent l'erreur à la vérité, quand elle est plus lucrative.

Tous, à peu près, suivent cette pente funeste ; et l'éducation qu'on donne au peuple est tout entière fondée sur les motifs misérables que nous indiquons. Peu importent les vérités morales et religieuses ; des chiffres et de l'argent, de l'industrie et des produits, voilà le résumé de notre époque. On étudie pour se faire un *métier*, on calcule ce que peut rapporter la science ; on resterait de préférence ignorant si l'on pouvait ainsi gagner davantage. La plupart des hommes

assez riches pour vivre de leurs revenus, s'occupent peu généralement d'orner leur esprit et de devenir meilleurs ; ceux qui aspirent à des positions sociales pour lesquelles il est nécessaire de subir des épreuves, des examens académiques, rendent, autant qu'ils le peuvent, ces garanties qu'on exige d'eux, illusoires et insuffisantes. Considérant les examens comme une gêne, un obstacle dont il faut se débarrasser, ils étudient de manière à posséder la lettre des réponses qu'il faut faire; ils puisent tout ce qu'ils apprennent dans des manuels, et, chose déplorable mais vraie, ce sont les ignorants, les hommes médiocres qui sortent le mieux de ces épreuves.

Il existe, près de toutes les facultés, de honteux industriels, véritable lèpre sociale, qui se chargent de faire, dans le moins de temps possible, subir les examens aux étudiants ; souvent même ils les subissent pour eux. Nous connaissons des avocats, des médecins, qui se sont ainsi débarrassés de tout ou partie de leurs examens; il en est un surtout, et puissent ces lignes lui faire monter la honte au visage, qui n'a passé par aucune épreuve, pas même celle de bachelier. Il exerce avec audace la médecine, il a même un succès de vogue étonnant. Un tel fait vient à l'appui de cette vérité, que l'ignorance peut arriver à tout, avec du savoir-faire et de la témérité.

Ainsi ce n'est point l'amour de la science qui dirige les hommes, c'est l'intérêt, c'est le bénéfice qu'elle procure. Qu'on ne s'applaudisse donc plus autant du mouvement scientifique de notre époque ; on pourrait le nommer l'industrialisme de la science : il n'est en effet pas autre chose. On veut moins devenir savant qu'habile ; un désir effréné de jouissances, de fortune, est le seul mobile qui nous guide ; l'esprit humain tout entier se tourne vers les sciences matérielles et positives. L'ame et ses sublimités, les nobles facultés de la pensée, tout cela est laissé de côté. La saine philosophie perd tous les jours de ses adeptes ; les échos de poésie se taisent, et notre siècle,

fertile en mathématiciens, en industriels, n'enfante plus de grands hommes.

Qu'il y a loin de ce trafic de la science, à cette noble curiosité qui pousse l'homme à s'instruire par amour du vrai, et qui n'a d'autre but que son amélioration et celle de ses semblables! Certes nous ne prétendons pas que la science ne doive pas conduire à la fortune; c'est, selon nous, le chemin le plus licite et le plus beau pour y arriver. Ce que nous voulons. c'est qu'on ne la dépossède point du rang qu'elle doit tenir, pour la prostituer aux intérêts mesquins d'ici-bas. On doit l'estimer pour les avantages intellectuels et moraux qu'elle confère, bien plus que pour les intérêts matériels qu'elle satisfait; ces derniers, pour l'homme vraiment sage, sont tout à fait secondaires.

La curiosité qui pousse les hommes à s'instruire pour devenir meilleurs, est louable et utile; mais celle qui naît de l'orgueil est condamnable et ridicule. Souvent, quand elle n'est pas réglée par la sagesse, elle devient une révolte de la faiblesse humaine contre la divinité qui se tient voilée dans ses mystères et ne permet pas à nos regards de pénétrer jusqu'à elle. Cette curiosité sacrilège est un des plus grands vices de notre siècle; nous voulons tout connaître, tout approfondir, comme si nous étions des dieux nous-mêmes; nous ne voulons pas comprendre que la science complète n'est point faite pour nous, et qu'une barrière insurmontable, l'infini, existe entre la créature et son auteur.

« A peine pouvons-nous former des conjectures sur tout ce qui se passe ici-bas; à peine découvrons-nous, avec beaucoup de travail, ce qui est sous nos sens; quel est celui qui sondera les cieux? » (*Sag.* chap. IX, verset 16.)

Nous ne voulons plus de mystères : insensés, qui ne voyons pas que de toutes parts l'obscurité nous environne, et que depuis le brin d'herbe qui croît dans les sillons, jusqu'à ces globes lumineux que nous étudions dans l'espace, tout est

plein des secrets de la divinité. La plupart du temps, les explications que nous donnons des choses ne nous apprennent vraiment rien : elles sont un prétexte pour les satisfactions d'amour-propre qu'il nous faut, mais rien de plus. Comme des enfants, nous nous payons de vaines apparences; nous prenons nos hypothèses pour des réalités Qui donc nous en garantit l'exactitude? Sachons donc qu'il est des choses qui passent notre intelligence, et ne cherchons pas à pénétrer ce qui est élevé au-dessus de nous.

Après avoir parlé de cette curiosité instinctive qui nous porte, malgré nous, à chercher, à agrandir le cercle de nos connaissances, nous devons signaler cette curiosité vulgaire et puérile, qui s'attache aux petites choses, et qui, chez certains esprits médiocres, tient lieu de toute autre activité. Cette passion des ames futiles les porte à désirer tout savoir, sans prendre même aucun intérêt aux choses sur lesquelles leur curiosité s'exerce. Rien n'est ennuyeux comme les personnes atteintes de cette sorte de curiosité : continuellement à la recherche de nouvelles sans importance, d'événements qui ne méritent pas la moindre attention, elles questionnent de la façon la plus indiscrète tous ceux qu'elles rencontrent; elles s'immiscent dans toutes les affaires.Rien n'est muré pour elles, ce sont les moustiques de la société : elles incommodent sans cesse les honnêtes gens, et leur impertinente curiosité pénètre jusque dans l'intimité des demeures privées. Leur vie entière se consume à étudier ce que sont et comment vivent les autres. Quand à cette curiosité se joint la malignité, elle devient l'effroi de tout le monde. Nul n'échappe aux traits acérés qu'elle décoche. Elle est surtout avide de scandale et s'enquiert bien plus volontiers des vices que des vertus et des bonnes actions d'autrui. S'agit-il de découvrir ce qui peut ternir une réputation, de remonter à l'origine d'une fortune mal acquise, de lire une tache sur un noble blason? c'est elle qui le fait. Elle instruit un mari jaloux des aventures galantes de sa femme,

jette la discorde entre les amis; jamais elle n'est plus satisfaite que quand elle peut divulguer un secret et venir la première apporter une mauvaise nouvelle. Serpent venimeux qui prépare son poison dans la fange, cette curiosité affreuse est toujours l'indice d'un mauvais cœur et d'une mauvaise conscience.

La curiosité sans but d'un nombre considérable d'hommes, ne serait-elle pas bien mieux employée à étudier leur propre cœur, à se connaître eux-mêmes, qu'à épier continuellement la vie et les actions d'autrui? S'il en était ainsi, chacun deviendrait meilleur, et la société ne serait plus déchirée par les propos et les médisances qui jettent partout la discorde et les haines.

On dit que les femmes, surtout, sont adonnées à ce genre de curiosité : nous connaissons, sous ce rapport, *bon nombre d'hommes qui sont femmes*. Cependant il faut avouer que la jalousie naturelle au sexe fomente les antagonismes et la curiosité; souvent c'est dans ces malignités qu'il cherche un délassement à ses loisirs.

Les vieillards sont curieux par désœuvrement, et malins par dépit

Les enfants sont curieux sans méchanceté.

Souvent la curiosité naît du besoin d'employer son temps à quelque chose : on aime mieux des émotions douloureuses, des nouvelles chagrinantes, que l'absence complète d'émotions ou de nouvelles. Les enfants grimpaient sur les arbres pour voir la bataille de Fontenoy; à Liège, les dames se firent apporter des chaises sur un bastion, pour jouir du spectacle de la bataille de Rocoux. Lors des journées de juillet, à Paris, nombre de femmes furent tuées, victimes de leur curiosité, qui seule leur faisait braver le danger dans les rues. Depuis que la place de Grève n'est plus un lieu d'exécution, les maisons qui l'environnent ont considérablement perdu de leur valeur locative; toutes les fenêtres étaient louées fort cher les

jours d'exécution : des personnes de tout âge, de tout sexe et de tout rang assistaient en foule à ces affreux spectacles. Curiosité de cannibales, qui rend avides de voir comment on tranche une tête, comment on écartèle un malheureux, comment on fait jaillir le sang sous les coups de barre de fer !

Ne faut-il pas, pour courir à de telles horreurs, quelque chose de plus que de la curiosité? Cela ne dénote-t-il point un fond de cruauté innée dans notre nature, et qui se réveille, dans certaines circonstances, avec un instinct sanguinaire d'émotions affreuses ? Aurions-nous besoin de voir comment on traite les criminels pour rester bons nous-mêmes?.. Chose remarquable, c'est que les femmes vont à ces spectacles horribles en bien plus grand nombre que les hommes.

L'enfant qui plume un oiseau vivant, qui fait souffrir les animaux, décèle en lui une curiosité de même nature que celle qui nous porte à courir aux exécutions.

On nomme aussi curiosité le goût de quelques personnes pour les objets rares. Ce goût n'est pas absolument défendu aux riches ; il est raisonnable, quand il ne dépasse pas certaines bornes; mais s'il devient une passion exclusive, une manie, s'il prive une famille de son patrimoine, et les pauvres des aumônes qui leur sont dues, il est extrêmement coupable. On voit des fous qui donneraient toute leur fortune pour posséder une des bottes de Charles XII, un cheveu d'Alexandre-le-Grand, une pièce de la défroque de Cicéron. Il en est pour lesquels un morceau de brique, un pot cassé, une vieille épée ont une valeur inappréciable ; il en est qui vont au bout du monde pour voir les débris inutiles d'une voie romaine, une moitié d'obélisque, pour rapporter quelques fragments de ces antiquités. Nous ne prétendons point envelopper ici dans notre censure les savants, bienfaiteurs et gloire de leur pays, qui étudient les monuments pour la science, et qui cherchent des choses utiles sous ces débris des temps passés ; ceux que que nous blâmons, ce sont ces bibliophiles absurdes, qui

amassent à grands frais des bouquins qu'ils ne lisent pas ; qui achètent, pour des sommes énormes, des livres qui n'ont que le mérite de l'ancienneté d'impression ou de reliure. M. Boulard, à Paris, dépensa sa fortune à amasser ainsi six cent mille volumes, que ses héritiers vendirent en perdant les trois quarts. Ce sont aussi ces antiquaires qui s'appauvrissent pour posséder quelques vieilles médailles, pour charger tous les étages de leur logis de vieux meubles et de brimborions qu'ils appellent des merveilles.

Nous avons connu un individu haut placé qui n'avait rapporté de ses voyages aucune observation remarquable sur quoi que ce soit, qui n'avait retiré aucun profit moral de ce qu'il avait vu, parcouru, mais qui se croyait un grand homme, parce qu'il avait baisé la mule du pape, qu'il avait parlé au sultan, rapporté une feuille de laurier du tombeau de Virgile, et une bouteille d'eau boueuse puisée dans le Jourdain.

Ne serait-il pas plus noble cent fois d'exercer sa curiosité sur des objets plus dignes ; d'étudier, par exemple, quel empire on pourrait avoir sur les cœurs en répandant des bienfaits, en soulageant le malheur. Ne vaudrait-il pas mieux, pour l'humanité, que les trésors gaspillés par des hommes insensés, pour leurs goûts frivoles, fussent employés à jeter un peu de bien être aux misères qui rongent les basses classes?

Souvent la curiosité est un feu qui consume ceux qui veulent l'approcher de trop près. Ainsi les papillons de nuit se brûlent les ailes à la lumière ; nous pourrions comparer à ces papillons nocturnes les savants orgueilleux qui veulent approfondir tous les mystères de la nature, scruter les secrets du Très-Haut ; Dieu confond leur orgueil, et leurs systèmes s'évanouissent comme l'ombre. Nous leur comparerons encore ces vaniteux qui placent leur félicité dans la réputation dont ils jouissent, dans les flatteries qu'on leur prodigue, qui ont la maladresse de chercher à savoir, et qui arrivent à savoir en effet ce qu'on pense réellement d'eux. Cicéron, ce roi des orateurs, ce sauveur de la patrie, si célèbre dans

Rome, et qui croyait l'être dans tout l'univers, fut un jour curieux de s'enquérir de lui-même à quelques lieues de cette capitale ; il eût la mortification d'apprendre qu'on ne le connaissait pas. Un illustre général, enflé de ses succès, environné de courtisans, sortit une nuit de sa tente et écouta les soldats causer dans les leurs : il apprit qu'ils le détestaient, qu'on l'accusait de dureté, d'ignorance, et qu'on dépréciait ses victoires.

Si chacun de nous possédait ce lorgnon fabuleux, qui permettait de lire dans le cœur de tous les hommes, il aurait la plus malheureuse des existences. La société n'est possible que grace aux déguisements mutuels qu'on nomme des égards et des politesses. Si nous pouvions savoir ce qu'on pense de nous, ce qu'on en dit, quel sens caché ont les paroles flatteuses qu'on nous adresse, ce que couvrent les prévenances, les airs de franchise, d'amabilité, nous ne pourrions vivre un quart d'heure au milieu des hommes.

Il est malheureusement dans le monde nombre d'individus qui se disent nos amis et qui nous prouvent leur amitié en faisant pour nous l'office de ces lorgnons ; ils nous répètent tout le mal qu'on dit de nous, nous font connaître de l'opinion publique tout ce qui peut nous désobliger. Grace à eux, nous détestons une foule de personnes qui ne sont coupables à notre égard que de cette malignité qui ne va pas plus loin qu'un bon mot, que l'envie de causer de quelque chose, et qui dans le fond sont assez bien disposés pour nous ; grace à eux nous devenons mysanthropes, défiants à l'égard d'autrui, et ce qui est pire, défiants de nous-mêmes. Que serait-ce donc si plus clairvoyans, mieux instruits, ces lorgnons officieux nous instruisaient ainsi de tout ce qui nous regarde ; ce serait à déserter la société, à chercher quelque antre écarté du monde pour y vivre dans la solitude.

Il est encore d'autres curieux que nous comparerons aux papillons imprudents dont nous parlions ; ce sont ces hommes dont la curiosité jalouse surveille sans cesse la conduite de

ceux qui les intéressent. Il devraient considérer que leur curiosité est inutile ou dangereuse, et dans tous les cas s'abstenir. S'il était quelqu'un plus à blâmer qu'eux en pareille occurrence, ce serait celui qui troublerait leur repos en les instruisant de ce qu'il devraient toujours ignorer.

Le plus souvent, les curieux devraient imiter la conduite des Athéniens : étant en guerre avec Philippe de Macédoine, ils surprirent des lettres que ce prince écrivait à Olympias ; ils les renvoyèrent sans les lire. Marc Antonin livra aux flammes les papiers qu'on avait saisis chez des gens suspects, ne voulant, disait-il, avoir aucun sujet de ressentiment contre personne. Les lois des anciens Crétois leur défendaient, sous peine d'être fustigés, de jamais s'informer d'un étranger, qui il était, d'où il venait, ce qu'il voulait ; et celui qui satisfaisait une telle curiosité par ses réponses, était privé de l'eau et du feu. « Grand Dieu ! dit le comte Oxenstiern, si pareille loi s'observait en Europe, combien de femmes ne verrait-on pas au carcan, et quelle prodigieuse quantité d'hommes seraient obligés à leur faire compagnie. »

CHAPITRE II.

SENTIMENT RELIGIEUX.

Au-dessus des passions qui se partagent l'empire du cœur, et qui ont pour objet les êtres créés, il est un sentiment profond, mystérieux, qui le domine sans cesse et qui a pour objet quelque chose de mystérieux aussi et d'infiniment plus relevé. Ce sentiment, c'est l'amour immense du bonheur que rien ici-bas ne peut satisfaire. En vain l'homme commande aux créatures et s'abreuve de toutes les jouissances qu'elles peuvent fournir, il sent un vide dans son ame et n'est jamais heureux. Plus il jouit, plus il désire; plus il possède, plus il espère; plus il sait, plus il est obligé de s'avouer qu'un réseau de mystères l'environne, et qu'il ne peut faire un pas, vivre une seconde, sans heurter des choses dont son intelligence ne peut sonder les profondeurs. Aux deux bouts de sa carrière sont placés deux abîmes, la naissance et la mort. D'où vient-il, où va-t-il? Qui l'a jeté sur cette terre, et comment ce qui

pense en lui anime-t-il un corps? Comment plus tard la séparation de ces deux éléments se fera-t-elle? Quelle sera la destinée de chacun d'eux? Mystères effrayants du passé et de l'avenir! quel est l'œil qui peut percer le voile qui vous couvre; et dans l'ignorance de toutes ces choses si importantes, combien n'est pas misérable l'existence humaine?

Rien ne vient compenser cette torture incessante, car on ne peut mettre en balance, avec d'aussi vastes intérêts, les quelques jouissances qui nous sont accordées çà et là dans la vie; pauvres gouttes de miel mêlées de tant de fiel et d'absinthe, que nos lèvres n'en gardent pas la saveur. L'homme, en proie au doute, victime de la souffrance physique, ignorant son but ici-bas, est donc infiniment malheureux. Ce qui rend son malheur plus grand encore, c'est qu'il le connaît, c'est que la conscience qu'il en a, le torture incessamment et vient jeter l'amertume, la tristesse et le désespoir au milieu de ses joies et des rares félicités qu'il goûte. Mais dans cette connaissance, dans cette haine du malheur, dans ces aspirations de l'ame vers le bonheur, il y a pour des yeux attentifs toute une révélation consolante. C'est une voix que Dieu fait entendre pour tourner ses pensées vers le ciel?

Que l'homme soit donc attentif à cette voix qui lui parle intérieurement; car elle dira à sa raison les choses qu'il lui importe de savoir. Il trouvera, dans son propre cœur, des enseignements suprêmes qui lui révèleront son origine et son but.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, il a deux rapports principaux avec les êtres, parce qu'il a deux natures différentes et deux vies qui en sont la conséquence. Nous avons assez parlé des rapports qu'il a avec les êtres créés; jusqu'ici, nous ne nous sommes presque occupés que de cela. Il convient maintenant, car là est le sentiment religieux tout entier, de voir ceux qu'il a avec Dieu, et comment il les a.

Ici se présente une immense difficulté, une de ces questions

fondamentales et suprêmes qui ont divisé entre eux les psycologues, c'est celle de la certitude. Le terrain est brûlant encore, et tout saignant des luttes récentes. Les animosités sont toujours en présence. L'un des combattants, le plus glorieux sans contredit, le plus fort, après avoir soutenu des combats de géant, après avoir voulu prouver que la foi était supérieure à la raison, que l'action de Dieu sur l'ame, que la parole intuitive de son verbe à la conscience humaine était seule capable de nous révéler un Dieu et la vérité, c'est à dire, prouver que nous ne pouvions rien sans la grace et sans l'action divine, est tombé victime de son orgueil et de son ambition.

Nous ne voulons point ressusciter ces luttes. Nous n'avons pas le bras assez nerveux pour une telle entreprise, et nous croyons en définitive, que ces querelles scolastiques gisent tout entières dans la forme, entre adversaires, d'accord sur le fond, mais qui ont eu le malheur de ne pas s'entendre.

Nous allons en dehors de tout esprit de système, et suivant pas à pas l'enseignement et l'esprit des doctrines de l'Église, dire comment nous comprenons les rapports qui unissent l'ame à Dieu et à la vérité, c'est à dire, chercher la source intime du sentiment religieux.

L'intelligence humaine, abandonnée à elle-même, est un être fini et borné, renfermé strictement dans les limites de son être; s'il n'y avait pas en dehors d'elle une vérité suprême qui se communiquât, il n'y aurait en elle qu'un fait, celui de l'existence, il n'y en aurait pas même l'affirmation possible, car on n'affirme pas avec un seul terme. Une telle existence serait une absurdité, ce serait le néant; car exister pour l'être fini, c'est avoir des rapports avec sa cause. Il n'y a que Dieu qui existe autrement. L'être fini ne peut pas, par sa seule force, s'élever jusqu'à l'infini, ce serait lui supposer une action toute puissante; et dans la chaine des êtres, c'est Dieu qui agit sur la création, et non pas la création qui agit

sur Dieu. Or, placer l'homme en dehors de ce rapport, de cette action divine, c'est d'abord supposer l'impossible. On veut l'isoler, on ne le peut pas. On tombe dans un cercle vicieux; on veut lui prouver l'existence de l'action de Dieu, sur lui, par la raison, par la pensée, qui ne sont autre chose que la manifestation de cette action elle-même, sans laquelle il n'y aurait pas de pensée en lui.

Misérable orgueil de l'homme, qui veut tout comprendre, tout prouver, tout expliquer, et qui pousse ses raisonnements jusque dans le sein de Dieu même! Mais le raisonnement, qui est une chose humaine, le moyen d'investigation de l'être borné, ne peut pas s'appliquer à l'infini : il est la comparaison de deux termes conçus, virtuellement contenus dans l'intelligence; or, peut-il en être ainsi de l'infini par rapport au fini, par rapport à l'intelligence humaine?

Il faut de toute nécessité que l'être infini se révèle à l'homme pour que la pensée existe, car, une chose ne peut être connue que par sa manifestation, et cette manifestation est une action directe de l'être qui se manifeste. Celui qui voit, qui comprend, qui reçoit cette manifestation, qui absorbe les rayons de cette effulgence de l'être extérieur, est entièrement passif. Son action ne peut commencer qu'en s'exerçant à l'aide de ces éléments étrangers qu'il a reçus. Il ne peut donc pas avoir de pensée, de connaissance sans cette révélation immédiate, primitive, qui, comme le dit saint Jean, « illumine tout homme venant en ce monde. » Cette vision intérieure, cette parole intuitive et sans forme encore, qui luit dans l'ame humaine, c'est le verbe de Dieu qui l'éclaire.

Comment cela se fait-il? Ici nous sommes arrêtés; là est le secret de la puissance divine et la limite de la nôtre, limite que nous n'eussions jamais franchie par nous mêmes, et qu'il est ridicule et impie de vouloir faire remonter à notre orgueil à l'aide du bienfait même de la grace qui nous éclaire. C'est ici qu'il faut faire un acte de *foi*, c'est à dire voir sans comprendre, voir parce que Dieu nous éclaire.

Cette manifestation de l'être éternel, immuable, infini, se présente à nous nécessairement avec les caractères d'éternité, d'infinité, d'immatérialité, car un être ne peut luire que par ses attributs, et, si nous démontrons ces choses, nous ne les démontrons que parce que nous les savons. Otez-les toutes de l'esprit, vous y faites le vide, vous ne les affirmez jamais que les unes par les autres. C'est toujours avec la grande balance de la vérité, rayon suprême, lumière sacrée épanchée d'en haut, que nous jugeons toute chose.

C'est à l'aide de ces idées de foi, de pure vision, de ces idées qui émanent du monde incréé, que nous jugeons, que nous apprécions l'existence, la bonté, la vérité des choses du monde créé, du fini, du contingent; car tout cela ne peut parvenir à notre esprit que grace aux idées éternelles qui en contiennent les exemplaires et les lois.

Et, quand la contemplation du monde extérieur, quand les créatures nous parlent de Dieu, c'est qu'elles viennent réveiller en nous les idées primitives, les révélations intérieures qui y dorment; elles ne créent point l'idée, elle ne la donnent pas, elles viennent s'y refléter, car cette révélation divine, qui constitue notre pensée, c'est le miroir, où tour à tour viennent se montrer les formes des êtres créés. C'est le type sur lequel nous mesurons toutes les notions dont nous sommes susceptibles. C'est la conscience de chacun de nous, qui a ses racines dans la foi, et sa raison d'être dans la grace de Dieu. Le sentiment religieux existe donc au fond du cœur de chaque homme. Sans lui, même, l'homme ne serait rien, car c'est la base de l'existence. Il est l'ame tout entière. *In Deo vivimus movemur et sumus*, sublime parole qui renferme toute la question que nous traitons ici! C'est toujours dans les Écritures que les penseurs, que les philosophes devraient chercher la solution des difficultés qui les divisent. Hors de Dieu, nous ne sommes rien, nous retombons dans le néant; ne brisons donc pas le fil mystérieux qui nous attache à lui, ne faisons pas de suppositions impossibles. Ce n'est point par notre raison que

nous arrivons à croire. Enfants de Dieu, qui *vivons*, qui *agissons*, qui *sommes en lui*, proclamons donc, reconnaissons l'impuissance de notre raison. Inclinons-nous dans les sublimités, dans les illuminations de la foi.

Ah! nous admettons parfaitement que l'ame possède ces idées et que la raison ne s'en rende pas compte, que la réflexion ne les aient pas encore comparées. Cette révélation, c'est un écho dans l'ame; il faut qu'un bruit l'éveille, c'est une lumière, il faut que quelque chose la reflète.

Voilà, suivant nous, la source du sentiment religieux, identifié avec l'existence même. Foi de tous les hommes qui pensent, ce sentiment voilé par la chute originelle, soleil entouré de nuages chez un grand nombre, est le lien mystérieux, sensible mais incompréhensible, qui lie l'homme à son auteur et à la création. Sentiment en dehors duquel nul n'a le droit de dire : *Je pense, donc je suis.* Dans cette parole orgueilleuse de celui qui s'isole de son auteur, nous retrouvons toutes les aberrations, tous les désordres de l'intelligence et du cœur. C'est toujours la même folie qu'il commet quand il raisonne, ou qu'il péche en se séparant de son Dieu. C'est la négation de ce rapport, c'est l'oubli momentané de cette foi, qui précipitèrent le premier homme et l'humanité.

Maintenant que nous avons admis l'idée de Dieu comme chose intuitive et qui se manifeste à l'ame en même temps que l'idée de l'existence, sans qu'on puisse affirmer l'une sans l'autre, nous allons raisonner s'il le faut et étudier, nous appuyant sur cette notion fondamentale, les raisons qui démontrent l'existence de Dieu :

L'existence de l'homme n'offre-t-elle pas à sa pensée de quoi l'éclairer sur les mystères qui la tourmentent? A-t il en lui sa raison d'être? Evidemment non; car il n'est pas sûr de vivre un quart d'heure, et il a commencé d'exister. Est-elle dans ceux de son espèce? pas plus : car ses ancètres, impuissante poussière, sont couchés dans la tombe, et les générations futures pourraient bien ne pas naître ; et chaque individu de son es-

pèce est comme lui un être isolé et complet, absolument distinct de tout autre, et circonscrit dans les limites étroites de l'espace et du temps. S'il prétend exister par lui-même, tous les autres êtres pourront élever la même prétention ; et il n'a pas celle de les avoir créés. Or, d'après cela, il y aurait dans le monde une multitude de causes premières limitées les unes par les autres ; chose absurde, car une cause première est infinie dans tous les sens, et doit être par conséquent unique. Pourquoi d'ailleurs l'homme est-il sur cette terre plutôt que sur tout autre globe, et pourquoi ignore-t-il ce qui se passe aux autres points de l'univers ? Evidemment il n'a pas en lui sa raison d'être ?

Pourrait-il exister en vertu d'une puissance de la matière qu'il foule aux pieds, et au milieu de laquelle il vit ? Mais l'existence humaine est une révolte continuelle contre les lois qui la régissent ; tous les mouvements des corps sont une lutte contre les lois générales de la pesanteur et de l'inertie et tôt ou tard ces lois reprendront leur empire : les êtres vivants redeviendront matière brute, privée de sensibilité, de contractilité, propriétés qui n'appartiennent qu'à la matière organique. La matière ne peut pas créer, par sa force, des existences douées de propriétés qu'elle n'a pas, et qui sont même tellement déplacées en elle, qu'elle tend sans cesse à les anéantir, car la vie ou les propriétés vitales ne sont que l'effort d'une cause emprisonnée en elle, et qui tend a s'en dégager. Il y a donc en dehors d'elle une cause en vertu de laquelle tout existe, et cette cause est éternelle, immense, toute puissante ; elle est immatérielle, car elle vaut mieux que l'homme, qui vaut mieux que la matière ; elle contient tout, et tout procède d'elle.

La pensée qui constitue principalement l'homme est aussi une preuve de l'existence d'une cause en dehors de lui, car il a beau vouloir s'abaisser pour ne pas croire, il sent qu'il vaut mieux qu'un bloc de marbre, qu'il y a en lui quelque chose de plus ; et ce quelque chose, la pensée, a des ins-

tants de profonds dédain pour la terre, de mépris pour ses chaînes, et de brûlants désirs d'indépendance de ses entraves. Elle s'élance hors de sa prison dans un monde qui n'a pas de limites, elle s'occupe de choses qui n'ont pas de dimensions. Qui donc l'a mise là, captive dans un corps qui lui pèse et qui obscurcit ses visions? Est-ce l'homme, être intelligent et libre; existant par soi, il se serait uni à un corps matériel, se serait donné des chaînes; il aurait associé deux natures si étrangement différentes? Dans quel but, car il devait avoir l'amour de son bonheur? Du reste, il n'en avait ni le droit ni le pouvoir. Il est réellement un être double, composé de deux substances parfaitement distinctes : l'ame et la matière. Cette dernière existait donc aussi indépendamment, en vertu d'un pouvoir au moins égal à celui qu'avait l'ame. De quel droit ces deux substances auraient-elles pu agir l'une sur l'autre?

Si l'homme existe par lui-même, nul ne niera que la pensée qui est la puissance humaine, ne soit l'être par excellence. Eh bien, qu'elle fasse donc la lumière au milieu des ténèbres; qu'elle dissipe les mystères qui s'offrent à chaque instant devant elle, qu'elle explique la naissance et la mort, l'union de l'ame et du corps, les lois qui gouvernent le monde; qu'elle dise l'essence des êtres. Qu'en un mot, elle fasse luire toute vérité, au lieu de n'en posséder qu'un lambeau.

S'il n'y a pas au-dessus de l'homme une cause toute-puissante, d'où vient qu'il ait l'idée du bien et du mal, règle souveraine de la conscience individuelle, que nul ne peut faire taire? Une conscience soumise à une règle, n'est ce pas là un ordre hiérarchique, et cette règle, est-ce l'homme qui se l'impose, est-ce lui qui l'a inventée? Non, elle est en dehors et au-dessus de lui : c'est le soleil de l'intelligence.

La vérité, qu'est-ce que c'est? Le moins suppose le plus, et l'homme n'en possède que des fragments, quelques rayons seulement arrivent à son œil. Il y a donc une vérité tout entière, un foyer que nous aspirons à connaître; toutes nos conquêtes intellectuelles en sont la preuve, notre ignorance

même en démontre l'existence. Toute vérité est donc au-dessus de nous, indépendamment de nous; elle est immense, car elle est l'opposé de l'ignorance et de la négation. De toute nécessité il faut que nous arrivions, par la pensée, à un être qui ne soit infirme sous aucun rapport, pour concevoir qu'il existe en vertu de sa propre puissance.

Nous avons l'idée de l'ordre et nous l'admirons dans l'univers : or l'ordre demande un régulateur. Combien est immense, ô mon Dieu, l'aveuglement de celui qui ne lit pas votre nom dans ces pages de la nature où vous l'avez écrit pour tous en traits si lumineux! Nous n'avons pas besoin d'autres preuves de votre existence; il ne s'agit que de voir. Qui donc a suspendu ces globes qui roulent dans l'espace sans jamais se heurter et se confondre? Qui donc a fait le cours régulier des saisons, le soleil et la lumière, la terre et les eaux, et leurs innombrables habitants? Pauvres orgueilleux qui vous dites des sages, ignorans si pleins de suffisance, qui à cause de votre ignorance même vous éloignez de Dieu, ouvrez donc ce livre de l'univers, apprenez à y épeler les lettres de son nom : transportez-vous, par la pensée, sur une de ces sphères qui roulent aux confins de notre système planétaire, ou bien sur un de ces soleils qui brillent par milliers sur le manteau des nuits; agrandissez assez votre œil, et cherchez l'homme sur ce grain de sable que vous nommez la terre. Voyez cet atome imperceptible perdu dans les myriades de mondes que Dieu fait tourner, se draper impudemment dans son manteau de philosophe et nier l'existence divine. Ne prendrez-vous pas en pitié sa démence, n'implorerez-vous pas pour lui le seul Tout-Puissant aux yeux de qui tous ces mondes que vous voyez sont comme s'ils n'étaient pas, et qu'il pourrait balayer d'un souffle?

L'homme ne peut pas raisonnablement se refuser à l'évidence de cette vérité : il existe un Dieu; il se passe en lui des phénomènes qui en sont la plus irréfragable démonstration. Il éprouve des sentiments, il a des idées et des instincts qui le

portent sans cesse à reconnaître un maître souverain de ses destinées.

Voyez ce roi de la nature, ce maître du monde, car dans son orgueil il se nomme ainsi; de quoi donc est-il maître, qu'a-t-il en possession réelle? Tout ne lui est-il pas au contraire prêté, sa vie, la terre, le spectacle et l'usage des créatures? Il le sent bien, car à chaque instant il tremble que tout cela ne lui échappe. Il porte la mort dans son sein, à sa naissance elle est en germe dans ses organes; la plus petite lésion, le plus léger dérangement de l'organisme peuvent la produire.

Chaque jour le pousse au terme fatal, chaque instant qui s'éloigne l'en rapproche. Ainsi précipité, qu'il s'arrête donc sur la pente impitoyable; il faut qu'une puissance invincible le domine et l'entraîne, et courbé comme un roseau sous la crainte qu'elle lui inspire, il la redoute partout et à chaque instant. Le calme des nuits, qui devrait lui apporter un repos bienfaisant, est souvent rempli de terreurs; mille créations fantastiques se dessinent dans l'ombre, une foule de puissances occultes peuplent les solitudes de l'espace, et tous ces êtres en passant le font frissonner. Il n'ose faire un pas, il lui semble que des génies malfaisants l'environnent et l'épient; au moindre bruit, au moindre souffle, son sang se glace et d'horribles frissons le parcourent. D'où vient celà? C'est que l'homme sent bien qu'il y a hors de lui quelque chose de plus puissant que lui, que la raison ne peut approfondir, et contre lequel toutes ses facultés sont inutiles.

Mais le fantôme qui l'assiège sans cesse, c'est la mort qui le regarde, qui lui tend ses bras décharnés, et qui, heurtant ses os, lui fait entendre partout le froid cliquetis de la tombe. La mort, c'est le prêtre de l'éternité, qui lui jette à tout instant sa poussière au visage, et lui répète ces mots : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu reviendras en poussière. » Les plus hardis sont effrayés : ceux qui ne veulent

croire à rien croient au moins à ce fantôme, et quoi qu'ils en disent, il leur montre du doigt l'éternité.

Les hommes que l'on nomme athées, redoutent la mort au-delà de toute expression : ils en parlent sans cesse. S'ils la bravent en paroles, c'est qu'elle est là présente et les menace. Pour en parler, il faut bien qu'ils y pensent ; s'ils voulaient découvrir leur cœur, on y verrait d'étranges frayeurs de ce qui doit arriver. Dans l'incertitude de leur destinée, ils sont comme un homme tenu à l'aide d'un fil sur un abîme, par quelqu'un dont ils ignorent les desseins.

C'est ainsi que la crainte de la mort et la certitude de sa venue forcent l'homme à croire en Dieu. N'a-t-il pas du reste en lui des instincts qu'il ne peut étouffer? L'horreur invincible de l'anéantissement domine son ame et lui révèle ses destinées. Quand il dépose dans le sépulcre les restes glacés de quelqu'un qu'il aimait, qu'il nous dise si la terre a tout reçu de l'être chéri qu'il pleure? Aurait-il le triste courage de le croire?

Quand les sauvages canadiennes suspendaient la tombe de leurs enfants aux branches des arbres pour qu'ils fussent mollement balancés par les vents, parce que, disaient-elles, la tombe est le berceau d'une autre vie ; elles disaient une chose consolante et vraie. Non la tombe n'est pas muette, elle a de terribles mais aussi de doux enseignements; elle a des voix qui parlent à l'ame et qui s'adressent aux souvenirs pour les fortifier dans l'espérance de l'immortalité.

Vous qui ne voulez pas croire à un Dieu, à une autre vie, attendez que la mort, cette institutrice des hommes, ait frappé près de vous quelque tête chérie. Venez alors vous agenouiller sur le tombeau, et de ses profondeurs s'éleveront des voix qui vous parleront un sublime et mystérieux langage de souvenir, d'espérance et d'immortalité. Vous y verrez cette croix qui attache le ciel à la terre, et qui, comme un phare lumineux placé sur les limites du temps et de l'éternité, éclaire

de ses rayons consolateurs tout œil qui s'éteint, toute ame qui s'envole.

Voilà dans quelles pensées, dans quelles preuves la croyance à l'être suprême vient plonger ses racines.

Cette croyance a été celle de tous les temps et de tous les peuples, elle a pour elle le témoignage unanime de l'humanité. Si les hommes ont varié dans l'expression du culte, si même ils ont rendu à des créatures des honneurs divins, ils n'en conservaient pas moins l'idée d'un Dieu tout puissant, infini, immatériel. Cette vérité a été si bien démontrée qu'il est inutile de s'y arrêter ici ; il n'y a qu'à du reste lire ce qu'ont écrit les savants et les sages de l'antiquité païenne. Socrate, Platon, Cicéron, etc. Des hommes de mauvaise foi, ou mal informés, ont prétendu, de nos jours, que certaines peuplades sauvages n'avaient aucune notion de la divinité ; les voyageurs consciencieux et attentifs ont démenti ce fait. Mais quand bien même il serait vrai qu'en un coin perdu du monde il existât des êtres assez abrutis, assez déchus de la dignité d'hommes pour ne pas mettre leur chétive existence sous la protection d'un Dieu, que pourrait-il s'en suivre? Est-ce à pareille source que les athées iraient puiser des preuves contre nous? Cette hideuse anomalie humaine viendrait-elle leur donner gain de cause? Serait-ce assez que ces quelques voix discordantes dans le concert unanime des peuples!

Un profond penseur a dit qu'il n'y avait à nier l'existence d'un Dieu que ceux à qui il importait qu'il n'y en eût pas ; c'est une très-grande vérité. Quand on repousse l'idée de Dieu, c'est qu'on redoute sa justice : c'est la passion qui parle, et non pas la conviction intime ; on dit ce qu'on désire, car mieux vaut encore l'anéantissement que des peines éternelles. Quels sont donc, du reste, les athées dont les idées n'aient pas varié à ce sujet, qui aient vécu et qui soient morts dans leur système? Le nombre n'en est pas grand, car à moins

que Diéu veuille exercer de bien rudes vengeances, il envoie presque toujours sa lumière éclairer le déclin de la vie. Il fait taire la furie des passions, l'esprit s'incline, le cœur écoute, et le repentir fait descendre le pardon.

Ceux qui nient Dieu, ont une bien faible connaissance du cœur et des besoins de l'homme, ils sont bien ignorants de ce qui tient à l'essence de son ame.

S'il n'existe pas un Dieu, foyer de toute perfection, centre vers lequel doivent converger toute espérance, tout désir de bonheur, à quoi donc correspond le besoin d'être heureux, qui sans cesse assiége l'homme? Quelle que soit ici-bas sa position, quelque grandes que soient ses richesses, jamais cette soif insatiable qui le tourmente n'est apaisée. Interrogez la pourpre et la bure, l'ouvrier qui gagne péniblement son pain de tous les jours, l'homme de génie qui instruit ses semblables; nulle part vous ne rencontrerez un cœur content. L'ambition ronge le souverain, quelquefois il se prend à pleurer la vanité des grandeurs; le prolétaire, dévoué à la misère, convoite l'opulence qui l'éclabousse : partout des désirs, partout des convoitises.

Assemblage bizarre d'infirmités et de grandeur, de puissance et de faiblesse, l'homme, comme nous l'avons dit, offre en lui le spectacle des plus étonnantes contrariétés. Il sent qu'il vaut mieux que la matière, et cependant elle est la prison de son ame; il la dédaigne et la méprise, et cependant elle appesantit ses pensées et les fait retomber vers ce monde grossier. Il a en lui un désir immense de bonheur, et parmi les longs jours de sa vie, à peine compte-t-il quelques instants qui ne soient pas abreuvés d'amertume. Les besoins sans nombre auxquels il est assujetti, les maladies qui lui apportent la souffrance, les chagrins de toute sorte, les infirmités, la vieillesse et la mort sont autant de vautours qui durant sa vie ne lui donnent point de relâche, et à qui son cœur a été livré comme une proie. Si tout finit à la mort,

ou bien s'il n'y a pas un Dieu, qu'on explique donc tout ceci : qu'on dise cette dépendance de l'ame enchaînée à la matière et ses aspirations continuelles vers un monde meilleur ; ses idées d'indépendance, d'immortalité, de bonheur, et son abjection, sa misère et ses souffrances. Qu'on explique son ignorance et le désir immense de connaître qui la domine. Non, non, quoi que puissent faire les athées, ils n'enlèveront point au monde la croyance à un Dieu au sein duquel toutes ces étranges contradictions humaines auront un terme.

Une révélation d'en haut est donc venue éclairer l'ame humaine au seuil de l'existence; la voila donc illuminée de croyances intuitives, et possédée d'entraînements suprêmes vers le bonheur, sa tendance inaliénable. Peu à peu les manifestations de ce trésor intérieur vont avoir lieu ; peu à peu cet airain qui possède le son va retentir au contact de tous les êtres.

La parole, cette forme conventionnelle de la pensée intuitive va traduire les choses senties au dedans, et les premiers mots qui vont se faire entendre, seront des mots sublimes, ceux qui renferment des idées qui alimenteront toute la vie le cœur et la raison. Ce seront des noms pour les plus grands amours de l'homme, pour les plus saints de ses devoirs. Père, mère et Dieu, double formule de l'ame, saluant à la fois sa double origine, et son but, exprimant dès le seuil de la vie ce en quoi toutes ses pensées devront se résumer. Ces paroles, c'est la mère, il est vrai, qui les a dites auprès du berceau, mais elles ne sont répétées par l'enfant, que quand elles expriment des choses conçues, que quand il a déjà besoin d'attacher un signe à ce qu'il aime, de représenter au dehors ce qu'il sent. C'est l'idée qui s'éveille, qui grandit, qui s'épand. Si cette jeune ame n'avait pas la puissance du regard, suivrait-elle celui de la mère qui montre les cieux. Est-ce qu'une faible femme, qui sent bien plus qu'elle ne comprend, pourrait

faire descendre dans l'ame de si sublimes idées, de si hautes notions. En vertu de quel sacerdoce, de quelle puissance créatrice, car il faudrait cela? Non, elle est la voix qui parle, et l'enfant l'écho qui répond. Elle met devant les yeux la glace, où il voit les rayons de la lumière qu'il a en lui.

Plus tard, quand cette jeune ame expansive et ardente, s'élance au dehors d'elle-même, partout elle rencontre quelque rayon divin, d'existence, de beauté, de bonté, épanché d'en haut, qui se confond aussitôt avec des rayons semblables qu'elle a en elle. Toutes ces étincelles, envolées du même foyer, elle les réunit, et, se repliant sur elle-même, cherchant le secret de tous ces merveilles, elle trouve, inscrit en lettres révélées, le nom de Dieu dans sa conscience.

Qui donc, se reportant aux jours de son enfance, ne voit pas dans sa mémoire cet instant consécrateur, où l'ame, dépliant ses ailes comme un jeune aiglon, se mit à regarder les cieux, s'envola demander aux astres qui les avait mis là, qui les soutenait ainsi suspendus? Chacun de nous se rappelle combien furent profondes les premières émotions suscitées par la vue de la nature. Rien n'est sublime comme les recueillements de l'enfance, comme ses visions d'un autre monde, et lucide comme ses contemplations extatiques. C'est alors que toutes ces pensées, que nous avons signalées au commencement des généralités de cet article, viennent impressionner l'ame, et que la révélation primitive, élargissant l'intelligence, lui permet de recevoir, en elle, tout ce qui dans l'univers parle de Dieu et le glorifie.

C'est ainsi que l'homme est vraiment le prêtre de la création, le ministre, chargé de recueillir et de porter à Dieu toutes ses harmonies. Malheur à ceux qui renoncent à cette mission sublime, qui laissent les passions jeter un voile de mort sur ces clartés innées que la grace divine nous a dispensées avec profusion.

Si toute ame qui vient en ce monde a dans son essence le

désir immense du bonheur qui lui révèle le sentiment religieux inné en elle ; il est une multitude de causes qui viennent modifier cette tendance. Les différences organiques, celles d'éducation, l'influence des personnes avec lesquelles on vit, la pratique de la morale ou l'inobservation de ses lois, sont de puissants modificateurs des croyances humaines.

L'homme doué d'une constitution énergique, d'une grande force d'organisation, chez lequel tous les phénomènes de la vie s'accomplissent largement et sans obstacles, est souvent porté à croire à sa puissance absolue. Rien au-dedans ne lui manifestant sa faiblesse, il oublie dans les illusions de la santé, que le principe de toute existence est en dehors de lui. Dans la jouissance d'un présent qu'aucune menace n'effraie, il ne songe pas à l'avenir et aux terribles mystères qui sont au principe et à la fin de sa vie.

Celui au contraire qui n'a qu'une organisation sinon débile du moins dépourvue de cette luxueuse vitalité, est plus porté à réfléchir. Pénétré de son insuffisance et de sa faiblesse, il se demande qui l'a fait, d'où il vient, et quelle est sa destinée ? Il sait que peu de chose peut le priver de la vie et le jeter tout à coup au-delà des limites du monde. Il sent la terre manquer sous ses pieds, comprend la nullité des choses humaines, et cherche ailleurs un but à ses pensées, à ses désirs ; faible, il a recours au principe de la force ; éphémère ici-bas, il plonge un regard d'espérance dans l'immensité ; créature incapable de trouver en soi le bonheur, il se jette dans le sein de Dieu, qui a des espoirs pour toutes les aspirations de l'ame, et des satisfactions pour tous les élans du cœur.

C'est surtout quand l'homme est soumis aux atteintes de la maladie, quand il voit l'existence lui échapper, qu'il est porté à se réfugier dans les hautes promesses du sentiment religieux. Les souffrances morales, les malheurs de toute sorte, l'amènent aussi vers ce but.

Bien souvent il arrive que l'éducation qu'on donne aux jeunes gens comprime, étouffe presque entièrement le senti-

ment religieux. Les saintes croyances dont leur mère imprégna leur enfance s'envolent quelquefois dès que leur raison commence à se développer. Comment pourrait-il en être autrement : l'enfant entend son père se moquer des choses que sa mère respecte ; ainsi plus tard les maîtres chargés de l'instruire tourneront peut-être en dérision les leçons du catéchisme. Tiraillé et comme partagé entre sa foi et les entraînements funestes de l'exemple, sollicité d'abord par l'amour-propre, plus tard par d'autres passions plus impérieuses encore, il finira par succomber. Ceux qui contribuent ainsi à sa chute mentent à leurs convictions ; mais l'enfant le sait-il? Comment peut-il se défier de ceux qui sont chargés par la nature, par ses parents, par l'état, de l'instruire et de le diriger dans le bien ?

Plus tard, lancé au milieu du monde, il y trouve de jeunes amis déjà égarés, plus avancés que lui dans l'impiété ; il se fait un faux point d'honneur de les imiter, et pour cela il n'a qu'à suivre la pente de ses passions, il n'a qu'à se laisser entraîner au vent qui souffle de son cœur. Sa vie tout entière se flétrira ; son ame, comme une plante privée d'air, languira dans l'aridité du doute et de l'irréligion.

Malheur à ceux qu'égarent ainsi les funestes exemples, les enseignements mensongers, et qui suivent les aberrations du rationalisme ; ils ont des désirs sans espoir, une vie sans but; ils auront peut-être une mort sans consolations.

L'homme a pourtant grand besoin d'aimer Dieu, et la voix du philosophe auquel la vérité arrachait cet aveu :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. » (VOLTAIRE.)

ne sera probablement pas suspecte. Pas plus celle de cet autre philosophe dont le cœur était si noble et si aimant, et la raison si paradoxale : « De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque? Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret? Quelle voix peut parler au fond de son ame? Quel

prix peut-il attendre de sa vertu ? Comment doit-il envisager la mort ? » Quels aveux, et quel homme que Jean-Jacques, si sa raison orgueilleuse et indocile ne fût pas venue à chaque instant étouffer les religieux et tendres élans de son cœur !

Oui, la terre a bien besoin d'un Dieu, oui l'homme a besoin de mettre sa vie sous sa protection, ses espoirs et son avenir dans ses promesses ; car la vie n'est point ce qu'il espère, et les tristes réalités qu'il y trouve ne répondent ni à ses désirs ni à ses espérances. Il ne tarde pas à savoir qu'en toute chose d'ici-bas il n'y a que des mécomptes, des regrets et des larmes. Tout passe devant lui comme un torrent, et lui échappe. On dirait qu'il assiste seulement au spectacle des vanités de la terre pour les apprécier à leur valeur réelle.

C'est alors qu'il a besoin de comprendre que les créatures ne sont rien pour sa félicité, et qu'il remonte naturellement à la source d'où toute félicité découle. Il sent qu'en Dieu il n'y a point d'insuffisance, qu'il y peut trouver un aliment pour toutes les affections, pour tous les amours de son cœur.

C'est là que sont les consolations réelles, parce qu'elles donnent des motifs raisonnables à l'indifférence des choses terrestres. Les promesses de l'autre vie sont si belles, que rien ne peut entrer en comparaison avec elles ; devant elles les plus grands malheurs, les peines les plus cuisantes, semblent un néant ; c'est un nuage léger qui passe.

Rien n'est sublime comme la résignation que le sentiment religieux inspire. Comment abattre une ame pénétrée de l'amour de Dieu, à qui elle offre avec joie ses afflictions et ses larmes. Elle considère que la vie est un état de transition, après lequel seront comblés les vides de l'intelligence, et où l'infini sera sa nourriture.

N'est-ce pas ce sentiment consolateur qui vient sécher les pleurs des malheureux ? N'est-ce pas en Dieu qu'espèrent ceux qui souffrent ? Ceux que la faim déchire, ceux que la calomnie

déshonore, ceux qui sont malades, quel autre refuge ont-ils dans leurs douleurs? N'est-ce pas cette idée d'un Dieu, endormie dans l'ame, qui se réveille à l'instant solennel de la mort, et qui brille, aux yeux de l'agonisant, comme un phare au seuil de l'éternité? L'homme peut-il croire alors à l'anéantissement.

Quoi! tous ces êtres chéris qui environnent sa couche en pleurant, ces enfants qui demandent qu'il les bénisse, cette épouse éplorée, ces amis consternés, il va les quitter à jamais, sans espérance de les retrouver! Lui, vivant, qui les voit encore autour de lui, dans peu de temps il ne serait qu'un cadavre, pitoyable objet de cérémonies sans but, de regrets inutiles, de prières frivoles! Laissez travailler les vers et la putréfaction, et cet homme, qui vit, qui pense, qui aime, tout entier livré au tombeau, ne sera plus qu'un monceau de quelque chose qui se mêlera à la terre et qu'on ne reconnaîtra plus. Un peu de poussière, et pas d'ame!

Ah! nous devons le dire, nous qui voyons tous les jours ce sublime et terrible spectacle de la mort, nous trouvons peu de ces aveuglements. Presque toujours l'idée d'un Dieu adoucit, pour les mourants, l'horreur du trépas, et éclaire l'obscurité de ce terrible passage.

Rien n'est calme comme la souffrance que Dieu vient consoler. C'est le lieu de le dire, parce que c'est une vérité que nous avons vue. Jamais les secours de la religion, administrés avec intelligence, ne produisent d'effets fâcheux sur les malades. La plupart, au contraire, éprouvent, après les avoir reçus, un bien-être de l'ame, une satisfaction douce, dont le corps reçoit l'influence.

Les médecins qui ferment la porte au prêtre, qui arrachent à l'agonie ses consolations, qui se font ainsi les arbitres de nos dernières intentions et de notre éternité, sont des infâmes plus coupables que ceux qui assassinent, ou de fanatiques insensés indignes des hautes fonctions qu'ils exercent. Nous comprenons l'impiété, qui statue pour son compte, mais notre ame se ré-

volte à l'idée de l'attentat d'un homme qui fait subir au mourant les conséquences de sa propre incrédulité.

Quelle différence de ces dogmes à ceux qui proclament l'anéantissement, doctrine désolante qui enveloppe d'un suaire l'homme encore vivant, qui glace dans le cœur les pensées d'avenir, et fait mourir l'espérance au seuil du tombeau! Sans le sentiment religieux, que deviendraient les ames meurtries par les passions? Les malheureux abandonnés, qui n'ont pas d'amis sur la terre; ceux que la calomnie sépare, comme des lépreux, du troupeau social? N'est-il pas la part des infortunés de toutes sortes qui sont destinés à vider ici-bas le calice des amertumes, et à éprouver toutes les agonies de l'esprit et du corps?

Le sentiment religieux mène nécessairement à l'amour de Dieu et à la pratique des devoirs qu'il impose. Cet amour produit ici-bas tous les miracles de la charité. Nous renvoyons le lecteur à cet article. Nous dirons seulement ici, quant à ses effets généraux, qu'il s'adresse à tous les besoins de l'homme, qu'il a des remèdes pour toutes ses souffrances, des conseils pour toutes ses passions, des pardons pour toutes ses fautes. Il est la sauve-garde des sociétés, car il a ses racines dans la conscience et dans la vérité immuable, tandis que la loi n'est établie bien souvent que d'après des conventions humaines, et fondée sur des besoins transitoires. Sans lui, l'homme ne se regarderait obligé par elle que dans les bornes de l'intérêt personnel; il n'aurait pas d'autres raisons de s'y soumettre, et il l'éluderait sans hésiter quand il pourrait se soustraire à ses vindictes.

La loi n'atteint que les crimes patents, que les coupables qu'on a pu découvrir; le sentiment religieux poursuit les fautes dans l'intimité de la conscience; il montre au coupable un juge qui le regarde sans cesse, qui sonde les pensées, qui voit dans l'ombre et qui punit sans erreur. Si le sentiment religieux, si la religion, qui en est l'expression, étaient détruits dans le cœur de l'homme, la terre serait bientôt envahie par

des crimes de toutes sortes, et les sociétés ne pourraient subsister. Il n'y a pas de gouvernement, pas de société possibles chez un peuple d'athées.

Fanatisme. — Les passions humaines abusent de tout, et l'abus des meilleures choses produit les plus grands désordres. Le sentiment religieux exploité par les passions produit le fanatisme, que nous définirons le zèle aveugle pour la religion, ou l'effet d'une fausse conscience, qui abuse de la religion et l'asservit au déréglement des passions.

Autant le sentiment religieux est aimé de Dieu et digne des respects du genre humain, autant le fanatisme qui le remplace bien souvent, mérite la haine des cieux et de la terre. Ce vice enchaîne les peuples, les abrutit et les tue.

Nous ne sommes point de ceux qui veulent nier les effets déplorables de ce vice ; la vraie religion n'a point peur de ces aveux, ils sont une accusation qu'elle fulmine la première contre ceux qui se sont servis de son nom pour commettre leurs atrocités. Sa morale tout entière, les préceptes de son divin fondateur, flétrissent ce vice destructeur de toute civilisation, de toute justice, de toute humanité.

De tous temps le fanatisme a régné dans le monde : il présidait aux monstruosités religieuses de l'antiquité qui nous glacent encore d'épouvante; il immolait partout des victimes humaines, et notre sol est encore couvert des autels sanguinaires où les druides faisaient couler le sang de nos pères. A Carthage, il y avait une statue de Saturne toujours embrâsée; on y attachait de jeunes enfants pour plaire à ce Dieu, qui avait, dit-on, dévoré les siens. A Mexico, sur les autels de Witziliputzili, le paganisme ordonnait encore, sous

Montézuma, tel sacrifice où trente mille victimes perdaient la vie.

En tous lieux le fanatisme immola ceux dont il réprouvait les croyances : Socrate fut mis à mort par celui de ses concitoyens ; celui des Juifs arrosa d'un sang divin la montagne du Calvaire; celui des persécuteurs des Chrétiens fit périr plus de quinze millions de martyrs.

Toutes les sectes, toutes les hérésies, toutes les religions ont eu leurs fanatiques. Le Mahométisme a coûté la vie à trois millions d'hommes, égorgés en vue de prosélytisme; Mahomet avait dit : « Je laisse mon Evangile aux croyants pour convertir les infidèles, et mon épée pour les exterminer. » On voit par là que le fanatisme est dans la religion même, il en est un commandement.

Le catholicisme a eu ses fanatiques aussi, qui oubliant les préceptes de leur divin maître, inondèrent à bien des reprises les provinces du monde chrétien d'un sang que la morale évangélique leur défendait de répandre.

Certes, nous sommes les premiers à le dire, le fanatisme, chez nous comme partout, a commis bien des crimes, bien des attentats; mais nous prétendons aussi que les reproches qu'on lui adresse à cet égard sont exagérés de beaucoup. Bien souvent les massacres, les persécutions, les assassinats judiciaires qu'on lui impute, ont été commis dans un but politique ou de vengeances particulières, par des hommes qui se servaient du prétexte de la religion. Il est un grand nombre de ces forfaits qui salissent les pages de l'histoire, auxquels, quoi qu'on ait dit, le vice dont nous parlons a été complètement étranger.

Il est hors de doute, et les auteurs protestants eux-mêmes ont été les premiers à le reconnaître, que l'horrible assassinat du Nouveau-Monde n'a eu pour cause que l'insatiable cupidité des conquérants. Certainement il y avait des prêtres parmi ces dévastateurs, parmi ces tigres altérés de sang, mais parlaient-ils

le langage de la religion, ceux là ? N'avait-elle pas au contraire dans Las Casas, ce sublime et saint apôtre, la personnification vivante de sa morale et de ses enseignements ? N'allait-elle pas, par sa bouche, faire entendre les plus énergiques protestations aux puissances d'alors ; n'allait-elle pas effrayer de ses menaces les égorgeurs et s'interposer entre la victime et l'assassin.

La Providence, du reste, a donné à cette question une éclatante solution ; elle a puni qui méritait l'être. Dieu se retire des peuples qui assassinent les peuples. L'Espagne, autrefois si florissante, aujourd'hui si abaissée, si dégradée, subit sa peine pour tant de sang répandu. Ses guerres civiles incessantes, ses assassinats entre citoyens, son fanatisme inintelligent et dégradé ; au-dessus de tout cela, sa race abâtardie de souverains, qui a tout pollué, ne sont-ce pas là des châtiments d'en haut ?

La Saint-Barthélemy elle-même, est-elle bien imputable au fanatisme religieux ? N'est-elle point plutôt le résultat d'une combinaison politique et de passions personnelles ! Beaucoup d'auteurs le soutiennent, et dernièrement nous avons entendu un jeune orateur de grand talent et de haute espérance, M. de Faloux, se faire, au sein du congrès scientifique de France, le brillant défenseur de cette opinion.

Bien des hommes qui se prétendent philosophes, ont pris à tâche d'attaquer la religion par les reproches de fanatisme qu'ils lui adressent ; ils se servent de ce mot pour effrayer tous ceux qui croient à Dieu, et principalement ceux qui se soumettent aux dogmes et aux pratiques du catholicisme.

Celui qui va prier dans un temple, qui suit une procession, qui accomplit le plus simple des devoirs du Chrétien, ils le nomment fanatique. Quand ils écrivent sur ce vice, où vont-ils en chercher des exemples? Toujours dans le Catholicisme. Il est le point de mire de toutes leurs attaques, le but de toutes leurs déclamations furibondes. D'où vient cela ? C'est

qu'ils savent bien que là est la plus puissante des croyances, celle qui plonge ses racines dans la divinité même, celle en un mot qui est le mieux faite pour gouverner les hommes. Jamais on ne les voit s'attaquer aux sectes dissidentes, ils comprennent qu'elles tomberont d'elles-mêmes, qu'elles se détruiront de leurs propres mains.

Ils laissent tranquilles le Protestantisme et ses sectes innombrables; ils ne disent rien des Chrétiens grecs, des Mahométants; ils ne décochent point leurs flèches acérées contre les rêveurs qui se posent en Messies parmi nous, et qui tour à tour viennent donner au monde le spectacle de leur folie et de l'inanité de leurs doctrines. Ils sont au contraire frères de tous ces nouveaux prophètes; ils tendent la main aux Saint-Simoniens, aux Phalanstériens; ils sont les prôneurs de l'abbé Châtel; ils appellent sous leurs drapeaux quiconque a une pierre ou de la boue à jeter dans le champ de la vraie religion.

Ils l'attaquent sans cesse par tous les moyens, même les plus honteux, le mensonge et le scandale. Comme ces requins voraces qui suivent les navires pour dévorer les immondices qu'on jette à la mer, ils suivent le vaisseau de l'Église; et s'il rejette de son sein quelque impureté, s'il livre aux flots quelque pestiféré, ils s'en emparent, car ils sont là pour ramasser tout ce qui tombe, et tant qu'il reste un lambeau de cette proie infecte, ils le lancent et le reprennent pour le lancer encore contre le vaisseau glorieux qui poursuit sa course vers l'éternité, sans s'inquiéter des ordures qui flottent dans son sillage.

Fanatisme! C'est le mot de ralliement des ennemis de la religion, c'est le thème éternel, le cannevas de toutes leurs déclamations, l'épithète ridicule qu'ils prodiguent à tort et à travers à tous ceux qui ne pensent pas comme eux; avec la plus insigne mauvaise foi, ils confondent sans cesse la religion avec l'abus; ils lui attribuent ce qui ne provient que des passions, et lui font un crime du crime de ses enfants coupables, qu'elle est la première à condamner.

Mais cette rage aveugle qui les emporte, qui les rend injustes, intolérants et absurdes, qu'est-ce donc, si ce n'est un fanatisme d'un autre genre? C'est lui qui faisait à Nantes les noyades de prêtres, qui les assassinait à Paris dans les prisons, qui les chassait partout de leurs églises, pour les envoyer à l'échafaud ou en exil, et violentait les consciences de tout un peuple.

Oui, toutes les croyances ont eu des fanatiques; vous en êtes la déplorable preuve, et nous avions besoin, tout en stygmatisant les abus coupables de l'esprit religieux exploité par les passions humaines, de stygmatiser aussi le fanatisme de l'irréligion. Quant à choisir entre les deux, pour l'honneur et pour le bien de l'humanité, nous préférerions le premier; et les motifs de notre préférence, nous les copions dans Rousseau. Nous voulons laisser cet écrivain les dire lui-même, malgré sa tendance à ne vous faire entendre la vérité qu'à demi, en raison de ses sympathies philosophiques.

« Le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger, pour en tirer les plus sublimes vertus, au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminé, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société. » Plus loin : « L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'état sous le despotisme : c'est la tranquillité de la mort; elle est plus destructive que la guerre même. »

Quant à nous, nous maudissons tous les fanatismes; les paroles que prononçait saint Bernard : *Fides suadenda, non imperanda;* » « La foi doit être persuadée et non pas commandée », doivent être la devise de toute liberté, de tout pouvoir.

Le fanatisme est l'arme la plus redoutable du despotisme,

à qui il inspire de violenter les consciences, de tuer pour convertir et souvent sous prétexte de convertir. Il est maudit par la vraie religion, qu'il tend à déshonorer, en la faisant servir de prétexte aux inquisiteurs et aux bourreaux. Elle anathématise ceux qui se servent d'elle pour commettre ainsi des crimes, se voile la face de douleur en ces jours de deuil et de malédiction, et Dieu garde ses vengeances contre les audacieux qui méprisent ses commandements, et qui font de la loi d'amour et de fraternité qu'il a donnée aux hommes une loi de haine et de sang.

Nous allons maintenant jeter un coup-d'œil sur le sentiment religieux dans ses rapports avec les civilisations.

Il est évident pour quiconque réfléchit, que lorsque Dieu créa l'homme, eut lieu une révélation intime immédiate, et que ce dernier connut, autant que son intelligence bornée le lui permettait, et son auteur et la nature des rapports qui lient la créature à Dieu. Cette révélation nécessaire dut se transmettre de générations en générations, et tant qu'elle resta pure, elle conduisit, parce qu'elle était la règle émanée de Dieu même, l'humanité dans les voies les plus convenables à son bonheur ici-bas. Nous allons suivre, à l'aide de l'histoire, la marche du genre humain à travers les siècles, et nous pourrons nous convaincre que toujours le flambeau de la foi et de la révélation a été à la tête de la civilisation et des progrès.

La première histoire que nous rencontrons, est la Bible; c'est le livre le plus ancien que nous possédions. Ceux que l'antiquité nous a laissés, sont remplis de fables absurdes et d'obscurités sans nombre; aucun n'a la prétention de dire à l'homme qui l'a fait, depuis combien de temps il existe sur la terre, et quelle a été la marche de l'humanité dans les premiers siècles de son existence. La Bible seule

raconte la création dans des termes dont le sublime est tel, que jamais langue humaine n'aurait pu y atteindre. La Genèse nous donne de Dieu et de sa puissance de si majestueuses et de si véritables notions que jamais la raison livrée à elle-même n'a pu rien dire qui approchât de cette narration. Point d'hypothèses ni de doutes, l'auteur est sûr de son fait ; il ne craint point les contradictions, il dit brièvement ce qu'il sait. Qui donc oserait lui jeter un démenti, est-ce la science humaine ? Mais dans tout ce qu'elle a pu démontrer, elle a prouvé les assertions de Moïse. Le monde existe depuis 6,000 ans : il y a eu un déluge universel : l'Asie a été le berceau du genre humain : l'homme a été créé supérieur aux animaux ; il a une ame qui est un souffle de Dieu ; elle est complètement différente du corps. Demandez aux savants si tout cela n'est pas vrai, et dites-nous quel autre livre a raconté ces choses.

Jusqu'à la vocation d'Abraham, à part quelques grands événements, la Genèse nous donne seulement la filiation des patriarches. Quel livre que celui qui sait les noms de tous les ancêtres de l'humanité ! Arrivé là, l'écrivain fait vraiment de l'histoire : il aborde tous les faits, tous les détails : son livre est le seul qui n'ait pas de lacune, et l'on suit l'existence du peuple dont il parle à travers toutes les incertitudes des histoires des autres nations ; l'on sait ce que ce peuple a fait, ce qu'il a été, lui qui s'est si peu mêlé aux événements du monde, qui a vécu relégué dans un coin peu important de l'Asie, tandis que l'on perd la trace des grandes nations qui ont successivement dominé sur le globe, et au sein desquelles se sont accomplis les événements les plus importants.

De toutes parts la race humaine débordant de l'Asie, son berceau, envahissait l'univers. Les enfants des hommes, en se séparant les uns des autres, préoccupés des soins matériels, aveuglés par leurs passions, avaient perdu la tradition de leurs ancêtres ; ils avaient oublié Dieu, et les ténèbres de

l'idolâtrie se répandaient en tous lieux. L'humanité, abusant de sa liberté, allait s'enfoncer dans une nuit profonde; Dieu appela à lui Abraham, homme juste qui avait gardé ses croyances, il le choisit pour être le père de son peuple. Il lui promit une postérité nombreuse, qui garderait le dépôt de ses commandements et des saines croyances. Plus tard sortirait d'elle le sauveur d'Israël.

Ces promesses ont-elles été remplies? Le peuple juif s'est-il abîmé dans les tempêtes des nations? Où sont ces Égyptiens si vantés, ces Assyriens si puissants, Ninive, Thèbes aux cent portes, Babylone la superbe? ils ont disparu du monde comme une herbe desséchée. Où sont leurs histoires, les monuments de leur civilisation? Où donc sont allés s'évanouir tant de puissance et tant de grandeur? Ils avaient pourtant, au point de vue matériel, bien des éléments d'existence; pourquoi donc ont-ils été anéantis? Pourquoi la barbarie est-elle venue s'asseoir sur le trône des Sémiramis et des Cyrus? Pourquoi toutes ces races si florissantes, sont-elles devenues, au bout de quelques siècles, des races sans nom sur la terre? Pourquoi ce mélange qui a tout effacé, hommes et choses?

C'est que la durée des peuples n'est pas seulement dans leurs armées, elle est dans leurs croyances et dans leur morale.

Quand toutes les grandes civilisations primitives furent tombées, que l'orgueil humain eût éprouvé la plus humiliante défaite; lorsque l'Égypte elle-même, seule debout au milieu de tant de ruines, était sur le point de tomber aussi, tant sa corruption était profonde, son idolâtrie stupide et abjecte, Dieu permit à la raison de se relever encore dans les sociétés grecque et romaine. Il voulait lui laisser voir une dernière fois ce qu'elle était capable de produire par elle-même.

Les Grecs sentirent que la force guerrière ne suffisait pas pour conserver les peuples : ils cherchèrent des éléments

de durée hors du monde matériel, se firent une civilisation des arts, une littérature, une philosophie. C'est le plus noble effort que la raison ait jamais accompli. Aussi l'éclat de la Grèce fut-il immense, et ses titres sont-ils réels à l'admiration, à la reconnaissance de la postérité, héritière de ses chefs-d'œuvre. Ce peuple, qui adorait pour la forme des dieux de marbre et des passions personnifiées, avait dans ses croyances des idées psycologiques d'où découlèrent quelques principes d'une morale plus saine que celle des autres nations, et Dieu, pour récompense, lui donna l'empire de l'Asie. Il alla prouver à ces Persans, si dégradés, que la puissance est dans l'esprit, et non pas dans la force. Ses philosophes édifièrent des systèmes sans nombre ; quelques-uns donnèrent de la divinité des notions assez précises, mais comme ils ne possédaient que des lambeaux de vérité, leur voix resta sans écho. Leurs écoles n'eurent que quelques disciples qui ne tardèrent pas à se disperser.

Malgré ses hautes lumières, la Grèce ne possédait pas une somme de vérités assez grande pour maintenir la stabilité dans ses institutions. Il y avait, du reste, en elle, des éléments nombreux de décadence. Toutes les jouissances matérielles étaient divinisées, et le peuple trouvait l'excuse de ses passions dans les exemples de ses dieux. A Sparte, on faisait mourir les enfants mal conformés, on faisait danser les jeunes filles nues devant le peuple assemblé, on exerçait les jeunes gens à voler. Dans toutes les républiques de la Grèce, l'esclavage existait ; dans quelques-unes, les maîtres avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves. Thèbes obéit longtemps à des princes couverts de crimes. Alexandre se proclama dieu. Aristide-le-Juste fut banni. Socrate fut condamné au poison.

La poésie, la littérature, toutes les sciences, étaient à leur plus haut degré de perfection possible. La psycologie jetait même, dans quelques écoles, d'assez lumineuses clartés ; mais

la morale pratique ne répondait point à ces notions, et l'humanité, sous ce rapport, se dégradait de plus en plus.

L'épreuve était suffisante : ce peuple dut donc disparaître pour faire place à une autre puissance.

Dieu avait voulu donner aux Grecs toutes les vanités de l'intelligence ; il nourrissait à l'écart une ville et un peuple qui devaient, tout en s'appropriant l'héritage intellectuel de cette nation, éblouir l'univers des plus vives splendeurs de la gloire militaire. Les Romains, ces enfants de la force, nés dans des cavernes de brigands, avaient une double mission : celle de faire voir au monde que les conquêtes et les victoires ne font pas le bonheur des peuples, et de les préparer à recevoir son libérateur.

Cet empire romain, que nous admirons tant, qui nous frappe si vivement par le côté brillant des victoires, voyons ce qu'il était au fond. Son premier souverain assassine son frère; il enlève, à l'aide d'une indigne violence, les femmes d'un peuple voisin. Son premier consul fait lui-même décapiter ses deux enfants. Virginius tue sa fille en plein forum. Caton, l'un de ses sages, prête sa femme à un de ses amis, et la reprend ensuite ; il décide qu'il vaut mieux tuer un vieil esclave que de le garder. Les dames romaines vont, au cirque, voir jeter des esclaves aux bêtes féroces. Des gladiateurs s'entregorgent pour les plaisirs de ce peuple-roi. Des milliers de combattants périssent pour lui donner le spectacle d'une bataille. Un empereur nourrit ses murènes avec de la chair humaine. Un autre assassine sa famille, fait brûler des hommes en guise de torches pour éclairer ses jardins, et se promène sur un char traîné par des femmes nues.

Une nation aussi avilie méritait bien que Caligula fît son cheval consul, et que tous les monstres qui déshonorèrent la pourpre fussent mis par le sénat au rang des dieux.

Voilà quelle civilisation la raison humaine avait produit pour couronner son œuvre. Ainsi, Dieu avait d'abord permis aux hommes de fonder les grands empires de l'Asie, des villes

florissantes. Il fait tout disparaître, pour prouver que rien ne peut durer hors de lui. La Grèce règne par l'intelligence, les Romains se précipitent sur elle et la détruisent; il règnent, eux, par la force; ils sont la dernière expression de la puissance de l'homme. Mais trop d'éléments corrupteurs fermentent dans cette société; la morale y est un nom, les sentiments nobles, qui sont la sauve garde des nations, n'existent plus. Une dissolution est imminente. Des peuples barbares envahissent de tous côtés l'empire romain; ils menacent de plonger de nouveau le monde dans la nuit de l'ignorance.

Dieu va-t-il une seconde fois effacer du monde jusqu'à la trace de ces civilisations? Est-ce que, durant 4,000 ans, les hommes n'ont pas fait une assez haute expérience de leur insuffisance à fonder quoi que ce soit de durable? Ne sont-il pas assez brisés dans leur orgueil? Qu'ont-ils amélioré? Les arts, les sciences, sans doute, ont fait des progrès, mais l'humanité s'est dépravée. Faut-il la laisser encore recommencer son œuvre, pour qu'elle parcoure le même cercle d'antagonismes, de vanités brillantes, d'erreurs absurdes et d'immoralités honteuses?

Pendant ce temps-là, le peuple juif restait debout à l'abri du sentiment religieux et des commandements divins. C'est là qu'était l'avenir du monde. Lui seul possédait son histoire depuis les commençements, lui seul connaissait et adorait le vrai Dieu. Il avait ses commandements écrits dans des livres sublimes que ni Homère ni Virgile n'avaient pu égaler en beauté. Ses connaissances étaient supérieures à tout ce que la philosophie avait pu enseigner aux hommes. Socrate n'eut été qu'un ignorant à côté d'un prêtre hébreu. C'était ce peuple qui possédait les principes qui font la durée des nations et qui devaient les amener toutes à une civilisation réelle. Et tandis que Dieu abîmait les dominations qui n'avaient en partage que les éléments humains, il conservait le peuple juif privé de ces mêmes éléments, et en dépit de l'action dissolvante des antagonismes qui le bouleversaient.

A son berceau, c'est l'Égypte qui lutte contre lui, qui le réduit en esclavage, qui l'abreuve de misères, qui fait massacrer tous ses nouveaux-nés. Il sort triomphant de cette lutte. Quarante ans il est errant dans les déserts, sans cités, sans patrie; et c'est là qu'il reçoit sa loi, sa constitution; c'est là qu'il remplace la tradition par la parole écrite. Fut-il jamais au monde un peuple plus indocile, plus difficile à gouverner, plus enclin à la révolte et au changement, plus ignorant de ses intérêts véritables? Qui donc l'a conservé? Ce n'est pas sa puissance; comme nation il était peu de choses. Il fut plusieurs fois la proie des conquérants; sa capitale fut prise, ravagée, renversée de fond en comble, son temple mis au niveau du sol. Les Babyloniens voulurent le tuer comme nation, et le transportèrent en exil, le disséminèrent. Près d'un siècle il fut sans gouvernement, sans cérémonies religieuses. Qui donc fut effacé du monde, de ses vainqueurs ou de lui?

Le représentant le plus grandiose de la civilisation grecque, Alexandre, entre en fureur contre lui et jure de le détruire; le grand prêtre se présente devant lui. L'enfant des sages de la Grèce s'incline, et avoue qu'il n'a rien vu de majestueux comme ce prêtre et de sublime comme son culte. Ainsi les évêques devaient arrêter plus tard les conquérants barbares aux portes de nos villes. Quel philosophe en a jamais fait autant?

Mais voilà que Dieu, qui ne veut rien faire comme les hommes, et qui produit sans efforts de grandes choses, va rendre en quelque sorte son peuple souverain de tous les autres. Le fils d'un charpentier rassemble douze pêcheurs, et il annonce qu'il va convertir le monde à sa doctrine. Quelle dérision amère pour les sciences, après que toutes les écoles de philosophie sont tombées, faute d'adeptes! Il dit qu'il est Dieu, fait des choses surprenantes, ressuscite les morts et guérit les malades : n'importe! on le traite d'imposteur et on le fait mourir en croix. Il ordonne à ses disciples de poursuivre son

œuvre ; ils sont tous mis à mort, et scellent de leur sang les vérités qu'ils annoncent.

Rien de plus naturel que tout cela; on punit des novateurs, des perturbateurs de l'ordre établi, et le monde oublie ces hommes.

Mais il n'en est point ainsi : ces ignorants, sans puissance, marchent en effet à la conquête de l'univers : leurs disciples se répandent en tous lieux; le Christianisme envahit tous les rangs de la société, qui réagit pourtant contre lui de toute son énergie la plus barbare. Pendant trois siècles, le sang des nouveaux convertis coule à flots. Malgré cela, la révolution s'accomplit : les grands principes de régénération modifient la face du monde ; les autels des idoles tombent de tous côtés, l'humanité est sauvée. Tous les mortels sont frères : l'intérêt individuel doit s'effacer dans la charité; la femme, d'esclave qu'elle était, devient la compagne de l'homme. La liberté est le droit de tous, et peu à peu l'esclavage s'éteint. La vieille Rome, si dégradée, est régénérée. Son empire redevient florissant de l'autre côté des mers, car, pour elle, peu à peu Dieu va la mettre à l'écart des ambitions des rois; il lui promet une domination en-dehors des choses de la terre.

Tous les rois barbares se rangent sous l'étendard de la croix; partout le Christianisme introduit, avec ses dogmes nouveaux, ce qu'il a trouvé de bon dans les institutions existantes, et conduit l'humanité à sa plus grande perfection possible ici-bas. Il enseigne que l'appétit du bonheur est dans ce monde et le but dans l'autre; qu'on y arrive par le sacrifice de l'individualité et par la soumission de la matière à l'intelligence.

Si le monde a marché dans les voies des améliorations de toutes sortes, à qui le doit on? Est-ce à la philosophie ou bien au Christianisme. Jetons un coup-d'œil général sur le monde. Quelle en est la tête? L'Europe, sans contredit. Or, c'est elle qui possède la plus grande somme de vérités chrétiennes. En descendant de ces sommités de la civilisation jusqu'aux peu-

plades sauvages, à chaque échelon, dans cette dégradation humaine, on trouve aussi une dégradation des croyances chrétiennes, qui sont la plus haute et la plus pure expression du sentiment religieux. C'est à leur ombre que se développent et grandissent les sociétés ; et cela est si vrai, que toutes les nations qui se sont éloignées du Christianisme sont devenues barbares ou misérables.

En dénaturant le Christianisme, qu'a fait Mahomet? Une civilisation sans point d'appui, incapable de fonder rien de durable. Il a remis la matière en honneur, et détruit partout les progrès et les libertés. Voyez plutôt l'Afrique, autrefois si florissante, et cette Constantinople, qui fut le berceau du monde, et si longtemps le foyer des beaux-arts et des lettres. Les Turcs, qui sont les plus avancés des Mahométants, sont-ils une nation viable? Leur monarchie croule actuellement de tous côtés dans ses institutions intimes. Comme l'a dit M. de Maistre, ils ne sont que campés en Europe. Avant un siècle, il n'y aura plus de Turquie, et les Turcs ne seront plus un peuple.

Une grande nation (c'est la nôtre) a eu la folie de se déclarer athée. L'histoire gardera longtemps le souvenir des punitions qu'elle a subies, car la justice d'en haut l'a rudement châtiée. Qu'elle n'oublie pas que c'est la vérité qui fait la grandeur des peuples. La vérité, c'est le soleil : plus l'humanité s'en éloigne, plus elle devient chétive et misérable.

Le cadre restreint de notre livre nous a imposé la nécessité de marcher à grands pas dans cette revue historique, et de ne nous arrêter dans notre vol que sur les sommités des événements.

Il ne sera pas sans intérêt maintenant de jeter un coup-d'œil rapide sur les principaux systèmes théophilanthropiques enfantés par l'esprit humain livré à ses seules forces, isolé de la source de vérité. Après les grandes leçons que nous avons puisées dans l'histoire, après avoir vu les peuples dirigés par

Dieu même, il sera bon de considérer ce que peut l'homme en dehors de lui, pour fonder, pour gouverner des sociétés.

Nous n'avons point l'intention de passer en revue toutes les témérités de l'orgueil humain, toutes les hérésies qui tour à tour ont étonné, affligé le monde et l'Église. Nous nous préoccuperons surtout des systèmes qui avaient pour but principal la réforme sociale, qui prétendaient dire aux hommes dans quelles conditions ils pouvaient être le plus heureux possible ici-bas !

En tête de tous les utopistes qui ont paru, on trouve Platon, ce philosophe prodigieux qui, dans l'obscurité du paganisme, parvint, à l'aide de son génie, à entrevoir presque jusqu'aux limites de la révélation, et qui, dans sa république, pressentit des formes sociales réalisées longtemps après lui dans des sociétés plus parfaites que celle où il vivait

L'ouvrage qu'il a laissé est la mine inépuisable où tous les réformateurs qui sont venus après lui ont puisé la plupart de leurs idées, ont pris le plus grand nombre de leurs matériaux.

Il maintient la division des castes sociales, et admet du sang noble et du sang esclave. Mais bientôt il foule aux pieds cette concession faite aux idées exclusives de son époque, et, dans son livre des Lois, il promulgue l'égalité complète, absolue, et demande la communauté des biens. « Que les richesses soient « communes entre tous les citoyens, dit-il. » Mais bientôt, pour ne rien laisser à désirer, même à nos Saint-Simoniens, il veut établir la communauté des femmes et des enfants. « Que les femmes soient communes toutes à tous ; aucune » d'elles n'habitera en particulier avec aucun homme ; les enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants, ni ceux-ci leurs parents. »

Voilà quelques-uns des rêves de Platon : certes, il était aussi avancé que nos modernes réformateurs, et ceux-ci n'ont que le mérite du plagiat en recueillant ainsi ces semences, restées

improductives pendant 3,000 ans. Eh bien! Platon n'avait pas pensé pouvoir fonder sa république, nous ne dirons pas sans lui donner des croyances religieuses, mais même sans l'intervention de la divinité. « Nous laissons, dit-il, à Apollon-Delphien le soin de faire les plus grandes, les plus belles et les plus importantes lois : celles qui regardent la construction des temples, les sacrifices, le culte des Dieux, des génies et des héros, les funérailles et les cérémonies, qui servent à apaiser les mânes des morts. Nous ne savons point ce qu'il faut régler là-dessus, et puisque nous fondons une république, il ne serait pas sage de nous en rapporter à d'autres hommes, ni de consulter d'autres interprètes que celui du pays. Or, c'est au Dieu de Delphes, à lui seul, qu'il faut s'en rapporter. »

D'après cela, l'on voit que Platon sent la nécessité d'une religion, d'un culte extérieur, et qu'il comprend que les hommes ne sont point aptes à faire, à propos de tout cela, des lois ni des règlements ; qu'il faut que ce soit Dieu lui-même qui parle et qui manifeste sa volonté par une révélation. Nous avouons que ce fait, chez un Païen, nous paraît de nature à faire honte à beaucoup de nos savants, en leur prouvant que le génie, sans la foi, est forcé de reconnaître la nécessité d'une révélation.

Après le philosophe dont nous venons de parler, celui qui a créé le système le plus remarquable, c'est Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, auteur de l'*Utopie*, dont le nom désigne maintenant toutes les conceptions du même genre.

Il n'est point allé aussi loin, sous certains rapports, que le philosophe grec; ainsi, il repousse la communauté des femmes, il ne veut point de castes distinctes dans la société. Mais il admet l'esclavage. Platon, en le tolérant dans sa république, obéissait aux préjugés de son siècle, préjugés dans lesquels il avait été bercé; au lieu que Morus l'admet en dépit des tendances libérales de la religion chrétienne. On voit évidemment là

qu'il sacrifie le principe au profit social, à l'utilité égoïste. D'un côté, s'il a dépassé Platon, de l'autre, il est resté au-dessous. On sent déjà, chez le savant anglais, les propensions nationales vers les améliorations et le bien-être physique, qui depuis longtemps tendent de plus en plus à matérialiser nos voisins d'outre mer.

Morus, dans son système, admet la religion comme nécessaire ; cependant il la représente comme devant être d'une excessive tolérance. Ce système prêche le sensualisme. C'est la morale d'Épicure avec les rêves de Platon.

Parmi les hommes les plus religieux, on en trouve beaucoup dont l'esprit s'est laissé séduire par de semblables chimères.

Campanelli, moine ascétique et visionnaire, a jeté dans sa *Cité du Soleil*, des empreintes de grandeur et d'éclat, mais qui ne prouvaient pas l'excellence de son jugement. Il avait en Espagne, la réputation d'un discoureur plus brillant que solide. Persécuté pour ses idées étranges, il resta vingt-cinq ans dans les prisons de l'inquisition et vint finir ses jours à Paris en 1639. Sa philosophie fut peu goûtée dans cette ville, quoiqu'il y fût généralement estimé.

Le chancelier Bacon, Fénélon lui-même, et bien d'autres, prenant leurs rêves et leurs visions pour des possibilités, ont brodé d'attrayantes utopies, d'après les idées de Platon, ne s'écartant guère, pour la plupart, du plan qu'il avait tracé, mais faisant intervenir l'élément religieux chrétien comme base de leurs sociétés imaginaires.

De nos jours, trois nouveaux apôtres : Saint-Simon, Fourrier, Robert Owen, ont voulu imposer leurs rêveries au genre humain, et organiser la société sur de nouvelles bases. Tous les trois ont prêché que la religion du Christ ne suffisait plus aux besoins du monde. Ils n'ont avancé cette étrange assertion que parce que la pureté de la morale évangélique ne pouvait pas se prêter à leur sensualisme grossier, et que, voulant la

réhabilitation de la chair, ils ne pouvaient pas conserver les croyances et les préceptes d'une religion dont la gloire est d'avoir asservi la matière à l'esprit et d'avoir enseigné aux hommes à maîtriser leurs passions.

Ces rêveurs modernes n'ont rien inventé, il est bon qu'on le sache : ils ont emprunté à Platon, à Thomas Morus, les idées qu'ils donnent comme neuves. Les Esséniens, chez les Juifs, les Hernhutes ou Moraves, encore actuellement existants en Vétéravie, en Hollande, en Angleterre, etc., leur avaient fourni les types de leurs sociétés.

Nous ne parlerions ici de ces deux sectes que très brièvement et pour mémoire, si nous ne regardions comme un devoir pour nous de rétablir la vérité altérée, en ce qui les touche, par quelques auteurs modernes qui en ont parlé d'une manière trop élogieuse, et qui ont prétendu que la morale évangélique dérivait de la philosophie essénienne.

D'après Josephe, les Esséniens étaient Juifs d'origine. Saint Épiphane s'est trompé en les regardant comme Samaritains. C'est la première communauté qu'on trouve dans le monde. Leur vie ressemble beaucoup à celle des Pythagoriciens. Ils se divisaient en deux sectes. Celle des *ouvriers*, qui vivaient en commun ; celle des *contemplateurs*, qui vivaient dans la solitude.

Ils ne se mêlaient point des affaires du gouvernement ; « ils fuyaient les grandes villes et habitaient les bourgades ; ils s'occupaient à l'agriculture et aux métiers innocents, jamais au trafic ni à la navigation ; ils n'avaient point d'esclaves, mais se servaient les uns les autres. Ils méprisaient les richesses, n'amassaient, ni trésors ni grandes possessions, se contentaient du nécessaire, et s'étudiaient à vivre de peu. Ils habitaient et mangeaient ensemble, prenaient à un même vestiaire leurs habits, qui étaient blancs, mettaient tout en commun, exerçaient l'hospitalité, surtout envers ceux de leur secte, avaient grand soin des malades. La plupart renon-

çaient au mariage, craignaient l'infidélité et les dissensions des femmes, élevaient les enfants des autres, et les accoutumaient à leurs mœurs dès le bas âge. On éprouvait les postulants pendant trois années, et s'ils étaient admis, ils mettaient leurs biens en commun.

« Ils avaient un grand respect pour les vieillards, observaient la modestie dans leurs discours et dans leurs actions, évitaient la colère, le mensonge et les serments. Ils n'en faisaient qu'un seul en entrant dans l'ordre, qui était d'obéir aux supérieurs; de ne se distinguer en rien, s'ils le devenaient, de ne rien enseigner que ce qu'ils auraient appris, de ne rien cacher à ceux de leur secte, et de ne rien révéler aux étrangers.

« Ils méprisaient la logique et la physique comme des sciences inutiles à la vertu ; leur unique étude était la morale qu'ils apprenaient dans la loi, ils s'assemblaient les jours de sabbat pour la lire, et les anciens l'expliquaient. Avant le lever du soleil, ils évitaient de parler de choses profanes, ils employaient ce temps à la prière. Ils allaient ensuite au travail jusques vers onze heures ; ils se baignaint avec beaucoup de décence, sans se frotter d'huile, comme faisaient les Grecs et les Romains. Ils prenaient leurs repas assis, en silence, ne mangeaient que du pain et un seul mets, priaient avant de se mettre à table et en sortant, retournaient au travail jusqu'au soir. Leur sobriété en faisait vivre plusieurs jusqu'à cent ans. On chassait rigoureusement de l'ordre celui qui était convaincu de quelque grande faute, et on lui refusait même la nourriture ; plusieurs périssaient de misère, mais souvent on les reprenait par pitié. Tel est le tableau que Philon et Josèphe ont tracé de la vie des *Esséniens*

» Il y en avait dans la Palestine un nombre de quatre mille tout au plus ; ils disparurent à la prise de Jérusalem et de la Judée par les Romains : il n'en est plus question depuis cette époque.

» Au reste, c'était des Juifs très superstitieux ; peu contents

des purifications ordinaires, ils en avaient de particulières ; ils n'allaient point sacrifier au temple, mais ils y envoyaient leurs offrandes. Il y avait parmi eux des devins, qui prétendaient découvrir l'avenir par l'étude des livres saints faits avec certaines préparations ; ils voulaient même y trouver la médecine, les propriétés des plantes et des métaux. Ils attribuaient tout au destin, rien au libre arbitre, méprisaient les tourments et la mort, ne voulaient obéir à aucun homme qu'à leurs anciens.

» Ce mélange d'opinions sensées, de superstitions et d'erreurs, fait voir que, malgré l'austérité de la loi morale des *Esséniens*, ils étaient fort au-dessous des premiers Chrétiens. Cependant Eusèbe de Césarée et quelques autres, ont prétendu que les *Esséniens* d'Egypte, appelés *Thérapeutes*, étaient des chrétiens convertis par saint Marc. Scaliger et d'autres soutiennent, avec plus de probabilité, que les *Thérapeutes* étaient juifs et non chrétiens. M. de Valois, dans ses notes sur Eusèbe, juge que les *Thérapeutes* étaient différents des *Esséniens;* ceux-ci n'existaient que dans la Palestine; les *Thérapeutes* étaient répandus dans l'Égypte et ailleurs. (Voyez la *Dissertation sur les sectes des Juifs*, *Bible d'Avignon*, t 13, p. 218.)

» Il n'est pas aisé de savoir quelle est l'origine de cette secte juive, et en quel temps elle a commencé ; sur ce sujet, les savants ont hasardé différentes conjectures, mais elles ne sont pas plus solides les unes que les autres. Il paraît seulement probable que, pendant les différentes calamités que les Juifs essuyèrent de la part des rois de Syrie, plusieurs, pour s'y soustraire, se retirèrent dans des lieux écartés, s'accoutumèrent à y vivre, et embrassèrent un régime particulier. Nous en voyons un exemple dans ceux qui suivirent Matthias et ses enfants dans le désert, pendant la persécution d'Antiochus. (*I. Machab.*, chap. II verset 29.) Ils se persuadèrent que, pour servir Dieu, il n'était pas nécessaire de lui rendre leur culte dans le temple de Jérusalem ; que l'éloignement du tumulte, la méditation de la loi, une vie mortifiée, le détache-

ment de toutes choses, étaient plus agréables à Dieu que des sacrifices et des cérémonies. En cela ils se trompaient déjà, puisque la loi de Moïse était encore dans toute sa force, et obligeait tous les Juifs sans distinction; la nécessité seule pouvait en dispenser. Ils auraient eu besoin de la même leçon que Jésus-Christ fit aux pharisiens, (*Matth.*, ch. 22, verset 23;) en parlant des œuvres de justice, de miséricorde, de fidélité, et du paiement des moindres dîmes, il dit qu'il fallait faire les unes et ne pas omettre les autres. Parmi les opinions que les *Esséniens* adoptèrent, il en est encore d'autres que l'on ne peut pas excuser, puisquelles sont formellement contraires au texte des livres saints.

. . . . . .

. . . . . .

« Ces critiques ont ajouté que la secte des *Esséniens* rejetait la loi orale et les traditions des pharisiens, et s'en tenait à l'Écriture seule; ils lui en savaient gré, sans doute; mais puisque la doctrine et les mœurs de cette secte leur paraissent si absurdes, c'est une preuve que l'attachement exclusif à l'Écriture n'est pas un préservatif fort assuré contre les erreurs.

« Quelques incrédules de notre siècle ont avancé fort sérieusement que Jésus-Christ était de la secte des *Esséniens*, qu'il avait été élevé parmi eux, et qu'il n'a fait, dans l'Évangile, que rectifier quelques articles de leur doctrine; l'un d'entre eux a fait un gros livre pour le prouver; on comprend bien comment il y a réussi. Mais le mépris que les savants ont fait de cet ouvrage, n'a pas empêché d'autres imprudents de répéter le même paradoxe; à peine mérite-t-il une réfutation.

« Jésus-Christ a enseigné aux hommes des vérités et des pratiques dont les *Esséniens* n'avaient aucune connaissance, la Trinité des Personnes en Dieu, l'incarnation, la rédemption générale de tout le genre humain, la vocation des gentils à la grace et au salut éternel, la résurrection future des corps, que les *Esséniens* n'admettaient pas; il n'y a dans l'Évangile

aucun trait du destin ou de la prédestination rigide qu'ils soutenaient. Jamais ils n'ont eu la moindre idée des sacrements que Jésus-Christ a institués, ni de la charité générale pour tous les hommes qu'il a commandée; il a blâmé l'observation superstitieuse du sabbat, par laquelle les *Esséniens* se distinguaient. »

Nous empruntons au même auteur l'article suivant, relatif aux Hernhutes :

« Le *Hernhutisme* doit son origine et ses progrès au comte Nicolas Louis de Zinzenzorf, né en 1700, et élevé à Hall dans les principes du quiétisme. Sorti de cette université en 1721, il s'appliqua à l'exécution du projet qu'il avait conçu de former une société dans laquelle il pût vivre uniquement occupé d'exercices de dévotion dirigés à sa manière. Il s'associa quelques personnes qui étaient dans ses idées, et il établit sa résidence à Bertholsdorf, dans la haute Lusace, terre dont il fit l'acquisition.

» Un charpentier de Moravie, nommé *Christian David*, qui avait été autrefois dans ce pays-là, engagea deux ou trois de ses associés à se retirer avec leurs familles à Bertholsdorf. Ils y furent accueillis avec empressement; ils y bâtirent une maison dans une forêt, à une demi-lieue de ce village. Plusieurs particuliers de Moravie, attirés par la protection du comte de Zinzendorf, vinrent augmenter cet établissement, et le comte y vint demeurer lui-même. En 1728, il y avait déjà trente-quatre maisons, et en 1732 le nombre des habitants se montait à six cents. La montagne de Hutberg leur donna lieu d'appeler leur habitation *Hut-der-hern*, et dans la suite *Hernhut*, nom qui peut signifier *la garde* ou *la protection du Seigneur* : c'est de là que toute la secte a pris le sien.

» Les *Hernhutes* établirent bientôt entre eux la discipline qui y règne encore, qui les attache étroitement les uns aux autres, qui les partage en différentes classes, qui les met dans une entière dépendance de leurs supérieurs, qui les as-

sujettit à des pratiques de dévotion et à des menues règles semblables à celles d'un institut monastique.

La différence d'âge, de sexe, d'état, relativement au mariage, a formé parmi eux les différentes classes, savoir celle des maris, des femmes mariées, des veufs, des veuves, des filles, des garçons, des enfants. Chaque classe a ses directeurs choisis parmi ses membres. Les mêmes emplois qu'exercent les hommes entre eux sont remplis entre les femmes par des personnes de leur sexe. Il y a de fréquentes assemblées des différentes classes en particulier, et de toute la société ensemble. On y veille à l'instruction de la jeunesse avec une attention particulière; le zèle du comte de Zinzendorf l'a quelquefois porté à prendre chez lui jusqu'à une vingtaine d'enfants, dont neuf ou dix couchaient dans sa chambre. Après les avoir mis dans la voie du salut, telle qu'il la concevait, il les renvoyait à leurs parents.

« Une grande partie du culte des *Hernhutes* consiste dans le chant, et ils y attachent la plus grande importance; c'est surtout par le chant, disent-ils, que les enfants s'instruisent de la religion. Les chantres de la société doivent avoir reçu de Dieu un talent particulier; lorsqu'ils entonnent à la tête de l'assemblée, il faut que ce qu'ils chantent soit toujours une répétition exacte et suivie de ce qui vient d'être prêché.

« A toutes les heures du jour et de la nuit, il y a dans le village d'*Hernhut* des personnes de l'un et de l'autre sexe chargées par tour de prier pour la société. Sans montre, sans horloge ni réveil, ils prétendent être avertis par un sentiment intérieur de l'heure à laquelle ils doivent s'acquitter de ce devoir. S'ils s'aperçoivent que le relâchement se glisse dans leur société, ils raniment leur zèle en célébrant des agapes ou des repas de charité. La voie du sort est fort en usage parmi eux : ils s'en servent souvent pour connaître la volonté du Seigneur.

« Ce sont les anciens qui font les mariages : nulle promesse d'épouser n'est valide sans leur consentement; les filles se

dévouent au Sauveur, non pour ne jamais se marier, mais pour n'épouser qu'un homme à l'égard duquel Dieu leur aura fait connaître avec certitude qu'il est régénéré, instruit de l'importance de l'état conjugal, et amené par la direction divine à entrer dans cet état.

« En 1748, le comte de Zinzendorf fit recevoir à ses frères moraves la confession d'Augsbourg et la croyance des luthériens, témoignant néanmoins une inclination à peu près égale pour toutes les communions chrétiennes; il déclare même que l'on n'a pas besoin de changer de religion pour entrer dans la société des *Hernhutes*. Leur morale est celle de l'Évangile; mais en fait d'opinions dogmatiques, ils ont le caractère distinctif du fanatisme, qui est de rejeter la raison et le raisonnement, d'exiger que la foi soit produite dans le cœur par le Saint-Esprit seul.

» Suivant leur opinion, la régénération naît d'elle-même, sans qu'il soit besoin de rien faire pour y coopérer; dès que l'on est régénéré, l'on devient un être libre : c'est cependant le Sauveur du monde qui agit toujours dans le régénéré, et qui le guide dans toutes ses actions. C'est aussi en Jésus-Christ que toute la divinité est concentrée, il est l'objet principal ou plutôt unique du culte des *Hernhutes;* ils lui donnent les noms les plus tendres, et ils révèrent avec la plus grande dévotion la plaie qu'il reçut dans son côté sur la croix. Jésus-Christ est censé l'époux de toutes les sœurs, et les maris ne sont, à proprement parler, que ses procureurs. D'un autre côté, les sœurs *Hernhutes* sont conduites à Jésus par le ministère de leurs maris, et l'on peut regarder ceux-ci comme les sauveurs de leurs épouses en ce monde. Quand il se fait un mariage, c'est qu'il y avait une sœur qui devait être amenée au véritable époux par le ministère d'un tel procureur.

» Ce détail de la croyance des *Hernhutes* est tiré du livre d'Isaac Lelong, écrit en hollandais, sous le titre de *Merveilles de Dieu envers son Eglise*, Amst., 1735, *in*-8°. Il ne le publia qu'après l'avoir communiqué au comte de Zinzendorf. L'auteur

de l'ouvrage intitulé *Londres*, qui avait conféré avec quelques-uns des principaux *Hernhutes* d'Angleterre, ajoute, tom. 2, pag. 196, qu'ils regardent l'ancien Testament comme une histoire allégorique; qu'ils croient la nécessité du baptême; qu'ils célèbrent la cène à la manière des Luthériens, sans expliquer quelle est leur foi touchant ce mystère. Après avoir reçu l'eucharistie, ils prétendent être ravis en Dieu et transportés hors d'eux-mêmes. Ils vivent en commun comme les premiers fidèles de Jérusalem; ils rapportent à la masse tout ce qu'ils gagnent, et n'en tirent que le plus étroit nécessaire: les gens riches y mettent des aumônes considérables.

« Cette caisse commune, qu'ils appellent la *caisse du Sauveur*, est principalement destinée à subvenir aux frais des missions. Le comte de Zinzendorf, qui les regardait comme la partie principale de son apostolat, a envoyé de ses compagnons d'œuvre presque par tout le monde; lui-même a couru toute l'Europe, et il a été deux fois en Amérique. Dès 1733, les missionnaires du *Hernhutisme* avaient déjà passé la ligne pour aller catéchiser les nègres, et ils ont pénétré jusqu'aux Indes. Suivant les écrits du fondateur de la secte, en 1744, elle entretenait jusqu'à mille ouvriers évangéliques répandus par tout le monde: ces missionnaires avaient déjà fait plus de deux cents voyages par mer. Vingt-quatre nations avaient été réveillées de leur assoupissement spirituel: on prêchait le *Hernhutisme*, en vertu d'une vocation légitime, en quatorze langues, à vingt mille ames au moins; enfin, la société avait déjà quatre-vingt-dix-huit établissements, entre lesquels se trouvaient des châteaux les plus vastes et les plus magnifiques. Il y a sans doute de l'hyperbole dans ce détail, comme il y avait du fanatisme dans les prétendus miracles par lesquels ce même comte soutenait que Dieu avait protégé les travaux de ses missionnaires.

« Cette société possède, à ce que l'on dit, Bethléem en Pensylvanie, et elle a un établissement chez les Hottentots, sur les côtes méridionales de l'Afrique. Dans la Vétéravie,

elle domine à Marienborn et à Hernhang ; en Hollande, elle est florissante à Isselstein et à Zeist ; ses sectateurs se sont multipliés dans ce pays-là, surtout parmi les Mennonites ou Anabaptistes. Il y en a un assez grand nombre en Angleterre, mais les Anglais n'en font pas grand cas ; il les regardent comme des fanatiques dupés par l'ambition et par l'astuce de leurs chefs. »

Nous n'avions point la prétention de faire une revue complète. Seulement nous en avons assez dit pour que le lecteur vît facilement qu'il n'est pas une des idées pratiques de nos modernes réformateurs, qu'on ne retrouve, soit dans Platon ou Morus, soit chez les Esséniens ou les Hernhutes.

Voyons donc, maintenant que nous avons posé ces prémices historiques, ce qu'ont formulé ces nouveaux apôtres de l'humanité, qui ont prétendu que le Christianisme était vieilli et qu'il ne pouvait plus exercer d'influence bienfaisante sur le monde. Qu'ont-ils voulu substituer aux dogmes évangéliques pour satisfaire les besoins du sentiment religieux, qui domine le cœur humain ?

D'abord, les Saint-Simoniens se sont hardiment posé et ont annoncé la transformation de l'univers au double point de vue religieux et social.

Ils définissaient Dieu ainsi :

« Dieu est tout ce qui est ; tout est en lui, tout est par lui.

» Nul de nous n'est hors de lui, mais aucun de nous n'est en lui.

» Chacun de nous vit de sa vie, et tous nous communions en lui, car il est tout ce qui est. »

Cette définition appartient tout entière au Panthéisme des Indiens, renouvelé par Spinosa.

Copiant le Christianisme, les Saint-Simoniens voulaient un Messie :

« Le monde attendait un sauveur... Saint-Simon a paru. »

« Moïse, Orphée, Numa, ont organisé les travaux matériels. »

« Jésus-Christ a organisé les travaux spirituels. »

« Saint-Simon a organisé les travaux religieux. »

« Donc, Saint-Simon a résumé Moïse et Jésus-Christ. »

Or, qu'était Saint-Simon? Gentilhomme de vieille race, doué d'un esprit aventureux, il fut d'abord militaire, puis commerçant; sous prétexte d'étudier le monde, il se maria sans affection, dépensa sa fortune en orgies, essaya d'échapper par le suicide à une misère que méritait son inconduite, et mourut enfin entre les bras de quelques disciples qui croyaient ou feignaient de croire à sa mission. C'était un singulier Messie que celui-là.

Publiciste ardent, il n'a rien laissé qui mérite de fixer l'attention au point de vue de la nouveauté des principes.

Quoiqu'il en soit, la religion saint-simonienne proclama quelques principes et annonça son but. Son but était « l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse. » Son moyen de l'atteindre était de donner « à chacun suivant sa capacité: à chaque capacité suivant ses œuvres. » Les hommes se rendaient dignes de la foi nouvelle « en se sanctifiant par le travail et par le plaisir. » Ce dernier précepte, formule de la réhabilitation de la matière et des sens, cadrait bien avec la définition du Dieu des Saint-Simoniens.

Cette religion, insulte vivante à la morale et au bon sens des peuples, tendait à précipiter l'homme des sublimités où le Christianisme l'avait amené, pour en faire le vil esclave du sensualisme. Quant à des dogmes, à des croyances nettement formulées, les Saints-Simoniens se taisaient; ils ne parlaient pas des destinées futures de l'homme; pas un mot sur l'ame, pas un mot sur les vérités morales.

Plagiaires politiques et religieux, ils se sont montrés au milieu de nous, couverts de toutes les vieilles défroques du pan-

théïsme, des théories de Platon, de Morus, des essais pratiques des Esséniens et des Hernhutes. Ils n'ont rien obtenu que la risée populaire, et leur comédie théophilantropique est venue se terminer piteusement sur les bancs d'une cour d'assises.

« Une pareille doctrine pouvait-elle se donner comme religion, lorsqu'elle n'apportait aucune croyance religieuse, aucune solution de notre destinée future, pas plus que de la question morale ? Et qu'est-ce qu'une religion, sans la partie spiritualiste, qui seule peut épurer le dogme et lui donner du relief en le divinisant aux yeux de l'humanité? Qu'est-ce qu'une religion sans l'idée de Dieu, juge du bien et du mal, appréciateur éternel, dans le présent et l'avenir, de l'usage bon ou mauvais fait par l'homme de sa liberté. Qu'est-ce enfin qu'une religion, sans la croyance à l'immortalité de l'ame, sans l'idée d'une autre vie. Et la terre promise selon Saint-Simon, n'est-ce pas ce monde matériel après lequel il n'y a plus rien ?

» Comme socialistes, les sectateurs de Saint-Simon n'ont pu faire prévaloir leur théocratie, contre laquelle devait protester nécessairement l'individualisme rationaliste. Et, comme prophètes, ils sont tombés sous les railleries du peuple, qui ne croit pas, quoi qu'on fasse, à la venue possible d'une religion plus divine que le Christianisme. Ils ont enfin disparu de la scène, comme les représentants oubliés de cultes qui ne sont plus, et dont l'histoire sait à peine le nom, laissant aux curieux, dans l'avenir, le soin de classer la dénomination des Saint-Simoniens avec les religionnaires sérieux ou ridicules de toutes les époques. » (Alp. Pépin, *État du Catholicisme en France.*)

Après les Saint-Simoniens apparaît Fourrier : bien des gens se sont occupés de son système, beaucoup l'ont blâmé, beaucoup l'ont défendu, en l'examinant dans les possibilités de

son application. Nous n'entrerons point dans cette critique de détail, nous allons le prendre par la base, et voir ainsi s'il peut exister; car s'il manque de point d'appui, il doit périr dans le vide.

Fourier admet-il un Dieu? Oui, répondent ses disciples. « Il y a trois principes, dit-il, *Dieu*, principe actif et moteur; la *matière*, principe passif et mu; la *justice* ou *les mathématiques*, principe neutre et arbitral. » Il les dit *éternels et indestructibles*. Or, cela ne revient-il pas exactement à dire *tout est Dieu?* C'est du panthéisme pur.

Quant à la question de l'ame humaine et de ses destinées futures, il la tranche ainsi : « Les ames humaines se transfusent toujours dans d'autres corps humains, soit sur notre globe, soit dans d'autres. » C'est là, si nous ne nous trompons, quelque chose qui ressemble fort à la transmigration hindoue et à la métempsycose des Pythagoriciens.

Du reste, ces questions qui nous paraissent à nous les questions vitales d'un système, le point d'appui sans lequel il n'est qu'un vain assemblage de paroles sonores, de rêveries sans espérances de réalisation, paraissent à Fourrier de peu d'importance. « Mais qu'importent, dit-il, ces accessoires à l'affaire principale, qui est l'art d'organiser l'industrie combinée, d'où le quadruple produit, les bonnes mœurs; l'accord des trois classes, riche, moyenne et pauvre; l'oubli des querelles de partis, la cessation des pestes, des révolutions, la pénurie fiscale et l'unité universelle..... Etrange despotisme que de condamner toutes les productions d'un auteur, parce que quelques-unes sont défectueuses!.. .. En jugeant tout savant ou artiste, on sépare le bon or du faux. Pourquoi suis-je le seul avec qui la critique ne veuille pas suivre cette règle? »

Pourquoi? Nous ne concevons pas qu'un esprit aussi profond que Fourrier ne l'ait pas compris; il n'aurait point dû laisser tomber de sa plume cette plainte amère, ce reproche à ses critiques. Pourquoi? le voici. C'est que vous n'êtes pas

dans la catégorie des auteurs qui s'occupent de choses indépendantes les unes des autres, et qui se trompant sur l'une, peuvent dire la vérité sur l'autre. Nous comprenons parfaitement que Newton ait pu déraisonner sur l'Apocalypse, chercher follement à prouver que le pape était l'Antechrist, et dire ensuite des vérités sur l'attraction et sur la lumière; il n'y a point de rapport entre ces choses. La vérité de l'une ne fait rien à celle de l'autre. Vous, au contraire, vous parlez de l'homme, de sa vie, de sa destinée, et vous prétendez que ces effets qui procèdent nécessairement de l'action divine ne sont point liés à la divinité. Vous voulez organiser la société indépendamment de Dieu; peu importe, dites-vous, ce qu'il est, s'il existe! Mais c'est de la folie cela. Comment, la cause ne fait rien à l'effet; si vous ne savez rien sur Dieu, vous saurez quelque chose sur les destinées de l'ame? Il y a un législateur suprême au ciel, et vous modifierez à votre gré les choses humaines sans qu'il y puisse intervenir! Votre système n'a point de base; c'est un ballon gonflé d'air qui va se perdre dans le vide.

Nous ne sommes point de ceux qui pensent qu'il faut accueillir avec respect, avec déférence toutes les rêveries, toutes les bizarreries, toutes les témérités de l'esprit humain parce qu'elles procèdent peut-être de la bonne foi et des croyances de leurs auteurs. Pour mériter les sympathies qu'elle réclame, toute doctrine doit se présenter avec des caractères de vérité, de bon sens, de logique suffisants pour ne pas susciter le rire ou le dégoût; et loin de savoir gré de leurs efforts à tous ces réformateurs sans principes, sans croyances, qui lancent dans le monde leurs visions et leurs rêves à l'encontre de toutes les idées reçues, nous pensons qu'ils commettent une imprudence qui frise de bien près une mauvaise action. Il y a chez eux ignorance ou mensonge : le mensonge est un crime, l'ignorance ne donne point le droit de parler ou d'écrire.

Fourrier ne tarde pas à nous montrer les fruits de ses croyances religieuses : d'abord il se place à côté de Newton;

la découverte de l'attraction *matérielle* a immortalisé Newton, celle de l'attraction *passionnée* doit l'immortaliser, lui, Fourrier. Il enseigne que les passions sont d'origine divine, naturelles, et bonnes dans leurs tendances ; qu'elles doivent exister dans le système humain comme les globes planétaires dans les cieux. Il dit qu'il faut les laisser toutes obéir à leurs impulsions et ne pas les étouffer ni les combattre, sous peine de fausser la destinée humaine. Si dans l'état actuel de notre société les passions ne se développent pas librement, cela tient, non pas aux vices des passions, mais à ceux de la société, et c'est cette dernière qu'il faut reconstruire de fond en comble.

C'est d'après ces données que ce novateur pose les bases de la société nouvelle qu'il a rêvée. Alors arrivent dans son système l'organisation du travail et l'association, idées fécondes noyées dans l'erreur et paralysées par le vice fondamental du dogme et de la morale.

Nous aussi nous croyons, nous espérons que l'avenir fécondera ces deux éléments de prospérité et de bien être ; l'humanité guidée par la foi, par la charité, suivant à la lettre et dans l'intimité de leurs tendances les préceptes évangéliques, constituera la grande et fraternelle association des Chrétiens. C'est un fait qui nous paraît évident, mais jamais un système qui matérialise la divinité, qui assujettit l'ame humaine aux brutalités de la chair, qui ne donne pour perspective à ses mérites qu'une autre captivité dans la matière, qui laisse sans réponse et sans espoir le désir infini de bonheur qui la consume ; non, jamais un tel système ne se réalisera.

C'est au point de vue de l'idée religieuse que nous voulions examiner les théories de Fourrier ; il n'entre point dans notre plan, ainsi que nous l'avons dit en commençant, de le faire connaître tout entier à nos lecteurs; il nous suffit d'avoir trouvé le point vulnérable et de l'avoir montré.

Il y a pourtant dans ce système des choses qui ne touchent point à la morale et qui sont bonnes, parce qu'elles sont d'éxécution purement matérielle ; elles peuvent être utiles au

bien-être physique de la société. C'est le bon côté du système de Fourrier. Un judicieux et malin critique a dit, et ce mot renferme un grand sens, que « *Fourrier avait organisé la cuisine de l'avenir.* »

De l'autre côté du détroit, un homme dont le monde reconnaît la haute probité, admire la bienfaisance, M. Robert Owen a fait grand bruit en ressuscitant de vieilles questions enfouies sous les décombres de la scolastique. Il a émis ses croyances avec une naïveté et une ferveur de conviction, qui démontrent la bonté de son cœur et l'insuffisance de son jugement.

Si M. Robert Owen s'en fût tenu aux admirables résultats pratiques qu'il avait obtenus, on l'eût béni comme un bienfaiteur de l'humanité; il a gâté son œuvre, en voulant se faire théoricien.

Placé par les circonstances à la tête d'une manufacture où 2,000 ouvriers étaient assemblés avec les vices et les inclinations mauvaises si ordinaires chez les hommes de cette classe ainsi agglomérés surtout, il parvint en peu de temps à les ramener tous à la pratique du bien, à les corriger de leurs penchants au vol, au jeu, à l'ivrognerie. Agissant au milieu d'eux comme un père parmi ses enfants, les instruisant par de bons conseils, par de salutaires instructions, faisant en sorte qu'ils se servissent mutuellement de modèles et d'émules, il fit de sa manufacture une colonie vraiment digne de fixer l'attention du monde entier. Bientôt, grace à ses soins, toutes les améliorations possibles furent introduites : dans une école fondée exprès pour eux, les enfants reçurent les bienfaits d'une éducation solide; les malades furent soignés dans une infirmerie, les vieillards et les infirmes trouvèrent des ressources dans les bienfaits de l'association.

Si M. Robert Owen eût voulu s'en donner la peine, il eût su que les jésuites avaient accompli les mêmes choses

dans l'Uruguay sur une bien plus vaste échelle, il eût trouvé dans toutes nos villes catholiques, des établissements, des couvents d'hommes et de femmes, où de semblables résultats étaient obtenus. En y regardant de près, il eût remarqué que chez lui toutes les améliorations étaient d'une nature matérielle et avaient trait au bien-être physique; qu'elles ne reconnaissaient pour cause que l'ordre et l'honneur ou l'amour-propre de ses adeptes; tandis que, dans les associations chrétiennes, il eût trouvé, pour ressort principal et bien plus puissant, le sentiment religieux; en un mot, la vertu fondée sur des croyances.

Mais il ne fit point ainsi, il s'arrêta à la contemplation de son œuvre, et cherchant à comprendre les raisons de son succès, il arriva dans la bonté candide de son cœur et dans l'inanité de son jugement à ces conclusions : que l'homme est nécessairement la proie des circonstances au milieu desquelles il est placé, qu'il est bon ou mauvais en raison directe des influences extérieures. Il ne voulut pas croire à la perversité du cœur, et il proclama *l'irresponsabilité humaine.*

On est étonné de voir un homme doué des plus éminentes qualités, tomber dans d'aussi déplorables faiblesses de raison; ressusciter contre la conscience universelle cette vieille querelle du libre arbitre, reproduire des arguments salis sur tous les bancs des écoles et abandonnés maintenant aux intelligences de dernier ordre qui se traînent sur les données voltairiennes du siècle passé.

Comment se fait-il, qu'avec un cœur aussi aimant, si dévoué à l'humanité, M. Owen déshérite ainsi l'ame de toutes les hautes pensées qui l'enlèvent à la terre et l'emportent aux cieux sur les ailes de l'espérance?

Quoi, vous qui savez si bien aimer, vous ne sentez pas un vide dans votre cœur quand vous regardez la terre, et que vous y placez votre fin dernière! Quoi, plus rien que des intérêts matériels et passagers! Il faudra arrêter notre regard à cet horizon, borné des choses de la terre; ne plus lui permettre de

sonder les cieux, de chercher dans les champs de l'infini et du mystère, les éléments de son bonheur et la satisfaction de ses tendances ! Quand un rayon céleste d'immortalité, de poésie d'en haut, d'amour divin, viendra luire sur nos ames, il faudra croire que ce n'est qu'une illusion ! Il ne faudra donc plus s'agenouiller sur une tombe, pour y écouter les secrets de la mort, les révélations de l'éternité, et les espérances de l'affection, qui regrette ceux qui ne sont plus?

Ah! nous le croyons, vous avez fait trop de bien, accompli trop de dévoûments, pour que le mensonge soit au fond de votre conscience. Non, ce que vous dites, vous le pensez avec la naïveté de ces enfants qui vous nomment leur père. Vous ne voudriez point des conséquences qu'aurait votre doctrine, si elle n'était pas une de ces attaques inoffensives qui ne peuvent pas même effleurer l'épiderme social, et qui viennent se briser contre les croyances religieuses, comme les flocons d'écume que charrie un fleuve contre les branches de ses rives.

Vous ne voudriez pas autoriser le crime, permettre à l'assassin de proclamer son innocence, sur le corps sanglant de sa victime ; vous ne voudriez pas déchirer nos Codes.

Mais, pardon, nous ne devrions pas opposer de raisons à ce qui ne comporte pas de discussion.

Autant nous sommes sévère quand nous rencontrons sur notre passage quelque novateur audacieux, mu par l'orgueil, armé du mensonge et de l'hypocrisie; autant nous aimons à rencontrer un ami de l'humanité, dont le cœur généreux a causé toute l'erreur. Le blâme s'arrête sur nos lèvres, nous tendons une main fraternelle et attendons avec confiance que Dieu fasse luire sa lumière, et ajoute aux qualités si belles, dont il a doté un noble cœur, la connaissance intime de ses voies, et les douceurs de son amour.

Depuis que le rationalisme moderne s'est substitué dans beaucoup d'esprits, aux croyances chrétiennes, depuis que la société, oublieuse de son passé, cherche à vivre sur les don-

nées de ces nouveaux prédicateurs de vieilles doctrines, nous marchons avec rapidité à une décadence morale et sociale.

L'humanité n'a plus de mobile d'action digne d'elle, plus de but dans l'avenir. Les intérêts matériels sont la religion du grand nombre, la matière l'emporte sur l'intelligence.

Mais, incessamment l'esprit humain sent le vide des doctrines qu'on lui jette, il ne peut y trouver le repos et le bonheur, et sans cesse de nouvelles théories remontent à la surface de ce bourbier des passions, qu'on remue sous prétexte d'y chercher la vérité. Nous n'avions point pour but de les énumérer toutes, nous avons seulement voulu faire voir dans un tableau raccourci, ce que c'était que ces productions bizarres, ces hardiesses de l'esprit, en dehors des vérités religieuses. Après avoir indiqué les grandes choses accomplies sur la terre, sous l'empire du sentiment religieux, nous voulions faire voir quelles pouvaient être ses aberrations quand il s'éloignait de sa source divine. C'était là de l'histoire que nous étions obligés d'aborder.

Nous terminerons par quelques lignes, dans lesquelles M. Reybaud, auteur du plus grand mérite, dit les conséquences de cet esprit de révolte, contre les croyances reçues. « On a conduit, on a poussé notre siècle vers la satisfaction, et il s'y précipite avec un acharnement qui épouvante. On a voulu lui inspirer le mépris de ces vertus austères qui furent en d'autres temps, l'honneur et la parure de l'humanité, et il en est venu déjà à professer pour elles au moins de l'indifférence. On lui a prêché le culte de l'utile, et il semble avoir perdu toute notion de la vraie grandeur....., le dédain de toute mesure et de toute règle, a conduit droit à la dépravation et au chaos. Au lieu de cette simple et saine logique qui gouvernait naguère les générations, on a aujourd'hui des chaires pour toutes les folies, des auditoires pour toutes les monstruosités. Le vertige est dans les têtes, le doute est dans les ames.

« On ne sait que croire et que proscrire, si rien n'a été fondé, tout a été ébranlé. On dirait que la société se déserte elle-même, qu'elle se plait au milieu de ruines, qu'elle prête les mains à sa propre destruction. » (*Études sur les Réformateurs.*)

CHAPITRE III.

ESPÉRANCE.

L'espérance dans le cœur humain est un fait complexe; c'est la connaissance du bien, le désir de le posséder et la croyance à la possibilité de satisfaire ce désir.

On ne concevrait pas un être intelligent percevant le bien sans le désirer; on concevrait encore moins la justice et la bonté d'un Dieu qui l'aurait rendu capable de connaissance et d'amour, et qui lui aurait refusé la faculté de croire à la jouissance possible de leur objet.

L'animal tend instinctivement vers le bien qu'il désire et qu'il connaît jusqu'à un certain point; mais là s'arrête chez lui cette tendance, elle ne franchit pas les limites de l'instinct et les sollicitations d'un besoin organique.

Dans l'homme, le désir instinctif qui naît des besoins de

l'organisation est fortifié par l'intelligence qui apprécie son objet, en connaît la bonté, et mesure les difficultés qui l'en séparent.

Tout cela suppose donc un exercice assez compliqué de la pensée ; l'espérance n'appartient qu'à l'être doué de raison. La brute n'a que le désir, la plante n'a que l'effort vital, la matière n'a que l'attraction. Ainsi toujours c'est l'amour qui dirige les êtres quels qu'ils soient, toujours ils obéissent à cette grande loi, à ce souffle divin qui les anime et les pousse dans la voie de leur destination.

L'être humain, doué d'un cœur plus vaste que le monde, d'une intelligence et d'un amour qui, comme nous l'avons vu, dévorent successivement tous les élémens des jouissances terrestres ; emporté par ses désirs jusqu'au sein de l'infini, dans lequel il vient sans cesse s'abîmer et se perdre, a besoin que l'espérance le soutienne et l'encourage. Sans elle sa vie, qui est un effort incessant, une aspiration continuelle de ses facultés vers un bonheur qu'il n'atteint jamais ici bas, sa vie, désespérée d'avenir, consumée de désirs brûlants, n'eût été qu'un horrible supplice, qu'une amère ironie du Créateur, qu'une monstruosité impossible de la part de Dieu.

De ce que le bien existe, on conclut forcément qu'il est la fin, le but, la propriété future de l'ame qui le conçoit. Où voulez-vous donc qu'aille la pensée, si ce n'est à l'être, qui est le bien suprême ! Ira-t elle au néant ? Peut-il recevoir quelque chose. Ce qui émane de l'infini retourne à l'infini, et ne peut jamais le perdre de vue. Dieu ne peut pas, sans anéantir une ame, faire qu'elle ne tende plus vers lui ; il peut la précipiter, par l'éternelle malédiction, dans le séjour des réprouvés, mais toujours cette ame, et ce sera là son supplice, verra ce bien qu'elle a perdu, qu'elle ne possédera jamais, et cette privation d'espérance que Dieu ne peut infliger que comme une punition, sera la plus grande peine des réprouvés.

L'espérance, c'est notre vie tout entière ; nous serions déjà damnés si nous n'espérions plus.

Dès que notre ame se manifeste en brisant son enveloppe de matière, dès qu'elle s'éveille au son de la parole humaine, qu'elle a conscience du moi, elle sent qu'exister c'est aimer, mais aimer immensément, aimer l'infini. Elle ne comprend point cela, elle le sent; son amour, c'est une tendance invincible, c'est le retour de l'écho vers la voix qui l'a fait naître; la raison constate cette tendance, elle l'approuve, elle espère qu'elle pourra la satisfaire, et dorénavant tous ses efforts se dirigent vers ce but, qui est le bonheur suprême. Et qu'on ne dise pas que l'homme, parce qu'il est borné, ne peut pas accomplir ce mariage, cette union de son ame avec l'être immense, avec l'infini, avec Dieu en un mot. Sans doute s'il était isolé et abandonné à ses propres forces, il n'accomplirait jamais cette union sublime, mais il ne faut pas oublier que dans cet effort de l'ame vers Dieu, il y a deux puissances qui agissent : d'un côté l'ame, faible il est vrai et incapable par elle-même; mais de l'autre, c'est Dieu lui-même qui l'attire et qui l'appelle, et avec le secours duquel elle peut atteindre un but infini.

Est-ce à dire que l'ame pourra jouir de Dieu tout entier, le posséder tout entier? Non, sans aucun doute; mais se perdre, se confondre tellement en lui que ses désirs, quelque grands, quelque immenses qu'ils soient, ne pourront jamais sortir de cette infinité de délices et de jouissances.

Cette tendance innée, invincible de l'ame qui l'entraîne vers le bonheur, apparaît en elle avec la pensée. Dès que nous jetons nos regards sur les merveilles du Très-Haut, que nous sommes en contact intellectuel avec les créatures, nous aimons en elles tout ce qui est beau, tout ce qui est bon; nous adorons pour ainsi dire en elles tous ces rayons de l'infini qu'elles reflètent.

La vérité, nous l'aimons d'instinct avant de la concevoir; elle a pour nous des révélations sympathiques qui nous parlent intérieurement. Nous aimons la beauté partout, sans savoir ce que c'est, sans y avoir pensé jamais. La perfection, le beau,

le vrai, c'est l'aliment de l'ame; nous le prenons comme le petit oiseau reçoit ce que sa mère lui donne, comme l'enfant cherche le sein qui le nourrit, comme nous respirons l'air qui nous fait vivre.

Cette activité de l'ame vers le bien fait naître le désir, désir vague, instinctif; mais bientôt l'intelligence qui en apprécie l'objet donne sa sanction, et de cette union du désir avec la connaissance intellectuelle vient l'espérance, qui est la croyance que nous avons à la possibilité d'acquérir le bien, parce qu'elle implique l'idée de la justice de Dieu, et de la sagesse de ses œuvres.

L'espérance, c'est le soutien de notre volonté, c'est elle qui met sans cesse un but devant nos efforts, qui nous console dans l'infortune et nous encourage encore dans le triomphe. Tous les hommes chacun dans la route que lui a tracée la Providence, marchent à la lumière de ce flambeau.

Grace à ce sentiment consolateur qui nous promet toujours un lendemain plus prospère, nous soutenons les maux, les traverses de la vie présente, qu'il faudrait sans lui déserter par le suicide; mais il est là devant nous, nous tendant la main, nous promettant le bonheur.

Le Chrétien qui ne s'abuse pas sur la destinée de l'homme et qui met son espérance plus haut que la terre, accepte les misères d'ici-bas comme un calice d'expiation; il sait que Dieu lui paiera en félicités suprêmes la dernière de ses larmes et la moindre de ses douleurs. Sublime espérance que celle-là, qui produit la résignation d'esprit, ferme la bouche au murmure, ouvre le cœur aux sacrifices de toutes sortes, et verse sur les douleurs du temps qui s'envole, le baume des consolations éternelles.

Pour celui qui assujettit sa pensée aux choses terrestres, qui est assez malheureux pour aveugler son amour, pour le détourner de son but en l'enchaînant aux jouissances de ce monde, l'espérance est encore un soutien. Elle embellit son avenir d'illusions, elle efface par ses promesses les déceptions

de son cœur, lui cache sous des fleurs le sentier du tombeau, transforme ses projets en réalités futures. Elle le trompe, c'est le bonheur d'ici-bas, mais hélas ! n'est-ce point aussi la malédiction pour l'éternité.

Pauvres voyageurs que nous sommes, nous nous égarons souvent dans les voies fausses; notre but, c'est le bonheur, souvent nous nous trompons dans le choix des moyens pour y arriver. Victimes des erreurs de nos passions, nous attachons à des créatures éphémères des espérances qui ne peuvent être satisfaites que par le bien infini, notre tendance invincible; nous prenons pour notre but des choses qui ne sont que des moyens. Descendons donc des hautes régions où nous avons considéré la passion dont nous parlons, pour l'étudier dans ses rapports avec les choses de ce monde et les félicités trompeuses ou fragiles qu'elles nous donnent.

Que l'espérance est belle et splendide au matin de la vie, quand elle est vierge encore et que l'expérience n'a point défloré ses chimères ! L'avenir, éclairé par elle, a des joies de toutes sortes, aucun nuage n'obscurcit son ciel. Le jeune âge met hardiment le pied dans le sentier de la vie ; il est plein de confiance dans les hommes et dans les choses ; il ne les connaît pas encore. Il ne voit pas que les créatures sont trop petites pour ses désirs, qu'elles sont pleines d'infirmités ; il compte sur la bienveillance et sur l'amitié de tous ! Que d'illusions à perdre ! L'inexpérience, n'est-ce pas le bonheur des hommes ?

Le jeune âge a dans ses veines un sang riche et bouillant qui dilate son cœur et allume son cerveau. Sous ces excitations de la santé, de la force physique, il ne croit pas aux difficultés. Il prend ses rêves pour l'image des événements ; et si, à l'entrée du chemin, quelques-uns ont pressé sa main ; si quelques faits s'accomplissent suivant ses désirs, ses espé-

rances se font des ailes rapides et s'élancent impétueuses dans l'avenir.

Mais bientôt le cours du temps arrache une à une de notre cœur les plus chères illusions pour mettre à leur place des mécomptes et la triste expérience de la rareté de nos plaisirs et de leur courte durée. Les années s'écoulent, l'homme voit qu'il n'est pas maître du temps! L'âge vient souffler sur ses croyances, le savoir dévore ses chimères ; il trouve les choses vides, ses semblables méchants ; il demande vainement à son cœur ceux qui ne sont plus et qu'il aimait ; à son ciel les étoiles qui brillaient et qui se sont éteintes. Il a peu à peu fait l'échange de l'avenir qu'il avait, contre le passé qu'il n'a plus, il a usé ses forces contre des fantômes. Arrivé au terme de sa course, au lieu du bonheur qu'il attendait il lui reste l'expérience de la vie; si son cœur se fait encore des illusions, forme encore des espérances, un gouffre l'en sépare, et ce gouffre, c'est le tombeau.

Chacun de nous emploie la première moitié de sa vie à désirer la seconde ; la seconde à regretter la première.

L'enfant veut grandir pour ressembler à son père. Douces erreurs du jeune âge, pourquoi faut-il que l'avenir vous dévore. Pauvre petit, si tu pouvais rester enfant ! tu garderais la pureté de ton cœur, la naïveté de tes croyances, la plénitude de tes joies ; toujours les baisers viendraient se poser sur ton front. Ton père pense et travaille pour toi, tu mets tes lèvres au bord parfumé de la coupe dont il boit la lie. A toi l'insouciance et la félicité, à lui les larmes et les inquiétudes. Ah ! le bonheur n'est que dans l'espérance, ne l'oublie jamais, afin d'espérer toujours. Tes rêves d'amour vaudront mieux que la réalité, tes projets seront toujours plus beaux que les événements.

La jeunesse espère les jouissances du cœur; l'âge mûr, désabusé, s'attache aux spéculations ; la vieillesse, qui voit

maintenant les faits derrière elle, inutiles et consommés à tout jamais, attache ses espérances à la vie elle-même, aux heures, aux minutes. Elle dispute à la tombe encore un jour, encore une année. Heureux ceux qui regardent au-delà du temps et que l'éternité console.

Les femmes espèrent plus facilement que les hommes, ou du moins elles fondent plus aisément leurs espérances, parce qu'elles raisonnent moins, et qu'elles sont très portées à prendre leurs désirs pour des réalités.

Les hommes doués d'un tempérament sanguin sont plus enclins à l'espérance que les autres; ils ressemblent un peu sous ce rapport aux enfants et aux femmes; ils ont la mobilité de leur caractère et de leurs impressions; la moindre chose les console et les attire. Les affections douces et tendres sont surtout la source de leurs désirs.

Les individus bilieux espèrent comme ils désirent, avec ardeur, tenacité; des passions vives, énergiques, sollicitent leur cœur.

Les mélancoliques ont peu d'espérances, l'avenir est toujours sombre pour eux; ils se désespèrent facilement.

Les hommes nerveux ont dans leurs espérances la mobilité qui les caractérise; ils sont extrêmes en tout.

Les lymphatiques espèrent tranquillement sans s'inquiéter beaucoup du succès; ils attendent et prennent les événements comme ils sont. Ayant le moins d'espérances, ils perdent le moins d'illusions.

L'espérance, comme toutes les affections douces ou gaies, imprime à l'organisme une salutaire influence. La circulation active et bien réglée ne laisse point le sang s'accumuler dans les organes; la digestion est prompte, toutes les fonctions s'exécutent avec facilité. La vigueur se répand dans les membres, la santé devient florissante. Le visage épanoui, dilaté, semble vouloir s'épandre; les rides disparaissent, le front s'élève et le sourire embellit la physionomie; le regard limpide et animé annonce la félicité intérieure.

De son côté l'intelligence devient plus vive, plus spontanée ; le travail lui est facile, et les idées abondent au cerveau. Quand on espère, l'ame est accessible à tous les sentiments généreux, à toutes les nobles inspirations. On est heureux, on veut que tout le monde participe au bonheur que l'on éprouve. La valeur, le courage, la patience, et une foule d'autres passions estimables sont entées sur celle-là.

Bien qu'en définitive l'espérance, pour être fondée, pour satisfaire au besoin immense de bonheur que l'homme éprouve, doive avoir Dieu pour but; elle n'en est pas moins quand elle est appliquée aux choses d'ici-bas, aux événements de la vie, une faculté précieuse, sans laquelle l'existence serait intolérable.

C'est elle qui console tous les malheureux; elle pénètre dans l'asile de l'infortune, adoucit toutes les douleurs, guérit toutes les souffrances ; elle s'assied au chevet du malade et lui promet la santé, elle perce la grille du cachot et parle de liberté aux pauvres prisonniers; elle promet du pain à l'indigence, elle montre à l'exilé sa patrie ; elle fait entrevoir sa grace à celui qu'attend l'échafaud. Elle est le ressort le plus puissant de la société, le remède à toutes les souffrances de l'humanité. Du point de vue où nous l'avons considérée d'abord, l'espérance est la chaîne qui unit la terre au ciel, en rappelant sans cesse à l'homme ses hautes destinées, le divin héritage que Dieu lui a promis. « Ceux qui espèrent en Dieu semblent accroître leurs forces : on dirait qu'ils volent avec les ailes de l'aigle, ils courent sans que leur ardeur se ralentisse ; ils marchent sans jamais éprouver de lassitude. (*Isaïe, chap.* 40, verset 31.)

CHAPITRE IV.

CHARITÉ.

Nous croyons avoir démontré suffisamment que la destinée de l'homme est plus haut que la terre ; c'est une vérité qu'on ne peut contester sans folie. Nous ne sommes que voyageurs ici-bas, et notre patrie c'est le ciel. Toutes nos pensées, toutes nos actions doivent tendre vers ce but ; elles n'en ont pas de solide et se perdent dans le vide, quand nous voulons les rapporter à autre chose.

Nous ne pouvons avoir d'autre fin en agissant que Dieu ou les créatures ; or ces dernières ne sauraient nous donner que des satisfactions bornées et périssables ; tous les jours nous sentons leur insuffisance et leur néant. L'univers entier est plus petit que le cœur humain ; et s'il nous fait défaut, que restera-t-il pour l'éternité ?

Pourtant Dieu nous a mis sur cette terre pour y vivre en rapport avec les choses créées, nous sommes obligés de nous

soumettre à cette loi. Presque tous nos penchants inclinent nos cœurs vers elles ; presque toutes nos vertus sont limitées à elles, dans leur action et dans leur fin prochaine.

Nous ne sommes pas faits que pour les vertus contemplatives, et nous ne devons arriver à la félicité éternelle qu'après avoir accompli les devoirs sociaux qui nous sont imposés, qu'après avoir rempli les obligations naturelles que Dieu nous a tracées dans l'intérêt de l'ordre de l'univers et pour la fin terrestre à laquelle nous sommes destinés.

Notre science des choses humaines, nos vertus sociales proprement dites seront-elles donc inutiles pour le ciel, parce qu'elles n'ont pas rapport directement à Dieu ?

Il en serait certainement ainsi, si la grace d'en haut ne les sanctifiait par l'amour ; et si la charité qui unit la terre au ciel ne les rapportait à Dieu comme à la fin dernière de tout ce qui existe.

La charité, c'est l'amour immense qu'a le cœur pour les perfections divines, c'est une vertu qui nous fait aimer Dieu pour lui-même, et le prochain à cause de Dieu. Elle a son principe dans la grace, sa force dans l'imitation du Sauveur, dont l'amour fut si grand pour les hommes ; son but dans l'union avec Dieu, qui doit être sa récompense.

Elle est un épanchement de l'amour divin dans le cœur de l'homme : c'est un don surnaturel qui centuple sa puissance d'aimer, dirige vers Dieu toutes ses actions, qui sans cela n'auraient qu'un but terrestre et une récompense passagère.

« La charité et les bonnes œuvres ont leur source en Dieu. » (*Eccl.*, chap II, verset 15.) En effet cette vertu n'existe point naturellement dans le cœur de l'homme, elle ne vient point de lui, son objet n'est point un bien sensible, mais divin. « Elle est fondée sur l'espérance du bonheur éternel, et cette espérance ne peut être acquise naturellement, mais par la grace de l'esprit saint. » (St.-Thomas-d'Aquin.)

Ce qui est naturel à l'homme, c'est de s'aimer par dessus

tout, de se rechercher dans tous ses actes. L'amour de soi, c'est la loi naturelle des êtres vivants; presque toutes les passions naissent de cet amour, et ont pour objet quelque bien sensible.

La charité est l'immolation de l'individualité : « Celui qui possède la charité ne se recherche en rien. » (*Imit. de J.-C.*) Tout à Dieu, tout pour Dieu, telle est la devise de cette vertu. C'est elle qui nous apprend à nous contenter de Dieu seul, à lui donner tout sans partage, sans restriction, parce que c'est de lui que nous avons tout reçu, car « c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » (*Act.* ch. XVII verset 28.)

Nulle part, dans les traditions de l'antiquité, nous ne retrouvons de traces de cette vertu : les philosophes étaient les apôtres de l'humanité; ils développaient les préceptes de la morale qui en découle, mais aucun d'entre eux n'avait compris le sacrifice. Nulle part dans leurs livres, dans leur mythologie on ne trouve le précepte d'amour qui porte à aimer Dieu pour ses perfections infinies, et le prochain pour accomplir ses commandements.

La charité est une vertu toute divine ; Moïse l'avait mise en tête de sa loi : « Ecoutez, Israël... Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame et de toutes vos forces. » Le précepte ne pouvait être plus large, plus obligatoire.

Mais la nature humaine était déchue, il lui était impossible d'arriver avec ses seules forces à cette perfection qui lui était commandée; l'infirmité des enfants d'Adam était un obstacle insurmontable. La matière et la concupiscence avaient vaincu l'esprit, et leur empire ne pouvait être renversé que par un immense bienfait de la grace de Dieu ; aussi l'ancien peuple n'accomplissait le précepte que dans les limites des forces humaines. L'amour qu'il avait pour Dieu était intéressé et mercenaire; il l'aimait parce qu'il l'avait sauvé d'Egypte, qu'il lui faisait pleuvoir la manne céleste, qu'il

le conservait dans les déserts et l'établissait dans la terre promise ; il n'obéissait que par la crainte des châtimens, sa main n'était pas criminelle, mais son intention pouvait l'être. L'ancienne loi permettait de rendre le mal pour le mal ; elle sentait qu'elle ne pouvait obtenir mieux que ce qui était dans l'équité naturelle.

Il fallait, pour que la charité régnât sur la terre, qu'un Dieu vînt lui-même l'enseigner aux hommes, et que les mérites infinis de sa croix rendissent à leur nature tombée la puissance de s'élever jusqu'à la pratique de cette vertu céleste.

Lorsque le fils de Dieu se fût revêtu d'un corps mortel, qu'il eût associé, profond mystère, sa nature divine à la nature humaine, il souffrit de toutes nos douleurs, fut pénétré de toutes nos misères, et une compassion immense, telle qu'un Dieu pouvait la sentir, s'empara de son cœur. Il trouva dans son amour le remède à tant de maux, et devenu frère des hommes, il puisa dans sa divinité même la force de se sacrifier pour eux.

C'est la charité de Jésus-Christ qui nous a rachetés et qui veille encore tous les jours au salut du genre humain, car il a laissé cette vertu divine sur la terre : c'est l'héritage qu'il lui a légué, le fruit de sa vie et de sa mort.

Les préceptes d'amour qu'il n'a cessé de prêcher aux mortels sont la loi nouvelle tout entière, la charité, c'est l'Évangile en action. « *Plenitudo legis caritas.* L'amour est l'accomplissement de la loi », dit saint Paul (*Rom.* ch. XIII, verset 10). « Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. » (*St.-Jean*, ch. XV, verset 12.) « Tous connaîtront à cela que vous êtes mes disciples, » ajoute le Sauveur du monde.

C'est ainsi qu'il mettait sa loi d'amour à la place de l'ancienne ; il disait au peuple assemblé pour l'entendre : « Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez vos ennemis ; eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos

ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient. (*St.-Matth.* chap. v, verset 43 et 44.)

Quand on lui demanda quel était le grand commandement de la loi, Jésus répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame et de tout votre esprit, c'est là le plus grand et le premier commandement, et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez le prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements » (*Matth.*, chap. XXII, versets 37 à 40.)

Sublimes enseignements, paroles sacrées d'un Dieu venu lui-même pour ouvrir aux humains les voies du salut, et pour briser sur la terre l'empire du mal! Toutes les religions ont eu leurs préceptes et leur morale, tous les philosophes ont eu leurs systèmes; mais peu d'hommes pouvaient profiter de ce qu'ils enseignaient, car il fallait pour les comprendre beaucoup de science et d'étude; le caractère de la divinité de la religion chrétienne, c'est d'avoir des commandements à la portée de tous, de l'ignorant comme du savant, du pauvre comme du monarque.

Cette religion divine, dans sa simplicité sublime, parle à tous les hommes un langage facile à comprendre; nul d'entre eux ne peut alléguer son ignorance. Aimer Dieu par dessus tout et le prochain comme soi-même, tel est l'abrégé de cette loi. Ce n'est plus la crainte des châtiments qui en fait la force, c'est à l'amour qu'elle s'adresse; et le divin législateur qui l'a promulguée, nous a laissé, pour nous donner la force de l'accomplir, le secours de sa grace, l'exemple de sa vie et de sa mort. Tout ce qu'il nous a commandé de faire, il l'a fait; la route qu'il nous a tracée, il l'a arrosée de son sang.

Notre but étant de traiter spécialement de l'amour du prochain, nous passerons rapidement sur le premier commandement de la charité, celui relatif à l'amour de Dieu; seulement nous ferons ressortir en quelques mots l'obligation d'ai-

mer Dieu. C'est de lui que nous avons reçu la vie, nous devons l'aimer comme créateur. C'est lui qui nous conserve et nous comble de ses dons ; c'est lui qui nous a rachetés et qui nous a aimés au point de donner pour nous son fils unique, nous devons l'aimer par reconnaissance. Il est l'ensemble de toute perfection, la fin de tout ce qui existe, nous devons l'aimer comme notre espoir dans l'éternité.

Nous ne voulons pas nous arrêter plus longtemps sur ces vérités et sur ces préceptes; nous ne pensons pas qu'après ce que nous avons dit dans tout le cours de cet ouvrage, il soit besoin de prouver les unes, et de démontrer l'importance des autres.

Avant le Christianisme, ainsi que nous le disions tout à l'heure, les affections dont l'homme était susceptible étaient bornées : elles avaient leur récompense en elles-mêmes ou dans leur objet. Ainsi l'amitié relative à un seul homme ou à quelques-uns, procurait une douce réciprocité de sentiments; la reconnaissance payait un bienfaiteur ; l'amour sexuel, égoïste et avide de jouissance, trouvait dans son objet la satisfaction de ses désirs. Il en était ainsi de toutes les branches de la faculté d'aimer, toutes se réfléchissaient vers l'individu et concouraient à son bonheur.

Les relations qu'avaient les hommes entre eux étaient commandées par l'intérêt personnel, et si quelques rayons d'humanité jetaient leur lumière à travers cet égoïsme général, ils partaient d'une disposition innée au cœur de l'homme à aimer ses semblables ; mais cette disposition bienveillante était subordonnée à l'amour individuel.

Il appartenait à la morale évangélique d'élargir assez le cœur pour qu'il pût embrasser l'humanité tout entière ; de lui rendre le sacrifice possible, en lui offrant pour récompense un bonheur plus grand que les intérêts d'ici-bas.

Avant elle, chacun agissait pour soi ; depuis, chacun agit

pour Dieu et sa puissance d'action s'agrandit en proportion de ce motif.

L'homme abandonné à ses propres forces n'aime que ce qui lui est utile; le chrétien aime et chérit tous ses semblables. Embrasé de l'amour divin qui se répand sur toutes les créatures, il est capable de les aimer toutes en Dieu et pour Dieu. Les puissances de son cœur viennent se confondre dans la charité, et elles y puisent des forces surnaturelles. « C'est la charité qui vivifie tout, » dit St.-Jean. (*Ire Epît.*, ch. III, verset 14.) La vertu dont nous parlons reconnaît qu'elle est un don de Dieu, elle prend pour son modèle le sauveur, qui déclare n'être point venu pour les justes, mais pour les pécheurs. Aussi elle embrasse tous les hommes dans une même affection, qu'ils le méritent ou non, qu'ils soient reconnaissants ou ingrats; elle aime surtout ses ennemis, ceux qui lui font du mal, ceux qui la persécutent, car Jésus lui a tracé ses devoirs dans les paroles que nous avons citées plus haut.

« Celui qui possède la charité ne se recherche en rien. » (*Imit. Chris.*) Cette vertu vit de sacrifices, jamais elle n'a de but intéressé. Elle soulage toutes les souffrances, elle est le baume de toutes les blessures, le remède de toutes les misères. Elle porte dans son cœur l'humanité entière, elle préfère ceux que le monde rejette, car elle voit Jésus-Christ dans ceux qui ont faim, dans ceux qui ont soif, dans ceux qui sont nus. Elle voit des frères dans tous les malheureux; elle unit au sein de Dieu l'humanité dans une même pensée, dans un même amour.

Elle est la vertu-mère de toutes les autres, c'est elle qui les sanctifie et qui les rend profitables, aussi le sauveur a-t-il pris soin de la recommander avec une prédilection toute particulière. Il met l'amour du prochain à côté de l'amour de Dieu, il déclare que ces deux commandements sont égaux. Sa vie tout entière n'est qu'un miracle de charité; il n'est point venu pour exalter la gloire et les vanités humaines, pour faire l'éloge des richesses et du bonheur de la terre;

mais il est venu pour compatir aux misères de l'humanité. Il est né dans la pauvreté pour la relever à nos yeux et pour la mettre en honneur ici-bas ; il a adopté toutes nos infortunes.

« Bienheureux ceux qui pleurent, » a-t-il dit, et il a versé des larmes de sang au jardin des Olives. « Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice », et il a souffert jusqu'à la mort; il a bu jusqu'à la lie les humiliations et les souffrances. Il s'est ainsi associé à nos misères ; il a adopté tous les malheureux dans une fraternité de douleurs, il s'est incarné à l'humanité souffrante, et c'est alors qu'il nous a imposé sa loi d'amour pour les hommes : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Ces paroles divines nous donnent en exemple le sauveur lui-même, c'est à dire celui qui pour nous a tout fait, tout accompli ; qui n'a reculé devant aucune abnégation, pas même devant une mort ignominieuse.

A chaque page des livres sacrés, la charité est recommandée ; les apôtres et les pères de l'Église l'ont exaltée comme la plus sublime des vertus. Ainsi fut accomplie la prédiction du saint prophète David. « Le pauvre n'est pas dans l'oubli pour toujours. (*Ps.* IX, verset 19.) « Le Seigneur le délivrera des maux qui l'accablent, » disait le pauvre Job dans l'affliction. (Chap. XXX, verset 15.)

Quel philosophe eût jamais pu, eût jamais osé faire entendre ce langage du fils de Dieu ? « Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits comme étant de mes disciples, en recevra la récompense. » C'est Dieu qui souffre dans les membres du pauvre ; il paie de l'immortalité le verre d'eau que l'on donne en son nom ; il exalte la veuve indigente qui donne un denier, il place son aumône au-dessus des plus riches offrandes de l'orgueil.

C'est en son nom, et pour exécuter ses commandements, que ses apôtres et leurs disciples se répandirent dans le monde pour y prêcher sa morale et appeler le genre humain à l'union fraternelle, à la liberté, au salut. Animés de cette charité

puissante qu'ils ont puisée à la source même, enflammés d'amour par la parole du Christ, ils s'en vont par le monde, baptisant les hommes et se dévouant pour eux, souffrant pour eux les tortures et le trépas. Tous exaltent la charité comme la vertu suprême.

Saint Jean, cet apôtre bien-aimé du sauveur, qui, le jour de la dernière Cène, reposa sa tête sur son sein, ne se lasse jamais de prêcher cette vertu. Cassé de vieillesse et porté par ses disciples dans le lieu où s'assemblaient les fidèles, il leur répétait sans cesse : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. C'est le précepte de notre bon maître, et si vous le gardez, il suffit pour vous rendre parfaits selon Dieu. »

Saint Paul, cet athlète de la charité, cette intelligence si vaste, disait avec enthousiasme : « Quand je parlerais toutes les langues de la terre, et que j'entendrais même le langage des anges, si je n'ai pas la charité, je ressemble à l'airain qui résonne ou à la tymbale qui retentit. (*Cor.*, chap. XIII, verset 1.)

Il enseigne quels doivent être les caractères de la charité chrétienne.

« La charité est patiente ; elle est douce et bienfaisante. La charité n'est point envieuse ; elle n'est point vaine *et précipitée*, elle ne s'enfle point d'*orgueil*. »

« Elle n'est point dédaigneuse, elle *ne se pique* et ne s'aigrit de rien ; elle n'a point de mauvais soupçons. »

« Elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. »

« Elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. »

Nous n'irons pas ailleurs chercher les caractères de cette vertu. Nous allons successivement examiner chacun de ceux que lui assigne le grand apôtre.

« Elle est patiente. »

La charité, qui veut le bonheur de tous, a souvent besoin de patience ; il y a, pour faire le bien, des obstacles de toutes sortes à surmonter. La méchanceté des hommes, les préjugés, les mauvaises passions conjurées, les persécutions suscitées contre les meilleures intentions. Saint Paul savait que la patience était nécessaire : il le savait dans les prisons, il le savait dans la persécution, il le savait en donnant sa vie.

Quand on n'a pour agir que des motifs humains, la patience se lasse; mais la charité, qui puise en Dieu sa force, ne perd pas l'espoir, et plus tard le bien, prix de ses efforts, s'accomplit et devient sa récompense.

« Elle est douce. »

C'est par la douceur qu'on gagne les cœurs les plus insensibles ; c'est par elle qu'on désarme la colère, qu'on éteint les haines et qu'on se fait aimer de ceux à qui l'on désire faire du bien. Qui fut plus doux que Jésus-Christ? Tous pouvaient lui parler ; il s'arrêtait pour converser avec ceux qui souffraient; il appelait à lui les petits enfants et les comblait de caresses. A ceux qui l'insultaient, il n'opposait que sa douceur. Il ordonnait de ne pas tirer l'épée pour sa défense, et disait à ceux qui l'écoutaient : « Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils seront récompensés. (*Matth.*, chap. v, verset 4.)

« Elle est bienfaisante. »

C'est elle, en effet, qui vient partout au secours du malheur. Émanée de la compassion immense qu'eut pour les hommes celui qui « passa sur la terre en faisant le bien, » elle s'attache à continuer les œuvres de sa miséricorde. Elle n'est vraie qu'à la condition d'être utile à tous, autant qu'elle le peut. « Soyez charitable selon vos moyens, « dit l'Écriture. « Dieu, qui voit les actes de bienfaisance, n'en perdra pas le souvenir, et au moment de la chute, l'homme charitable trouvera un appui. » (*Tob.*, chap. IV, versets 8 et 34.

« Elle n'est ni envieuse, ni vaine. »

La charité, qui vit d'abnégation, qui n'est qu'un sacrifice perpétuel qu'on fait de soi et de ses biens à Dieu, dans la personne des autres hommes qui sont ses enfants, ne doit pas porter envie à leur bonheur ; tout celui qu'ils n'ont pas, elle désire le leur procurer. Comment en serait-elle envieuse? Bien au contraire, elle est plus satisfaite du bonheur des autres que du sien propre. Prête à se dépouiller pour ses frères, à s'offrir en holocauste à Dieu pour eux, elle le remercie de tout ce qu'il leur accorde, se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, comme elle pleure avec ceux qui sont dans l'infortune et dans la tristesse.

Elle n'est point vaine, car elle sait qu'elle vient de Dieu, que par elle-même elle ne serait rien et ne pourrait rien. Quand Dieu lui permet de verser ses bienfaits sur ses frères, elle est fière de cet honneur, mais elle n'oublie pas que c'est une faveur bien grande que d'être appelée à secourir les pauvres qui sont les membres de Jésus-Christ. Elle s'humilie devant ceux à qui elle fait du bien, parce qu'ils sont pour elle l'occasion de mérites infinis, et qu'ils lui rendent le ciel pour récompense du peu qu'elle leur donne.

La charité n'est point dans ces hommes arrogants qui ne donnent aux pauvres que pour soulager leur vanité, qui leur font regretter d'être secourus par la dureté de leur langage, et qui ôtent ainsi à leur aumône tout le mérite qu'elle aurait.

La cabane du pauvre est le temple du Sauveur, où le Chrétien doit entrer avec respect et humilité, parce que là est une des douleurs qui ont affligé le cœur de son Dieu.

« Elle ne s'enfle point d'*orgueil.* »

Elle s'unit à Jésus-Christ, qui a passé sur la terre dans l'humilité et la pauvreté. D'un autre côté, elle sait que rien n'est grand que le Seigneur, et que la cendre et la terre ne doivent pas s'enfler d'orgueil devant lui. Quand elle est véritable,

elle est éloignée de la modestie affectée, qui n'est qu'un orgueil déguisé. Elle agit pour Dieu et en vue de Dieu seul, d'après le précepte du saint Évangile. « Pratiquez l'aumône en secret, et votre Père céleste, qui voit dans le secret, saura vous en tenir compte. » (*Matt*, chap. VI, verset 4.) Tout acte de charité qui cherche à se donner des témoins, devient un acte d'ostentation, et perd devant Dieu le parfum le plus suave de ses mérites.

Elle n'a pas d'ambition, parce que, n'aimant que Dieu, rapportant tout à lui, ne s'attachant point aux choses de la terre, elle sait que tout passe ici-bas, et que le bonheur qu'on peut goûter en ce monde n'a pas de durée. Elle n'ambitionne rien de ce qui séduit ordinairement les hommes. La charité n'ignore pas que les biens de ce monde mènent souvent à l'orgueil, qui est la source de tout mal. Elle sait que les ambitieux sont dans la main du Seigneur la verge et le bâton de sa colère ; qu'il ne tarde pas à leur demander compte des fruits de leur orgueil, et qu'il les brise en les couvrant de confusion. Elle n'a qu'un but, qui est d'accomplir la volonté de Dieu et d'être utile aux hommes : c'est sa seule ambition. Elle craint les grandeurs, et quand Dieu l'élève en dignité, elle redoute ce fardeau et voudrait en décharger ses épaules. L'égoïsme et la personnalité n'existent plus dans les cœurs qu'habite le Seigneur, prêts à se dévouer tout entiers et à chaque instant pour le bien des autres ; ils se considèrent comme des soldats disposés à verser leur sang au premier appel du maître, et leur amour est si grand et si pur, qu'ils agissent moins en vue d'être rémunérés par Dieu, qu'en vue de lui plaire.

« Elle ne se *pique* et ne s'aigrit de rien. »

Née de la grace, fortifiée sans cesse par elle, la charité ne peut être accessible aux outrages des hommes. Elle prend en pitié les injures qu'on lui adresse, parce qu'il est partout des méchants, des cœurs que Dieu n'a pas encore éclairés. Elle oppose sa douceur aux insultes, et songe que Jésus-Christ, ou-

tragé par la multitude insolente des Juifs, n'ouvrit pas la bouche pour répondre.

« Elle n'a point de mauvais soupçons. »

Cette vertu ne juge point facilement les hommes : elle n'interprète point en mal leurs actions, et ne se hâte point de les accuser. Elle croit, au contraire, que les autres valent mieux qu'elle, et que si Dieu ne la soutenait, elle cesserait promptement de marcher dans le bien, parce que la source de tout mal est en germe dans le cœur de l'homme.

Non, la charité n'existe pas chez ceux qui sans cesse accusent et calomnient leur prochain. Chacun a bien assez de ses faiblesses et de ses misères, sans s'occuper de celles des autres. Essayons à voir clair dans notre cœur, et nous n'aurons plus envie de nous ériger en censeurs d'autrui. Tâchons de bien vivre, et laissons la conduite de nos frères à ceux à qui Dieu l'a donnée en garde.

« Elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. »

La charité aime tout ce qui est conforme à la loi de Dieu ; elle ne saurait donc aimer l'injustice, qui en est une violation ; elle ne partage jamais la joie des méchants, qui triomphent quand les bons succombent ; elle ne peut voir sans chagrin le bon droit méconnu, l'orphelin privé de son héritage, l'homme de sa liberté. Elle pleure avec les opprimés, elle s'oppose de toutes ses forces aux manœuvres des artisans d'injustice, mais partout où luit la vérité, elle s'incline comme devant la règle. Ennemie du mensonge, elle le fuit de toutes ses forces. La loi divine le lui commande ainsi : « Soyez ennemis du mensonge : ne parlez jamais aux hommes que le langage de la vérité. (*Eph.*, chap. IV, verset 25.)

« Elle supporte tout. »

Le précepte du pardon est celui qui caractérise le mieux la

loi d'amour que Jésus-Christ est venu prêcher au monde. Ce ne sont point les vertus des hommes, mais leurs vices, qui ont appelé la rédemption. Il a donc dû verser sur le genre humain d'inépuisables trésors de pardon, lorsqu'il l'a aimé jusqu'à la mort. Alors même qu'il allait rendre le dernier soupir, il priait son père de pardonner à ses bourreaux.

Tous les jours il répand ses dons sur ceux qui l'outragent ; c'est à force de bonté qu'il les appelle à lui, et les bras de la miséricorde leur sont toujours ouverts. Il a voulu que la charité, qu'il a laissée sur la terre pour y continuer son œuvre, fût miséricordieuse comme il l'était lui-même. « Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, dit-il, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. » (*Matt.*, chap. v, verset 7) « Aimez vos ennemis, dit-il ailleurs; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel mérite aurez-vous? Les Publicains n'en font-ils pas autant? (*Matt.*, chap. v, versets 44 et 46.)

Avant d'admettre le Chrétien aux pieds des autels, il l'envoie demander pardon à ceux qu'il a offensés; il veut qu'il se réconcilie avant d'approcher du sanctuaire, car il nous apprend que ceux qui n'auront pas de miséricorde seront jugés sans miséricorde. L'admirable oraison qu'il nous a lui-même formulée ne contient-elle pas ces paroles : « Remettez-nous nos offenses comme nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés. » (*Matt.*, chap. vi, verset 12.) Saint Paul nous avertit de ne pas laisser le soleil se coucher sur notre colère.

Le précepte d'aimer nos ennemis ne nous commande pas d'avoir pour eux cette vivacité d'affection que nous ressentons pour nos amis, par exemple ; ce qu'il nous commande, c'est de les aimer en Dieu, d'être prêts à leur faire du bien, à les soulager dans leurs misères; c'est de leur pardonner leurs offenses et de prier pour eux.

Le Chrétien qui pardonne n'est-il pas mille fois plus grand que le philosophe qui se venge ou qui garde la haine dans son

cœur, et la religion, qui commande cette sublime perfection, n'est-elle pas empreinte d'un divin caractère?

« Elle croit tout, elle espère tout.»

Le Chrétien véritable, animé du feu brûlant de la charité, n'ouvre point sa pensée aux suppositions méchantes, aux jugements sévères sur le prochain. Dans la bonté de son cœur, il croit les autres bons aussi, et ne pense pas qu'on veuille le tromper. Sa candeur n'imagine point la ruse et la fourberie. Il a confiance dans les autres, et ce sentiment si naïf, qui prend ses racines dans l'affection fraternelle, est une de ses plus belles vertus. Il est honteux de le tromper, car il ne se défie jamais, et son cœur ne maudit point celui qui n'a point rougi d'abuser de sa simplicité et de sa droiture.

La charité espère tout, parce qu'elle est tout amour, et qu'elle a confiance dans les promesses divines. Pour opérer le bien, elle aplanit les difficultés, ne redoute aucun obstacle. Elle est investie de la puissance de Dieu, et ses efforts ne sont jamais stériles. D'un autre côté, elle espère tout ce que Dieu lui a promis pour récompense. Elle est elle-même la voie du ciel, le moyen de conquérir l'immortalité; elle se repose dans cette douce espérance, et s'endort confiante dans la sécurité du juste.

« Elle souffre tout. »

Elle se rappelle le langage de son divin maître : « Vous êtes heureux lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, et qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toutes sortes de mal contre vous à cause de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux. » (*Matt.*, chap. v, versets 11 et 12.)

Préoccupée des choses du ciel, elle compte pour rien ce qu'elle endure ici-bas; elle offre avec joie au Seigneur ses souffrances et les déboires qu'elle éprouve. Le propre de l'amour,

c'est de se dévouer avec joie pour Dieu, pour les hommes en vue de Dieu. Il n'est rien que ne puisse supporter la charité avec de tels motifs. Elle donnerait mille vies si elle le pouvait. Elle accepte les souffrances comme une épreuve nécessaire à la perfection ; toutes les croix qui lui sont infligées, elle les reçoit de la main de Dieu, comme un feu purificateur de ses imperfections. Elle bénit ceux qui la persécutent, parce qu'ils lui donnent le moyen de s'associer aux mérites de Jésus-Christ ; et c'est pour cela que le monde n'a pas eu d'admirations ni d'étonnements assez grands pour les prodiges que la charité a accomplis dans les prisons, au milieu des tortures et sur les échafauds. Car depuis dix-huit cents ans elle a rempli l'univers de saints et de martyrs auprès desquels l'antiquité n'a rien à mettre.

Tels sont donc les caractères que le grand apôtre assigne à la charité. La philosophie orgueilleuse des hommes nous a-t-elle rien légué de semblable, et Jean-Jacques n'avait-il pas raison de s'écrier, dans l'enthousiasme de ses aveux : « La majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes, avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là ! »

Quel autre, en effet, qu'un Dieu, pouvait prêcher aux hommes une si sublime morale et la mettre en pratique comme il l'a fait ? Quel mortel aurait pu deviner ces préceptes qui dépassent la nature, qui dominent nos instincts et prêtent à notre faiblesse une force surnaturelle? Où donc aurait-il puisé les éléments de cette vertu, qui prend toutes les facultés de notre ame, les réunit en faisceau, et les dirige vers le bien avec une si grande puissance? Quelle hauteur dans les idées ! quelle connaissance des besoins du monde ! quel baume pour ses plaies! quelles consolations pour ses misères ! Quoi ! des hommes auraient pu se rendre capables de tant d'abnégation ! ils auraient dépouillé ainsi leurs convoitises et leurs penchants ! ils se se-

raient sacrifiés tout entiers pour autrui ! Il faut à un si beau résultat une cause proportionnée.

Vous seul, ô mon Dieu, pouviez inspirer la charité aux hommes, et c'est devant les miracles de votre grace que nous inclinons avec humilité nos fronts, reconnaissant que sans vous nous ne sommes rien et ne pouvons rien. *In Deo vivimus, movemur et sumus.*

Admirable vertu ! la charité unit le ciel à la terre et tous les hommes en Dieu. C'est elle qui rend la science profitable, en l'appliquant aux besoins, au soulagement de l'humanité. La science, sans elle, n'est qu'une ostentation ridicule, qu'un aliment de la vanité. La charité étouffe l'amour-propre, tandis que l'orgueil corrompt les plus sublimes vertus. Elle relève la volonté humaine, elle annoblit le sacrifice et rend méritoire l'abnégation de soi-même, qui sans elle n'est que bassesse et dégradation.

N'est-ce pas la charité chrétienne qui a enfanté cette multitude de dévoûments qui, depuis deux mille ans, sont auprès de toutes les souffrances, qui compatissent à toutes nos misères et les soulagent.

Quand Jésus-Christ eût dit à ses disciples : « Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant ou nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (*Matt.*, chap. XVIII, verset 19), ils se répandirent par toute la terre, enseignant, au péril de leurs jours, à travers les persécutions et les obstacles de toutes sortes, la loi sainte de leur maître.

Qui pourra compter la multitude des saints qui ont scellé de leur sang les vérités qu'ils annonçaient? La philosophie a-t-elle des martyrs ? A-t-elle pu, comme la charité, trouver des hommes qui, renonçant à toutes les douceurs de la vie, se soient dévoués au service de l'humanité? Ce que disait saint Paul de lui-même, n'est-ce pas l'histoire de tous les prêtres? « Quoique je fusse entièrement libre, je me suis en quelque sorte rendu

l'esclave de tout le monde pour gagner plus de personnes. » (1re *Cor.*, chap. IX, verset 19.)

Que fait le prêtre, il s'astreint à une vie laborieuse et pénible, toute remplie de sacrifices. Il fait vœu d'obéissance, de chasteté. Il n'a plus de volonté que celle de l'Église, il n'a plus de famille que son troupeau.

Pensez-vous qu'il n'en coûte rien à ces hommes, de se priver des consolations de la famille? N'ont-ils pas tous les penchants et les affections des autres hommes? Mais l'ardeur de la charité qui les embrase élargit leur cœur, qui ne suffirait pas à leur mission, s'ils le laissaient attaché aux choses d'ici-bas. Ils adoptent pour enfants tous les infortunés, pour épouse l'Église, pour richesse les misères et la pauvreté. Calculez, si vous le pouvez, le bien qu'ils ont accompli depuis que le Christianisme existe.

N'est-ce pas la charité chrétienne qui a appelé tous les hommes à l'égalité fraternelle, qui a rompu la chaîne de l'esclavage et de la féodalité, qui a relevé la femme de l'abjection où elle était plongée? N'est-ce pas elle qui de tout temps a secouru les malheureux et versé le baume salutaire sur les plaies de l'indigence? Est-il une institution de bienfaisance qu'elle n'ait fondée, une souffrance ici-bas à laquelle elle n'ait pas trouvé un remède? N'est-ce pas elle qui descend, comme une manne providentielle, sur le toit de la misère, qui donne à l'infortune le pain quotidien, qui couvre les petits enfants durant les tristes jours d'hiver, qui apporte aux malades les médicaments salutaires et les consolations, plus salutaires encore. Si l'on voulait se donner la peine de calculer dans quelles proportions les aumônes que distribue la charité l'emportent sur celles qui viennent d'ailleurs, on serait étonné de l'exiguité des dernières.

N'est-ce pas la charité chrétienne qui nous a donné saint Vincent de Paule, ce héros bienfaisant, plus grand que toute

l'antiquité, et auquel la philosophie a daigné pardonner d'être Chrétien.

Pauvre prêtre sans fortune et sans puissance, il a trouvé des millions pour les malheureux, il a couvert le monde des monuments de sa charité. Il a pris l'humanité dans ses bras, il a sondé toutes ses plaies, il a su trouver des remèdes à toutes ses misères. Est-il une douleur à laquelle ce grand cœur n'ait pas compati? Sans lui, quel asile auraient les enfants trouvés. Les galériens lui doivent leurs hôpitaux; les pauvres vieillards leurs refuges; les paroisses leurs confrères de charité; les infidèles, des missionnaires; le monde entier, les sœurs hospitalières.

Quel est donc la doctrine philosophique qui ait enfanté de pareils miracles? Quelle religion possède des hommes qu'elle puisse mettre à côté de celui-là! Quand à nous, nous n'avons pour trouver de semblables vertus, qu'à choisir parmi nos martyrs, nos missionnaires, nos évêques, nos prêtres, ou même un grand nombre de simples fidèles.

Nous allons passer en revue quelques-uns des principaux bienfaits de la vertu dont nous parlons, en l'étudiant dans la personnification de ses plus beaux dévoûments.

Est-ce dans les palais, dans l'asile de l'opulence et des joies d'ici-bas que nous allons rencontrer la charité? Faut-il aller, pour voir ses miracles, dans les lieux fréquentés des grands et des heureux du siècle. Est-ce sur un brillant théâtre qu'elle répand ses bienfaits? Va-t-elle, comme la science par exemple, s'étaler aux regards et se repaître des approbations et des applaudissements? La trouverons-nous dans ces brillantes assemblées où la vanité laisse tomber avec ostentation ses rares aumônes?

Non, ce ne sont point là les lieux qu'elle aime; mais on la rencontre dans l'humble réduit de la misère, au chevet d'un lit d'hôpital où gît la souffrance, où le pauvre agonise. Dans

les prisons et les bagnes, dans les lieux où sévit la peste, partout où l'humanité souffre; partout où l'homme a besoin d'un frère, d'un ami, d'un instituteur ou d'un prêtre; partout où il y a des malheureux à soulager, des ignorants à instruire, des infidèles à convertir.

Figurez-vous la plus mirérable demeure, l'antre le plus infect, l'atmosphère la plus empoisonnée, et là, sur un grabat, un pauvre en haillons, convert d'ulcères dont l'odeur repousse, dont la vue épouvante; si vous voulez même, un misérable dont la débauche ait rongé la chair, un être que le crime ait flétri.

Si ce malheureux n'a plus de mère, sans doute il va mourir abandonné, dans les angoisses de la douleur et dans le désespoir. Qui donc viendrait auprès de lui? Il y a peut-être, pour le secourir, des miasmes pestilentiels à braver. La bienfaisance et l'humanité reculeront à ce spectacle, ou n'y résisteront pas.

Approchez et voyez : auprès du grabat, il y a une femme, mais ce n'est point une femme ordinaire; celle-ci a vaincu les susceptibilités, les faiblesses naturelles à son sexe, car elle n'a point horreur de ce spectacle; elle panse les ulcères de ce malade, soutient sa tête alourdie, lui prodigue les soins les plus touchants, le console avec des paroles affectueuses, et ne le quitte pas un seul instant. Cette femme, ce n'est ni sa mère ni sa sœur; mais une chrétienne embrasée des feux de la charité, un ange que la Providence envoie pour consoler, secourir, n'importe lequel des frères de Jésus-Christ : c'est une religieuse.

Interrogez l'antiquité, interrogez toutes les religions, demandez-leur ce dévoûment sublime de la femme! Que nos réformateurs nous donnent de telles héroïnes, qu'ils inventent un mobile assez puissant pour enfanter de tels miracles!

Lorsque le philosophisme, accomplissant son œuvre, fit voir à la France ce qu'il pouvait pour son bonheur, il comprit les sœurs de charité dans l'anathème qu'il lança contre

tout ce qui tenait à la religion. Mais bientôt, ne pouvant les remplacer, il fut obligé de leur rendre leurs pauvres, leurs malades, qu'il ne savait ni secourir ni consoler.

C'est la charité toute seule qui peut donner à de faibles femmes la force nécessaire pour renoncer aux plaisirs et aux joies de ce monde, afin de se dévouer à ses misères et à ses souffrances.

La religieuse fait l'échange de sa vie si douce de jeune fille, de ses espérances d'épouse et de mère, contre la plus complète abnégation. Elle accepte une existence dure et pénible, pendant laquelle ses yeux verront tout ce que notre pauvre nature étale de plaies honteuses, d'infortunes inouïes, de souffrances atroces. Ses oreilles n'entendront que des cris de douleur et des râles d'agonie. Elle sera l'humble servante des indigents, des criminels, quelquefois même de ces femmes immondes qui n'ont plus de nom pour les lèvres honnêtes. Elle a renoncé au doux titre de mère, mais elle embrassera dans son amour tous ceux qui souffrent, tous ceux qui gémissent. Vous la verrez désormais au milieu des orphelins, des prisonniers, des malades. Comme l'ange de la souffrance, elle veillera au chevet des douleurs, elle s'associera à toutes les agonies, appelant les bénédictions d'en haut par ses prières, adoucissant, par ses consolations, les terribles approches du tombeau.

En voyant ces vierges chrétiennes, si sublimes d'amour pour leurs semblables, si grandes par leur courage, si saintes par leur dévoûment sans bornes, ne dirait-on pas que la charité agrandissant en elles la plus touchante, la plus noble passion du cœur de la femme, l'amour maternel, les aurait rendues ces épouses du Christ, mères de tous les malheureux?

En les voyant si belles d'innocence, de candeur, de grace mystique et de pudeur céleste, ne dirait-on pas des légions d'anges arrivant d'en haut, pour apporter au malheur des consolations, et pour montrer au repentir le chemin du ciel?

Allez dans les prisons, dans nos maisons pénitentiaires, là vous verrez des religieuses qui ont consenti à s'enfermer pour toujours avec les détenues, qui ont accepté l'existence la plus affreuse qu'on puisse imaginer, dans l'espérance de rendre quelques ames à Dieu, quelques consciences au bien.

Mettant de côté toute injuste prévention, entrez chez les religieuses du Bon-Pasteur; là sont des femmes de la plus haute distinction, douées des plus belles qualités de l'intelligence. Elles ont consacré leur vie au bonheur et au salut des filles prostituées; elles ramènent au bien ce que la société a de plus immonde, cette fange humaine que la philantropie n'a jamais osé toucher. N'est-ce donc rien que de ressusciter à Dieu ces ames avilies, de ranimer l'espérance dans ces cœurs flétris et dégradés?

Sans ce dévoûment de la charité, où donc irait frapper le repentir de ces femmes qui n'osent adresser la parole à personne, et qu'on repousse de partout. La philantropie leur donnerait-elle un asile, du travail et du pain? Faut-il laisser des créatures humaines sans espérance de pardon et de retour au bien? Faut-il les repousser dans l'égoût du vice quand elles en veulent sortir? Maintenant que dix mille d'entre elles gagnent leur vie en travaillant dans ces asiles où on leur apprend à prier Dieu et à croire à la vertu, faut-il détruire ces asiles, c'est à dire, faut-il rendre à la prostitution ses victimes? Au lieu de nous arrêter à ces questions insensées, remercions Dieu qui inspire de si nobles dévoûments; la charité, qui fonde d'aussi belles institutions.

Ne dirons-nous rien de ces frères des écoles chrétiennes, qui passent silencieux dans nos cités, sous les sarcasmes et le rire de l'ignorance? Vêtus de bure, nourris comme les plus pauvres des hommes, ils ont fait vœu de chasteté, de pauvreté; ils ont renoncé à tout ici-bas, même à leur nom qu'ils ne peuvent pas révéler, pour se dévouer sans réserve à l'éducation des

enfants du pauvre. Quelle est donc leur espérance? Ambitionnent-ils la fortune, la domination? Allez voir ce qu'ils deviennent quand ils ont rempli leur vie monotone de bonnes œuvres et de laborieux travaux. Ils meurent ignorés du monde, indigents comme ils ont vécu; et ils n'ont au cimetière qu'une tombe sans inscription et sans faste, où nul ne vient verser de pleurs, car personne ne les connaît.

Les moines du Saint-Bernard se dévouent à une œuvre qui les tue dans dix ans, pour sauver des hommes perdus dans les neiges des Alpes. Séparés de l'humanité tout entière, soumis à l'action d'un froid éternel, environnés de neige et de glaces, ils habitent la cime d'un rocher où la nature est morte, où pas un être vivant, pas un arbre, où rien ne réjouit leur solitude; mais ils sont la Providence des voyageurs égarés.

Tous ces miracles de la charité chrétienne ont lieu au milieu de nous, et ceux qui les accomplissent n'ont à lutter que contre les passions humaines, qu'à combattre les penchants de leur cœur, qu'à faire le sacrifice des joies et des plaisirs du monde, pour s'imposer des privations de toutes sortes. A présent, nous allons admirer d'autres héros de la charité luttant contre les éléments, la rigueur des climats, les bêtes féroces, les persécutions, et faisant, pour leur foi et pour les hommes, le sacrifice de leur vie : nous voulons parler des missionnaires.

Depuis dix-huit cents ans, la parole divine n'a point cessé d'être annoncée au monde; les contrées les plus reculées du globe, les peuples les plus sauvages, ont tour à tour entendu les prédicateurs chrétiens. Partout où les navigateurs ont abordé, la croix les a suivis. A peine avaient-ils découvert quelque coin de terre habitée, qu'aussitôt, du sein de notre Europe catholique, s'élançaient des conquérants spirituels qui portaient à ces frères, inconnus jusqu'alors, les bienfaits de la religion et de la civilisation.

Chaque année, nous entendons dire que quelque modeste desservant a quitté sa paroisse, pour s'en aller aux missions

étrangères, et ce fait éveille à peine notre attention. C'est un de ces vains bruits qui alimentent un instant la curiosité, et l'oubli se ferme bientôt sur le pauvre missionnaire, qui part ignoré du monde avec le seul secours de sa foi, et les seuls encouragements de sa charité.

Si la terre l'oublie, s'il attire en passant le rire et les dédains de l'ignorance, les cieux le regardent et le protègent; car cet humble prêtre est plus grand que les sages et les philosophes les plus célèbres; il est plus glorieux que Socrate, Platon et tous ceux que nous nommons bienfaiteurs de l'humanité. Tandis que les académiciens, les savants font de pompeux discours, inventent de laborieuses théories, afin d'améliorer, disent-ils, le sort des hommes; lui, pensant que les actes valent mieux que les paroles sonores, leur consacre entièrement son existence. Désormais, il leur appartient tout entier; son temps, ses sueurs, ses forces, son sang, il leur offre tout. Pour eux, il renonce au repos, aux douceurs de la famille, de la patrie; il se voue aux souffrances, à la faim, à la misère, aux supplices; il s'oublie pour ne songer qu'à ses frères. C'est avec de telles dispositions, après de tels sacrifices, qu'il se rend à sa destination.

Suivez-le dans les forêts de l'Amérique, bravant tous les dangers, affrontant toutes les fatigues. Pour porter les secours de la religion aux chrétiens disséminés dans ces vastes contrées, il traverse à pied d'immenses déserts, où des bêtes féroces le guettent au passage; il passe à la nage des rivières remplies de crocodiles, et pendant ces pénibles voyages, à peine a-t-il de quoi satisfaire aux besoins les plus impérieux.

En Chine, il y a les mêmes fatigues, les mêmes privations, mais une récompense attend l'homme de Dieu; la persécution, dans ce pays, sévit aussi furieuse qu'au temps des Néron, des Caracalla; souvent la couronne du martyre lui est accordée. Les missionnaires acceptent, comme une grande faveur, d'être envoyés en Chine, et ceux qui meurent ainsi confesseurs de la foi, sont regardés comme les plus heureux.

La plupart d'entre eux sont des hommes instruits et intelligents, qui rendent à la science d'inappréciables services en même temps qu'ils civilisent les hommes et les convertissent au vrai Dieu. Ces voyageurs apostoliques ont été aussi utiles aux lettres et aux arts que les plus célèbres de nos navigateurs.

Quelques-uns, c'étaient des jésuites, avaient fondé dans une contrée du nouveau monde échappée par hasard au fer des conquérants, des républiques chrétiennes connues sous le nom de *Réductions*, où beaucoup des idées du socialisme moderne avaient trouvé leur application. C'est la plus belle étude pratique qui ait encore été faite de l'association et de sa puissance. Là, tous les intérêts étaient solidaires, les biens, communs autant que cela peut être; il n'y avait pas de malheureux. On a commis, en détruisant ces républiques naissantes, un véritable crime contre l'humanité. On a prétendu que les jésuites commençaient ainsi à réaliser leurs projets de domination universelle; on a étouffé le plus bel essai de civilisation qui ait jamais été tenté.

Bénissons, en les admirant, tous ces hommes sublimes qui se consacrent au grand œuvre de la civilisation et de la conversion de l'univers. Ce ne sont point les philosophes et les réformateurs modernes qui se dévouent ainsi, et qui renoncent au bien-être du foyer paternel. Nos académiciens, qui discourent si savamment sur l'émancipation du genre humain, ne quittent point leurs fauteuils pour aller civiliser les sauvages; jusqu'à ce jour, c'est le prêtre chrétien tout seul qui a montré de tels dévoûments.

Ah! qu'il reste encore à faire dans cette voie, et que le champ où ces hommes de Dieu glanent péniblement quelques épis, donnerait d'abondantes moissons s'il y avait assez de moissonneurs! D'après des calculs approximatifs, le globe est peuplé de huit cent millions d'habitants, et un peu plus de cent millions seulement sont chrétiens. Quand nous disons chrétiens, nous disons aussi civilisés. Nous ne pensons pas qu'on

veuille nous donner sérieusement les Turcs comme une nation civilisée ; et les Chinois, à propos de qui on a débité tant de fables, fait circuler tant de mensonges, sont encore, à l'heure qu'il est, une des nations les plus barbares de la terre. On trouve chez eux « le polythéïsme, l'esclavage, l'infanticide, la prostitution légale, l'asservissement de la femme. » (*Delord.*)

La religion, qui seule relève l'humanité de cette abjection, n'est-elle pas une religion divine, et n'est-ce pas une honte pour notre époque de voir ses apôtres abandonnés à eux-mêmes pour une telle entreprise! Si l'Europe le voulait, si la France le voulait, quelles belles et nobles conquêtes il y aurait à faire ! Pour une telle croisade, on ne manquerait pas de soldats. Armés des vérités de l'Évangile, ils s'élanceraient dans toutes les directions, ils pourraient faire en vingt années peut-être ce que des efforts isolés n'accompliront, hélas, qu'après des siècles ; et pendant des siècles l'humanité souffrira, gémira encore, élèvera vers les cieux la vaste voix de ses douleurs.

Ah ! si les gouvernements comprenaient leur mission, s'ils étaient bien convaincus de cette vérité, que ceux qui sont les maîtres des nations doivent marcher devant elles, et non pas élever une muraille pour se retrancher derrière et barrer le passage aux progrès, à la marche du genre humain, on verrait avant peu de grandes choses s'accomplir. Mais, hélas ! ceux qui sont au pouvoir s'imaginent n'avoir qu'une proie à défendre, ils ne songent plus qu'à leurs intérêts mesquins et égoïstes.

Chose étrange, les souverains sont en lutte incessante avec les peuples; il semble que des deux côtés il y ait des intérêts opposés !

Que demandons-nous, insensés que nous sommes; que les peuples civilisés se fassent apôtres pour civiliser les autres peuples? Déjà nous entendons le rire et le sarcasme accueillir nos paroles. Ah ! sans doute, il vaut mieux, nations abâtardies, crou-

pies dans une civilisation qui recule au lieu d'avancer, créer des machines et faire des chiffres, que de songer au sort de sept cents millions d'hommes qui sont nos frères; il vaut mieux faire chez nous de pitoyables épreuves gouvernementales et regarder d'en bas les ambitieux qui se disputent le pouvoir; il vaut mieux accorder notre attention à nos comédies parlementaires, à nos parades monarchiques, et nous livrer bataille à coups de scrutins pour des libertés illusoires! Ce qui vaut mieux encore, le voici : c'est amasser de l'or, c'est vivre chez soi d'une façon confortable, c'est fermer son cœur à la pitié, à l'humanité; c'est livrer son corps aux jouissances, c'est accaparer pour soi tout ce qu'on peut de bonheur égoïste et honteux; c'est s'unir quatre qui possèdent contre dix qui manquent de tout, pour leur ôter le moyen de sortir de leur misère!

Sans doute nous étions insensé de croire à tes instincts généreux, de faire appel à ton prosélytisme, vieille Europe décrépite et corrompue! Ce n'est point à tes gouvernements qu'appartiendra cette conquête du monde, ils n'ont plus assez de force et d'énergie pour de vastes projets; ce sont des miracles qu'il faudrait, laissons les faire à la charité; ce sont des ressources pécuniaires, n'en demandons point aux trésors des princes, l'aumône des pauvres doit suffire.

Il y a 25 ans qu'en France fut fondée une association sous le titre d'*OEuvre de la propagation de la Foi :* son but était d'envoyer des secours aux missions étrangères. Chaque associé paie un sou par semaine; La première année, on réalisa vingt-deux mille francs. Aujourd'hui, on reçoit chaque année plusieurs millions. Aussi, grace à ces secours, les missions font des progrès, et les apôtres qu'elles entretiennent vont porter, à tous les points du globe, l'Évangile, la science, la liberté, la civilisation.

Espérons que le courage de nos missionnaires ne restera pas sans récompense, et que le sang de ces nouveaux martyrs, comme autrefois celui de la primitive Église, fera fruc-

tifier la semence évangélique, et préparera, pour l'avenir, le bonheur et la fraternité du genre humain.

Partout où l'humanité souffre, on est sûr de trouver l'action bienfaisante de la charité chrétienne. Elle descend dans toutes les parties du corps social pour le vivifier de sa chaleur salutaire. C'est elle qui a fondé et doté nos hôpitaux, nos institutions de bienfaisance; elle a couvert notre sol de tous ces vastes monuments qui nous servent aujourd'hui de casernes, d'usines, de colléges. Sous toutes les formes, elle pénètre dans l'asile de l'indigence, pour secourir et consoler les malheureux qui n'ont pas seulement besoin de pain et de vêtements, mais d'affection et de douces paroles. La visite d'un chrétien, qui les encourage, qui leur parle en frère, en envoyé de Dieu, leur fait plus de bien cent fois que l'aumône insolente du riche, apportée par un valet en livrée.

La philosophie, qui depuis quelque temps veut faire antagonisme à la religion, a senti que la charité était une vertu qui lui manquait. Elle a voulu s'en créer une, et elle a inventé le mot de philantropie. Pauvre et honteuse, indigente, elle a été forcée de voler ses modèles à notre sainte religion; elle a pris pour ses patrons saint Vincent de Paule et Fénélon.

Mais ces chrétiens sublimes et fervents ne protégeront point cette vertu nouvelle, qui veut faire du bien aux hommes en reniant presque Dieu, qui prêche la morale et ne veut pas de religion.

La philantropie est une vertu morte, parce qu'elle n'a point de base, point de motif, point de but. Tout ce qui se détache de Dieu tombe dans le néant. Elle fait de beaux discours, étale de vaniteuses prétentions, enfante des utopies plus ou moins déraisonnables, et ne produit que de la fumée. Elle fait sonner avec ostentation les quelques pièces d'argent qu'elle ne donnerait pas si le monde n'en savait rien, et, découragée

quand il faut faire le plus petit sacrifice, elle renonce à son œuvre à peine commencée.

Les philantropes paient-ils de leur personne, vont-ils visiter le malheur, descendent-ils dans la cabane où gît sur son grabat l'humanité souffrante? Se consacrent-ils au service des pauvres et des malades? vont-ils habiter le sommet glacé des montagnes pour offrir un asile au voyageur égaré? Donneraient-ils un jour de leur vie à la tâche pénible des frères des écoles chrétiennes?

Ont-ils trouvé parmi eux des sœurs de charité? Leurs compagnes ont-elles reçu d'eux des leçons qui les amènent panser les ulcères du pauvre, adoucir par leurs consolations les derniers moments de sa vie?

Ont-ils assez de foi dans leurs doctrines, et assez d'amour des hommes, pour se faire missionnaires, et aller, au prix de leur santé, au péril de leurs jours, essayer de convertir l'univers?

Quelles sont les institutions de bienfaisance qu'ils aient fondées? Sont-ce eux qui dotent les hôpitaux, les maisons de refuge? Dans les temps d'épidémie, sont-ce les philantropes qui se dévouent? Nous avons bien des Belzume, des Charles Boromée, dont Marseille et Milan chanteront à jamais les louanges; mais quel philosophe a bravé la peste? Lors du choléra, qui visitait les malades à Paris, qui les recevait dans son palais à la campagne? un archevêque, dont la demeure épiscopale venait d'être renversée par le vandalisme populaire; un archevêque dont les jours avaient été mis en danger par les déclamations du philosophisme?

Nous avons vu souvent comment les philantropes font leurs aumônes. Ils donnent des bals et des fêtes, et le produit de leurs plaisirs sert à faire aux pauvres des distributions annoncées à grand bruit. Ce n'est pas la pitié qui ouvre leur bourse, c'est le plaisir. Ce sont leurs passions qui se donnent ainsi un vernis d'humanité.

Comme ces hypocrites dont parle saint Mathieu, ils em-

bouchent la trompette au milieu des rues pour s'attirer l'admiration des hommes. Ils jettent sans discernement leur vaniteux et inutile bienfait, et voilà ce qu'ils appellent soulager l'infortune!... Nos fonctions nous appellent tous les jours auprès des misères humaines, tous les jours la société étale à nos regards quelques-unes de ces plaies profondes qui la font souffrir. Eh bien! dans les galetas de l'infortune, près du pauvre agonisant, nous n'avons jamais rencontré de philantropes; mais tous les jours nous y voyons des sœurs de charité qui nous aident dans les fonctions pénibles de notre ministère; nous y voyons des prêtres bienfaisants, la main ouverte pour verser des aumônes qu'ils n'étalent point, mais qu'ils versent en secret; leur parole consolante aide à guérir ou bien à mourir, s'il le faut; toujours elle porte de bons fruits. Ceux qui disent que la visite du prêtre est dangereuse, obéissent à des préventions de leur esprit aveuglé, ou bien ils mentent : il n'y a pas de milieu.

Nous avons aussi rencontré parfois quelques-uns de ces pieux chrétiens qui s'inspirent des souvenirs de Vincent de Paule et qui s'associent sous sa protection, pour faire des œuvres de charité.

Les philosphes, ceux qui donnent en pâture au peuple de désolantes doctrines d'irréligion et de fausse égalité, ce n'est point là qu'on les trouve. Ils ont peut-être une autre manière de faire le bien.

Partout où la charité n'est pas, l'égoïsme règne : c'est elle seule qui porte dans ses mains les destinées du monde Non, le Christianisme, avec les vertus qu'il enfante, n'est point inliabile désormais à marcher en tête des progrès.

Le prêtre, cette personnification terrestre de la religion chrétienne; le prêtre, qu'on tourne en ridicule, et dont les esprits forts proclament l'impuissance; le prêtre peut parfois perdre de son influence en s'isolant trop du monde; c'est un tort peut-être, mais il est plein de vie et d'avenir, on n'en

saurait douter. Ne vous rappelez-vous pas combien vous l'avez grandi sous la hache révolutionnaire, alors qu'il aimait mieux donner sa tête que sa foi, et qu'il prouvait à votre rage épuisée que les martyrs manqueraient moins vite à l'Église que les bourreaux à ses adversaires?

Vous n'assistez point, comme vous le disiez naguère, « aux funérailles d'un grand culte.» Il se relève plus puissant que jamais, et la génération voltairienne, qui s'en va, laisse après elle des génération tourmentées du besoin de revenir à Dieu et de puiser dans la charité ces éléments d'ordre et de tranquillité que vos doctrines subversives ont été impuissantes à trouver.

Non, vous ne croyez point que la puissance du Christianisme soit morte, vous qui la reconnaissez tous les jours dans vos déclamations, qui taxez d'ambition ces hommes, qui n'ont pourtant parmi vous aucune puissance temporelle. Ils ne siégent point dans vos assemblées législatives, ils ne gouvernent point; ils vous sont soumis en tout et partout; ils prêchent en tous lieux l'obéissance aux pouvoirs de fait. Ils n'ont même pas, à la tête de l'administration religieuse du pays, des prêtres qui prennent leurs intérêts et les protégent. Ceux qui nomment les évêques sont des ministres qui n'ont peut-être pas plus de religion que vous. Où donc est la force de ces ambitieux? Saint-Chrysostôme l'a dit bien avant vous : C'est dans la charité, qui unit tous les chrétiens dans une seule pensée, dans un seul but, qui fait qu'en Chine, en France et à Rome, la même volonté, la même unité font loi. C'est que partout règnent de vastes intérêts qui excluent les ambitions terrestres et l'antagonisme, et que chacun, ne se préoccupant que de la vérité et de l'amour de Dieu, se sacrifie corps et ame à ce culte souverain.

C'est dans l'unité de l'Église, serrée dans le lien de la charité comme dans une chaîne immense, que gît cette force qui vous déborde et vous étonne.

Unissez-vous ainsi, si vous le pouvez, avec vos éléments hu-

mains ; formez une société qui régisse le monde et le modifie dans ses mains puissantes; une religion dont les préceptes se prêtent à tous les besoins des peuples et des gouvernements, qui dure dix-huit siècles, et qui, au bout de ce temps, se présente plus compacte que jamais. Imaginez, si vous le pouvez, de dicter au monde une croyance religieuse qui le courbe de respect et le convertisse.

La charité chrétienne est plus vivante que vous : elle déplore vos erreurs, votre aveuglement, mais elle ne redoute point vos attaques : « Seigneur, vous êtes grand dans l'éternité ; votre règne est de tous les temps. » (*Tob.*, chap. XIII, verset 1.)

Réunissons-nous tous sous l'étendard de la charité, unissons nos efforts en Dieu, et notre espérance ne sera point trompée. Si nous pratiquons cette vertu, nous donnerons à toutes les autres un mérite qu'elles n'auraient pas. Aimons notre prochain, mais que notre amour pour lui ne soit pas stérile et purement spéculatif; qu'il se manifeste par de bonnes œuvres.

Nous avons tous de quoi faire l'aumône. Riches, nous sommes les bienfaiteurs désignés du genre humain par la Providence ; bornons nos désirs, retranchons-nous les superfluités du luxe, et versons sur l'indigence ce qui n'est point nécessaire à nos besoins.

Hommes de science, soyons utiles à l'humanité en l'instruisant, en donnant à nos frères de bons conseils. C'est faire l'aumône aussi que de ramener au bien des ames égarées, de réunir ceux qui sont divisés par la haine, d'éclairer les hommes sur leurs intérêts véritables, de démasquer à leurs regards les fausses doctrines qui leur sont prêchées par ceux qui affectent pour eux une affection qu'ils n'ont pas.

Pauvres, nous pouvons nous aider dans nos travaux; réunissons-nous plusieurs pour labourer le champ du malade ou de l'infirme, des orphelins et des veuves.

La fortune, l'intelligence et le travail peuvent donner ainsi beaucoup.

Vous qui mangez le pain que la pitié vous donne, qui n'avez, pour reposer votre tête, qu'un grabat misérable, ne vous attristez point en voyant le riche faire de nombreuses aumônes; car Dieu, qui vous regarde, vous tiendra compte du peu que vous aurez fait. Ce n'est pas l'abondance des dons qu'il récompense, mais l'intention qui les répand. Le morceau de pain noir que vous partagez avec un malheureux comme vous; le verre d'eau que vous donnez à votre porte, lui seront souvent plus agréable que la pièce d'or du riche et du monarque, car ils donnent de leur superflu, et vous donnez de votre indigence même. Tout ce qui se fait par la charité, quelque petit et quelque vil qu'il soit, produit des fruits abondants.

Qui que nous soyons, nous sommes loin d'être parfaits, et tous les jours notre conscience nous reproche quelque défaut; purifions-nous dans la charité, car Dieu a promis son pardon à ceux qui feraient du bien en son nom. Les fautes des hommes charitables disparaissent devant lui, comme la neige sous les rayons du soleil, et dans sa sagesse infinie, il regarde comme le plus méritoire pour le ciel, la vertu qui fait le plus de bien aux hommes sur la terre.

CHAPITRE V.

—

JOIE.

—

La joie est un mouvement de bien-être vif, spontané, qu'éprouve l'ame quand elle est en possession d'un bien réel ou imaginaire.

« La joie, dit Loke, est un plaisir que l'ame goûte, lorsqu'elle considère la possession d'un bien présent ou avenir comme assurée; et nous sommes en possession d'un bien, lorsqu'il est de telle sorte en notre puissance, que nous pouvons en jouir quand nous voulons. Un homme blessé ressent de la joie lorsqu'il lui arrive le secours qu'il désire, avant même qu'il en éprouve l'effet. Le père qui chérit vivement la prospérité de ses enfants, est en possession de ce bien aussi longtemps que ses enfants prospèrent; car il lui suffit d'y penser, pour éprouver de la joie. »

Notre ame tend sans cesse vers le bonheur, elle en a besoin comme la bouche altérée de l'eau pure de la source. Cette

tendance incessante, inextinguible, qui nous entraîne vers lui, n'est, hélas! jamais satisfaite ici-bas, parce que les choses de ce monde sont finies et périssables. Les félicités qu'il nous est donné d'éprouver, ne sont que l'ombre imparfaite de la félicité réelle que nous désirons si ardemment.

Celles qui naissent de nos sens sont bornées et infirmes comme notre nature physique; elles ne dépassent point les étroites limites de nos organes, et s'éteignent dans le rapide éclair de la sensation qui les traverse. Quel que soit, du reste, le bien être physique que nous ressentions, équivaut-il jamais au plus léger plaisir intellectuel, au plaisir qui naît d'une bonne action, par exemple? Les satisfactions nées de notre corps se ressentent de l'infirmité de leur origine ; elles effleurent l'ame en passant, elles sont une jouissance ; on ne peut pas les appeler du bonheur. L'ame ne les possède réellement pas; elle les ressent. Il y a entre ces deux choses une énorme différence.

Quant aux satisfactions morales que nous sommes appelés à goûter ici-bas, elles sont aussi très faibles, très incomplètes, parce que, comme nous l'avons dit, si le désir du bonheur est en ce monde , son but est dans l'autre, et que jamais nous ne le possédons. Dieu nous en laisse bien tomber quelques rayons qui viennent de temps en temps illuminer nos ames pour les soutenir, les encourager; mais ces rayons bienfaisants ne sont autre chose que l'espérance du bonheur infini lui-même.

Tous les amours de nos âmes, après avoir consumé leurs objets terrestres, s'envolent comme des flammes qui n'ont plus d'aliment, vers les régions éthérées, et retournent au sein de Dieu, qui seul peut leur en fournir qui les entretienne éternellement.

Les jouissances physiques peuvent remplir momentanément nos corps ; mais jamais nos ames n'en sont rassasiées. Malheur à ceux qui cherchent à éteindre la soif qui les dévore dans les voluptés des passions, car la joie n'habitera point leur cœur; elle n'est point dans le corps, mais dans l'ame; elle n'est

point dans le rire et dans les convulsions de l'organisme, mais dans la douce sérénité de la pensée.

Les causes qui font naître la joie sont très nombreuses. Nos illusions sont si fréquentes, nos espérances si promptes à se former, que les choses les plus frivoles nous semblent de nature à nous rendre heureux. Toutes nos passions sont une source inépuisable de félicités et de tristesses; toutes nous créent des chimères, toutes font à notre cœur de séduisantes promesses.

Nous sommes si avides de bonheur et nous en sommes si pauvres, que la plus légère satisfaction nous ravit et nous fait oublier nos douleurs. Tout plaisir, toute jouissance qui viennent caresser notre ame nous semblent destinés à combler ses désirs; nous les saisissons avec avidité et ne les rejettons qu'après avoir exprimé jusqu'à la dernière goutte le bonheur qu'ils contenaient. Tout ce qui flatte les sens, les penchants, tout ce qui correspond aux désirs de l'ame, fait naître la joie.

Ce sentiment est surtout très prompt à se développer chez ceux qui n'ont pas d'expérience, qui prennent facilement les illusions pour des réalités, qui réfléchissent peu. Les enfants, les femmes, y sont très accessibles. Les hommes faits, les vieillards, qui ont plus souvent éprouvé ce qu'il y a de trompeur dans les vanités de la terre, qui ont perdu successivement les chimères qu'ils avaient poursuivies, ouvrent moins leur cœur à la joie. Ils se défient davantage, et cherchent la réalité sous l'apparence.

Les tempéraments influent beaucoup sur le sentiment dont nous parlons.

Les individus sanguins, doués d'une excessive mobilité d'impressions, prompts surtout à saisir les événements par le côté avantageux, se livrent facilement et sans réserve à la joie; mais ils ne l'éprouvent pas très vivement. Tout est superficiel chez eux. Les passions passent trop vite sur leur cœur pour avoir le temps d'y imprimer fortement leur trace.

Les bilieux, plus défiants que les sanguins, plus scrutateurs, éprouvent moins fréquemment la joie. S'éprenant en général moins facilement, ils demandent pour être heureux des motifs mieux fondés et plus puissants; ils ont une joie plus vive et plus impétueuse. Leur ame, fortement trempée, ne se laisse pas entamer aisément; aussi, les impressions qu'elle reçoit sont durables.

Les personnes nerveuses sont excessives dans leur joie comme dans leurs chagrins. Rien n'est exalté comme les satisfactions qu'elles éprouvent; jamais la raison ne modère l'expression de leurs sentiments. Leur joie déborde impétueuse comme naguère débordait leur douleur. Mais hélas, chez elles, les extrêmes se touchent. Le rire et les pleurs se confondent, et le vent de la tristesse voile tout à coup sous ses nuages la douce sérénité du cœur. Les motifs les plus légers, les plus bizarres, les moins fondés souvent, font naître la joie capricieuse des personnes de ce tempérament.

Les lymphatiques éprouvent-ils de la joie? Souvent il est difficile de lire à travers l'épaisse enveloppe de leurs cœurs; et s'ils sont heureux, il est rare que la félicité intérieure illumine de clartés bien vives leur physionomie impassible. Ils ont du contentement, mais nous ne pensons pas qu'on puisse nommer joie ce qui se passe en eux, quand quelque chose arrive selon leurs désirs.

Les mélancoliques éprouvent ce sentiment quand ils y sont forcés; il faut qu'il prenne pour ainsi dire leur ame d'assaut. Ils semblent faits pour vivre dans la tristesse comme le hibou dans les ténèbres. Quand ils sont heureux, ils sont toujours un peu mécontents d'eux-mêmes; la joie ne demeure jamais longtemps dans leur ame. Les idées sombres qui voltigent sans cesse autour de leur cerveau, les lugubres imaginations qui assiègent leurs pensées, chassent bien vite ce sentiment étranger qui s'est emparé furtivement de leur domaine. Si les mélancoliques n'avaient pas le bonheur de la tristesse, comme les nerveux celui des larmes, ils traîneraient

une existence intolérable. La joie chez eux est un phénomène insolite, qui ne se manifeste qu'à de très rares intervalles.

Quand le ciel est sombre, que les nuages abaissés rasent en grondant la cime des arbres, que de larges gouttes de pluie tombent çà et là par les airs, que les oiseaux se cachent sous le feuillage, que chacun regagne hâtivement sa demeure, un voile de deuil et de mort semble envelopper la nature; mais si le soleil, écartant les nuées, les disperse et darde sur la terre ses bienfaisants rayons, soudain tout semble renaître: chaque chose reprend ses teintes naturelles; l'oiseau quitte l'épaisse feuillée, le voyageur ralentit sa course; le bonheur, la sérénité, la confiance, reparaissent à la fois.

Ainsi quand la joie, dissipant la tristesse qui environne le cœur, l'illumine de ses vivifiantes clartés, tout l'organisme qui naguère était affaissé, morne et sans éclat, reprend son énergie, sa beauté, sa splendeur. Les fonctions qui languissaient tout à l'heure, s'accomplissent largement; le sang circule aisément dans les vaisseaux, les poumons dilatés par de puissantes inspirations, l'imprègnent abondamment du fluide réparateur. Il devient plus vif, plus rose; les organes reçoivent une impulsion plus forte, et des couleurs plus vives se dessinent sous la peau.

Les mouvements libres, dégagés, s'exécutent avec facilité; le corps tout entier sent sa vigueur augmentée. Le visage s'épand, les rides s'effacent, le front s'agrandit, l'œil brille impétueux dans son orbite, la confiance et la majesté éclatent de toutes parts dans la physionomie. Il semble qu'un surcroît de vie ait été versé dans les veines.

L'ame, de son côté, s'agrandit aussi; on dirait que le bonheur l'augmente. Toutes les pensées nobles, les sentiments généreux se développent à la fois en elle.

Quand la joie règne dans le cœur, il est rare qu'il s'abandonne aux passions viles, aux impulsions de l'égoïsme, qu'il

ne sente pas le besoin de communiquer, par une sorte de magnétisme, la félicité qu'il ressent. Ah! c'est alors que l'homme est capable de dévoûment, de courage; qu'il écoute les inspirations de l'humanité, de la pitié. Malheur à celui qui ne sait pas laisser tomber sur l'infortune quelques miettes de la félicité que Dieu lui donne! Il est bien à craindre que sa joie ne soit celle du vice, car celle de la vertu porte toujours de bons fruits. C'est là un signe presque infaillible. Quand un homme est heureux, s'il garde son bonheur tout entier pour lui seul, il ne le mérite pas : les jouissances qu'il goûte sont coupables aux yeux de la vertu.

Rien n'est propre comme le sentiment dont nous parlons à entretenir la santé. La joie facilite les digestions, fortifie le corps pour le travail, l'empêche de ressentir la fatigue. Elle éloigne de l'individu toutes les influences pernicieuses qui agiraient si facilement sur lui, s'il se laissait aller aux idées tristes. Elle rend le corps réfractaire à l'absorption des miasmes délétères et putrides. C'est un des meilleurs préservatifs dans les épidémies.

Physiologiquement, cela s'explique. Quand la joie se fait sentir, la nutrition se fait mieux, les vaisseaux sont plus remplis; sous l'excitation d'un sang fortement hématosé par une respiration puissante, les exhalants fonctionnent avec aisance; il est clair que les absorptions doivent être plus difficiles.

Dans ces conditions, le sang ne séjourne pas dans les grands organes, et les affections qu'on nomme en pathologie des obstructions, des congestions, ont moins de prise sur l'organisme.

La santé morale aussi, elle, demeure beaucoup plus florissante. On sait que les passions tristes sont au nombre des causes les plus puissantes de la folie. Près de la moitié des aliénés ne le sont devenus que par suite des chagrins qui, à la longue, ont agi sur les organes encéphaliques, les ont congestionnés, enflammés, ramollis. La joie, en maintenant l'ame dans une douce sérénité, éloigne ces désordres si graves,

qui ayant pour point de départ l'intelligence, réagissent à leur tour sur elle et finissent par la livrer aux aberrations et aux fureurs de la folie.

Cette passion entretient dans l'ame le calme, la quiétude, nécessaires à l'exercice de la pensée; sous son influence, le travail intellectuel est beaucoup plus facile. Il est presque aisé d'avoir de l'esprit et du génie quand on est heureux. L'homme qui éprouve ce sentiment en imprègne ses écrits; on sent qu'il y a épanché le trop plein de son cœur : son style, ses pensées, ont une aisance, une grace, une fraîcheur, qu'on ne retrouve jamais dans les pages tracées par un écrivain malheureux.

Les symptômes les plus remarquables de la joie, quand elle est subite et vive, sont les suivants : le rire se manifeste sur le visage, quelquefois il est vif, saccadé, tant les secousses du diaphragme se succèdent rapidement; il devient même suffocant, spasmodique, inextinguible. Le cœur se gonfle, la respiration se suspend, et le sang, poussé avec force vers les capillaires sous-cutanés, ne revient plus vers le cœur; la pâmoison a lieu, et quelquefois la mort peut être le résultat d'une joie immodérée. Le rire alors est le même que quand il est le produit d'un chatouillement longtemps prolongé. On sait qu'ainsi provoqué, il a été employé dans de coupables intentions : on s'en est servi pour assassiner de manière à ne pas laisser de traces du crime que l'on commettait. Nos cours d'assises ont eu à statuer sur de semblables forfaits, et l'histoire rapporte qu'un jeune prince périt dans des convulsions qu'on avait ainsi déterminées.

La joie, poussée un peu loin, fait verser des larmes; ce phénomène n'est pas rare. Il est peu d'hommes qui n'aient éprouvé ce qu'il y a de douceur à pleurer ainsi. Heureux ceux dont les succès, les triomphes, les belles actions ont fait couler les larmes des yeux de leurs parents! Ceux dont le front a reçu le baptême des larmes maternelles sont des enfants pre-

destinés au bonheur. Ce doux souvenir, aux jours de leur vieillesse, les consolera et mouillera délicieusement leurs paupières.

Les hommes saisis par une joie soudaine ne peuvent quelquefois pas se contenir; il faut qu'ils se laissent aller aux mouvements impétueux qui les agitent. Ils sautent, ils courent, ils dansent : leur voix s'échappe en bruyants éclats, ils se livrent à toutes sortes d'extravagances.

Comme nous le disions un peu plus haut, une joie excessive peut occasionner la mort; et, s'il faut en croire l'histoire ancienne, Polycrate, Chilon, Sophocle, Diagoras, Philippides, et l'un des Denys de Syracuse, moururent de l'excès de cette passion. Chez les Romains, le consul Manius-Juventius Thalna périt de la même façon. Deux femmes de Rome eurent tant de joie de voir leurs enfants revenir après la bataille de Trasymène, qu'elles moururent sur-le-champ.

Aulugelle, Valère-Maxime, Tite-Live, Pline, Cicéron, rapportent ces faits.

Une dame française, nommée de Châteaubriant, mourut de l'excès de sa joie, en voyant son mari revenir d'une expédition lointaine où il avait accompagné saint Louis.

Quelquefois la joie est si vive, qu'elle trouble la raison. Nous trouvons dans les actes des apôtres un fait très remarquable, qui nous montre ce résultat de la joie dans toute sa vérité naïve. Saint Pierre, étant sorti de prison, « vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs étaient assemblés et en prières. Quand il eut frappé à la porte, une *fille*, nommée Rhode, vint pour écouter *qui c'était*. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut dire *à ceux qui étaient* dans la maison, que Pierre était à la porte. » (Chap. XII, versets 12, 13, 14.)

Souvent la joie naît d'une source impure ; l'homme ne cherche pas toujours ses satisfactions dans les choses permises. Il

demande à ses sens des jouissances illicites, et abuse des nobles facultés de son intelligence pour arriver aux honneurs, à la fortune, par des voies détournées. Il jouit intérieurement du mal qui atteint ses ennemis, comme si le malheur d'autrui pouvait réellement augmenter son bien-être. Il est même une joie barbare qui naît des satisfactions de la vengeance, qui se manifeste à la vue du sang et du meurtre, et qui s'épanouit en voyant couler les larmes, en entendant des cris de douleur. C'est la joie des bourreaux et des bêtes féroces.

Malheur aux joies qui s'attachent aux choses de ce monde et aux passions, car elles n'ont qu'une courte durée, et l'affliction ne tarde pas à les suivre. Ceux qui s'éprennent des vanités d'ici-bas sont forcés de dire avec l'*Ecclésiaste :* « Je me suis appliqué à connaître la sagesse, la science, les erreurs et les folies des hommes, et j'ai reconnu que de cette étude même on ne recueillait que peine et douleur. Je me suis mis à considérer tout ce qui se fait ici-bas, et j'ai vu que tout n'est que vanité et tourment d'esprit. » (Chap. I, versets 17 et 11.)

Il n'y a qu'une source de joie réelle et durable sur la terre, c'est la pureté de la conscience et l'espérance en Dieu. Heureux celui qui, comprenant l'inanité de nos jouissances, le peu d'importance des créatures, met son ame au-dessus des événements, méprise les satisfactions des sens, et domine ses passions. Sa joie est dans ses croyances et dans la pureté de son cœur. Rien n'égale la douce tranquillité d'une ame où le remords n'a point d'accès, qui se nourrit des promesses divines, et vit par la pensée plus au ciel que sur la terre!

Sans doute le juste dont nous parlons n'est point inaccessible aux chagrins que nous éprouvons tous dans la vie ; mais sa foi diminue sa douleur, son espérance en calme la vivacité. Il ne se laisse point abattre par l'affliction, parce qu'il sait qu'il existe un Dieu réparateur qui change en joie les souffrances endurées avec patience et résignation. « Son cœur est toujours prêt à espérer dans le Seigneur ; il est affermi en Dieu ; on ne

le verra point chanceler, et il sera au-dessus de tous ses ennemis. » (*Ps.* 61, verset 8.)

La joie du juste n'est point vive et immodérée comme celle des passions. Elle est calme, douce et pleine de sérénité. Elle est dans le cœur plutôt que dans les sens. Elle ne contracte point le visage par un rire excessif et bruyant, mais elle l'embellit par l'aménité du sourire. Elle donne à la physionomie une douceur angélique; il semble qu'il s'élève du dedans comme un parfum d'innocence qui vient embellir tous les traits.

C'est au lit de mort surtout, que cette joie de la conscience se manifeste dans tout son éclat. Nous empruntons à M. Lauvergne les passages suivants, extraits de son livre intitulé : *De l'Agonie et de la Mort dans toutes les classes de la société.* « Oui, rien n'est ordinaire comme l'agonie toute d'espérance et d'amour de celui qui conserva toute sa vie dans son ame la foi en Dieu. Qu'on l'appelle préjugé, superstition, erreur, peu nous importe ; il nous suffit pour le moment de constater un fait général en faveur de ceux qui ont vécu et qui meurent convaincus de ce principe. » (Vol. 2, p. 34; plus loin, pag. 48.) Parlant des prêtres, le même auteur s'exprime ainsi : « Ces apôtres de l'humanité passent sur la terre en voyageurs du ciel, et leur voix seule se mêle au bruit tumultueux des passions pour leur imposer un frein, et faire entendre aux peuples les grandes vérités de la religion. Et lorsque ces pêcheurs d'ames touchent enfin à la plage, qu'ils sentent leur ame s'envoler, ils n'abjurent pas, comme les philosophes mondains, les doctrines qu'ils ont prêchées ; non, ils meurent comme le matelot qui vient d'accomplir une navigation lointaine, et respire enfin l'air de la patrie, en s'élançant dans les bras de sa mère. Le visage de la mort est plus doux encore que celui d'une mère pour celui qui a vécu pieux et sans remords. »

Quand à nous, qui avons déjà une longue expérience des choses humaines, qui avons vu bien des agonies, nous affirmons que jamais notre cœur n'a rien rencontré de consolant,

rien qui présageât le salut éternel et les joies pures de l'autre vie, comme les derniers moments du chrétien qui meurt dans la foi. Les croyances religieuses adoucissent les plus cruelles souffrances, calment les plus poignantes étreintes de la maladie, et rendent les approches de la mort bien plus faciles à supporter. Rien n'est sublime comme le spectacle d'une telle fin. Nous avons souvenir d'avoir assisté aux derniers instants de quelques mourants imbus des croyances catholiques, et qui s'attachaient avec ferveur aux espoirs de l'éternité. Leur visage, éclairé d'une beauté divine, révélait le bonheur de l'ame; leur regard, plein d'une sainte exaltation, semblait lire dans les cieux entr'ouverts. Ils parlaient de la mort, non point comme d'une chose horrible, redoutable, mais comme du terme de leur course; ils remerciaient Dieu qui les appelait à lui. Dernièrement, une personne dont nous avions été bien souvent à même d'apprécier les vertus, une femme douée des plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur, d'une piété exemplaire, vient d'être enlevée à l'affection de tous ceux qui la connaissaient. Sa vie s'était passée en bonnes œuvres, maintes fois nous l'avons rencontrée au chevet des pauvres malades, leur prodiguant des soins et des consolations; souvent nous avons vu pleurer de regret, en parlant d'elle, les infortunés dont elle était l'amie et le soutien; Dieu lui a accordé la mort qu'elle méritait si bien. Atteinte d'une maladie incurable, Mme G.... en suivait exactement les progrès, elle parlait avec joie de sa fin prochaine; une seule pensée l'attristait, celle de quitter ses pauvres. Les derniers jours de sa vie ont été sublimes de résignation, d'espérance; ne voulant pas laisser aux siens le triste soin de ses funérailles, elle-même en régla le cérémonial, s'occupa des plus menus détails comme s'il se fut agi des préparatifs d'une fête; elle dicta les noms de ceux qu'elle désirait prier à son convoi, puis elle s'endormit paisible dans le sein de son Dieu. Quelques minutes avant sa mort, sa main glacée avait signé les conseils qu'elle destinait à chacun de ses enfants. Pieuse et

sublime sollicitude d'une mère, qui ne voulait pas laisser, entre les soins de son amour d'ici-bas et ses bénédictions d'en haut, l'intervalle même de l'agonie! Nous devions ces lignes à sa mémoire, car le respectueux souvenir que nous gardons d'elle est un des plus précieux que nous ayons recueillis dans la pratique de notre profession.

C'est surtout en présence de ces enseignements du trépas, que nous avons compris combien les principes de la foi et l'habitude de la vertu avaient de puissance pour maintenir l'ame dans la joie. Ceux qui prétendent que les idées religieuses, que la religion chrétienne surtout attristent le cœur de l'homme et ne sont de nature à rendre son existence heureuse, sont dans une erreur complète, s'ils ne sont pas de mauvaise foi. Nous transcrivons ici, pour leur répondre, ce que le célèbre Bergier a dit de la *joie chretienne* :

« Un des reproches les plus communs que les incrédules font à la religion, est que sa morale, ses pratiques, ses dogmes, semblent faits pour nous attrister, pour nous interdire toute espèce de joie et de plaisirs; que la piété ou la dévotion n'est dans le fond qu'un accès de mélancolie ; qu'un chrétien régulier et fervent doit être le plus malheureux des hommes.

» Cette prévention ne s'accorde guère avec le langage de nos livres saints. Continuellement le psalmiste exhorte les adorateurs du vrai Dieu à se réjouir, à se livrer aux plus doux transports de la joie ; il invite tous les hommes à goûter et à éprouver combien le Seigneur est doux ; il ne regarde comme heureux que ceux qui servent le Seigneur, qui connaissent et méditent sa loi, et qui conforment leur conduite. Saint Paul exhorte de même les fidèles à se réjouir dans le Seigneur (*Philipp.*, chap. III, verset 1 ; chap. IV, verset 4) ; à chanter de tout leur cœur des hymnes et des cantiques pour louer Dieu. (*Ephes.*, chap. V, verset 19 ; *Coloss.*, chap. III, verset 16.) Il dit que le royaume de Dieu en ce monde ne consiste point dans les voluptés sensuelles, mais dans la *joie* et la paix du Saint-Es-

prit. (*Rom.*, chap. XIV, verset 17.) Il proteste qu'au milieu des travaux et des peines de l'apostolat il est comblé et transporté de joie. (*II. Cor.*, chap. VII, verset 4.)

» Les saints, dans tous les siècles, ont répété la même chose. Ceux qui avaient mené d'abord une vie peu chrétienne ont attesté, après leur conversion, qu'ils jouissaient d'un sort plus heureux, qu'ils goûtaient une *joie* plus douce et plus pure qu'ils n'avaient fait lorsqu'ils se livraient au plaisir. Tous ces hommes vertueux ont-ils été des imposteurs, ou le Christianisme a-t-il changé de nature, pour devenir une religion triste et lugubre?

» Que Dieu, touché de compassion envers le genre humain, ait daigné envoyer et livrer son fils unique pour nous sauver; que, par les mérites de ce divin rédempteur, il distribue plus ou moins abondamment à tous les hommes des graces pour les conduire au salut; que nous ayons pour juge un Dieu qui a voulu être notre frère, afin d'être miséricordieux (*Hebr.*, chap. 2, verset 17); que les souffrances inévitables à la nature humaine puissent devenir pour nous le principe d'une éternité de bonheur, etc. : voilà des dogmes qui ne sont certainement pas destinés à nous effrayer et à nous attrister, mais à nous réjouir et à nous consoler; et ce sont précisément les dogmes fondamentaux du Christianisme.

» Nous convenons que, pour en établir la croyance, il a fallu que les apôtres et les premiers fidèles fussent exposés aux plus rudes épreuves, même à perdre la vie dans les tourments : ce sont là les sujets de tristesse et de larmes que Jésus-Christ leur avait annoncés; mais il leur avait prédit aussi que leur tristesse serait changée en *joie* (*Joann.*, chap. XVI, verset 20); il ne les a pas trompés.

» Si le sentiment d'un philosophe païen peut faire plus d'impression sur les incrédules que celui des auteurs sacrés et des saints de tous les siècles, nous les invitons à lire le traité de Plutarque contre les Épicuriens, dans lequel il s'attache à prouver *que l'on ne peut pas vivre heureux en suivant la doc-*

trine d'Epicure ; qu'il y a de la folie à se priver des consolations que donne la religion, soit pendant la vie, soit à la mort. Ce philosophe était-il un enthousiaste, un insensé ou un esprit faible, tel que les incrédules ont coutume de peindre les saints du Christianisme? Ils devraient essayer du moins de répondre aux arguments de Plutarque ; aucun d'eux ne l'a encore entrepris. »

LIVRE QUATRIÈME.

FACULTÉ D'AIMER

DANS SES RÉPULSIONS.

CHAPITRE PREMIER.

HAINE.

Nous allons à présent étudier la faculté d'aimer dans ses répulsions. Ailleurs nous avons démontré que la haine est un mouvement d'horreur qui a lieu dans la faculté d'aimer en présence d'un mal ; nous n'y reviendrons pas. Seulement, il est de toute nécessité que nous disions ce que c'est que le mal et quelle est son origine.

De tous temps, dans toutes les écoles de philosophie, l'une des questions qui ont le plus excité l'attention des penseurs, est celle dont nous voulons parler. Elle touche à la fois à tout

ce qu'il importe à l'homme de savoir, et sur le Dieu qui l'a créé, et sur la destinée qui lui est réservée au-delà de cette vie.

Cette question a été la source de beaucoup d'erreurs, elle a vivement réagi sur les croyances religieuses, sur la morale et sur les civilisations.

En voyant des désordres dans l'univers, les hommes se demandèrent d'où ils provenaient. Il leur sembla absurde que le mal put émaner d'un être souverainement bon ; ils imaginèrent un principe mauvais. Cette idée remonte à la source de la philosophie orientale.

Les Platoniciens le rejetèrent sur la maladresse des dieux inférieurs chargés de créer et de gouverner le monde.

Épicure le fit venir du hasard comme le bien : suivant lui, les dieux ensevelis dans un éternel repos, ne se mêlent point des choses de la terre.

Toutes les hérésies se sont traînées sur les données de ces premiers systèmes.

Comme Platon, les Valentiniens admirent des agents subalternes responsables du mal dans la création.

Les Marcionites et les Manichéens admirent, comme les Orientaux, deux principes éternels : l'un bon, auteur du bien; l'autre mauvais, auteur du mal. Cette idée traditionnelle s'est conservée dans la plupart des religions de l'Asie, et son existence en Amérique, chez les Méxicains par exemple, contribuerait peut être à jeter quelque lumière sur les origines des habitants de cette partie du monde.

Presque toutes les difficultés qu'on a rencontrées dans cette question, tenaient au peu de précision des termes dont on se servait, ce qui établissait de la confusion dans les idées.

D'un autre côté, beaucoup ont eu le tort de considérer le mal comme une chose absolue, existant réellement en soi, et indépendamment des êtres créés ; c'est de là qu'est venue l'idée

de deux principes. Si celui du mal a été créé, il faut que ce soit par celui du bien, et alors ce dernier est encore l'auteur du mal. Si l'on veut que le principe mauvais soit éternel, on suppose deux infinis, ce qui est absurde, car l'idée d'infini emporte celle d'unité. Suivant qu'on tourne ce raisonnement contre l'un ou l'autre des deux principes, on les anéantit tour à tour.

Les Valentiniens, en admettant comme Platon des êtres secondaires producteurs du mal, pour ne pas en accuser Dieu, auraient dû comprendre qu'en définitive il est la cause première des actes des agents qu'il emploie.

Les athées qui nient Dieu, et les Épicuriens qui nient son intervention, que font ils? Est-ce un mot qu'ils veulent retirer de la discussion? Soit. Mais par la raison qu'il n'y a point d'effet sans cause, ils admettront un principe quelconque, et les raisonnements que nous faisions tout à l'heure les poursuivront encore. Leur principe sera bon ou mauvais; s'il est bon, il ne peut produire le mal, s'il est mauvais... mais ici nous reculons devant les termes mêmes de la discussion. Un principe essentiellement mauvais ne peut pas exister, parce que l'être, c'est le bien par essence. Pour raisonner, nul n'a le droit de mettre en avant une supposition absurde.

Les théologiens ont distingué trois sortes de mal : le mal métaphysique, résultant de l'imperfection des créatures; le mal physique ou la douleur, qui rend malheureux les êtres vivants doués de sensibilité; le mal moral, qui est la violation volontaire des lois que Dieu leur a données, et les peines qui en sont la conséquence.

Il n'y a vraiment que deux sortes de mal : le mal physique et le mal moral.

Le mal métaphysique n'existe réellement pas. Ce qui est essentiel à une créature, ne peut pas être un mal, or les créatures ne sauraient être sans avoir des limites, des imper

fections. Dieu pour les produire a dû s'arrêter quelque part, autrement, en vertu de sa toute puissance, il leur eût sans cesse ajouté des perfections nouvelles (en changeant leur nature toutefois), et la création eût été un effort perpétuel, un enfantement sans terme. Toutes les créatures sont parfaites dans leurs limites, et ce qui le prouve, c'est qu'on ne peut pas leur supposer des perfections qu'elles n'ont pas, sans altérer leur individualité et sans changer leur nature. Il ne leur manque rien pour être ce qu'elles sont; il ne leur manque que pour être ce qu'elles ne sont pas.

Dieu a en lui une série infinie d'exemplaires de mondes réalisables : chacun comporte des perfections différentes, il en peut créer infiniment de plus parfaits les uns que les autres; il peut même ajouter infiniment aux perfections de chacun, mais alors il les change. Tout exemplaire restant ce qu'il est est en Dieu, est parfait dans son essence.

Il n'y a donc pas de mal métaphysique, c'est une pure fiction, une abstraction de l'esprit.

Le mal physique existe réellement. Il gît dans la douleur qui tient à la sensibilité, propriété départie à tous les êtres de l'espèce animale.

M. de Lamennais et certains théologiens ont nié que la douleur fût un mal parce que, disent-ils, ce n'est dans l'être animé qu'une imperfection, comme la limite dans l'être organique. Il n'y a point identité; la limite marque le non-être, et la créature ne souffre point dans ce qu'elle n'est pas. La douleur n'est point un non-être, c'est un phénomène qui a lieu dans l'être qui perd ou qui est menacé de perdre une partie de son existence. La différence est énorme : il y a mal réel à cesser d'être, à perdre un bien sur lequel on a le droit de compter, un bien que l'on possède.

La douleur, dans l'état actuel de l'homme, est utile à sa conservation; elle lui indique souvent ce qu'il faut qu'il évite, ce qui peut lui nuire. M. de Lamennais a tort de dire qu'elle

existe nécessairement chez lui. On conçoit très bien un état plus parfait que le nôtre, dans lequel le plaisir indiquerait la convenance des êtres, tandis que son absence indiquerait leur disconvenance. Le mal physique est toujours l'expression d'une déchéance que l'être sent s'opérer en lui.

Ce mal cependant n'est point exclusif de la bonté de Dieu, parce que, comme le dit saint Augustin, l'existence des créatures, mélangée de biens et de maux, est encore, en tant qu'existence, un bien préférable au néant.

D'ailleurs, nous qui croyons à une autre vie, et aux magnifiques promesses d'une éternité bienheureuse, nous ne pensons pas que les maux passagers d'ici-bas puissent être comptés pour quelque chose, à côté des biens qui nous sont réservés, et qu'il nous est facultatif d'acquérir. S'il n'y avait point de souffrances sur la terre, que deviendraient donc la résignation, la patience, le courage, la bienfaisance, la charité? Dans la pratique de quelles vertus se sanctifieraient donc les ames? Les vertus et les nobles dévoûments n'équivalent-ils pas dans le monde aux souffrances dont ils sont à la fois les consolations et les mérites?

Le mal moral est quelque chose de réel; il implique la liberté et la prouve. Dieu ne pouvait pas le produire; dans le monde, ce mal étant la violation des lois de la souveraine justice, des lois qui tiennent à l'essence de la vérité même, pour le produire, il eût fallu qu'il eût violé son essence même; ce qui est absurde.

Il fallait, pour que le mal moral existât, qu'il y eût des êtres intelligents, libres d'enfreindre l'ordre, de violer les lois faites par Dieu; ces êtres, c'est l'homme, ce furent les anges. Quand l'ame obéit aux lois divines, elle se rapproche de l'infini, et tend de plus en plus à se perfectionner. Quand elle transgresse les lois que Dieu lui a prescrites, elle retombe en quelque sorte sur elle-même, se concentre et se renferme dans

ses limites. Elle amoindrit son existence, elle tend à l'annihiler, en se privant d'un rapport qui lui est nécessaire.

La conscience de ce désordre, de cet abaissement, de cette limitation d'une tendance infinie, tout cela constitue une souffrance réelle; mais il y a encore autre chose dans ce mal. En commettant l'infraction dont il s'est rendu coupable, l'homme a rompu volontairement les liens qui l'attachaient à son auteur. Il s'est préféré, dans son orgueil, à l'être par excellence, il s'est renfermé dans son individualité; et là, n'aimant que soi, haïssant par conséquent tout le reste, s'attribuant un amour fait pour Dieu seul, il a commis un crime, un péché. Ce n'est point assez du remords qu'il en a, il y a eu désordre, il y a eu offense; une peine doit être infligée au prévaricateur. La crainte de cette peine, cette peine elle-même, seront pour l'homme un véritable mal.

Nous avions besoin d'établir ces notions préliminaires avant de traiter de la haine, cette souche de toutes les passions qui nous restent à étudier. Si nous n'écrivions que pour des théologiens, nous n'eussions fait qu'indiquer dans une matière qui est élémentaire pour eux, mais notre ouvrage s'adresse à nombre de lecteurs qui ne s'adonnent peut-être guère aux études psychologiques, et pour lesquels il convenait de résumer rapidement ces données générales.

Il y a donc un double mal dont l'homme peut être atteint : le mal physique, le mal moral et ses conséquences. Sa faculté d'aimer qui poursuit incessamment le bien, faite pour s'élancer toujours vers l'infini, se détourne avec horreur de ce qui tend à lui infliger l'un ou l'autre de ces maux, et souffre quand elle est obligée de les subir.

D'après cela, nous définirons la haine : la souffrance qu'éprouve l'ame atteinte ou menacée d'un mal réel ou supposé.

Il est impossible à l'homme de haïr le bien en le considérant comme tel : l'amour de sa propre conservation s'y oppose. Il

ne lui est pas plus possible de haïr le vrai : le vrai est le but de toutes les intelligences, qui le cherchent et le poursuivent ; c'est en lui que s'exerce toute activité morale. Le poète le cherche dans les rêves dorés de son imagination; le peintre, dans les idées de beauté que son pinceau réalise; le penseur, dans ses méditations. Tous l'aiment irrésistiblement, car il est le bonheur et le repos pour l'ame.

Quelquefois les apparences sont contre les vérités que nous énonçons ici ; mais c'est alors que l'ame se trompe dans ces appréciations, c'est qu'elle prend un mal pour un bien ou réciproquement. Si elle hait une vérité particulière, c'est que cette vérité la gêne dans ses penchants ou ses vices, et malheureusement les inclinations perverses, les passions mauvaises, savent prendre, pour la séduire, les couleurs du bien et du vrai qu'elle aime. Si parfois un homme agit contre ses intérêts, arrive même au suicide, c'est toujours en vue de quelque bien, seulement il se trompe sur les moyens.

Il y a dans la haine deux éléments bien distincts : d'abord la répulsion naturelle, instinctive, qu'éprouve l'ame pour ce qui est l'objet de sa souffrance, ce qui constitue l'antipathie; ensuite, une réaction vive qui s'opère en elle et la porte à désirer l'éloignement, le mal, la destruction de cet objet. Cette réaction prend différens noms, suivant qu'elle se manifeste de certaines manières, qu'elle naît de certaines passions blessées, et qu'elle poursuit certain but. Elle s'augmente de plus en plus, à mesure que le souvenir retrace dans la pensée l'image de la chose nuisible; aussi dit-on qu'elle s'accumule, que le cœur renferme des trésors de haine.

Le second élément de cette passion, l'élément actif, la réaction, est un mouvement naturel qu'éprouve en présence d'un mal, d'un danger, d'un ennemi, tout être mû par le sentiment de sa conservation. Il se manifeste bien plus vivement chez la plupart des hommes à l'encontre du mal physique que du mal moral, à moins que le mal moral, ne soit une at-

teinte aux droits actuels, aux intérêts directs de l'individu, une insulte à l'honneur, une blessure faite à la réputation, à la probité.

Le mal réel est le même, ou plutôt devrait être le même pour tout le monde, en considérant les choses au point de vue philosophique; mais il n'y a pas que le mal réel qui soit une cause de souffrance. L'ame redoute tout ce qu'elle pense, à tort ou à raison, devoir lui nuire, et les causes de mal se multiplient à mesure que les passions prenant sur elle de l'empire, l'entraînent à chercher son bonheur dans plus de jouissances et de satisfactions diverses. L'homme le plus passionné devra donc être le plus enclin à la haine.

L'enfance est ordinairement peu sujette à cette passion : il est rare qu'elle garde longtemps les souvenirs qui l'alimentent, et d'ailleurs ses espérances sans cesse renaissantes, cicatrisent bien vite les blessures que le mal fait à son cœur. La haine trouve son remède dans les consolations, et l'inexpérience de cet âge heureux en est une source féconde.

La jeunesse a des haines plus durables que celles de l'enfance, plus vives, plus impétueuses; elles naissent surtout des obstacles que rencontrent ses affections, de l'amour contrarié principalement

L'âge mûr garde plus longtemps les siennes; elles sont moins bruyantes et moins expansives, mais elles sont plus noires, pour ainsi dire. Rarement elles pardonnent, rarement elles s'éteignent dans la consolation ; il faut qu'elles s'assouvissent. Celles du jeune homme s'exhalent, celles de l'homme fait se concentrent. Les penchants qui le dominent, de leur nature plus égoïstes et plus mauvais, donnent naissance à des haines plus intenses : ce sont l'ambition, la vanité, le libertinage, etc.

Le vieillard est en général plutôt rancuneux que haineux ; toutes les passions chez lui ont perdu de leur ardeur, de leur

activité juvéniles ; elles sont vivaces, mais tranquilles. Les objets de l'amour du vieillard ne sont pas de nature à remuer bien vivement son cœur : l'avarice, l'amour du bien-être, l'égoïsme, tels sont les principaux mobiles qui le gouvernent. La crainte de la mort toute seule est capable de lui inspirer de violentes répulsions.

Les hommes sont-ils plus haineux que les femmes ?

La question est délicate. Il faut répondre oui ou non, suivant le point de vue auquel on se place.

Généralement les femmes craignent davantage les douleurs physiques, cependant elles en supportent quelquefois de terribles, capables d'abattre les plus robustes courages. Plus timides dans les dangers, elles ont une horreur instinctive de ce qui peut nuire, plus grande que celle qu'éprouvent les hommes. Le sentiment de la conservation se montre plus vif en elles ; cela tient à leur faiblesse et à l'exquise sensibilité de leurs nerfs. Elles redoutent peut-être moins le mal moral que les hommes, parce qu'elles manquent davantage de notions claires et précises à cet égard ; cependant elles gagnent du côté du cœur ce qu'elles n'ont pas du côté du jugement, et leurs affections instinctives ont parfois des aperçus étonnants de justesse et de vérité. Nous l'avons déjà dit, il vaut souvent mieux sentir que raisonner, et l'instinct qui tient au fond de la nature et naît des lois primordiales, vaut bien les lumières d'une raison dégradée.

Pourtant si de mauvaises passions s'implantent dans le sentiment, elles sont plus difficiles à arracher que celles qui existent dans le raisonnement ; chez les femmes, la haine est de ce nombre. Née au sein des antagonismes qui les divisent, elle est vivace, inextinguible. Elle pardonne rarement, justement parce qu'elle est dans le cœur.

Les femmes éprouvent de la haine pour tout ce qui leur fait ombrage, pour ce qui les éclipse ou les offusque, pour ce qui ne rend pas hommage à leurs charmes. Ce sont des divinités

qui poursuivent non seulement ceux qui les insultent, mais encore les athées qui ne brûlent point d'encens sur leurs autels. Il en est bien peu qui ne s'imaginent être faites pour être adorées. Tout ce qui blesse le cœur d'une femme, un dédain, une infidélité, quoique ce soit enfin qui frappe son amour-propre ou son amour, devient une flèche empoisonnée qui fait une plaie incurable. Celles qui sont jeunes et belles pardonnent davantage, leur haine est moins profonde; elle sont plutôt tentées de plaindre l'indifférent que de le maudire. Celles qui sont vieilles ou laides ont une rancune qui grandit d'intensité en raison directe du peu de chances qu'elles ont de plaire et d'être consolées.

De tous les tempéraments, ceux qui portent le moins à la haine, sont le sanguin et le lymphatique. Le premier, parce que la versatilité de ses passions et de ses sentiments apporte bien vite le remède après le mal et couvre d'oubli ses douleurs; le second, parce que, renfermé dans son apathie, il déteste aussi peu qu'il aime, et que son cœur est une enceinte fermée à tout ce qui émeut les autres hommes. Ce tempérament est peut-être le point de jonction de la vie végétative et de la vie intellectuelle.

Les nerveux, les mélancoliques et les bilieux surtout, sont très haineux; l'intensité de leurs passions, leur tenacité, donnent à leurs haines un caractère très prononcé. Ils sont rancuneux et gardent la mémoire éternelle de leur antipathies. C'est en eux que se couvent les vengeances; c'est pour eux que s'aiguisent les poignards et se préparent les poisons.

Tout le monde sait combien la haine des Espagnols, des Italiens et des Corses est persistante et terrible; ces hommes vous haïssent froidement et sans qu'il y paraisse; le temps n'efface rien; l'occasion propice arrivée, ils se vengent avec rage, ils vous empoisonnent ou vous tuent. Les Sauvages, que la civilisation n'a point éclairés, que la religion n'a point

adoucis, gardent des haines redoutables que rien ne peut éteindre; elles passent de génération en génération; les enfants les prennent au lit de mort de leurs pères, elles font partie de l'héritage. On a vu des familles entières se dévouer à l'œuvre de haine et de vengeance, qu'un mourant avait commandé d'accomplir.

Cette passion peut naître subitement comme l'amour; il ne faut qu'une impression pour la produire, un instant pour la rendre implacable.

L'amour est quelque chose de si conforme à la nature de l'ame, de si doux pour elle, qu'elle en est souvent l'esclave sans en avoir senti l'impression; la haine, au contraire, l'atteint d'une façon désagréable, choquante; c'est une passion antipathique au fond de la nature humaine, aussi sa présence n'est jamais ignorée. L'amour est une caresse qui berce l'ame et l'endort; la haine une piqûre qui la réveille brusquement. Les blessures qu'elle fait sont longues à guérir, il est rare qu'elles se cicatrisent entièrement.

Chaque passion meurt quand elle est satisfaite; la jouissance éteint l'amour; c'est la vengeance qu'il faut à la haine, et tant qu'elle ne l'a pas savourée, elle reste vivace, implacable. Les poètes disent qu'elle franchit la tombe, et leurs fictions la font revivre jusque dans les flammes qui brûlent les corps de deux ennemis.

C'est elle qui suscite les querelles et les dissensions; c'est elle qui se fit industrieuse pour égorger les hommes en les armant d'un glaive meurtrier. Elle traîne à sa suite les actions tragiques, le meurtre, l'empoisonnement et les guerres. L'homme qu'elle poursuit doit trembler à chaque instant : le fer de l'assassin vient le frapper jusque sous le toit qu'il habite.

La haine est une passion aveugle : il suffit, pour s'en convaincre, de considérer qu'elle est parfois la futilité de ses

motifs, l'injustice de ses poursuites et son obstination. Les qualités qui brillent dans son objet sont loin de diminuer son intensité, au contraire elles l'allument, la fortifient sans cesse. La raison ne peut rien sur cette fureur de l'ame; la religion n'a pas d'ennemis plus acharnés à vaincre, pas d'obstacle plus grand à surmonter.

Chez la plupart des peuples de l'antiquité, la vengeance était en honneur, et chacun pouvait rendre injure pour injure. Les hommes les plus éclairés, les vrais philosophes croyaient et professaient, il est vrai, que le pardon des offenses était le sublime de la vertu ; leurs préceptes, sous ce rapport, semblaient à tous fort beaux en théories, mais impraticables dans la conduite. Les Juifs même, qui possédaient la plus grande somme de vérités, n'étaient point assez parfaits pour oublier les offenses. Il fallait, pour enchaîner cette funeste passion, que le sauveur du monde vînt, du haut de sa croix, imposer à tous, par son exemple, la loi du pardon. Aucune religion n'avait osé le faire : la plaie était trop vive, trop profonde; aucune n'avait osé y porter le remède, et les préceptes miséricordieux de la nôtre suffiraient presque pour montrer sa divinité.

Non seulement nous devons pardonner à nos ennemis, mais nous devons les aimer. Dieu, qui est tout amour et miséricorde, repousse le cœur ulcéré par la haine. « Avant de commencer à prier, dit saint Marc, pardonnez à votre prochain tous les torts qu'il peut avoir envers vous, afin que votre père, qui est dans le ciel, vous pardonne aussi les vôtres. » Saint Pierre apprend de la bouche de son divin maître, qu'il faut pardonner toujours et non pas seulement sept fois.

Si nous n'avions pas d'ennemis, comment exercerions-nous la patience, la générosité? Avons-nous la prétention ridicule de ne souffrir les imperfections de personne? Un homme nous injurie, loin de lui en vouloir, plaignons-le sincèrement

d'être brutal, emporté, de ne pas savoir dominer ses transports.

Celui qui injurie les autres, n'a pas de satisfaction plus grande que celle de les voir irrités contre lui; leur colère les assimile à lui, les met à son niveau; leur modération, au contraire, les élève, et il reste livré à la honte et au chagrin d'une mauvaise action. Rien ne lave d'une offense, comme le pardon généreux qu'on accorde, et rien ne punit aussi vivement celui qui la commet.

Un honnête homme vous poursuit, vous devez croire que vos imperfections l'ont forcé à sortir des bornes de la modération. Un méchant homme commet envers vous quelque injustice, il ne faut pas que cela vous étonne, les effets tiennent de leurs causes; plus il est coupable, plus vous devez être généreux et bon.

La haine invétérée dessèche sa victime, ronge son cœur et la conduit au trépas à travers les souffrances les plus vives; comme toutes les passions tristes, elle produit à la longue des congestions, des anévrismes, des engorgements dans les organes essentiels à la vie; elle inscrit rapidement ses ravages dans l'économie.

Le haineux porte sur son visage l'empreinte d'une tristesse profonde : les cheveux sont ramenés sur le visage par la contraction des muscles; le front est fortement ridé, les sourcils sont abaissés, les yeux animés de clartés sinistres, le regard est fixe et comme altéré de vengeance. Les lèvres sont contractées, tous les traits de la face tendus, les masticateurs saillants sous la peau; les mains serrées, la parole brève, caverneuse; le corps est légèrement voûté, la progression est lente, parfois brusque et saccadée.

Les moyens de guérir la haine seront surtout puisés dans les préceptes de la religion et de la morale. Les distractions, l'exercice, le travail, viendront en aide au médecin qui serait

appelé à donner ses soins à ceux dont elle aurait altéré la santé.

Quant à déraciner complètement cette passion, ne l'espérons pas, nous ne sommes point de ceux qui croient au perfectionnement indéfini de l'humanité. Nous croyons au progrès individuel, sous l'influence religieuse, voila tout; l'homme, sur cette terre, ne peut que mériter un sort meilleur au sien, mais jamais il n'y dépouillera son vêtement de misères et d'imperfections. L'amour infini est son but, il y tend à travers les épreuves de sa vie terrestre, il n'y arrivera qu'au delà du tombeau et dans le sein de Dieu.

CHAPITRE II.

—

ENNUI.

—

Si l'homme pouvait être heureux ici-bas, il oublierait ses destinées futures; mais il n'en est point ainsi, le bonheur véritable est un but qu'il n'atteint jamais. Il n'a de bien réel que ses espérances, en dehors desquelles tout est pour lui néant et vanité; sans cesse de nouvelles séductions l'attirent; mais, quelle que soit la coupe où puisent ses lèvres, toujours l'amertume est au fond. Le peu de félicités que peuvent lui donner les créatures, est promptement dévoré par les désirs immenses de son ame. Quoi qu'il fasse, il ne peut combler ce gouffre ; il cherche partout des jouissances , mais bientôt elles sont insuffisantes, lui paraissent insipides, ou même se transforment en véritables souffrances. Il ne peut s'arrêter à rien; ce qu'il a le plus désiré, lui paraît bientôt insupportable; il ne peut trouver nulle part la stabilité, ni dans ses pensées, ni dans ses jouissances.

Quelle est donc la cause qui vient ainsi corrompre son

bonheur? C'est l'ennui, cet éternel vautour qui ronge son existence humaine, qui ne le quitte jamais, qui s'attache à lui comme l'ame l'est au corps, et ne cesse depuis le berceau jusqu'à la tombe de lui faire sentir ses mortelles blessures. Depuis la chute originelle, le noble front de l'homme n'a cessé de porter les rides profondes dont l'ennui le sillonne. Chargé de soucis, il s'incline vers la terre et regrette instinctivement sa félicité perdue.

L'ennui décolore l'existence tout entière, verse son poison funeste sur nos plus pures jouissances, courbe sous sa désolante influence, tous les âges, les sexes et les rangs; nul ne saurait l'éviter. Il est partout, dans nos pensées, dans nos sensations; il surgit au milieu des plaisirs, jette ses teintes lugubres sur les beautés de la nature, et traîne avec lui le découragement et le dégoût même de la vie. Parfois il invoque la mort, il conduit au suicide.

Qu'est-ce donc que cette passion, d'où vient-elle, quelle est son origine? L'ennui est une langueur, un abattement de l'ame, qui font qu'on est las de tout, qu'on ne prend de plaisir à rien. Il se manifeste quand la sensation ou la pensée ne suffisent pas pour occuper l'activité de notre esprit; quand nous l'appliquons à une chose dépourvue d'intérêt, monotone, déplaisante ou trop prolongée; quand l'organisme fatigué ou mal disposé, refuse son concours à l'intelligence, ou bien lorsque le système sensible est saturé de sensations.

La mobilité de notre esprit et de nos organes ne peut supporter l'uniformité quelque part qu'elle soit, sans éprouver l'ennui; tout ce qui se prolonge, nous fatigue et le fait naître.

On voit d'après cela, qu'il a sa source dans l'impuissance des créatures à nous donner le bonheur que nous désirons; dans la disproportion de nos facultés physiques et morales; dans l'esclavage, en un mot, de l'ame emprisonnée dans la matière, de l'ame, dont les désirs sont immenses, et qui ren-

contre partout, autour d'elle, en elle-même, des bornes à ses élans vers la félicité.

L'ennui, c'est la conséquence de la dégradation de l'homme, c'est une des plus terribles punitions de la chute originelle; comme nous le disions en commençant, c'est le vautour immortel qui ronge le cœur humain et le force à constater sans cesse, que rien ici-bas ne peut le satisfaire, qu'une seule chose lui reste, l'espérance, en dehors de laquelle il n'est rien et ne peut rien pour être heureux. Tant que l'homme ne cherche qu'en lui-même et pas en Dieu, de remèdes contre l'ennui qui le ronge, ses efforts sont inutiles.

Lorsque l'ame est envahie par cette passion, qu'elle est en proie à ce vide qui se fait en elle; que les éléments trompeurs de sa félicité s'évanouissent et tombent dans le néant, sa souffrance est horrible. Une langueur mortelle, une sorte de paralysie morale, la rendent impuissante à penser, à agir; elle s'affaisse sur elle-même et devient indifférente à tout: rien ne peut l'arracher à sa torpeur. Elle voudrait sortir de cet état, mais n'aperçoit point d'issue; son existence lui est à charge, les heures lui paraissent des siècles; l'organisme sans ressort et sans énergie répugne au mouvement; toutes les facultés s'anéantissent, pour ainsi dire, et la conscience de cet anéantissement, de cette mort intérieure, causent une douleur indéfinissable. Il n'est pas de tortures physiques, qu'on puisse comparer à ce malaise de l'ame et du corps qui rend la vie même insupportable.

L'ennui décolore tout ce qui naguère flattait le regard: il étend un voile lugubre sur le spectacle de la nature, et appelle dans l'esprit tout ce qui peut l'assombrir; il éloigne de la pensée tout ce qui récrée et console, et enlève à l'homme jusqu'au sentiment de sa force et de sa dignité.

Il prive sa victime de tous les éléments d'énergie qui sont en elle, colore en noir son avenir, éteint ses espérances. Puis

ensuite, il rassemble tous les souvenirs fâcheux, toutes les tristesses qui se sont succédées dans la vie, et fait passer tour à tour dans l'ame toutes ces lugubres images. Il l'accable en même temps de tous les maux qu'elle a pu éprouver; c'est alors que les vexations, les injustices, tout ce qu'ont suscité de pénible les passions haineuses et jalouses des autres hommes, vient assaillir la pensée. Les insuccès qu'on a eus, les mécomptes que l'on a éprouvés, les mauvaises actions qu'on a commises, les affronts qu'on a reçus, tout cela vient tourbillonner dans l'ame et lui causer de mortelles angoisses.

Le front soucieux s'incline tristement vers la terre;le regard abaissé, sans éclat, les traits affaissés, expriment l'abattement auquel l'organisme est en proie.

Il est certaines professions qui disposent d'avantage que d'autres à l'ennui; ce sont celles qui ne procurent que peu de distractions, et demandent sans cesse les mêmes choses à l'intelligence. Les employés d'administrations, les professeurs, les militaires lui échappent rarement au sein de la monotonie.

Il entre dans l'ame de mille façons différentes. Pour en être atteint, il suffit qu'on soit arraché à certaines habitudes; que certaines relations d'amitié, d'affaires, soient rompues; qu'on change des occupations habituelles contre le repos. Il s'empare fréquemment des campagnards qui viennent habiter les villes, et des citadins qui vont vivre à la campagne. Il sévit souvent contre ceux qui sont enlevés aux lieux qui les ont vu naître, où ils ont vécu longtemps, qui sont privés de leur liberté, qui ont éprouvé des revers de fortune ou des déceptions dans leurs projets. C'est surtout chez les hommes oisifs que l'ennui se fait sentir. Tous ces favoris de la fortune, qui ne se livrent pas au travail, sont exposés bien plus que d'autres à le ressentir.

C'est pour éviter ce cruel état de l'ame, et pour fournir à

cette dévorante activité qui demande incessamment des pensées et des sensations nouvelles, que les hommes s'agitent sans cesse.

On occupe son esprit de deux manières : soit en l'appliquant à l'étude d'une chose quelconque, c'est ce qui s'appelle penser, contempler, réfléchir ; ou bien en le mettant, à l'aide des sens, en rapport avec les objets extérieurs, c'est ce qui s'appelle sentir. Ainsi donc, la réflexion, la sensation, sont les deux puissances à l'aide desquelles l'esprit résiste à l'ennui.

Il semblerait de prime-abord, que plus l'homme s'instruit, moins l'ennui devrait avoir d'empire sur lui, et que la science devrait suffire à combler le vide de son ame. Il n'en est point ainsi, plus l'intelligence agrandit son domaine, plus elle accumule de connaissances;et plus elle découvre l'inanité des choses d'ici-bas, plus elle sent sa misère et son abjection. Le cœur apprécie bien mieux alors l'étendue du bonheur qui lui manque : il ouvre un champ plus vaste à ses désirs, et se prépare par conséquent bien plus de déceptions. La lassitude, le découragement, s'emparent d'avantage de l'ame, lorsqu'elle a fait de plus grands efforts pour arriver au bonheur, et que ces efforts ont été vains. Le savant s'imagine d'abord qu'il a rencontré l'élément de la félicité, il pense que la science va combler ce gouffre dévorant de sa curiosité, de ses désirs, mais il ne tarde pas à voir combien il s'est abusé ; l'ennui qui le consume est d'autant plus intense, que ses efforts, pour ne pas l'éprouver, ont été plus grands.

Nous avons beau reculer les limites de notre savoir, nous sommes toujours de faibles créatures tourmentées d'un désir immense de l'infini,et nous ne pouvons acquérir que des jouissances bornées et passagères. Nous sommes de toutes parts arrêtés par la faiblesse et l'impuissance de notre nature, et tout ce que nous savons est comme le grain de sable devant l'immensité, comme un jour devant l'éternelle durée des siècles.

Il est de fait que l'ennui s'attache de préférence aux hommes

de savoir et d'instruction, qui comprennent mieux la valeur réelle de toute chose, parce que plus désabusés que les autres, ils ont devant eux beaucoup moins d'illusions, d'espérances, cet éternel aliment de l'activité des ames En général, tout ce qui plaît aux autres hommes, tout ce qui peut les distraire en leur fournissant des plaisirs, leur paraît futile et indigne d'eux. D'un autre côté, cependant, leur esprit ne peut toujours planer dans les régions élevées de la pensée, ni s'occuper de contemplation; ils ont des organes aussi, eux, qui parfois les dominent comme les ignorants. Alors, leur ame, vide et affaissée, éprouve un indicible malaise.

Les individus qui travaillent physiquement, les ouvriers, les cultivateurs, ne sont point aussi malheureux : l'ennui les tourmente plus rarement, ils parviennent bien plus aisément à le dissiper

La plupart des hommes ne sont pas faits pour se livrer aux spéculations de la science. Beaucoup n'ont pas les facultés intellectuelles convenables, ou bien se trouvent dans une position qui les enchaîne au travail physique. C'est aux sensations que presque tous demandent un remède contre l'ennui. Nos sens sont nombreux, ils sont la source d'une multitude de satisfactions qui varient à chaque instant, en raison des objets qui les excitent. Cette facilité d'impressions, cette aptitude à passer d'une sensation à une autre, est une immense ressource contre l'ennui; cependant les sensations finissent par fatiguer. Elles ne donnent que des jouissances qui s'arrêtent aux limites de la sensibilité organique, et qui souvent sont uniformes. Comme la sensation ne peut rien pour le bonheur de l'ame, hors le moment où elle existe il faut la renouveler sans cesse, et les sens ne tardant pas à être rassasiés, saturés : l'ennui se fait sentir.

Pour se faire de la réflexion et de la sensation une ressource assurée contre l'ennui, il faudrait bien se pénétrer de leur destination et ne point les en détourner. La réflexion nous a été donnée pour nous conduire à Dieu et à la science des cho-

ses utiles à notre existence terrestre. La sensation nous a été donnée pour nos besoins physiques.

L'homme qui consacre son ame à la science pour arriver à Dieu, et qui ne détourne point ses sens de l'usage pour lequel il les a reçus, n'est guère accessible à l'ennui. La vie n'est pas trop longue pour songer à Dieu et aux choses utiles. Nos besoins sont assez nombreux pour occuper notre activité physique. L'ensemble de nos devoirs et de nos besoins doit suffire à remplir tous les instants. Mais beaucoup enlèvent leur être à sa destination ; ils demandent à la science l'aliment d'une curiosité vaine, à leurs sens des jouissances inutiles ou défendues. Il n'est pas étonnant que l'ennui vienne leur infliger de rudes châtiments.

Parcourez tous les rangs de la société, interrogez les hommes de tout âge, dans toutes les positions, partout vous verrez qu'on travaille pour échapper à l'ennui. Les sciences, les arts, sont mis à contribution pour nous fournir des plaisirs. Dans nos demeures somptueuses, tout est réuni pour charmer nos sens. Il n'en est pas un qui soit oublié. Le luxe et le confortable de nos demeures, l'élégance de nos jardins, l'abondance de nos tables, la perfection de notre mise, tout concourt à notre bien-être. Les fêtes brillantes, les spectacles, les plaisirs de toutes sortes, sont appelés à nous récréer. Nos passions concourent à nous procurer les ressources que nous cherchons contre l'ennui. Des journaux, des romans, des poésies, flattent notre curiosité, notre imagination. Malgré tout cela, cependant, nous ne sommes point heureux : l'ennui, ce triste et fidèle compagnon de notre existence, nous accompagne partout ; il s'assied au milieu de nos fêtes, il se promène dans nos bals et dans nos spectacles, il secoue ses pavots sur tous nos plaisirs.

Le millionnaire que le public envie, est souvent, malgré sa fortune colossale, le plus malheureux des hommes. Après avoir usé de tout, il éprouve le dégoût de tout : nonchalamment étendu sur ses moelleux coussins, il ne sait que

faire de son temps, de ses immenses richesses; ses membres sont engourdis dans la paresse, son ame est affaissée sous ses ennuis; il souffre plus que le misérable qui gagne péniblement le pain de la journée.

La coquette, qui ne rêve que fêtes, qui règne en souveraine dans ces réunions où sa beauté, son élégance, font l'admiration de tous, s'ennuie horriblement dans les intervalles des plaisirs. Plus l'ame ressent de jouissances vives, plus elle éprouve d'ennui quand elles sont épuisées. La satiété dégoûte bien vite de toutes les distractions du grand monde.

Bien des gens ne vont plus au spectacle que par habitude, par vanité; dans les fêtes, que par convenance. Il est même beaucoup de ces réunions où l'on sait d'avance qu'on éprouvera de l'ennui; la froide étiquette y règne; on se trouve avec des personnes qu'on n'aime pas, qu'on craint ou qu'on méprise.

Toutes les relations sociales inventées contre l'ennui, sont souvent une source d'où il coule à flots.

Qui ne sait combien les visites qu'on nomme *de cérémonie*, sont insipides, tant il est vrai qu'on ne s'ennuie jamais plus qu'avec les personnes auprès desquelles il n'est pas permis de s'ennuyer.

Ce qu'on appelle des arts d'agrément, cette ressource de la paresse des grandes gens contre l'ennui, ne tarde pas à leur devenir inutile. Une jeune personne qui n'a que la musique ou la peinture pour s'occuper, est bien vite en proie aux tourments contre lesquels on l'a voulu prémunir.

Le nombre de nos sens réclame la variété des sensations, les arts, les sciences, tout ce qui concourt à notre agrément, obéit à cette nécessité. Il semble que, pour l'équilibre de nos fonctions, nos sens doivent s'exercer d'une manière à peu près égale. L'ame a bien vite exprimé le suc des aliments qu'on lui donne. Il n'est pas une jouissance qui puisse durer longtemps: cela tient à la fois au peu de valeur des choses d'ici-bas, et à la faiblesse de nos organes.

Rien ne nous procure vite l'ennui comme l'uniformité : nos plaisirs les plus suaves perdent de leur charme avec le temps ; il semble que chaque instant qui s'écoule les diminue et les épuise. Souvent renouvelés, ils deviennent insupportables. Les plus beaux sites finissent par ne plus attirer notre attention : des airs de musique qui faisaient naguère nos délices, fatiguent notre oreille et nous donnent de l'impatience.

La sensation est faite pour glisser dans l'organisme et pour caresser l'ame en passant; quand elle se renouvelle trop souvent, elle irrite les organes et ne fait plus de plaisir à l'ame qui subit les nécessités du corps.

Le changement est un besoin organique, tous les êtres créés sont soumis à la loi de l'intermittence : la durée n'appartient qu'à Dieu.

La naissance, la croissance et la mort, sont les phases de la matière organique. Les phénomènes célestes ont leur intermittence, leurs révolutions : les saisons, le jour et la nuit y sont soumis. Nous-mêmes sommes assujettis à des besoins intermittents : le boire et le manger, le sommeil et la veille, etc. Dans la nature, la végétation suit la même loi.

Cette diversité, que nous voyons en tout, est pour nos sens un besoin, pour nos ames, un plaisir. Dans la nature, les accidents de terrain nous plaisent, une plaine uniforme ennuie le voyageur en fatiguant ses yeux.

C'est pour la même raison que nous ne pouvons supporter sans ennui les discours trop longs, les concerts trop prolongés. Les narrations éternelles de certains conteurs nous font éprouver de véritables tourments. Si nous pouvions éviter ces hommes que tout le monde redoute, nous nous estimerions fort heureux. Rien n'est terrible comme d'être accaparé par des gens ennuyeux ; on aimerait autant être querellé, éprouver quelque chagrin. Mais ces moustiques de la société ne font pas à demi leurs blessures, ils enfoncent et laissent leur dard dans la plaie qu'ils ont faite ; ils sont sans pitié pour leurs victi-

mes auxquelles la politesse et les convenances ne permettent pas d'user de violence pour les écarter.

Plus l'être est puissant, plus il a d'énergie physique et morale, moins il a besoin de ce changement d'émotions, si nécessaire surtout à la faiblesse. L'ame peut s'attacher plus longtemps à la même pensée, étudier le même objet; de leur côté, les organes vibrent longtemps sous la même sensation. Il y a plus de capacité physique et intellectuelle.

Les enfants, les femmes, les malades, tous les hommes frêles et débiles, sont ceux qui ont le plus besoin d'émotions variées. Cette remarque vient à l'appui de ce que nous disions plus haut, que c'est dans notre faiblesse que l'ennui a ses plus profondes racines.

Dans l'échelle animale, plus l'animal est petit, moins il a de capacité cérébrale; plus il est vif, remuant, plus il change vite de position, de but, de goûts. Cette règle est rarement infirmée par les faits.

Si le créateur, qui a tout prévu avec une si grande sagesse, n'avait pas coupé par le besoin du repos les heures de notre existence, nous eussions été bien vite consumés par l'ennui.

Quand nous avons accompli notre tâche quotidienne, quand nous avons rempli d'une façon quelconque notre journée, nous arrivons au soir rassasiés d'émotions; notre ame trop tendue éprouve le besoin du repos moral, comme nos membres alourdis, celui de se refaire dans un bienfaisant sommeil. C'est à cette heure que l'ennui plane sur nous : il nous accable de ses lourdes vapeurs, et nous force à demander au calme de la nuit la réparation qui nous est nécessaire. Si nous voulons résister à ce besoin impérieux, l'ennui veille auprès de nous; il engourdit nos membres, appesantit nos idées. Pour le chasser, il faut inventer des plaisirs bruyants et de nouvelles émotions. L'aspect tourbillonnant des fêtes nocturnes le fait quelquefois disparaître, et nous achetons les satisfactions qu'elles nous donnent au prix des tourments que le

lendemain il ne manquera pas d'infliger à nos sens émoussés, à notre ame affadie.

Cet état qui succède passagèrement à des plaisirs trop vifs, trop prolongés, devient quelquefois durable chez ceux qui ont abusé pendant longtemps de toutes les jouissances. Il n'est pas rare de rencontrer des gens blasés sur tout, fatigués de tout, chez lesquels l'ame n'a plus de ressort. Ces malheureux, frappés d'une mort anticipée, éprouvent un ennui continu, accablant ; ils n'ont souvent ni la force ni le courage de chercher à le vaincre ; ils s'affaissent sous ses coups et s'abandonnent à sa désastreuse influence. Pour eux, la vie est un supplice et la mort un bienfait; ils béniraient quelque malheur, quelque catastrophe imprévue qui viendraient les arracher à leur torpeur.

Souvent l'ennui a sa source dans un état maladif de l'organisation, ou tient à des influences physiques qu'on ne peut apprécier. Le ciel brumeux, le vent qui souffle, la digestion qui s'opère mal, suffisent pour le faire naître ; on n'est capable de rien alors, on fait vainement effort pour sortir de cet état ; il semble qu'on soit sous la main de plomb d'une fatalité invincible. On veut appliquer son ame à quelque chose, on l'excite, on la pousse, on n'aboutit qu'à une contention vaine et sans résultat; l'imagination ne s'arrête à aucun objet déterminé. Des idées incohérentes et sans but affluent dans l'ame et se succèdent. L'esprit, fatigué d'être ainsi tendu, se relâche bientôt et tombe dans une rêverie morne et languissante, qui l'énerve sans le satisfaire.

Il est peu de personnes qui n'aient ainsi éprouvé le tourment de cet état dans lequel on ne peut penser à rien, ou de cet autre, dans lequel on pense malgré soi à beaucoup trop de choses sans pouvoir s'arrêter à aucune. C'est dans ces instants de nonchalance, que les organes affaissés dans une demi-somnolence, sont incapables de rien sentir qui les flatte. Rien ne peut éveiller leur sensibilité ; l'indifférence la plus profonde

accueille tout ce qui se présente. L'ame engourdie n'a plus d'écho pour les passions, on craint le mouvement; et cette paresse suprême ne disparaîtrait pas même devant quelque malheur inattendu.

Lorsque l'ennui va plus loin, il produit le spleen. (Nous renvoyons le lecteur à la Monomanie suicide.)

Existe-t-il des remèdes contre l'ennui? Certainement, et Dieu ne nous a pas jetés sur cette terre pour y être absolument malheureux. S'il ne nous a pas permis d'y goûter le bonheur que notre ame entrevoit et désire, il nous a donné l'espérance et le courage nécessaires pour supporter les traverses et le poids de la vie.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est en accomplissant nos devoirs, en dirigeant notre pensée vers le ciel que nous éviterons de tomber dans les serres mortelles de l'ennui. C'est en consacrant nos facultés aux fins pour lesquelles nous les avons reçues, que nous traverserons sans peine l'existence.

Nous sommes tous faits pour travailler et pour pourvoir, chacun dans notre sphère, à nos besoins. Celui qui se refuse à cette loi imposée au monde, ne doit pas se plaindre de trouver, dans son oisiveté coupable, la punition qui lui est due. Dieu ne nous défend pas le plaisir dans certaines limites; ce n'est point pour nous tenter qu'il a mis la jouissance aux portes de nos sens, c'est pour nous inviter à exercer nos fonctions, et pour nous payer de notre obéissance à ses volontés; mais le plaisir n'est que la chose secondaire, le travail intellectuel et physique marche auparavant dans ses desseins.

C'est en combinant avec sagesse l'exercice de la pensée, le travail du corps et les amusements permis, que nous éviterons l'ennui. Un homme intelligent, un chrétien, devraient rougir d'avouer de l'ennui. Comment s'ennuyer quand on a tant besoin de s'instruire, de se rendre meilleurs, tant de devoirs à accomplir? Comment s'ennuyer, lorsque tant de

malheureux ont besoin d'assistance ? Ennuyez-vous, hommes lâches et efféminés qui reniez vos devoirs et les tendances de votre nature, qui vous endormez dans la mollesse et qui voulez jouir par anticipation d'un bonheur que vous n'avez pas su gagner ; ennuyez-vous, c'est votre partage. Mais vous qui avez été élevés sous les ailes tutélaires d'une religion sainte qui révèle à l'homme les besoins de sa nature, les devoirs de son ame et ses hautes destinées, non, vous ne le pouvez pas, vous ne le devez pas, c'est un crime véritable.

Grands du monde, qui vous endormez dans la paresse, qui souffrez dans les bras de la nonchalance tous les tourments de l'ennui, descendez un peu, venez contempler le laboureur qui vous nourrit, l'artisan qui façonne tous les matériaux de votre aisance, le prêtre à la tête de son troupeau, veillant au bonheur de tous ; demandez-leur s'ils connaissent l'ennui. Non vous diront-ils, nous n'avons pas le temps de l'éprouver. Faites comme eux, sachez vous rendre utiles, c'est le secret du bonheur.

Femmes oisives et nonchalantes, qui passez des bras du sommeil sur les moelleux coussins de vos divans, qui ne voyez jamais le lever de l'aurore et qui ne payez point à la société votre dette, l'ennui vous consume, répand ses langueurs sur vos traits ; venez voir ces mères de familles qui se font un bonheur du travail, ces saintes filles qui sont la providence du malheur, les anges de la souffrance. Là, vous trouverez le remède à l'ennui qui vous ronge, vous serez frappées de honte en voyant leur vertu payer la rançon de votre inutilité, et vous vous demanderez comment vous avez pu oublier que la paix du cœur et le repos de l'ame ne s'allient qu'avec la pratique des devoirs et jamais avec la fainéantise.

Lorsque l'ennui est devenu un spleen véritable, il faut employer, pour y soustraire le malade, des moyens hygiéniques appropriés. Les exercices du corps, la chasse, la pêche, l'équitation, les promenades à la campagne seront de puissants re-

mèdes. On tâchera d'intéresser la pensée de ces pauvres maniaques à la réussite de quelque entreprise, de quelque travail utile ; on réveillera dans leurs cœurs les sentiments généreux qui rattachent l'homme à l'existence, à la patrie, à l'humanité. On fera luire à leurs regards le flambeau de la religion, on leur rappellera que Dieu ne permet pas d'attenter à ses jours. Quelquefois on sera obligé d'avoir recours aux saignées, aux purgatifs; de faire suivre un régime alimentaire végétal et peu excitant.

Souvent on pourra parvenir à ravir à cette funeste vésanie des hommes utiles à la société ; mais si ces moyens sont insuffisants et que le suicide ne vienne pas mettre fin à leurs tourments, on les verra peu à peu tomber dans la consomption et le marasme. Courbés avant l'âge sous le poids de la vie, sillonnés de rides profondes, ils succomberont à quelque lésion organique interne, terminaison fatale ordinaire aux victimes de l'ennui. Ils arriveront au terme de leurs jours l'ame vide d'espérances, car ils n'auront point amassé, dans leur triste carrière, ces trésors de bonnes œuvres qui sont des gages de bonheur éternel.

L'ennui fait autant négliger de devoirs et commettre de crimes que la perversité du cœur, et celui qui s'est ennuyé toute sa vie doit trembler à sa dernière heure, car pour que l'avenir ne soit pas terrible, il faut pouvoir regarder le passé sans remords. Les espérances de l'ame sont vaines et trompeuses, quand elles n'ont pas de racines dans de consolants souvenirs.

CHAPITRE III.

—

JALOUSIE.

—

L'homme est jeté sur cette terre avec des désirs immenses et des satisfactions bornées. Son ame aspire à l'infini, sa tendance invincible, et la matière est sa prison. Toutes ses facultés cherchent à s'épandre, et partout le voile opaque des choses d'ici-bas vient limiter leur puissance. Triste condition! Il sent le besoin de puiser à la source infinie du bonheur; incessamment ses désirs, ses espérances, l'entraînent de ce côté, et toujours la matière qui est attachée à son intelligence la fait retomber impuissante sur la terre. C'est en elle qu'il est obligé de chercher ses satisfactions.

Mais les choses de ce monde sont insuffisantes; il ne tarde pas à éprouver combien elles sont peu de chose pour sa félicité.

Cette expérience le rend prévoyant; tourmenté du besoin de jouir, il éprouve celui de s'approprier les éléments de ses

jouissances, le partage les diminuerait. Alors, il s'empare exclusivement des choses qui lui paraissent utiles à son bonheur, et si quelqu'un les lui dispute, son ame ressent les atteintes de la jalousie.

La jalousie est la crainte qu'éprouve l'ame d'être dépossédée de ce qu'elle aime. Il s'y joint souvent un vif sentiment de haine contre ceux qui en sont l'occasion. Il est évident que cette passion est fondée sur l'égoïsme : c'est le moi qui ne veut pas être limité par autrui dans ses jouissances. Là, où l'élément du bonheur serait illimité, la jalousie ne pourrait pas naître. Il est clair qu'elle ne peut avoir trait qu'aux créatures, et que l'ame jouissant au sein de Dieu de la plénitude du bonheur, ne pourrait pas être tourmentée par cette passion, car la félicité d'autrui ne saurait, dans ce cas, amoindrir la sienne.

La jalousie est une des plus cruelles passions que puisse éprouver l'homme ; c'est le tourment que Dieu a attaché à la possession des créatures pour mieux faire comprendre combien elles sont vides, et combien est insensé celui qui met en elle ses espérances. Plus l'ame s'éprend des choses créées, plus elle est l'esclave des passions qui naissent d'elles. Plus au contraire elles les dédaigne et les apprécie à leur juste valeur, plus elle est calme et paisible.

La jalousie n'étant qu'une expression de nos besoins terrestres, est en soi quelque chose d'infirme qui marque notre faiblesse ; aussi la plupart du temps l'ame ne consent, pour ainsi dire, à l'éprouver, qu'à propos des choses les plus nobles, parmi celles qui sont l'objet de ses convoitises. Il est rare qu'elle naisse à l'égard de choses purement matérielles, ne donnant que des jouissances de même nature.

C'est surtout aux affections, et parmi celles-ci, à l'amour qu'elle s'attache, car quelque abaissé que soit l'homme, il comprend encore que les choses du cœur et de l'intelligence

sont les seules dignes de ses ambitions et de ses efforts. Sa jalousie étant une faiblesse, doit chercher son excuse dans la bonté de son objet. Mais plus l'ame est grande, plus elle est pénétrée de sa dignité, moins elle est exposée à cette passion, car alors, ou elle juge à leur valeur réelle les choses qu'elle convoite, ou elle redoute peu l'antagonisme de ses compétiteurs.

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit au point de vue rationnel, que la jalousie existe dans notre nature débile et déchue; elle est, il faut en convenir, la conséquence de la condition humaine. Cependant, il faut bien admettre en elle quelque chose d'instinctif, et qui échappe davantage à nos explications philosophiques, car les animaux la ressentent. Certainement, chez eux, ce n'est pas l'immensité du désir qui souffre de l'insuffisance des jouissances, c'est seulement le besoin de posséder exclusivement ce qui les rend heureux.

Les animaux domestiques nous offrent des traits frappants de jalousie : ils aiment nos caresses et nos soins; s'ils en sont privés pour d'autres, leur souffrance est manifeste. Un chien ne voit pas, sans témoigner sa colère, son maître en caresser un autre devant lui. Un de nos amis avait un chien anglais, fort intelligent, et qui lui était très attaché; on lui apporta un matin un jeune dogue qu'il voulait élever. A la vue de cet étranger, Fox témoigne son étonnement, il le flaire, l'examine, puis regarde son maître, comme pour savoir ses intentions à son égard. Sa tristesse est extrême, il ne veut pas souffrir que le jeune chien joue avec lui, il s'en éloigne le plus possible, il refuse de manger; il sort de la maison, puis revient au bout de quelques heures. Il recommence tristement à observer le petit chien, il revient à son maître d'un air inquiet, part une seconde fois, et ne revient plus. Il avait compris que le nouveau venu lui enleverait une part des caresses qu'il recevait habituellement.

La jalousie, chez cet animal, se manifesta par une profonde

tristesse, mais sans colère aucune contre celui qui en était l'objet.

Le plus souvent, il n'en est pas ainsi, presque tous les animaux montrent leur colère par de sourds grognements, et se jettent sur ceux qui leur font ombrage. A l'époque du rut, les combats qu'ils se livrent sont terribles, souvent la mort vient ensanglanter le champ de bataille, et les femelles restent la récompense de la force et du courage.

Les animaux les plus paisibles deviennent alors redoutables. Les cerfs, les taureaux s'attaquent avec une fureur sans égale. Le but de la nature ne serait-il pas de mettre les femelles au concours de la force et de l'intrépidité des mâles, pour conserver la beauté des espèces? Car tout entre ses mains, l'instinctive jalousie qui aiguillonne la brute, comme la passion véhémente qui fermente au cœur de l'homme, entre dans le plan de ses desseins et concourt à accomplir ses vues.

Aussitôt que le sentiment du moi s'éveille dans le cœur de l'homme, qu'il a la conscience de son individualité et de ses besoins, la jalousie naît, s'y fait sentir. Le faible enfant au berceau ne sait pas encore exprimer ses désirs, qu'il ressent les aiguillons poignants de cette passion : si sa mère élève à son sein un autre nourrisson, si des baisers ou de tendres soins témoignent de son affection pour d'autres, le jeune enfant en souffre, il en perd l'appétit, il en meurt de chagrin. Les faits observés et rapportés à cet égard par les auteurs sont nombreux. La jalousie des petits enfants est souvent chez eux une cause de souffrance, que l'œil des mères ne sait pas distinguer, et que leur prudence devrait éviter.

Plus tard, quand les enfants avancent en âge, la jalousie devient une de leurs plus fréquentes douleurs; l'antagonisme grandit avec l'intelligence, et la raison n'est pas assez forte pour le combattre. L'enfant comprend la possession, il sent le besoin d'empiéter pour vivre, et la charité, mère du sacrifice, n'a point encore illuminé son cœur. Aussi que de peines

cruelles, que d'amères pensées, que de tourments intérieurs viennent déchirer cette frêle organisation ! Souvent la jalousie y jette en germe des haines profondes, des inimitiés vivaces, qui dureront autant que la vie. Souvent, les ébranlements qu'elle occasionne dans ces ames si irritables, ont des retentissements éternels.

Bientôt un horison plus vaste se déroule : l'intelligence s'est développée, les facultés ont atteint l'accroissement normal ; de nouveaux besoins se font sentir, et c'est à propos d'objets plus importants que les antagonismes vont se trouver en présence.

L'amour naît dans le cœur, et avec lui la jalousie. Cruelle passion, qui vient mêler son fiel aux plus doux sentiments, aux plus pures félicités que puisse éprouver l'homme. Hideuse tête de serpent, cachée sous des fleurs ; poison funeste, qui rend amère pour nos lèvres la coupe enivrante des plaisirs.

Dans l'amour, deux éléments sont nécessaire : le sentiment de notre valeur, et la confiance dans l'objet aimé. Or, la jalousie nous apprend à douter de nous mêmes, et à soupçonner la personne que nous aimons, dépréciant ainsi notre valeur personnelle, et mésestimant l'objet de nos plus chères affections.

Parmi les causes les plus fréquentes de cette passion, on doit ranger la laideur, la vieillesse, la faiblesse de l'organisation, les vices de conformation, l'insuffisance des qualités morales ; tout ce qui peut, en un mot, donner à l'ame de la défiance d'elle-même et lui faire redouter les comparaisons.

La vanité, l'amour-propre, sont pour beaucoup dans la jalousie d'un grand nombre. Les femmes sont plus jalouses que les hommes, elles ont plus d'intérêt qu'eux à ménager dans leurs affections, plus de susceptibilités. « Leur nature, dit Charron, est toute confite en soupçon. » Dans les hôpitaux

de fous, on trouve beaucoup plus de femmes folles par jalousie que d'hommes.

Les hommes ont généralement plus de confiance en eux-mêmes et dans les autres que les femmes, et leur vie agitée leur laisse peu de temps à donner aux sombres rêveries de la jalousie.

Quand cette passion s'empare d'une pauvre ame, elle en fait sa victime, elle la tyrannise cruellement; il n'est pas de souffrances qu'on puisse comparer à celles qu'elle lui fait endurer. Tout pour elle, jusqu'au talent, à la vertu de l'objet aimé, devient une occasion de soupçons et de tourments; elle corrompt tout, même les actions les plus innocentes. Il n'est pas d'imaginations bizarres, de rêveries absurdes, de suppositions dépourvues de bon sens qui ne puissent naître à son instigation. Considérés de sang-froid, la plupart de ses griefs sont d'insignifiantes puérilités. Elle ne sait rien voir avec droiture: c'est une folle qui n'apprécie les choses qu'avec des instruments d'optique qui les exagèrent. Le repos de l'ame est un supplice pour elle; elle se complait dans ses élucubrations, elle invente des tortures, se forge des chimères et des sujets d'angoisse. Elle se donne cent fois plus de peine pour se tourmenter qu'il n'en faudrait pour jouir d'une vraie félicité. Elle prend son propre cœur pour victime, le ronge et le déchire jour et nuit, car le sommeil fuit sa paupière, et les longues heures destinées au repos, sont employées à évoquer des chagrins, à verser des larmes, à répandre un fiel amer sur toute sainte pensée, à détruire les bonnes résolutions et les projets d'amendement. On dirait une empoisonneuse se vouant, dans le silence de la solitude et des nuits à la recherche des sucs vénéneux destinés aux plus sinistres projets.

La jalousie a honte d'elle-même, elle sent sa misère, et ce qui la rend pire encore, c'est que la vanité ne peut servir à la supporter; elle immole à chaque instant l'amour-propre.

Son fait est d'abaisser, de dégrader sa victime, dans sa propre pensée. Elle lui montre les qualités de ses rivaux sous l'aspect le plus brillant, tandis qu'elle lui fait d'elle-même le portrait le plus disgracieux.

Cette triste passion prend toutes les formes : tantôt elle est triste et résignée, ses souffrances sont tout intérieures; tantôt elle se manifeste au-dehors avec violence et se tourne en fureur; ses accents sont ceux du plus violent désespoir. Elle s'exhale en plaintes, en menaces; la vengeance terrible vient à son aide; elle tue, elle empoisonne. Souvent elle jette sa victime dans la démence ou la conduit au suicide, après l'avoir torturée de mille façons.

Voyez quelle tristesse est empreinte sur le visage du jaloux! comme le chagrin a sillonné sa physionomie! Son regard est inquiet, sa bouche rarement effleurée par le sourire, si ce n'est celui de l'ironie amère. Le front est marqué de rides horizontales, les sourcils sont mobiles, habituellement froncés et abaissés sur les yeux; deux rides perpendiculaires les séparent, produites par l'habitude des réflexions tristes; la teinte du visage est plombée. De profonds soupirs viennent de temps en temps soulager la poitrine oppressée et montrer à l'œil exercé du physiologiste l'engouement des vaisseaux du cœur et des poumons; car sous l'influence de cette passion, la circulation souffre, le sang stagne dans les grands centres circulatoires, le foie secrète une bile plus épaisse et plus abondante, les digestions s'altèrent, la maigreur apparaît, l'émaciation, puis enfin la mort.

Après avoir parlé des souffrances que la jalousie endure elle-même, jetons un regard sur celles qu'elle inflige à ceux qui sont les tristes objets de ses soupçons :

Ils sont d'autant plus malheureux qu'ils aiment véritablement, et que les reproches dont on les accable sont dépourvus de fondement; car si leur affection était feinte ou peu

forte, ils est évident qu'ils ne supporteraient pas les tourments qui en sont le triste cortége. « La femme jalouse, dit l'Écriture, est un sujet de douleur et d'amertume » ; ailleurs, elle ajoute : « Mieux vaudrait habiter sur le toit de la maison que rester avec elle. » C'est qu'en effet rien n'est cruel comme d'avoir à supporter les effets de cette passion ; elle dénature les actions les plus innocentes, elle interprète de la façon la plus étrange les choses les plus simples. Êtes-vous tendre, affectueux, c'est que vous voulez cacher vos intrigues et donner le change sur votre conduite ; une pensée sombre, une réflexion sérieuse, un léger nuage viennent-ils obscurcir votre visage, c'est que l'ennui vous atteint, c'est que vous n'aimez plus et que vous avez ailleurs des affections qui vous dédommagent ; si vous parlez à quelque personne d'un autre sexe, c'est évident, vous l'aimez ; si vous ne lui parlez pas, c'est évident encore, vous l'aimez, mais vous savez feindre.

C'est ainsi que la personne jalouse vous torture à chaque instant ; chaque jour les reproches amers, les accusations injustes, les larmes, les sanglots, les tourments de toutes sortes viennent vous navrer le cœur.

« Cette passion est une des plus ineptes qu'on puisse imaginer, » dit Montaigne. Aussi on n'ose avouer qu'on ait de la jalousie ; cependant on dit sans honte qu'on serait susceptible d'en éprouver. Pourquoi cela ? C'est que tout homme raisonnable peut supposer des choses capables d'éveiller cette passion ; tandis que presque toujours le jaloux a honte en lui-même des fondements puérils du sentiment qui le domine actuellement.

La jalousie ne meurt pas toujours avec l'amour, elle continue à se nourrir sur l'amour-propre et la vanité. Du reste, il faut l'avouer, il est beaucoup d'hommes dont l'ostentation est le seul mobile, qui sont jaloux, non pas parce qu'ils aiment, mais parce qu'ils veulent qu'on les préfère ou qu'on les sache préférés.

Il est étonnant que tant d'individus distingués par leur esprit et leur cœur, soient les jouets de cette démence ; car si l'amour est soupçonneux, l'estime est rassurante, et il est bien difficile d'aimer quelqu'un qu'on méprise. D'ailleurs, pourquoi tant s'humilier dans les comparaisons que l'on fait, il n'est pas de beauté ni d'agrément absolus, tout est relatif. Si Dieu n'avait créé qu'un type de visage, qu'un genre d'esprit capable de plaire, s'il eût voulu que tout le monde se ressemblât, il n'y aurait pas eu de raison de faire un choix, et l'insipide uniformité eût accouplé au hasard tous les êtres. Mais il a voulu vivifier l'aspect du monde par la diversité des types, et chacun, dans cette vaste collection d'êtres, doit chercher le genre de beauté qu'il apprécie et les qualités morales qui sympathisent avec les siennes.

Telle femme sera belle pour un homme et laide aux yeux d'un autre ; tel aimera sur un visage la régularité des traits de la beauté classique, onde limpide que la passion n'agite pas, que l'intelligence éclaire à peine. Un autre préfèrera cette beauté moins régulière où chaque impression fait vibrer une corde, où chaque éclair de l'intelligence vient montrer ses clartés.

Croyons-le donc, chacun de nous est fait pour être aimé et doit l'être ; il est du reste digne de l'homme d'avoir le sentiment de sa valeur et de sa dignité ; c'est la sauvegarde des passions nobles et la garantie du bonheur.

Peut-on guérir la jalousie ? Il est du moins permis de l'essayer. On doit d'abord employer auprès des personnes jalouses les ressources que fournit la raison, et chercher à leur faire comprendre combien est déplorable leur passion. Il faut leur expliquer clairement et naturellement les actions de ceux qu'ils soupçonnent, et non pas comme quelques-uns l'ont conseillé, leur ôter tous les prétextes du soupçon en obéissant à leurs caprices.

La jalousie est un gouffre qui dévore : plus on lui donne, plus elle demande ; plus on lui fait de sacrifices, plus elle en exige. C'est une plaie gangréneuse dans laquelle il faudrait avoir le courage de couper au vif. Montrer de la confiance, laisser lire dans sa vie, dans son cœur, mais être ferme en même temps que juste ; forcer la raison de la personne jalouse à se rendre à l'évidence d'une conduite honnête, sont les meilleurs moyens moraux de traiter cette maladie.

Si, malgré cela, elle dure et fait des progrès ; si déjà elle a inscrit ses ravages dans l'organisation et altéré la santé dans les sources de la vie, alors, cherchez à faire voyager la personne jalouse, voyagez avec elle ; que les distractions ne lui laissent pas le temps de retomber dans ses rêves bizarres. Essayez à la distraire de ses pensées par quelque chose qui saisisse son intelligence et l'occupe. Qu'elle s'adonne à quelque étude sérieuse, qu'elle admire les grands spectacles de la nature, cherche à en pénétrer les secrets ; mais qu'elle évite la solitude et tout ce qui peut porter l'ame aux sentiments rêveurs. Il faut entraîner son esprit et son corps dans une course rapide qui fasse passer sous ses yeux une infinité d'objets, et ne laisse pas le temps de la réflexion.

Le régime devra être doux et sédatif, l'usage des boissons fermentées, des aliments excitants, sera proscrit. Des légumes, des viandes blanches, des boissons mucilagineuses, feront le fond de l'alimentation.

Ces données générales s'appliquent à ceux que la jalousie aurait rendus fous. C'est pour ceux-là surtout que la distraction sera nécessaire et l'isolement un mal affreux. Le travail, la promenade, sont les principaux agents à mettre en œuvre. Évitez de laisser tous ces malheureux s'abandonner mollement aux aises de la vie. Qu'ils se lèvent aussitôt que le sommeil a cessé : si l'oreiller est un mauvais conseiller, c'est surtout pour eux. C'est quand le corps est nonchalamment bercé par la paresse, qu'arrivent dans l'ame ces imaginations lugubres

qui voyagent dans le vide. Un lit dur, un sommeil court, quoique suffisant, voilà ce qui leur convient. Ne laissez pas non plus leur cœur alimenter ses peines dans ces romans si déplorablement répandus, mine féconde où puisent toutes les passions, tous les vices, toutes les oisivetés surtout.

En dernier lieu, disons aux jaloux qu'il faut un amour bien grand, par conséquent bien plus vrai qu'ils ne le pensent être, pour leur rester attaché malgré leurs emportements. Car la jalousie enlaidit les femmes et frappe les hommes d'un effroyable ridicule.

Il est une jalousie digne du cœur, c'est celle qu'il éprouve quand il est vaincu par un rival dans cette lutte franche et ouverte, où la beauté est au concours du mérite et de l'amabilité. Quant à celle qui vit de soupçons, de défiance, c'est une faiblesse indigne. Pour une ame noble, le soupçon est un intermédiaire qui ne doit jamais exister entre la confiance et le désenchantement. Nous ne concevons chez les cœurs bien nés, aucune transition entre l'amour et le chagrin qui en suit la perte. Il est certain qu'une affection sincère ne veut pas de partage, mais elle ne doit pas le croire possible et déshonorer son objet par l'incessante injure de ses doutes.

Montaigne, sur la foi de l'histoire, dit ingénuement « que Lucullus, César, Pompée, Antoine, Caton, et autres braves hommes, furent trompés et le surent sans en exciter tumulte. Il n'y eut dans ce temps-là qu'un sot de Lépidus qui en mourut d'angoisse. » On doit en effet avoir l'ame assez grande pour passer tout d'un coup du mépris à la désaffection.

Maintenant, avec certains auteurs qui ne connaissent pas le cœur humain, et qui voient les passions du fond de leur cabinet d'études, dirons-nous que la jalousie est un produit de nos mœurs, un effet de civilisation? Ils avancent, à l'appui

de leurs opinions, la coutume qu'ont certains peuples d'offrir leurs femmes aux étrangers; la polygamie des Orientaux, au sein de laquelle les femmes d'un même homme vivent sous un même toit; puis certains traits historiques.

Quant au premier exemple, il est pris chez des peuples abrutis, complètement dégénérés, et chez lesquels tous les nobles sentiments humains sont pervertis. Le second ne peut rien prouver encore, car les femmes des Orientaux sont les vils instruments des plaisirs de leurs maris. Ceux-ci sont des tyrans; elles, des esclaves à qui la moindre insubordination vaudrait de rudes châtiments. Quant aux faits qu'on trouve dans l'histoire, ils ne sont cités que parce qu'ils dérogent comme exception à la règle commune. Et d'ailleurs, quand on nous aura dit que Stratonice jeta elle-même une jeune fille dans les bras de Déjotare; que Livie le fit pour Auguste, Sara pour Abraham, Lia et Rachel pour Jacob, qu'aura-t-on prouvé? Ces femmes célèbres obéissaient-elles à leurs penchants naturels ou à une dure nécessité, à quelque haute raison d'état ou de famille? N'étouffaient-elles pas dans leurs cœurs bien des pensées amères? Qui le saura jamais!

La jalousie est une faiblesse, c'est vrai, mais notre pauvre humanité est loin d'être parfaite, et quoi qu'on fasse pour la réhabiliter, elle sera toujours déparée par beaucoup de vices et de misères. Toujours le cœur humain sera un profond abîme, rempli de bien et de mal, de grandeur et d'abjection. C'est un aveu pénible auquel il faut que notre orgueil se rende.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire un mot de la jalousie qu'éprouvent quelquefois les mères pour les enfants d'un autre lit. Ce malheur est très fréquent, et de jeunes enfants que l'on croyait confier à de nouveaux soins maternels, mettre sous l'abri d'un nouvel amour, deviennent les martyrs de leurs marâtres. Il est impossible d'imaginer quelles souf-

frances on leur fait subir, par quelle série de douleur ils sont obligés de traverser l'enfance.

La belle-mère garde tous ses soins, toute sa tendresse, pour ses enfants à elle. Jamais un baiser, jamais de caresses pour les autres. Le père lui-même, de peur d'exciter la jalousie de sa femme, n'ose pas les dédommager par les preuves de son affection.

Véritables parias sous le toit paternel, ces petits malheureux boivent de bonne heure les amertumes de la vie. Leur ame se dessèche, leurs frêles illusions les abandonnent. Ils sont défiants de l'avenir, qui sera triste pour eux, car il est rare que le cœur développe toutes ses facultés plus tard, lorsqu'il n'a pas été, jeune encore, arrosé d'affection.

N'avoir jamais été aimé, n'avoir aimé personne dans son enfance, c'est un affreux pronostic de malheur à venir. Il est des plantes qui ne fleurissent que sous les rayons bienfaisants du soleil, le cœur humain ne s'épanouit qu'aux rayons de l'amour d'une mère.

Si la jalousie ne portait les belles-mères qu'à sevrer ces pauvres enfants de tendresse et d'amour, le malheur serait encore trop grand, mais les mauvais traitements ne leur manquent pas ; on les empêche de devenir aimants en ne les aimant pas, on leur infuse par d'injustes et de durs châtiments le désir de la vengeance.

Jeunes femmes, qui contractez l'immense obligation de servir de mères à de pauvres orphelins, n'oubliez pas que le cœur de la femme peut, quand elle le veut, suffire à toutes les tendresses, à toutes les affections. Réfléchissez combien vous êtes coupables d'initier sitôt ces jeunes ames aux secrets des souffrances. Laissez faire le temps et le cours des choses humaines. Le malheur n'oublie pas les hommes. Faites que ces enfants adoptifs aient de vous plus tard un tendre et doux souvenir qui les console d'avoir perdu leurs véritables mères.

La jalousie se montre encore dans bien d'autres circonstan-

ces. « Le potier, dit l'adage, est jaloux du potier. » Il en est souvent ainsi des hommes qui ont les mêmes professions. Parmi celles-ci, celles, qu'on nomme libérales, disposent le plus à cette passion, parce qu'elles donnent naissance à plus d'antagonismes. Les avocats, les médecins surtout, sont jaloux les uns des autres. On sait que la jalousie de ces derniers est devenue un axiôme. On sait aussi avec quelle impudeur des hommes éclairés, qui devraient posséder à un haut point le sentiment de leur dignité, médisent les uns des autres. Il est pénible d'avoir de pareils aveux à faire. Jetons un voile sur ces misères que nous ne constatons qu'à regret.

Ce dernier paragraphe aurait dû trouver sa place à l'article envie, si nous n'avions cru devoir ici suivre l'acception vulgaire du mot jalousie.

CHAPITRE IV.

ENVIE.

Il est des maladies pestilentielles qui s'attachent à nos corps et les couvrent d'ulcères; il est des maladies qui s'attachent à nos ames et les dégradent. Pour celui qui connaît le cœur humain, c'est un spectacle bien digne de pitié, souvent hideux, que celui des passions qui nous assujettissent. Il en est une, surtout, que l'Écriture appelle « la carie des os, » expression figurée qui ne donne encore qu'une faible idée de cette lèpre morale. L'envie, ignoble assemblage d'orgueil et de bassesse, d'ambition et d'égoïsme, est l'ennemie jurée de toutes les vertus. Elle aime tous les penchants vicieux et s'en nourrit; elle déteste tout ce qui est bien et y attache sa rouille.

L'envie, c'est le chagrin que nous avons du bien d'autrui. C'est une réaction haineuse de notre amour-propre qui se trouve humilié par les avantages que nous n'avons pas. Ce qui rend cette passion méprisable, c'est qu'elle consiste moins à convoiter un bien qu'à en vouloir priver les autres.

L'envieux ne cherche pas tant à jouir qu'à posséder ; il sacrifierait volontiers son bien-être, pour détruire celui de ses semblables.

L'homme vit d'ostentation et d'orgueil; il aime moins la vertu que ce qui peut y faire croire, il préfère l'opinion aux satisfactions de sa conscience ; il s'étale aux regards et mendie les approbations. De là, une multitude de besoins factices, qui ouvrent à ses facultés un vaste champ d'exploitation. De là, aussi, une foule de comparaisons qu'il établit entre lui et les autres. Sa convoitise le rend amoureux de tout bien, de tout avantage; son amour-propre lui fait croire qu'il en est plus digne que ceux qui les possèdent, et dès-lors il se prend à les envier.

L'envie n'est point une passion primitive qui ait sa source dans la nature, aussi les animaux ne l'éprouvent pas. On ne voit point le cerf timide porter envie à la force du lion; l'oiseau trouver son plumage ou son chant inférieurs à ceux d'un autre. Cette passion est toute sociale, elle est née du jour où la pensée de l'homme a compris la supériorité d'autrui et s'en est affligée.

« L'envie tue le plus petit », dit Job. C'est qu'en effet toute supériorité déplaît. Les hommes disgraciés de la nature, contrefaits, privés des avantages physiques de la force ou de la beauté, sont portés à cette passion. La faiblesse des facultés de l'ame la fait naître aussi bien souvent. Les vieillards, les enfants, les femmes, y sont enclins plus que d'autres. Les subalternes, les domestiques, sont généralement envieux.

Ceux qui ont fait une grande dépense de soins, d'esprit, ou de fortune pour arriver à un but, sont envieux de ceux qui l'ont atteint sans peine.

Il est une différence remarquable entre la jalousie et l'en-

vie; la première vit de chimères, se nourrit d'illusions, et la seconde, au contraire, veut des prétextes raisonnables jusqu'à un certain point. C'est que la jalousie est instinctive, qu'elle naît sans réflexion, tandis que l'envie est un produit du raisonnement, un résultat des comparaisons que l'on fait. La première est dans le cœur, la seconde est davantage dans l'esprit. Nul ne s'efforce d'atteindre ce qui est absolument hors de sa portée. Il voit sans envie ceux qui lui sont supérieurs dans des choses pour lesquelles son insuffisance est complète; mais s'il y peut atteindre tant soit peu, il est travaillé par cette passion.

Cette considération nous porte à établir que l'envie vient de l'infériorité, jamais de l'insuffisance absolue. Il faut qu'un commencement de rivalité puisse s'établir; aussi on ne porte pas envie aux hommes d'un autre temps, d'un autre pays. Le pauvre, envieux de la fortune du parvenu son voisin, ou de la modeste aisance d'un ouvrier comme lui, ne le sera pas de la fortune d'un banquier ou d'un grand seigneur. Le militaire verra sans peine les succès de l'homme de lettres, et celui-ci ne sera point troublé dans son sommeil par les lauriers que moissonnera le courage. Un employé sera envieux de son chef de bureau, il ne le sera pas d'un ministre. Une jolie femme le sera d'un autre femme, son égale ou même d'une classe supérieure à la sienne, elle ne le sera pas d'une princesse ou d'une étrangère dont la beauté fait bruit.

Jamais, à aucune époque, plus d'antagonismes ne furent en présence, jamais plus de rivalités ne divisèrent les hommes. Le chemin de la fortune est trop étroit pour tous ceux qui s'y jettent, la lutte est incessante, acharnée. Toutes les professions sont remplies. La concurrence élève ou précipite sans cesse ceux qui se hasardent à tenter les voies qu'elle ouvre. Les tentatives sont innombrables et les succès rares. Gloire ou fortune s'acquièrent difficilement. On se dédommage par l'ostentation, et le luxe, qui est le semblant de la

richesse, dévore l'aliment des besoins ; l'hypocrisie et la fausseté étalent sans cesse le clinquant de vertus qu'on n'a pas.

Chacun veut se montrer supérieur à autrui ; et dans ce combat des infériorités, l'humanité se dépravc, car on cherche moins à égaler les autres qu'à les rabaisser. Il est tant de gens pour qui l'égalité ne saurait être qu'à cette condition. L'égoïsme est au pinacle, et l'ignoble envie plane sur la société ; elle l'infecte de son souffle et la tient dans ses serres comme une proie.

Pourquoi faut-il que l'homme mette son bonheur dans des jouissances exclusives et que la félicité d'autrui soit une souffrance pour son cœur?

L'envieux est ordinairement petit et grêle, soyez sûr qu'il pèche par quelque côté ; c'est un être dépourvu de qualités physiques ou morales. Il est défiant, flatteur, souple et adroit ; son langage est arrangé, plein de formules bénignes ; son regard est velouté et vise à la douceur. Mais, quoi qu'il fasse, l'hypocrite, son œil éclate parfois de malice et de rage, et sa parole incisive et mordante trahit l'état de son ame ; ses lèvres se crispent et s'affrontent ; quand vous ne le voyez pas, il vous regarde comme un tigre regarde un homme. Des rides sillonnent son front en tous sens et encadrent sa bouche dans une sorte de triangle. Ses muscles sont saillants comme des cordes, ses yeux enfoncés, ses sourcils longs et abaissés, ses cheveux en désordre. On dirait, à la coloration de sa peau, que la bile circule dans ses veines. Ecoutons saint Grégoire nous dépeindre l'envieux : « Quand la gangréneuse envie a corrompu le cœur, l'habitude extérieure manifeste les secrets ravages de cette fureur de l'ame. La peau est décolorée, les yeux enfoncés, l'intelligence maladivement exaltée ; les membres frissonnent, et des grincements de dents montrent la rage qui torture l'ame. »

L'homme, tyrannisé par l'envie, est le plus infortuné des êtres. La félicité d'autrui alimente à chaque instant sa souf-

france. Il suffirait d'une seule personne heureuse pour le rendre éternellement misérable. Toutes les vertus, toutes les gloires, sont l'objet de ses haines, qui tombent comme la foudre sur tout ce qui s'élève.

L'envieux connaît sa turpitude, et son soin le plus incessant est de faire en sorte qu'on l'ignore. Un faux point d'honneur, la vanité, peuvent faire étalage de certaines passions; mais rien ne peut excuser l'envie, elle porte avec soi son stygmate, elle est méprisée dès qu'elle se montre. Aussi, se déguise-t elle et prend-elle le manteau de quelque vertu, pour se produire au grand jour.

L'amour du bien public, de la vertu, de la morale, sont les prétextes qu'elle met en avant. Alors elle devient audacieuse, emportée, cherche des motifs impurs à toute belle action; elle souille de ses calomnies les hommes les plus recommandables, les choses les plus saintes; elle jette sa boue à la face du génie; elle appelle à son secours les plus ignobles passions.

Les hommes alors l'admirent et la soutiennent de leurs approbations; l'envie de chacun d'eux vient s'adjoindre à elle. « Ceux qui insultent les grands hommes, dit Sophocle, sont sûrs d'être applaudis. » Elle se pique de grandeur et dit au monde qu'elle n'attaque les individus éminents, que parce qu'elle voit en eux des défauts ou des vices; mais s'élever en abaissant les autres, voilà son véritable but.

Sous prétexte de bon goût, elle se livre à la critique la plus injuste; rien ne lui paraît digne d'admiration. Si elle approuve, ce n'est jamais qu'avec d'infinies restrictions; toujours à l'entendre, le talent pèche par quelque côté.

L'envie a, comme le serpent, une marche cachée et sinueuse; elle n'ose pas aborder franchement l'attaque. Souvent, pour calomnier, elle débute par des éloges. Si elle veut perdre un homme vertueux, « c'est grand dommage, dit-elle, que tant de mérite soit déparé par quelques défauts : c'est le fait de

l'imperfection de notre nature, nul n'est impeccable. » Parle-t-elle d'un ouvrage, il contient de bonnes vues, de bonnes intentions, il y a du talent sous cet œuvre; mais il faut du temps, de l'expérience, un peu plus d'études. Il y a des négligences de style; tout cela, du reste, est peu de chose, et l'auteur n'en est pas moins un homme remarquable. Un jeune homme réussit dans sa profession, un concurrent plus âgé le voit avec envie, l'attaquera-t-il ouvertement? Il a trop de savoir-faire pour cela. « Oui, dira-t-il, ce jeune homme a du mérite, et quand il aura davantage de pratique et d'expérience, on pourra se fier à ses soins. »

L'envie tâte son terrain : quand elle est bien reçue à médire, elle se développe avec bonheur, elle verse son fiel avec délices; l'ironie, le sarcasme, coulent de ses lèvres comme de source. Elle jette à pleines mains le ridicule sur les absents, et les déchire. Si ses efforts atteignent le but qu'elle se propose, si elle a pu nuire à ses ennemis, elle est au comble de ses vœux; et, pour être parfaitement heureuse, il ne lui faudrait plus qu'une chose : nuire encore à tous ceux qui sont au-dessus d'elle.

Mais, si comme le serpent de la fable, elle brise ses dents au lieu de les enfoncer, si ses manœuvres hypocrites et sourdes sont inutiles, elle entre en fureur, elle se tourne en démence. Le crime vient à son aide : le fer, le poison, sont ses auxiliaires; rien n'est doux pour elle comme le sang de ceux qu'elle n'a pu priver de leur fortune, perdre dans leur honneur, souiller dans leur vertu.

Si les penchants de l'envieux ne peuvent pas le porter à ce point de férocité, il prend le monde en haine, il se drape dans son manteau et quitte un monde pervers, où sa vertu souffrirait trop; un monde que sa voix serait impuissante à rappeler au bien. Il devient misanthrope et se retire dans la solitude.

C'est là qu'il subit sa punition; c'est quand il ne peut plus

supporter la vue de la prospérité d'autrui qu'il fuit ainsi la société, et que sa rage lui ronge à chaque instant les entrailles. Détestant tout le monde, à son tour détesté, il est l'effroi des gens honnêtes qui pensent, en le voyant pâle et défait, que le remords de quelque grand crime pèse sur sa conscience; il vit dans l'isolement, inaccessible à tous ces sentiments, si doux, de bienfaisance, de charité, d'amitié, d'amour, qui font vivre le cœur, et peuvent seuls rendre la vie supportable.

Peu à peu cette torture intérieure dévore son organisation. L'excitation morale continuelle de l'envieux, l'exaltation maladive de son intelligence, fatiguent son cerveau; les fonctions se pervertissent, la circulation s'accomplit mal, les viscères abdominaux s'engorgent, l'hypertrophie du foie entrave ses digestions; bientôt amaigri, le teint hâve, il meurt dans les souffrances atroces des obstructions, de l'anévrisme ou du cancer.

Cette passion est une calamité sur la terre, plus encore pour ceux qui la ressentent que pour ceux qui en sont les victimes. Il faudrait qu'un homme eût peu de vertu pour n'être pas envié, et nous douterions bien vite de son mérite si on ne disait aucun mal de lui.

C'est une grande faiblesse de s'affliger outre mesure des atteintes de l'envie et du mal qu'elle peut faire.

Quel est celui qui est assez vain pour se croire sans défauts, assez parfait pour plaire à tout le monde? Nous devons penser que si nos vertus nous attirent l'envie, nos imperfections méritent le mal qu'on dit de nous. Que nous importent du reste les jugements du monde, si notre conscience ne nous reproche rien. Les hommes sont-ils nos juges, leur manière de voir est-elle la règle de notre conduite? Sommes-nous bons ou méchants parce qu'ils le disent? Notre honneur dépend-il du premier brutal qui nous injurie, du premier calomniateur qui déverse sur nous sa haine aveugle? Dans cette vie d'épreuve, Dieu nous doit-il seulement les douceurs et les joies? Qu'avons-

nous fait pour les mériter ? Laissons-donc s'agiter autour de nous les passions et les haines.

La méchanceté des hommes est impuissante contre ceux qui sont aimés de Dieu; en s'abandonnant à lui, en marchant dans les voies de ses commandements, on est sûr de n'être point complètement abattu. Le juste peut être humilié sous la main du Très-Haut, mais il n'est jamais livré longtemps à ses ennemis, parce que tôt ou tard il a sa récompense, et que les méchants n'ont pas de durée. Lors donc que les envieux médisent de nous, croyons qu'il est bon qu'ils existent, pour nous instruire de nos défauts, ou bien pour nous accoutumer à la patience et au pardon.

Quel serait le remède à opposer à l'envie ? Nous ne le savons vraiment pas : c'est un mal qui nous semble incurable ou bien peu susceptible de guérison. Cette triste passion est de celles que la raison ne saurait toucher, et qui ferment l'oreille aux conseils de la sagesse.

Si l'envieux n'avait pas perdu le sens, il saurait qu'il est peu de choses dignes d'envie, et que dans la répartition que Dieu nous fait des biens et des maux, il n'est personne qui n'ait reçu que les premiers. Chacun de nous ici-bas a des tourments et des chagrins, chacun porte les infirmités de la pauvre nature humaine, et trouve en son propre cœur de grands sujets de deuil et de larmes. Est-il un seul homme content de son sort, un seul qui se dise heureux, un seul qui, satisfait du présent, tranquille sur le passé, ne demande rien à l'avenir ?

Est-ce la fortune qui rend heureux ? On sait son inconstance : sa roue tourne sans cesse ; aujourd'hui vous êtes au faîte, elle vous écrase demain.

Est-ce l'amour ? Les commencements en sont doux, la fin en est amère comme le fiel ; il a une tête et des ailes d'ange et un corps de boue. Cette passion est une coupe où les lèvres ont vite épuisé le vin pur, où la lie est épaisse ensuite.

La gloire ! Est-ce elle qui rend heureux? Ecoutons Béranger :

Pauvres enfants ! mais les plumes venues,
Aigles un jour, vous pouviez, loin du nid,
Bravant la foudre et dépassant les nues,
La gloire en face, atteindre à son zénith.
Ils répondaient : le laurier devient cendre,
Cendre qu'au vent l'envie aime à jeter ;
Et notre vol dût-il si haut monter,
Toujours près d'elle il faudra redescendre.

Est-ce l'estime publique, la popularité? Ignore-t-on qu'elle prostitue ses faveurs sans discernement, qu'elle brise aujourd'hui ses idoles d'hier, et que partout, comme à Rome, le rocher Tarpéïen n'est pas loin du forum?

Les fleurs les plus belles ont pour essence un poison ; les choses qui nous paraissent le plus dignes d'envie recèlent quelque souffrance. Il n'est pas de bonheur absolu, et l'on n'est heureux souvent qu'aux yeux d'autrui.

Le pauvre, en mangeant son pain noir, a parfois plus de tranquillité dans l'ame et de satisfaction intérieure que l'opulent, qui ne peut acheter la félicité.

En sondant ainsi toute chose, on arrive à comprendre, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, que le désir du bonheur est en ce monde, mais que le but est dans l'autre, et que l'envie, qui s'attache aux choses d'ici-bas, ne ronge, à vrai dire, que des fantômes et de pures illusions.

L'envieux devrait songer que son ignoble passion le rend méprisable aux yeux de tous, même de ceux qui l'écoutent : on peut le craindre, on ne l'aime jamais. Nous pensons naturellement, en entendant ses médisances, qu'il en commettra sur nous dès que nous ne serons plus en sa présence.

Si l'envieux allègue que l'honnêteté de sa conscience ne peut résister au besoin de flétrir le vice, qu'on lui fasse comprendre que la modestie lui défend de s'ériger en censeur de ses semblables. Le bien de la société veut qu'on dévoile les

crimes qu'il est de son devoir de réprimer et de punir ; mais la charité ne veut pas qu'on dévoile des imperfections ou de légers défauts ; elle ne veut pas surtout qu'on aille fouiller la vie privée pour ternir des réputations, compromettre la tranquillité des familles, et cela sans but utile, sans motif sérieux.

Après ces moyens moraux à employer pour guérir les envieux, restent les moyens hygiéniques. Ce sont les plus puissants en fait, sinon en raison.

Pour l'envie, comme pour la jalousie, un exercice très fréquent et un peu pénible est très convenable. Les voyages, les distractions de toutes sortes, les déplacements fréquents, qui éloignent incessamment le malade des personnes qu'il serait tenté d'envier, seront employés avec avantage.

Si rien ne peut guérir l'envieux, que son amour-propre soit un dernier moyen. Qu'il sache donc que par sa haine il rend hommage à la vertu, qu'il en reconnaît la supériorité et avoue sa propre faiblesse.

Partout où l'envie s'élève, il y a quelque chose de noble qu'elle outrage. Elle est comme les émanations putrides qui montent des lieux bas et fangeux, sous le vif éclat des rayons du soleil. Plus on compte d'envieux qui rampent aux pieds d'un grand homme, plus sa gloire est réelle, plus elle est sûre de l'immortalité.

CHAPITRE V.

MÉPRIS.

Les hommes ne peuvent vivre en société qu'à la condition d'observer les règles de la vertu et de l'honneur. Les rapports qu'ils ont entre eux sont tout entiers fondés sur l'estime réciproque, elle est la seule garantie qui les protège et les conserve. Nos ames ont la connaissance instinctive du beau, du vrai, elles aiment les belles actions; tout ce qui dans la conduite d'autrui est empreint de grandeur, d'équité, de talent, attire leur approbation. Mais le mal et tout ce qu'il enfante, ce qui est contraire à la dignité humaine, à la vérité, à la vertu, leur est antipathique et leur inspire de la haine. Cette haine qui naît en elles, n'a rien de personnel et d'intéressé, comme la plupart de nos passions; elle est l'expression de la tendance invincible qui nous entraîne vers le bien, et de l'horreur qui nous éloigne du mal.

La plupart du temps, les actes que nous trouvons dignes d'estime ou de blâme, d'amour ou de haine, nous sont tout-à-

fait étrangers et ne nous intéressent personnellement en aucune façon. La haine du mal, appliquée à ceux qui le commettent, est un sentiment que nous nommons mépris et par lequel nous les jugeons indignes d'estime, d'égards, d'attention ; c'est l'opposé de l'estime.

Le mépris et l'estime sont fondés sur l'amour inné que nous éprouvons pour le bien absolu, notre principe et notre tendance. En vertu de cet amour, nous sympathisons avec tout ce qui est conforme au type éternel du beau, du bon, du vrai, du juste, et nous détestons tout ce qui s'en éloigne, c'est-à-dire, le mal, l'erreur, la laideur.

Le mépris est la peine afflictive dont la conscience publique frappe, dans bien des cas, les coupables protégés par l'insuffisance des lois. Les législateurs ont sévi contre les crimes et contre les délits de fait, mais ils ont arrêté l'action légale devant le sanctuaire de la conscience individuelle et de la conduite privée ; ainsi le fourbe, le menteur, le traître, l'avare, échappent à la vindicte publique. Mais il est un tribunal plus redoutable peut-être, qui les attend et les condamne : c'est celui de l'opinion. Frappés d'un mépris réprobateur, ils demeurent moralement isolés de la société qui les repousse comme des lépreux, comme des hommes dont le contact est dangereux et l'atmosphère méphitique.

Chacun les fuit et les redoute : ils vivent au milieu de leurs semblables comme des parias, et chaque regard qui passe sur leur front est un fer brûlant qui pénètre jusqu'aux os.

La flétrissure du mépris est aussi indélébile que celle qu'imprime le bourreau, et ses malheureuses victimes, une fois dégradées par lui, ne recouvrent jamais cette dignité de l'ame que nous recevons sans tache en naissant, et dont la virginité peut être défloréе par la plus légère atteinte.

Il suffit, pour mériter cette réprobation, de commettre une bassesse, de forfaire aux lois de la délicatesse et de la vertu.

Le pacte social ne saurait durer sans l'observance rigoureuse de certaines convenances, de certains procédés, qui établissent de bons rapports entre les hommes. Ce sont ces mutuelles obligations qui sont la base de la bienveillance et de la sympathie; c'est leur violation qui rend les hommes ennemis, en rompant l'harmonie.

Le mépris est la punition de ces êtres insociables qui vivent parmi les autres hommes comme des sauvages ou comme des ennemis toujours en lutte ouverte ou cachée contre eux.

Pareils à ces plantes à jamais flétries par un vent pestilentiel, les individus voués au mépris ne relèvent plus leur front stigmatisé; ils sont eux-mêmes obligés de ratifier la sentence fatale. Ils n'osent plus affronter les regards, ils évitent la rencontre de ceux qui les connaissent; tout, dans leur contenance, trahit la conscience de leur abjection. Souvent ils veulent échapper à leur honte en quittant leur pays, en prenant un autre nom; mais jamais ils ne parviennent à recouvrer cette noble assurance de la vertu, qui ne craint pas de regarder les hommes en face et de parler devant eux de délicatesse et d'honneur. Jamais un homme méprisé à juste titre ne se dépouille de son déshonneur; toujours il se trahit par quelque endroit. La honte imprime à l'ame quelque chose d'ignoble qui se montre dans les traits du visage.

Les hommes méprisés cherchent souvent à se relever aux yeux du monde, à recouvrer une apparence d'estime et de considération. La fortune, les places, sont les moyens les plus sûrs pour abuser le vulgaire et pour conquérir son approbation. Les hommes sages et bien nés ne se laissent point prendre à de tels dehors : ils poursuivent de leurs mépris celui qui le mérite jusque sous les lambris dorés de son palais, mais le peuple oublie l'homme et ne voit que la fortune; il prodigue ses hommages à la richesse, et l'être flétri qui la possède, caché derrière elle, reçoit l'encens qu'on jette à son or.

Quelquefois le mépris inspire l'audace et l'effronterie; ou

rencontre dans la société des hommes tarés, qui ne craignent plus les affronts, qui ne sentent plus le fouet des humiliations. Ils se pavanent en bravant les honnêtes gens ; ils font quelquefois baisser les yeux à la vertu.

Le monde est plein de ces misérables qui mettent le succès au-dessus des moyens, et qui disent tout haut que le déshonneur n'est qu'un mot et la conscience une faiblesse. Ils ne craignent que la prison et l'échafaud, ils offrent au mépris un front qui ne rougit plus : de l'or et des jouissances, voilà ce qu'ils poursuivent, même au prix de l'ignominie et de la haine publique.

On témoigne à quelqu'un le mépris qu'on a pour lui, en lui refusant les égards auxquels, en sa qualité d'homme, tout individu a droit de prétendre ; en évitant de le rencontrer, de lui parler, de le regarder. D'autrefois, c'est en le mesurant dédaigneusement du regard de la tête aux pieds, comme pour le jeter à terre.

Souvent le silence et la froide réserve qu'on garde avec ceux qu'on méprise, en disent plus que tout le reste. Ils laissent supposer tout ce qu'on ne dit pas, et infligent à celui qui les subit le supplice accablant du doute et de l'attente.

On fait encore voir son mépris en dédaignant de se venger lorsqu'on le peut, et en montrant que si on s'en abstient, c'est à cause du peu de cas qu'on fait de l'insulte d'un homme qu'on n'estime pas.

Si la plupart du temps le mépris est l'expression de la justice, il arrive aussi qu'il est le résultat des préjugés et d'une mauvaise manière de juger. Ainsi celui qui s'attache au fils vertueux, parce que le père aura forfait à l'honneur ; celui qui enveloppe dans une même réprobation toute une famille dont un membre aura subi une peine infamante, sont de révoltantes injustices.

Les vices ne sont pas plus héréditaires que les vertus, et

nulle solidarité morale ne peut exister entre les enfants d'un même père, les membres d'une même parenté.

Rien n'est arbitraire et tyrannique comme les préjugés : ils varient suivant les temps, les lieux, et tous ont la prétention d'asservir à leur joug l'honneur et la justice.

En Chine, un individu insulté ne peut échapper au mépris qu'en se fendant le ventre avec son poignard ; en France, il faut qu'il aille sur le terrain. Rien ne montre mieux à quel degré d'absurdité et de déraison arrive parfois l'opinion.

Autant il faut éviter avec soin d'encourir à juste titre le mépris de ses semblables, en violant l'équité, la morale, en commettant des bassesses; autant il est noble d'opposer le calme de sa conscience au mépris injuste du vulgaire.

Notre société actuelle a la prétention de ne plus admettre de préjugés, et de marcher, libre des entraves de l'erreur, à la conquête de l'avenir; jamais pourtant, à aucune époque, on ne vit dans les masses plus d'opinions erronées. Cela tient à l'influence d'un grand nombre d'hommes, sans principes et sans foi, qui se croient la mission de renverser le passé et de préparer la régénération sociale.

Ces hommes, pour la plupart sortis des rangs populaires, sont dans l'enivrement de la liberté dont ils jouissent, et des prérogatives qui leur sont accordées. Ils se font d'étranges illusions sur leur valeur personnelle et sur leur prétendue mission. Ils s'érigent en réformateurs et ne sont que les vandales de l'intelligence et de la morale. Leur liberté, c'est une insolente licence qui jette l'insulte à tout ce qui est digne de respect et de vénération. Ces hommes méprisent les croyances religieuses, ils ne daignent pas regarder ceux qui en font profession ; ils ont des dénominations insultantes pour tout ce qui ne partage pas leurs opinions ou plutôt leur haine aveugle contre les institutions et les hiérarchies.

Honte à ceux qui craignent leur mépris! Ce mépris-là n'est pas celui qui flétrit ; il ne fait pas honneur non plus, vu le peu d'importance morale de ceux qui le distribuent ; mais il

constate au moins qu'on n'appartient pas à leurs idées. Les hommes sages et instruits ne peuvent, de leur côté, s'empêcher de mépriser ces instituteurs du genre humain. L'intelligence a ses lois, qu'il n'est pas permis de violer, sans troubler l'ordre. Or, l'absurdité de ces gens, qui n'ont rien étudié, rien approfondi, et qui, malgré cela, abordent toutes les questions, choque à tout instant le sens commun et la raison. On ne peut s'empêcher d'éprouver pour cette violation flagrante des principes et de la logique, une animadversion toute particulière.

Quand on connaît bien certains hommes, on n'a plus aucun mérite à braver leur mépris, on demeure convaincu qu'il serait une distinction flatteuse, s'il pouvait être quelque chose.

Nous dirons aussi que le mépris n'est point flétrissant, quand c'est l'orgueil des grands qui l'inflige aux hommes moins élevés, quand la fortune le jette à la misère. Tous les mortels se valent, et, suivant nous, le hobereau ridicule qui méprise le roturier qui travaille, et qui aime mieux vivre pauvre que de se créer une industrie, est bien le plus méprisable des hommes. Dernièrement, dans une famille qui se dit titrée, on refusait d'admettre les prétentions matrimoniales d'un jeune homme, du reste distingué par son talent, parce que son père avait travaillé. Pitoyable orgueil! qui va justement se faire un mérite d'une honteuse incapacité et de l'inutilité sociale!

Le riche qui méprise le pauvre est aussi ridicule et aussi absurde. La fortune est une faveur de la Providence, mais elle n'est jamais un mérite qu'aux yeux des sots ou du vulgaire ignorant.

Le mépris est la peine la plus terrible que puissent s'infliger les hommes entre eux; il n'est pas de moyen de s'y soustraire; aucun tribunal ne peut relever de la flétrissure. Quand cette peine est justement appliquée, le malheureux qui la subit ne

peut trouver nulle part de consolations et de repos. Toutes les facultés physiques et morales s'étiolent sous cette accablante étreinte. Le mépris, comme la robe empoisonnée qui brûlait Hercule, dessèche la moelle de ses os, et tarit dans son principe la sève de la vie. Rien n'est terrible comme cet affreux anathème, qui place un individu en dehors des relations sociales, qui le condamne à vivre, à mourir, sans oser regarder personne en face, et qui lui laisse croire qu'à son lit de mort un seul sentiment, la pitié, lui accordera des secours et quelques témoignages d'intérêt.

Mais si le mépris n'est pas mérité, s'il est décerné par l'injustice des hommes, il est un tribunal devant lequel chacun peut se laver de l'affront qu'on prétend lui faire. La conscience individuelle est un sanctuaire où l'on parle avec Dieu, où l'on entend cette parole consolante et pleine d'encouragement que nous avons déjà citée ailleurs : « Vous êtes heureux, lorsque les hommes vous chargeront de malédictions et qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous à cause de moi. » (*Matt.*, chap. v, verset 11.) L'ame du juste ne s'émeut point de ces vains bruits qui se font autour d'elle ; forte de son équité, elle attend de Dieu la réparation de son honneur devant les hommes, et la récompense de sa patience dans l'autre vie.

CHAPITRE VI.

INGRATITUDE.

Nous concevons parfaitement que la honte saisisse la pensée, quand elle s'arrête à contempler certaines plaies hideuses du cœur humain. Sans doute, l'homme s'avoue avec peine qu'il existe des passions qui le dégradent; mais il doit s'humilier devant la vérité et ne pas calomnier la vertu pour excuser ses vices.

J. J. Rousseau, ce philosophe si paradoxal, qui ne put jamais supporter le fardeau de la reconnaissance, a presque fait l'éloge de l'ingratitude en l'excusant. Pour voiler cette plaie honteuse, il jette l'outrage aux bienfaiteurs : il prétend que c'est l'intérêt qui les guide, et que leur générosité n'est qu'une tromperie. En ayant l'air de faire gratuitement le bien, ils se réservent le droit de le faire payer ce qu'ils veulent. Arrêtez, philosophe, n'insultez pas la vertu, ne la mesurez pas à votre ame; il est des cœurs généreux qui puisent la bienfaisance dans leurs instincts naturels et dans les inspirations de

la charité. Ces deux grands mobiles sont assez puissants pour porter l'homme à faire du bien à ses semblables. Quand il n'a pas perverti son naturel, quand il n'a pas étouffé, sous vos doctrines égoïstes, les nobles inclinations qu'il a reçues, il éprouve le besoin entraînant de se dévouer à l'humanité. Lorsque ce penchant de la nature se fortifie dans la charité, il enfante des héros de bienfaisance. Interrogez partout la misère, le malheur; non, la main qui les soulage, la voix qui les console, les larmes qui se mêlent à leurs larmes, n'ont point l'intérêt pour motif. Le chrétien qui vient apporter au malheur la parole consolante de son Dieu et l'aumône fraternelle, n'est point un vil calculateur qui prête ses bienfaits à usure.

Ainsi, l'ingratitude a trouvé des apôtres : nous eussions voulu douter qu'elle existât, parce que nous aimons mieux ce qui relève que ce qui rabaisse l'humanité. Oui, grace à l'égoïsme, à l'orgueil surtout, qui ont perverti les hommes, l'un des plus nobles penchants de nos cœurs, la bienfaisance a rencontré des ingrats.

L'ingratitude n'est point une passion, c'est un état négatif du cœur qui se ferme aux sentiments et aux devoirs de la reconnaissance. Le plus souvent c'est une révolte de l'orgueil contre le bienfaiteur : on ne veut pas lui reconnaître la suprématie que donne le bienfait; on pense qu'on s'avilit en avouant qu'on lui est redevable.

Quelquefois l'ingratitude naît d'un vil intérêt qui ne rougit pas d'accepter le bienfait, mais qui ne veut pas le rendre. C'est une sorte d'avarice qu'on ne saurait trop flétrir. On calcule qu'il est avantageux de recevoir, et qu'il en coûte de restituer, on viole l'équité. On rompt ainsi le pacte des rapports sociaux; c'est non seulement un crime moral que l'on commet, c'est presque un vol matériel; car, d'après les lois naturelles et divines, nul n'a le droit de vivre aux dépens des autres.

L'ingratitude peut encore naître d'une apathie naturelle du

cœur, d'un vice intellectuel et natif. Il est des ames sans ressort et sans dignité, qui existent concentrées en elles-mêmes, et dont l'égoïsme grossier se rapproche de celui des animaux. Elles vivent matériellement, sans élever leur esprit jusqu'à considérer qu'il est des vertus et des vices. Ces brutes intellectuelles ne haïssent que ce qui les heurte matériellement, n'aiment que ce qui leur est physiquement utile. Le bienfait n'a point d'écho chez elles, le cœur est sec, et rien ne peut éveiller les sympathies. Leur ingratitude n'est ni l'orgueil froissé, ni l'intérêt qui ne sait que recevoir, c'est l'inertie brutale dans toute l'acception du mot.

Chez les ames, à la fois pétries d'orgueil et de bassesse, l'ingratitude prend le plus hideux caractère, elle rougit du bienfait, s'irrite de sa dette, et se change en haine. C'est ainsi qu'on voit des hommes persécuter ceux qui leur ont fait du bien, les mettre à mort même, pour s'épargner le remords de leur présence. Quand la nature humaine s'égare dans ses propres voies, et qu'elle suit les impulsions de son orgueil, elle devient capable de tout.

Si la reconnaissance des hommes devait être la récompense et le but des bonnes actions, la bienfaisance serait bientôt découragée. Quel mérite aurions-nous à ne faire le bien que quand le paiement nous en serait assuré. Ne nous laissons pas aller aux inspirations de l'égoïsme qui voudrait que l'ingratitude de nos semblables anéantît notre penchant à leur rendre service. Prenons pour modèle la générosité de Dieu, qui fait vivre les bons et les méchants, qui verse ses dons sur ceux même qui l'outragent, et qui ne cesse de confondre la perversité des hommes par l'inépuisable munificence de sa bonté.

Que de mortels qui reçoivent les bienfaits de la Providence sans seulement élever vers le ciel un regard de reconnaissance. Comblés de toutes ses faveurs, ils ne les rapportent point à

leur auteur, ils s'isolent dans leur orgueil comme s'ils tenaient tout ce qu'ils ont de leur propre puissance. Ils vivent comme si Dieu n'existait pas, ou bien comme s'il était aveugle et sourd. Ils l'insultent par l'abus de ses graces, des dons qu'ils en ont reçus. Ils s'exaltent dans les avantages physiques ou moraux qui leur ont été dévolus, comme si ces avantages n'étaient pas un don gratuit de sa part, comme s'il ne pouvait pas les leur enlever d'un jour à l'autre, et les annihiler eux-mêmes.

Ceux qui blasphèment contre la Providence, qui ne trouvent jamais assez grands les bienfaits qu'ils en reçoivent, devraient considérer combien d'autres sont plus malheureux, combien languissent dans la misère, sont courbés sous le poids de la souffrance et des afflictions. En général, ce ne sont pas les plus malheureux qui murmurent, ce sont les orgueilleux, les ambitieux, ceux qui sont affamés d'honneurs et de fortune. L'espérance en Dieu descend au chevet de la souffrance et du malheur, et la résignation des infortunés à la Providence flétrit l'ingratitude des heureux du siècle.

L'ingratitude des hommes est souvent un châtiment dont Dieu punit ceux qui ont mis leur espérance dans les choses de la terre. Que deviennent les grands hommes, la plupart du temps? Tristes jouets de l'ingratitude de leur semblables, ils finissent dans la douleur une carrière que l'ambition avait rendue utile au monde. Combien de fois les supplices, l'exil et la prison, n'ont-ils pas payé les services les plus éminents?

Faut-il rappeler ici ces grands hommes de l'antiquité, si tristement célèbres par l'ingratitude de leurs concitoyens! Aristide et Socrate furent ils récompensés du bien qu'ils avaient fait?

Le peuple, cette bête féroce, si cruelle parfois, respecte-t-il ses bienfaiteurs; n'a-t-il pas, dans tous les pays, dressé des échafauds pour toutes les gloires? Il élève plus tard des statues à ses victimes; mais ces ovations capricieuses vont-elles porter

à ceux qui sont morts, une tardive récompense? Les vanités d'ici-bas ne franchissent pas le tombeau. Quand Dieu a mis le sceau de l'éternité sur la poussière humaine, elle ne s'émeut point à l'appel impuissant d'un vain nom.

Dans une sphère moins élevée, nous voyons tous les jours l'homme utile, qui s'est dévoué entièrement au service de la société, oublié, dès qu'ils ne peut plus rien pour elle. La vieillesse et les infirmités deviennent son partage, et souvent, ceux qui lui doivent le plus, passent auprès de lui sans le connaître. L'ingratitude vient quelquefois contrister les vieux jours des parents; des enfants, pour lesquels ils se sont sacrifiés, les abandonnent dès qu'ils n'ont plus besoin d'eux.

Les grandeurs, la fortune, rendent l'ame oublieuse des bienfaits. L'amour et toutes les passions égoïstes foulent souvent aux pieds la reconnaissance.

Nos lois n'ont point de répression contre les ingrats; il était impossible de mesurer un délit purement moral qui se passe au fond de l'ame, et d'y proportionner équitablement la peine. Mais la justice divine a placé dans la conscience de l'ingrat le châtiment qu'il mérite : le remords le pique sans cesse, et le souvenir incessant du bienfait qu'il a reçu, lui rappelle qu'il est au monde quelqu'un qui le force de rougir, et dont il ne peut supporter le regard; quand il l'aperçoit, il sent la honte monter à son visage, il voudrait l'éviter. On a vu des ingrats s'exiler, plutôt que de rester sous le coup de ce châtiment perpétuel.

Tout le monde avoue que l'ingratitude est une chose monstrueuse, et pourtant elle est fréquente; cela vient à l'appui de cette vérité, que l'homme vaut moins que sa conscience; qu'il a au-dedans de lui une règle que ses passions lui font violer, et qu'il n'enfreint la plupart du temps, que parce qu'il le veut bien.

Quand nous n'aurions pour juger ce vice, que l'équité naturelle, il serait impardonnable, dans ce sens, que l'ingrat non repentant n'aurait plus droit à la bienfaisance des hommes. Mais la religion chrétienne a élargi les voies de la justice au profit de la faiblesse humaine ; elle veut que l'homme pardonne à ses ennemis, qu'il ait une miséricorde intarissable, qu'il fasse du bien à tous, même aux ingrats.

La bienfaisance éclate davantage quand elle est désintéressée; elle se rapproche en cela de la bonté de Dieu, que nous voyons à regret représenté par quelques-uns, comme un Dieu de colère et de vengeance. Nous aimerions mieux entendre parler de sa miséricorde, qui tempère incessamment sa justice. C'est à tort qu'on sépare les facultés de Dieu, qui est essentiellement un et indivisible.

CHAPITRE VII.

—

PEUR.

—

On distingue dans cette passion différents degrés, suivant qu'elle affecte plus ou moins profondément l'organisme et l'intelligence ; ses effets sont toujours pénibles.

La frayeur est une agitation vive et violente de l'ame, causée par la présence imprévue d'un danger qu'on n'a pas eu le temps d'apprécier. Elle sillonne, elle glace, mais elle ne dure pas longtemps.

L'effroi est la continuation de la frayeur, il existe tant qu'on croit le danger réel et présent.

La terreur est causée par l'annonce d'un grand mal ou d'un grand péril, auxquels on ne croit pas pouvoir échapper. Elle terrasse et pétrifie sa victime.

L'horreur est un saisissement intérieur que fait éprouver à l'ame et au système sensible l'action d'un objet dangereux, capable de menacer la vie, et par lui-même repoussant et affreux. Elle hérisse en quelque sorte la fibre nerveuse, et fait reculer, d'une façon presque électrique, le corps tout entier.

L'épouvante est l'état d'un esprit livré à la peur, qui ne calcule pas le danger, souvent se l'exagère, ne se trouve point capable d'y résister, et cherche, dans une fuite précipitée, le moyen de s'y soustraire.

La terreur, l'effroi, l'horreur, abattent les forces physiques, les annihilent; l'épouvante les décuple, non pas pour la défense ou l'attaque, mais pour la fuite. On est quelquefois étonné de l'agilité qu'elle donne aux animaux et aux hommes, des obstacles qu'elle leur fait surmonter.

L'épouvante, c'est pour ainsi dire le courage de la peur.

La crainte est un sentiment tout-à-fait distinct de la peur, avec laquelle on a souvent eu le tort de la confondre. C'est une appréhension pénible causée par l'image ou la pensée d'un mal à venir. C'est le résultat d'un jugement, d'un examen de l'esprit, quelque chose de réfléchi, tandis que la peur est plutôt une impression qui frappe d'une manière subite et imprévue.

La crainte est la barrière que les lois et la religion opposent aux passions humaines, tandis que la peur est presque toujours quelque chose de petit et de mesquin. L'homme qui obéit à ses convictions, qui fait céder ses passions à ses devoirs, et tremble d'enfreindre les règles sacrées de la morale et de l'honneur, est mû d'une noble et d'une légitime crainte. Quand l'amour ou le respect la font éprouver, elle constitue un sentiment filial qui maintient dans les familles et dans les hiérarchies l'ordre convenable au bien de tous. L'ame basse et sans dignité, qui n'est mue que par la seule appréhension

du châtiment, éprouve la crainte servile des animaux et des esclaves.

Ce sentiment est un ressort puissant dans les mains de ceux qui gouvernent, et on est malheureux d'être forcé d'avouer que chez la plupart des hommes il remplace la vertu, et que souvent il existe seul, là où l'amour paraît servir de guide.

La peur entre dans les plans de la Providence, comme moyen de conservation des êtres. L'existence est en lutte incessante contre les éléments de destruction qui la menacent de toutes parts; elle ressemble à une flamme vacillante et faible que le plus léger souffle peut éteindre. Mais chaque créature redoute instinctivement ce qui peut attenter à sa vie et à son bien-être. En présence d'un danger quelconque, toutes les puissances de l'esprit et du corps se rassemblent pour l'attaquer, lui résister ou le fuir.

La peur soustrait les animaux faibles et timides aux attaques de ceux dont ils deviendraient facilement la proie. Le lièvre, dont la poltronnerie est devenue proverbiale, n'a pas d'autre ressource que la fuite contre tout ce qui le menace. Chose remarquable, tous les animaux peureux comme lui sont aussi doués d'une extrême agilité, et organisés pour courir ou pour voler très rapidement. Plusieurs quadrupèdes naturellement timides, ont le train de derrière plus long que l'antérieur; leur course est une suite de bonds rapides comme l'éclair. Les bouquetins et les chamois des montagnes, effrayés par la détonnation d'une arme à feu, s'élancent à travers les précipices, sautent de roc en roc en franchissant les abîmes. Leur fuite semble un vol, et les chasseurs, cachés dans les ravins, n'ont pas le temps de les ajuster, tant ils passent vite sur leurs têtes.

Les animaux les plus peureux ont généralement la tête petite, les membres allongés et grêles; ils sont doués d'une vue perçante et d'un odorat très subtil. Une grande circonspection les distingue : ils sont industrieux à se créer des abris qui les

garantissent des attaques de leurs ennemis. Tous ceux qui se creusent des terriers sont peureux et lâches. Les naturalistes connaissent la prudence et la timidité des marmottes : quand elles quittent le matin leurs demeures souterraines pour brouter l'herbe odorante et folâtrer au soleil, une sentinelle attentive veille, sur une éminence, à la sûreté de la troupe. Au moindre danger, un cri aigu qu'elle pousse, avertit ses compagnes, qui, en un clin d'œil, sont blotties dans leurs demeures. Les grolles, très peureuses, très circonspectes, placent aussi des sentinelles, et quand quelque chose d'extraordinaire apparaît dans les environs, quelques-unes se détachent de la troupe pour aller voir ce que ce peut être.

Plus l'être est faible, plus il est sujet à la peur ; cette loi souffre peu d'exceptions. Les femelles sont beaucoup plus peureuses que les mâles, aussi les chasseurs tuent bien davantage de ces derniers. Cette timidité, cette extrême prudence des femelles, dénotent une grande sagesse de la nature. Elles sont plus utiles que les mâles pour la conservation des espèces ; leur existence, à certaines époques, est liée entièrement à celle de leur progéniture ; leur péril devient le sien ; il convenait à cause de cela qu'elles fussent douées d'une circonspection extrême, et que le moindre péril leur inspirât de salutaires frayeurs.

Dans l'espèce humaine, on voit parfois la faiblesse du corps associée à la vigueur de l'ame, et des organisations débiles rendues capables de grandes choses par l'énergie de la volonté et du courage. Cependant les femmes, les enfants, les vieillards, les malades, sont plus sujets à la peur que les hommes faits, que les individus dans la force de l'âge et de la santé. Ils ont le sentiment instinctif de leur faiblesse, de leur impuissance en face du danger.

Rien ne dispose à éprouver la passion dont nous parlons comme d'être privé, par une cause quelconque, de la vigueur, de l'énergie physiques sur lesquelles l'ame appuie la plupart du

temps sa hardiesse. Les femmes enceintes sont très accessibles à la peur ; sans qu'elles s'en rendent compte, l'amour maternel veille dans leur ame au salut du trésor que renferme leur sein ; leur sollicitude se développe avec lui, et la nature leur inspire des craintes qu'elles n'éprouveraient point pour elles seules. Elles comprennent alors que leur existence a quelque chose de sacré, qu'elle est le dépôt d'une autre vie que Dieu leur a confiée, et leur tendresse, qui plus tard leur donnera tant de joies et leur coûtera tant de larmes, les fait à chaque instant trembler pour le fruit de leurs entrailles.

Si la peur naît souvent de la faiblesse des organes, du sentiment de l'infériorité des forces physiques, elle naît aussi de l'infirmité de l'ame courbée sous le poids du crime et effrayée de la justice suprême; cette cause, que nous lui assignons, est peut-être la plus fréquente de toutes. L'homme, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, redoute les châtiments éternels et la justice de Dieu ; quand sa conscience est coupable, il pense à l'incertitude de l'avenir, et la mort lui apparaît sans cesse menaçante et terrible au milieu de tout ce qui l'entoure. Du trouble de la conscience surgissent les vains fantômes et les imaginations lugubres qui jettent dans l'ame l'épouvante et la terreur. Celui qui ne vit pas en paix avec lui-même voit partout des périls et des ennemis ; le plus léger bruit le glace d'effroi, et son sommeil est agité par des rêves effrayants. Au contraire, celui dont la conscience est pure n'est point accessible à de semblables terreurs, la peur ne peuple point sa demeure de vains fantômes, et ne sème pas sa route d'embûches et d'assassins; il n'est point la proie de dangers imaginaires et sait même, quand il le faut, en braver avec courage de réels.

La solitude et les ténèbres appellent souvent la peur dans l'ame ; dans la solitude, l'homme privé du secours de ses semblables sent combien il serait faible contre les attaques des

méchants ou des bêtes féroces. Dans les ténèbres, il se crée une multitude de dangers sans fondement; cela tient à deux causes : d'abord à ce que les organes ne peuvent plus exercer leur surveillance, l'œil ne distingue rien, tous les objets se confondent, on peut être surpris, frappé sans avoir rien vu, sans pouvoir se défendre, sans savoir où diriger ses coups; ensuite, à ce que l'esprit, quelle que soit l'assurance dont il soit doué, obéit à un secret instinct qui l'avertit qu'il y a en dehors de lui quelque chose d'étranger à lui, de plus puissant, qui peut à son gré lui faire du bien ou du mal; une force occulte et redoutable dont l'idée le domine, alors surtout qu'il est tout entier en proie à sa faiblesse et à son insuffisance.

L'idée innée du monde invisible s'éveille dans l'ame quand elle n'a plus devant elle le monde matériel et visible; quand les facultés physiques sont en quelque sorte limitées de tous côtés par les ténèbres et devenues impuissantes. Les solitudes de l'espace se peuplent alors de démons : des spectres affreux se dessinent dans la nuit, et l'individu effrayé par tout ce qu'il croit voir, sent au plus léger bruit son sang se glacer, et d'horribles frissons sillonner ses membres.

Souvent la peur est un résultat d'éducation. Des parents, des instituteurs imprudents, soit pour distraire, soit pour effrayer les enfants, leur racontent des histoires lugubres; comme si plus tard ils ne devaient pas se créer eux-mêmes assez de sujets de terreurs, il les habituent à redouter les êtres fantastiques, habitants des lieux sombres, des vieilles tours et des cimetières. Les jeunes imaginations auxquelles ils s'adressent dévorent ces récits dangereux, et bientôt les follets, les loups-garoux et les spectres, leur apparaissent à chaque pas. Ces bizarres créations de l'ignorance et de la peur deviennent pour toute la vie des objets d'épouvante.

L'enfant qui n'ose pas affronter les ténèbres, qui craint de passer la nuit près d'un cimetière, ne réussira jamais à chasser complètement ces terreurs du jeune âge; elles viendront l'assiéger chaque fois qu'il sera forcé d'aller seul la nuit quel-

que part. Sa raison désavouera les motifs de ses vaines alarmes ; mais n'importe, son imagination portera partout avec elle les visions étranges qui l'effrayaient jadis.

La peur est un sentiment qui naît avec nous, et joue un rôle des plus importants dans notre vie. Accoutumés de bonne heure à craindre le mal qui peut nous atteindre, bien souvent ne sachant pas le prévoir, nous tremblons à chaque instant dans l'ignorance des dangers qui pourraient nous menacer. Un bruit soudain, la chute d'un corps, l'apparition subite d'un homme ou d'un animal, le vent qui souffle, tout nous terrifie. Tourmentés par la peur des bêtes féroces, des animaux enragés, des voleurs, des assassins, nous exerçons autour de nous la surveillance la plus active, nous fermons nos demeures et les rendons inaccessibles : lors même que nous ne redoutons plus ces ennemis que nous pouvons voir, nous sommes à la merci d'une multitude d'autres contre lesquels il nous est presque impossible de nous garantir. Nous avons peur de la foudre, des tremblements de terre, des incendies et des inondations ; nous avons peur de la misère, des souffrances, des maladies. Le présent nous offre mille sujets d'alarmes, l'avenir nous épouvante, et malgré tous nos efforts nous frémissons en pensant à l'incertitude de notre sort au-delà de cette vie qui s'écoule si vite.

C'est ainsi que notre existence est incessamment torturée par la peur. C'est elle qui nous gouverne la plupart du temps : nos maîtres cherchent à nous l'inspirer à défaut d'amour ; et nous, de notre côté, nous cherchons sans cesse à l'inspirer aux autres. Les hommes n'ont pas d'ennemis plus redoutables que leurs semblables, et c'est autant pour se mettre à l'abri de leurs attaques que de celles des bêtes féroces, qu'ils ont bâti d'impénétrables demeures, qu'ils se sont réunis en société.

La moitié du monde règne sur l'autre par la peur : les guerriers sont instruits, formés exprès pour la répandre, et

les panaches, les ornements divers qu'ils portent, ne sont que des moyens de l'inspirer plus efficacement.

Il y a des êtres tellement organisés pour éprouver ce sentiment, qu'il n'est pas un seul instant de leur vie qui en soit exempt : ils redoutent incessamment des dangers imaginaires, ils pensent que tout ce qui les environne conspire à leur perte. Ils s'épouvantent à propos des événements les plus simples, et voient d'immenses périls pour eux, là où les autres hommes n'en trouvent aucun. Cette disposition indique une ame faible et pusillanime, un esprit étroit et souvent une grande bassesse d'inclination. L'être qui tremble sans cesse pour lui-même est naturellement défiant, ami de la ruse et de l'astuce. Il n'est point capable de mouvements généreux ni de dévoûment : l'égoïsme est sa loi et l'unique mobile de tous ses actes.

La peur est un sentiment communicatif et contagieux. Un homme de cœur n'est pas longtemps brave, quand il est environné de poltrons. De même que la société d'hommes courageux et braves inspire l'audace et la vaillance, de même celle des lâches énerve l'assurance de l'ame et lui communique sympathiquement la frayeur. On sait avec quelle rapidité la terreur se propage dans une assemblée, dans une ville, dans une armée. Il suffit souvent de quelques personnes qui poussent des cris d'épouvante, qui prennent la fuite, de quelques soldats qui tournent le dos, pour produire un ébranlement général et entraîner les masses tout entières. Il faut, pour comprendre les effets de cette passion, avoir vu une contrée menacée de l'approche de l'ennemi, des populations immenses fuyant devant une inondation imminente. La peur centuple le danger : ceux mêmes qui n'ont rien à craindre sont en proie aux plus vives angoisses ; à tout instant des bruits sinistres, des nouvelles alarmantes sèment la panique et l'effroi. Dans quelques heures, l'épouvante se répand, et les récits, en passant de bouche en bouche, deviennent plus terribles et plus effrayants.

Souvent nous éprouvons la peur, en présence de dangers qui ne sont pas personnels, en nous identifiant avec ceux qui y sont exposés. Voyons-nous un homme qui se noie ou qui tombe du haut d'un édifice, un enfant écrasé par une voiture ou déchiré par un animal enragé, nous ressentons aussi vivement les effets de la peur, que si nous étions nous-mêmes à la place des victimes.

L'individu frappé de la peur éprouve un resserrement intérieur indéfinissable, son sang reflue de l'extérieur au centre ; un froid glacial sillonne son corps tout entier, ses jambes tremblent et chancellent, ses muscles n'ont pas de force, sa voix expire sur ses lèvres, ses yeux pétrifiés sont fixes et hagards, sa physionomie exprime la stupeur, ses cheveux sont hérissés, l'horreur se peint dans tous ses traits. Alors il est attéré, incapable de réaction, et ne peut faire un seul pas. Quelquefois des vertiges se font sentir, les forces défaillent. Chez des anévrismatiques, on a vu se produire des ruptures du cœur ou des gros vaisseaux, et donner immédiatement la mort. Parfois l'apoplexie est le triste résultat de cette violente secousse de l'économie. D'autres conséquences fâcheuses peuvent suivre un accès de peur : la suppression des menstrues, des lochies et du lait, des hémorrhagies utérines, l'avortement, l'épilepsie, la folie; on a vu de violents accès de peur faire blanchir subitement les cheveux.

Dans les épidémies, cette passion décime les populations, elle dispose les hommes à l'action contagieuse du principe morbifique, et contribue dans d'immenses proportions à en étendre les ravages. C'est ordinairement dans les villes assiégées, dans les contrées qui servent de théâtre à la guerre, qu'on voit se développer ces fléaux destructeurs, qui sèment la mort et dévastent les cités et les campagnes. Quand le moral est profondément atteint, les organes ne tardent pas à perdre cette force intérieure sans laquelle l'harmonie nécessaire à la santé est impossible. Le corps humain, comme une citadelle

démantelée, est alors livré sans défense à l'action de ses ennemis. En mer, à la suite de tempêtes pendant lesquelles des équipages avaient été en proie à de violentes terreurs, on a vu le scorbut, la dyssenterie, se déclarer avec une incroyable rapidité.

Il est à remarquer que presque toujours les pestes qui ont désolé l'humanité ont coïncidé avec de grands événements qui remuaient profondément le moral des nations et des individus.

La peur agit sur l'esprit comme elle agit sur les organes : elle le paralyse et le rend impuissant. En général, on se repent des déterminations prises sous l'influence de ce sentiment, elles sont empreintes de faiblesse, de lâcheté, souvent de bassesse. Il rend les hommes injustes et méchants; sous prétexte de se garantir de certains dangers, ils commettent à l'égard des autres des injustices criantes. Quand elle agit sur des individus exposés à un danger commun, quand elle met en jeu l'égoïsme de chacun, elle peut changer les hommes, en autant de bêtes féroces qui se déchirent et foulent aux pieds tous les sentiments de l'humanité.

Quelquefois le sentiment dont nous parlons double momentanément l'énergie physique, et prête à celui qui en est atteint un courage factice extrêmement redoutable. Certains individus se précipitent avec violence sur les objets qui leur font peur; rien n'égale l'impétuosité de leur choc, et il est rare qu'ils ne sortent pas vainqueurs de la lutte, tant est puissante la force toute matérielle qu'ils déploient.

Il est des professions dans lesquelles il n'est pas permis d'éprouver ce sentiment. Le militaire ne doit pas le connaître, et tel est quelquefois l'empire de l'habitude, qu'il n'hésite pas dans les circonstances capables de faire mourir d'effroi d'autres individus. Tous les preux du moyen-âge, pour qui la guerre était un jeu, et qui se récréaient dans des combats de géants, ces valeureux chevaliers de Malte, qui volaient partout défendre leurs frères et protéger la Croix, plus tard,

tous ces guerriers français, qui donnèrent à l'Europe le grand spectacle de notre gloire militaire, tous ces héros étaient inaccessibles à la peur. Ils mouraient sans trembler, comme ils combattaient. Chez eux, l'éducation seule avait pu dominer la nature.

On se rappelle que notre brave Eugène prit la fuite à l'une des premières affaires où il assista. On sait que Jean-Bart, tant renommé par sa vaillance, trembla tout le temps que dura le premier combat dont il fut témoin. Les soldats bretons, si renommés quand ils sont aguerris, sont tous poltrons quand ils arrivent à l'armée; on en a vu mourir de peur dans les rangs, en présence de l'ennemi. Nous en avons vu nous-même deux tomber évanouis pendant un exercice à feu, qui d'ordinaire est une fête pour les soldats.

Parlerons-nous de la peur pétrifiant à la fois le peuple et les armées, forçant une grande nation à obéir à quelques cannibales, et de braves soldats à servir de bourreaux pour égorger ce qu'il y avait de plus recommandable en France? Certes, maintenant que nous sommes éloignés de ces jours de terreur, nous pensons que nul de nous ne voudrait souffrir de telles atrocités, et qu'un élan généreux et spontané soulèverait, du sein des masses, des flots de vengeance et d'indignation. Mais il faut, pour comprendre l'empire qu'exerçait alors la peur, entendre les contemporains de ces jours malheureux. L'effroi glaçait tous les cœurs, brisait tous les courages; la défiance, ministre de la peur, isolait chacun dans ses craintes. Nul n'osait se confier à autrui, l'espionnage et la trahison se glissaient partout, et sur un simple soupçon la hache révolutionnaire abattait les têtes.

Est-il des moyens de préserver de la peur ou de guérir ceux qui sont enclins à l'éprouver? Le meilleur moyen préservatif, selon nous, est de donner aux enfants une éducation convenable. Les parents, les nourrices, les instituteurs, doivent éviter de leur raconter des choses effrayantes; ils ne doi-

vent jamais les entretenir de revenants, de loups-garous. La peur naît la plupart du temps des créations chimériques de l'imagination. Il faut que les enfants ne craignent que ce qu'il est raisonnable de craindre. On doit les accoutumer à marcher dans les ténèbres avec autant d'assurance qu'en plein jour. Ils ne doivent pas penser qu'il y ait quelque chose de redoutable dans la solitude et dans l'obscurité de la nuit. Jamais on ne doit les effrayer en plaisantant. Les contes absurdes dont on farcit leur jeune intelligence restent toute la vie en elle. L'habitude de trembler, quand on l'a contractée dans l'enfance, ne se perd jamais.

On habituera les jeunes gens à n'être point pusillanimes, en leur faisant voir qu'ils peuvent triompher de la plupart des obstacles qui les épouvantent. C'est en leur préparant, sans le leur dire, de faciles victoires, qu'on les accoutumera à en chercher eux-mêmes de moins aisées. Ils devront de bonne heure être exercés à courir, à grimper, à nager, à monter à cheval. C'est en leur donnant le moyen de surmonter les périls qu'on pourra les amener à ne pas les craindre ; quand ils seront effrayés de quelque chose, la meilleure manière de les guérir de leur effroi, sera de leur faire voir de près ce qui l'aura causé. Probablement ils se seront exagéré la grandeur du danger, et quand ils l'auront vu de près, apprécié, bravé, ils ne le craindront plus une autre fois. Il conviendra de développer dans une juste proportion, chez eux, le physique et le moral, par une nourriture saine, abondante, qui fortifiera leur corps et leur donnera l'assurance qu'ont tous les êtres puissants : la chasse, les voyages, la fréquentation d'individus braves et courageux, seront des moyens à employer près de ceux qui ne seraient pas promptement corrigés de leurs habitudes timides.

Il sera bon de faire sentir parfois les aiguillons de la honte aux hommes pusillanimes. On leur dira qu'ils abjurent les prérogatives de leur sexe, naturellement fait pour montrer du courage, et pour protéger dans le danger les enfants et les fem-

mes. On leur dira qu'autant la timidité sied à ces dernières et contribue à rehausser leurs charmes, autant elle dégrade un homme, le rend un objet de risée pour les autres et de mépris pour les femmes. Aux ames généreuses, on fera comprendre combien la peur apporte d'obstacles aux nobles élans d'humanité, de dévoûment, qui nous font secourir nos semblables. L'individu dominé par elle n'aura point un jour à remercier le ciel d'avoir arraché du sein des flots un malheureux qu'ils allaient engloutir; il ne prêtera point l'assistance de son bras à ceux dont les assassins menaceront l'existence. Il ne recevra point les bénédictions d'une famille dont il aura sauvé le père. Il ne sera pour sa patrie qu'un être inutile au jour du danger, capable, peut-être, de quitter un poste d'honneur, et de contribuer par sa lâcheté à la honte de son pays. De telles considérations ne seront pas vaines auprès d'une belle ame, et peut-être le courage viendra-t-il remplacer la timidité primitive.

L'homme doit bannir la peur dans tous les cas où le devoir véritable le lui commande; il ne doit trembler que dans un danger qu'il n'a pas le droit de courir. Nous comprenons parfaitement qu'un individu raisonnable tremble, par exemple, quand il va jouer sa vie dans un duel, alors que la société, la raison, la religion, lui disent qu'il commet une mauvaise action, une action punissable aux yeux de la loi, et damnable aux yeux de Dieu.

CHAPITRE VIII.

—

COLÈRE.

—

La colère, comme toutes les passions de l'homme, a sa source dans l'amour du bien et dans la crainte du mal; c'est une réaction subite et violente de l'ame et du corps, contre toute douleur physique ou morale. La souffrance l'appelle, l'égoïsme et l'orgueil lui donnent accès dans l'ame; le désir, l'espérance et la hardiesse, la mènent à son but, qui est la vengeance.

C'est dans la faiblesse et dans les infirmités de notre nature, qu'il faut chercher la cause première de la colère. Si nous étions assez puissants pour vivre isolément, assez indépendants des autres êtres pour n'avoir pas de rapports avec eux, notre ame ne ressentirait jamais cette passion. Mais nous sommes de faibles créatures, soumises à mille vicissitudes, livrées en quelque sorte au choc de tout ce qui existe, et tellement faites pour souffrir, que bien rarement nous pouvons nous dire heureux.

La plainte est l'écho de la douleur, et toute créature a reçu du ciel une voix pour la dire; l'airain retentit sous le marteau qui le frappe; la branche qu'on incline ou qu'on brise, fait entendre un cri déchirant.

La matière brute n'a pas plus conscience de la douleur que de la plainte, et l'élasticité qui est sa réaction contre les coups qu'on lui porte, n'est pas plus intelligente. Mais qu'une ame vienne éclairer la matière, et soudain, ce qui était mort chez elle s'anime et se vivifie; elle a une conscience pour la douleur et pour la plainte, une volonté pour réagir. Et si l'être intelligent prend en haine l'agent qui le blesse, s'il réagit trop violemment, il entre dans cet état qu'on nomme la colère et que nous avons défini.

Dans le froissement des êtres, c'est toujours la faiblesse qui succombe et qui souffre; il est donc naturel qu'elle se plaigne et qu'elle réagisse souvent; aussi, tout ce qui subit la loi de la puissance et de la force est porté à la résistance, à la colère. Chez les animaux, les espèces les plus faibles ont été douées d'une énergie et d'une vivacité extraordinaires qui suppléent à ce qui leur manque du côté de la force. Chez certains insectes, surtout, cela est remarquable.

Les enfants, les vieillards, les malades sont plus que d'autres disposés à la colère : leur faiblesse les porte facilement à croire qu'ils ont été lésés.

La cause la plus ordinaire de cette passion est dans l'opinion que nous avons d'avoir été traités de fait ou de paroles, autrement que nous ne méritions, dans la crainte surtout d'être méprisés. L'orgueil et l'amour-propre auxquels nous sommes si enclins, font naître bien souvent la colère, en nous persuadant que toutes les injures qu'on nous fait sont graves.

Nous sommes aveugles sur ce qui nous touche, et nous imaginerions volontiers, comme les rois, que tous les outrages qu'on nous fait, sont des crimes de lèse-majesté.

La colère naît très fréquemment de notre impuissance à bien juger; il est une infinité de choses dont les notions sont pour nous peu précises ou peu connues. Ainsi, nous sommes rarement d'accord avec autrui sur les idées du juste et de l'injuste, du bien, du mal, du vrai, du beau, et presque toutes nos disputes roulent sur ces objets. Il n'en est pas de même des choses que nous pouvons vérifier immédiatement; les notions de poids, de mesure, les faits mathématiques, sont de ce nombre : la preuve matérielle et palpable, vient couper court à la discussion; c'est ce qui fait dire aux petits esprits, qu'il y a plus de vérité et de certitude dans les sciences mathématiques que dans la psycologie.

La colère entre dans l'ame par bien des voies différentes, une des plus fréquentes, est la mauvaise éducation. Un enfant qui n'a fait que ses volontés, qui a toujours eu raison contre tout le monde, résistera difficilement à la colère. La prospérité, qui augmente la vanité, qui entoure les hommes des séductions de la puissance, des jouissances de la fortune, des adulations de la servilité, les dispose à ne rien souffrir qui les blesse ou les gène. La volupté produit des effet analogues : elle amollit l'ame et le corps et les rend impropres à supporter quoique ce soit. L'intempérance allume le sang, excite le cerveau et donne naissance à de terribles colères.

Les personnes bilieuses, mélancoliques, nerveuses sont sujettes à cette passion; l'homme sanguin est plutôt porté à la vivacité et à l'impatience.

Quand on a pris l'habitude de la colère, les plus petites causes suffiront pour la produire : l'ame est alors comme ces substances inflammables, qui détonnent au plus léger contact. Cette passion est un tigre endormi toujours prêt à s'élancer furieux, et rugissant au moindre bruit qui l'éveille. C'est la passion la plus véhémente qui puisse agiter l'ame humaine; elle la maîtrise et la bouleverse à son gré, elle la soustrait à

l'empire de la volonté, pour la jeter dans les emportements de la fureur.

Tous les êtres sensibles éprouvent sa terrible influence. Le lion, roi des déserts, fait trembler la contrée qui retentit de ses rugissements. Le taureau, l'œil en feu, bondit avec rage, frappe l'air de ses cornes, et fait voler la poussière en épais tourbillons. Le serpent, siffle et se dresse, le cou gonflé, la gueule remplie de bave écumeuse.

L'animal n'a pas le sentiment de l'injure, il n'éprouve la colère qu'à propos de douleurs physiques, ou bien de contrariété dans ses désirs. Il en est de même des enfants qui ne raisonnent pas encore : on sait que ces petits tyrans ont de violents accès de rage quand leurs désirs sont contrariés : si leur nourrice ne devine pas la cause de leur mal, ils étouffent quelquefois dans les étreintes d'une convulsion. Les mêmes causes produisent la colère chez l'homme doué de raison; mais à elles viennent se joindre l'orgueil, la vanité, et une foule d'autres passions qui sont le triste apanage de notre intelligence, et qui, blessées dans leurs projets, doublent notre colère.

Cette passion est la plus déraisonnable de toutes, car loin d'être dirigée par la volonté, elle l'anéantit tellement, que ses accès sont une véritable folie, et que l'homme qu'elle entraîne n'a pas, la plupart du temps, conscience de ses actes. Quand il est emporté par elle, tous les mouvements volontaires deviennent impétueux, énergiques. Les muscles se contractent et sont tendus comme des cordes; les yeux sont enflammés, étincelants, le visage est vultueux et semble bouffi, les lèvres sont tremblantes, les dents serrées, les cheveux hérissés, la respiration bruyante, difficile; la voix entrecoupée, sourde ou sonore, meurt dans la gorge ou sort en éclats; des craquements se font entendre dans les jointures, des trépignements attestent l'impatience intérieure, l'intelligence n'est

plus maîtresse, la raison n'a plus d'empire, aussi la colère s'exhale en menaces ridicules, exagérées; elle se porte à des excès inouïs, frappant, brisant tout ce qu'elle rencontre.

Mais, comme toutes les choses extrêmes, elle s'affaiblit par sa propre violence; quand elle éclate, elle n'a pas de durée. Différente en cela de la haine, qui persévère, et que la vengeance n'assouvit pas, la colère se tourne en pitié pour ses victimes; elle secourt ceux qu'elle vient de frapper et verse des larmes sur le mal qu'elle fait.

Quand elle se cache au dedans, que ses crises sont intérieures, elle est durable et très dangereuse; elle médite la vengeance, et c'est alors que ses effets sont redoutables, autant pour celui qui l'éprouve que pour ceux qu'elle poursuit.

Un instant suffit pour la faire naître, la moindre circonstance pour la pousser au plus haut point d'intensité. C'est la spontanéité de ce sentiment qui l'empêche d'être réglé, et qui fait qu'il dépasse toujours les bornes de la justice. L'homme, qu'il emporte ne proportionne jamais la vengeance à l'insulte; juge dans sa propre cause, aveuglé par sa fureur, il se porte à des excès qu'il déplore, mais que trop souvent il ne peut réparer. La colère, intervenant même dans une bonne cause, est déplacée, parce qu'elle est si prompte, que le jugement ne l'accompagne pas, qu'elle ne suit que ses mouvements et n'a d'autres lois que celles de la violence.

C'est la force de l'esprit qui soutient la faiblesse naturelle de l'homme, mais quel peut être son appui, quand la colère égare sa raison. Indiscrète, cette passion révèle les secrets les plus sacrés; ridicule, elle fait d'extravagantes menaces; fougueuse, elle se porte à des actes souvent punis du dernier supplice. Quelquefois elle persévère dans ses emportements, de crainte qu'on ne pense qu'elle a commencé sans motifs, mais la plupart du temps elle a honte d'elle-même, elle avoue ses torts, implore le pardon, et verse des larmes de repentir. C'est ce qui porte beaucoup de gens à penser du bien des personnes colères, parce qu'elles prennent ce calme qui survient

après la tempête pour l'indice d'un bon cœur. Cette manière de voir est mauvaise, en ce qu'elle attribue à la bonté des personnes colères, ce qui est un effet tout naturel de leurs emportements. Rien de ce qui est violent n'a de durée. Elles n'ont pas grand mérite à ne pouvoir supporter longtemps un état d'exaspération qui, s'il durait, serait mortel pour elles ; il faut bien qu'elles s'apaisent, l'organisation ne pourrait pas soutenir ce paroxisme épouvantable de toutes les fonctions. Lorsqu'elle est épuisée par la fureur, elle retombe comme la vague, quand l'ouragan ne la soulève plus.

Ceux qui se laissent ainsi emporter par leur caractère ont mauvaise grace à s'excuser en disant que dans leur état naturel ils sont bons et doux; qu'ils ont regret de leurs fureurs, qui d'ailleurs ont peu de durée, et après lesquelles ils sont prêts à reconnaître leurs torts. Ces excuses seraient bonnes pour un animal féroce, mais elles ne valent rien pour un être qui se dit raisonnable, et qui ne sait pas prendre assez d'empire sur ses mauvais penchants pour les maîtriser. Ayons, si l'on veut, pitié de sa faiblesse ; disons même que c'est une brute généreuse ; mais n'allons pas, parce qu'il a des moments paisibles, excuser à la légère ses brutalités et ses fureurs. Il mérite la compassion, plutôt que l'estime et l'affection des personnes sages.

La colère est une passion très commune ; il est peu d'hommes assez heureux pour ne s'y être jamais livrés. Elle envahit toutes les classes, tous les âges. Elle peut soulever à la fois une multitude entière, différente en cela des autres passions, qui généralement attaquent isolément les hommes Il est sans exemple qu'un peuple entier soit avare, transporté de jalousie; l'amour ne s'empare pas d'une province ; mais il n'est pas rare de voir une armée se livrer à la colère et combattre sous son impulsion.

Les discours effrénés d'un tribun peuvent allumer la rage d'un immense rassemblement. Nous avons fait en France la funeste épreuve de l'énergie qu'elle peut atteindre. Emporté

par cette passion, le peuple n'a plus de frein, plus rien ne l'arrête : il égorge, il se roule dans le sang : les échafauds sont trop lents à son gré, il assassine les prisonniers, il démolit les édifices, il rougit le sol du sang le plus pur, il détruit ce que les siècles ont respecté. Rien ne lui résiste : il creuse son lit comme un torrent, il passe sur les villes comme une trombe; on entend de loin les mugissements de sa colère, les cris de ses victimes, et partout où il a passé, on trouve des décombres et le silence de la désolation.

Malheur à ceux qui déchaînent ce tigre impitoyable, qui brisent les digues de cette mer impétueuse, ils ne tardent pas à être dévorés par le monstre qu'ils ne conduisent plus, engloutis par les flots qu'ils ont mis en liberté.

Les effets de la colère sont terribles ; les plus graves accidents peuvent arriver à sa suite. L'organisation, bouleversée, ne fonctionne plus d'une manière normale ; le sang enflammé, impétueux, se porte avec violence dans les principaux organes, notamment au cerveau, y détermine des congestions, des épanchements, des apoplexies; des paralysies se manifestent, des hémorragies, souvent mortelles, se déclarent. L'épilepsie, l'ictère, les suppressions, l'hémoptysie, l'anévrisme, la rupture des gros vaisseaux, sont des résulats assez fréquents de la colère. Chez des femmes, on a vu le lait acquérir tout à coup les propriétés les plus délétères, et donner la mort à leurs nourrissons, ou bien se porter dans quelque point de l'économie et y occasionner de cruels ravages. On a vu des individus en proie à une colère violente, mordre leurs adversaires ou eux-mêmes, et la rage se développer comme après la morsure d'animaux enragés.

L'histoire garde souvenir d'hommes éminents, de Valentinien, par exemple, qui moururent subitement dans des accès de colère.

Les désordres qu'elle engendre du côté de l'intelligence ne

sont pas moins sérieux ; quelquefois la démence succède à ses atteintes. Toujours elle fausse le jugement et emporte l'homme au-delà des bornes de l'équité. Elle punit avec partialité ; quand elle est assise au tribunal de la justice, elle ne recule pas devant l'iniquité, et jette ses inimitiés dans la balance : elle se venge et ne juge pas ; *elle rend des services et non pas des arrêts*.

Elle tend à détruire tout ce qui est bon dans notre nature. L'homme est doux, elle est cruelle ; il est aimant, elle attise les haines et se charge de leurs vengeances ; il est fait pour vivre en société, elle jette le trouble dans la famille, dans la cité, dans l'état ; tous ses instincts le portent à être utile à ses semblables, elle le pousse à déchirer d'autres hommes, ceux mêmes qui lui sont le plus chers ; il aime ceux qui lui ont donné le jour, elle lui fait briser les liens du sang, lui met le fer à la main contre ses proches. Elle foule aux pieds les devoirs sacrés de l'amitié, de la vertu, de l'amour. Elle sacrifie dans un instant des affections qu'on met toute la vie à conquérir. C'est elle qui entretient les inimitiés, suscite les querelles, allume les guerres. Quand elle est assise sur le trône, qu'elle prête ses fureurs au despotisme, ses effets sont épouvantables. Malheur à l'empire gouverné par un prince sujet à cette passion ! Malheur aux peuples dont les destinées sont dans ses mains ! La colère d'un seul homme est détestable, quand elle le prive de sa dignité, quand elle rend malheureux ceux qui l'entourent ; mais comment la qualifier, quand elle ruine un état, quand elle enfante des désastres publics, détruit des cités, fait périr des milliers d'hommes sur le champ de bataille, prive des innocents de la liberté, de la vie ? Il n'est pas une page de l'histoire où la colère des princes n'ait laissé de traces sanglantes, pas un lieu sur la terre qui n'ait été témoin de crimes commis par elle. Il n'est guère de grands hommes dont elle n'ait terni les hauts faits et déshonoré la gloire. Depuis le fratricide Caïn ; depuis ce glorieux Bélisaire, privé de la clarté des cieux par un tyran ingrat et cruel ; depuis le mas-

sacre de la légion thébaine ; depuis les mystères de la Bastille et des manoirs féodaux ; depuis les massacres de tout un monde, que de crimes n'a-t-elle pas commis ! Ah ! si l'on pouvait soulever le voile qui couvre l'histoire et compter ses forfaits, quelle masse énorme d'infamies apparaîtraient à nos regards !

Certes, cette passion, ministre des fureurs de toutes les autres, aura de terribles comptes à rendre au dernier jour ! Maudite des hommes, écrasée de l'anathème du Très-Haut, elle subira la peine du talion, et n'obtiendra pas plus de pitié qu'elle n'en aura eu pour ses victimes.

La plupart des anciens philosophes ont autorisé la colère et la vengeance, et les ont considérées comme des vertus. D'autres, mieux inspirés, ont dit que la colère était un vice ; ils n'ont pas cru qu'on pût excuser en morale un sentiment qui pousse l'homme à vouloir le mal des autres, qui profite dans sa spontanéité de l'absence de la raison pour exercer sa rage ; ils ont pensé que la vertu voulait qu'on résistât à cette révolte de la brute humaine contre l'intelligence, et qu'il était plus glorieux de se vaincre soi-même que de renverser ses ennemis.

Avec la raison seule, on peut donc arriver à condamner la colère. Mais le rédempteur des hommes est venu corroborer tout bien ici-bas par la force de ses exemples et de ses préceptes. Du haut de sa croix, il a prié pour ses bourreaux, et sa religion nous commande l'oubli des injures, si nous voulons être pardonnés nous-mêmes. « Heureux, dit-il, les pacifiques, ils seront appelés les enfants de Dieu ; heureux les hommes doux et débonnaires, ils seront les maîtres de la terre. Soyez miséricordieux comme votre père céleste. » Ouvrez l'ancienne loi, elle nous apprend que « la colère des hommes n'exécute pas la justice de Dieu. » Le sublime auteur des proverbes nous dit que « l'homme patient vaut mieux que l'homme fort,

et celui qui domine son ame mieux que celui qui réduit des villes. » Marchons donc dans cette voie de perfection où le sauveur du monde nous précède et nous invite à entrer. Nous qui sommes si petits, ne nous dressons pas orgueilleusement contre les imperfections d'autrui. Sachons supporter des misères auxquelles nous participons tous. Il faudrait que nous fussions bien parfaits pour ne vouloir rien excuser de ce qui nous paraît mal dans les autres.

Si nous étions humbles et modestes, comme la raison et la religion nous le commandent, nous ne serions pas sujets à toutes ces susceptibilités de l'orgueil et de la vanité, qui engendrent la colère. Moins remplis de l'idée de nos mérites, nous croirions moins souvent à l'injure, nous accepterions les contrariétés que Dieu nous envoie comme des épreuves nécessaires à notre perfection, et les déboires dont les hommes nous abreuvent, comme le châtiment de nos défauts ou comme le fait de l'infirmité naturelle à l'homme.

C'est dans ces hauts enseignements de la morale et de la religion qu'il faut puiser les forces nécessaires pour vaincre une des plus hideuses passions qui existent. Avec leur secours, nous ne faillirons pas, ou nous nous relèverons vite. Nous résisterons au commencement de la colère, car c'est à son principe qu'il faut la terrasser; celui qui se laisse dominer par elle, glisse sur une pente funeste où le pied ne peut plus s'affermir.

Il faut savoir prendre et suivre la ferme résolution de ne pas obéir à ses exigences, de raisonner ce qu'elle veut. Quand on parvient à différer, il est rare qu'elle persiste, car la raison refroidit promptement ses emportements.

Pour éviter la colère, il ne faut pas se fier aux rapports et aux propos méchants. Il n'est pas rare que les mauvaises passions des hommes jettent au milieu des amis le levain de la discorde et des querelles. Rien n'est pernicieux à la paix

comme la langue venimeuse de l'indiscret ou du menteur. Les blessures qu'elle fait sont plus dangereuses que les morsures des vipères.

Presque jamais un propos n'est raconté comme il a été tenu; la malignité le détourne de son sens naturel, le mensonge le rend ce qu'il n'était pas.

Généralement, ceux qui sont dominés par cette passion connaissent les causes qui influent sur leur humeur : c'est à eux de les fuir. Le plus souvent, il y a dans l'ame un vice quelconque qui dispose à la colère, plus que tout autre chose. Il faut se hâter d'extirper ce germe funeste, et peu à peu le caractère se mitigera, les emportements cesseront, et la douceur qui est dans le fond de la nature humaine prendra la place de cette irritabilité incessante qui dégrade l'homme et le rend un vrai fléau pour ce qui l'entoure. Quoiqu'en dise Aristote, il n'est pas plus besoin de colère pour punir les méchants que pour se faire couper un membre gangréneux. L'homme doit rester calme pour juger, calme pour punir, car sans cela il ne juge pas selon l'équité, et il punit par vengeance. On assomme un animal enragé, on tue les taureaux indomptables, sans avoir pour cela besoin de colère. Les méchants sont des êtres nuisibles que nous devons haïr, et quelquefois punir; mais il ne faut pas sortir vis-à-vis d'eux des bornes de la modération. Nous perdons, si nous agissons autrement, tous nos droits au respect, à l'estime, à la crainte, que nous devons leur inspirer. On craint les voies de fait d'un homme en colère, mais on ne croit plus à l'autorité de ses paroles. Les enfants ont un tact étonnant pour cela. Ils vénèrent et redoutent bien plus la sage gravité d'un maître juste, mais impassible, que les emportements de celui qui ne sait pas se contenir dans les bornes de la dignité.

La colère tombe presque toujours dans le ridicule, souvent

même elle est hideuse. Elle défigure, elle rend repoussant le plus noble visage ; l'homme qu'elle agite n'est plus un homme, c'est un monstre brutal et féroce : jamais il ne retomberait dans ses emportements s'il pouvait un instant se regarder. Les Spartiates, pour inspirer à leurs enfants l'amour de la sobriété, leur montraient les Ilotes en état d'ivresse. L'aspect d'un homme en colère devrait produire un effet aussi salutaire, et faire détester une passion capable de dégrader un homme raisonnable.

Si les considérations morales qui devraient éloigner l'ame des emportements de la colère n'ont pas assez de force, et laissent ce fléau produire ses ravages, les moyens thérapeutiques seront alors employés. L'exercice, la distraction, les voyages pourront agir probablement sur l'esprit et faire une heureuse diversion. Les bains froids, l'usage des viandes blanches, des légumes, l'abstinence des spiritueux, les boissons tempérantes, mucilagineuses, dans certains cas les saignées, offriront aux médecins de puissants moyens d'action : l'isolement combattra avec succès la propension à la colère, que d'autres moyens n'auront pas vaincue.

Au commencement de l'accès, il serait bon, dans certains cas, de réciter intérieurement un morceau de littérature, ou quoi que ce soit qui pût appliquer sérieusement l'esprit à quelque chose de grave.

Si les accès de la colère existent chez des aliénés, d'autres moyens pourront être mis en usage, quelquefois l'intimidation, la menace. Des douches, administrées à propos, ont souvent calmé les plus terribles accès.

Si nous avions pu, dans cette peinture de la colère, en inspirer la haine, nous nous estimerions heureux, car cette passion si commune, et si naturelle en nous, est une des plus dangereuses qui existent. Sa puissance et ses entraînements

sont tels, qu'elle peut en quelques instants faire d'un honnête homme un assassin, et commencer pour la plus légère cause un drame horrible dont le dénoûment aura l'échafaud pour théâtre.

CHAPITRE IX.

VENGEANCE.

Le ressentiment est le souvenir qu'on garde des injures, avec le désir de s'en venger. C'est dans la haine, dans l'horreur du mal que cette passion prend naissance; c'est la réaction de l'ame offensée et la mémoire qu'elle garde de l'offense. Ce sentiment est l'opposé de la reconnaissance, qui est la mémoire des bienfaits.

Quand une injure a vivement blessé notre ame, le ressentiment que nous éprouvons est profond et vivace; c'est une plaie dans laquelle est resté le trait acéré qui l'a faite, et qui pour peu qu'on la touche, redevient saignante et douloureuse. A chaque instant se retracent à la pensée les détails de l'outrage qu'on a souffert; on ne peut chasser ce souvenir cuisant, il semble au contraire qu'on s'y délecte et qu'on prenne plaisir à l'aviver sans cesse. On s'exagère de plus en plus la grandeur de l'affront; on le souffre pour ainsi dire de nouveau à chaque minute, car l'ame n'a point d'autre pensée, elle est sans cesse obsédée de ce fatal tableau que l'imagination charge

de ses plus sinistres couleurs. Ainsi le ressentiment grandit dans l'ame, il s'y accumule, comme la vapeur comprimée dans sa brûlante chaudière ; il bouillonne, il gronde intérieurement comme elle ; comme elle, il tend à faire explosion.

L'homme qui l'éprouve, s'exaspère surtout devant l'image de l'offenseur, il jouit en imagination de la vengeance qu'il désire, qu'il se promet, dont il calcule l'exécution ; c'est avec un indicible plaisir qu'il verra son ennemi à son tour humilié, renversé, foulé sous ses pieds. Il triomphe avec une sorte de rage, et quand il s'abandonne à ces rêves de vengeance, à ses impulsions irréfléchies, il a d'étranges tentations de cruauté et de meurtre ; il lui semble qu'il déchirerait avec joie la chair de celui qui l'a offensé, qu'il verrait avec joie couler son sang. Tous les instincts féroces se réveillent alors dans l'ame, et parfois le ressentiment devient un délire homicide.

L'orgueil surtout, ce ressort de notre vie tout entière, rend parfois cette passion implacable. C'est lui qui nous persuade qu'une offense reçue nous rend inférieurs à celui qui nous l'a faite, nous place sous sa dépendance, et que la vengeance seule peut nous relever de cette sorte d'abaissement.

Dans de telles circonstances, alors que l'ame est gonflée de colère prête à éclater, si celui qui nous outrage s'offre à nos regards, s'il nous insulte de nouveau, si dans son air, dans ses manières, il y a quelque chose qui nous provoque, notre ressentiment devient menaçant et terrible : c'est un fleuve qui va rompre ses digues ; c'est la vapeur brûlante qui va briser sa prison ; on sent alors s'agiter en soi quelque chose qui remue tous les nerfs, qui gonfle la poitrine, qui décuple les forces, et qui donne un immense désir de se précipiter sur l'objet qu'on hait.

Il faut une grande force de volonté pour se maîtriser et ne pas se laisser emporter à de funestes violences. Souvent il ne faut qu'un mot piquant, qu'un geste pour faire éclater cet orage de l'ame ; c'est la pointe aimantée qui fait tomber la foudre. Alors on est entraîné ; malgré soi, on passe des paroles

aux actes de fureur, et souvent on fait dans une minute le malheur de sa vie entière, on se prépare d'éternels regrets.

Tant que cette fureur n'a pas éclaté, c'est une passion muette qui ne se montre au-dehors que dans la contraction de la physionomie et dans la brusquerie saccadée des mouvements et de la parole. Pour l'œil observateur, qui sait découvrir la pensée dans le fond de l'ame, qui se concentre et se replie sur elle-même, il y a quelque chose de sinistre dans ce calme apparent sous lequel le ressentiment se cache quelquefois. C'est le tigre qui prépare ses forces et qui concentre sa rage : jusqu'à ce que sa proie soit à portée, pas un mouvement ne le trahit, seulement sa prunelle ardente lance de terribles lueurs; et bientôt un bond rapide l'a précipité sur sa victime.

Ce sont les hommes naturellement portés à réfléchir qui gardent leur ressentiment le plus longtemps. Les enfants, chez lesquels les impressions s'effacent avec facilité, gardent rarement rancune ; il suffit qu'on aille au-devant d'eux par des prévenances, pour qu'ils oublient ce qu'on leur a fait.

Les hommes sanguins sont susceptibles de ressentiment ; doués d'une extrême mobilité d'ame, ils ne sont pas faits pour songer longtemps aux injures qu'ils ont reçues. Les bilieux, très irritables, se laissent tout de suite aller aux emportements de la colère ; ils épanchent extérieurement toute leur fougue, mais bientôt le calme succède à cet état violent. Les mélancoliques, continuellement placés en regard d'eux-mêmes et de leurs réflexions tristes, gardent profondément gravée dans leur ame l'impression des injures ; rien ne distrait ces sombres esprits de leurs rêveries et de leurs rancunes; ils les couvent sans cesse, et bientôt elles arrivent au dernier degré d'exaltation. A eux les ressentiments renfermés pendant longues années ; à eux ce calme extérieur, cet apparent oubli qui cachent des vengeances terribles ; à eux cette dissimulation qui laisse croire à des réconciliations fran-

ches, et qui amène leurs victimes imprudentes dans les pièges qu'ils leur ont tendus, et qu'ils méditaient depuis longtemps.

Le ressentiment étant un mouvement instinctif de notre ame qui réagit contre ce qui la blesse, à ce point de vue, quels que soient les efforts de notre volonté et les exigences de la morale, il est évident que ce sentiment ne peut être arraché du cœur; tout ce qu'on peut faire, c'est de le vaincre, de le maîtriser, et de l'empêcher d'arriver à son but, qui est la vengeance.

La vengeance est l'acte par lequel un homme offensé inflige une peine à l'offenseur en vue de sa satisfaction personnelle.

Tous les peuples sauvages regardent la vengeance comme un droit sacré que chacun peut exercer; c'est sous la sauvegarde de ce sentiment qu'ils placent la sûreté individuelle et la conservation des personnes et des biens. Dans ces contrées où l'homme vit errant, ne relevant que de lui-même, ne demandant protection qu'à son courage et à son habileté à manier les armes, il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Chacun est à la fois défenseur de ce qui lui appartient, juge des délits dont il est victime, exécuteur des peines qu'il juge à propos d'infliger à ceux qui l'ont offensé.

Dans ces conditions d'existence, il est nécessaire que la vengeance soit exercée d'une façon implacable et sévère, car sans cela il n'y aurait aucun frein pour les crimes, et la patience de ceux qui souffriraient des injures ne serait qu'un encouragement pour les coupables.

Cette vie primitive ne pouvait être qu'une lutte incessante des individualités, qu'une guerre affreuse de mauvaises passions et de haines particulières, ne laissant aucune sécurité, aucune garantie à l'individu, à la famille. Peu à peu les hommes, en se civilisant, comprirent ces inconvénients graves : ils virent que cette crainte de la vengeance n'arrêtait que les crimes des faibles, et que le succès légitimait l'oppression des

forts; ils virent que les hommes se faisant justice à eux-mêmes, ne proportionnaient jamais la peine au délit, parce qu'ils ne jugeaient point sans passion, et que d'interminables querelles les divisaient. Ils pensèrent qu'il valait mieux se réunir en société, mettre les intérêts privés sous la sauvegarde des lois, se créer des magistrats dont l'impartialité fût une garantie de justice et dont la puissance inspirât une salutaire terreur au crime. Dès-lors, nul ne put compter sur sa force, sur son courage, pour demeurer impuni; car la société, plus puissante que les individus, se mettait à la place des offensés, et, dans l'intérêt public, se chargeait de la vindicte.

C'est ainsi qu'on substitua la punition à la vengeance, et qu'on permit aux hommes de suivre les généreuses impulsions de leur cœur, de devenir cléments, miséricordieux et patients.

La punition est infligée au coupable par un homme ou un tribunal revêtu d'une autorité spéciale, dans l'intérêt du repos public et du maintien de l'ordre; la vengeance est exercée par quelqu'un qui n'a point d'autorité, qui n'agit qu'en vue de se satisfaire personnellement. Punir, emporte l'idée de justice, d'impartialité, dans l'application de la peine; se venger, emporte celle d'une réaction violente, irréfléchie et la plupart du temps plus sévère que ne le comporte l'importance du délit. Il est donc utile de ne pas confondre ces deux expressions.

Dans l'état de société, nul n'a le droit de punir, si ce n'est le pouvoir établi; nul n'a le droit de se venger en raison du pacte qu'il accepte, en naissant, en vivant sous la protection sociale.

Il ne faut pas non plus confondre la vengeance avec la défense personnelle; cette dernière est, dans tous les cas possibles, d'une incontestable légitimité. Quiconque est l'objet d'une attaque peut et doit même la repousser; nul ne peut en conscience faire abnégation de ses droits, de sa vie devant le crime; ce serait l'autoriser. Cette règle de conduite est instinctivement écrite dans nos ames; elle est au fond de

toute nature vivante. Tout être qui n'est pas paralysé par la terreur ou dans une impossibilité quelconque de se défendre, vend chèrement sa vie.

L'ancienne *Encycolpédie* dit que la vengeance est permise pour les offenses où les lois n'ont point porté de remède ; ce précepte est d'une morale fausse, et doit être repoussé. La vengeance, nous en convenons, est naturelle, en ce sens qu'elle nous est inspirée par la répugnance que nous avons à souffrir ; mais si l'on veut, de cet instinct tout animal, constituer un droit qu'on puisse exercer dans l'état de société, on commet une grave erreur. Dans l'état sauvage même, la vengeance, que nous avons regardée comme nécessaire, est un mal auquel les hommes, presque partout, se sont hâtés de porter remède en faisant des lois. Est-ce qu'un particulier, au milieu d'un pays policé, a le droit de suppléer au défaut des lois ? S'il en est ainsi, tous les jours on verra des hommes appréciateurs prévenus de la bonté des institutions, prétendre qu'elles ont été injustes à leur égard et se faire justice eux-mêmes. La passion, l'ignorance, l'intérêt privé, s'empareront de ce principe absurde, et le désordre le plus effrayant bouleversera le corps social. Tous les jours des vengeances atroces seront exercées pour des injures légères, pour des affronts imaginaires. Il en sera nécessairement ainsi si on permet aux particuliers d'être juges dans leurs propres affaires. En faveur de ce que nous avançons, n'avons-nous pas le préjugé du duel, cette tache de notre civilisation, ce reste impur de la barbarie de nos pères, coutume impie, à laquelle les hommes sacrifient les lois naturelles et divines ? Le duelliste punit-il ? Jamais que nous sachions, car il n'est jamais juste : il se venge, il estime que l'individu qui l'a insulté et que les tribunaux, sages appréciateurs d'un faible délit, puniraient, peut-être, et qu'il devrait, lui, punir de son mépris, il estime que cet individu mérite la mort, il se fait juge et bourreau. Que serait-ce donc si on laissait aux hommes la faculté

de punir toutes les injustices, toutes les offenses dont ils sont l'objet ?

Rien ne serait atroce comme l'histoire des vengeances dans le cours des siècles ; on verrait chez les sauvages ce sentiment féroce érigé en vertu, les enfants garder les rancunes de leurs pères comme un héritage sacré et les transmettre eux-mêmes à leurs descendants. Rien n'égale la soif dévorante de ces hommes pour la vengeance ; ils épient leurs ennemis comme le serpent guette sa proie. M. Alibert cite l'exemple d'une tribu sauvage qui traversa 500 lieues de déserts pour venir immoler à sa vengeance une famille établie sur le territoire dont on l'avait dépossédée ; avant d'accomplir ce massacre, ces sauvages restèrent quinze jours cachés dans les bois d'alentour, attendant le moment favorable.

On connait la vengeance qu'exerça le soldat Aguire sur Esquivel, ancien gouverneur de Potosi : ce magistrat l'avait condamné à un supplice injuste et infamant ; Aguire le suivit pendant cinq années, traversant nu-pieds les contrées immenses au-delà desquelles Esquivel voulait se soustraire à son ressentiment ; il fit ainsi plus de 1,200 lieues. Enfin Esquivel se fixa à Cusco, ne croyant pas qu'Aguire, après un aussi long espace de temps, et dans une ville où la police était très sévère, pût attenter à ses jours. Mais Aguire s'introduisit dans son cabinet, le poignarda pendant son sommeil, et s'en vint, couvert de sang, avouer au peuple le crime qu'il avait commis.

Lorsque nous exerçons une vengeance, nous voulons ordinairement que notre ennemi sache bien qu'elle vient de nous : nous aimons à lui faire sentir que nous avons le pouvoir de le rendre malheureux. Misérable vanité, qui prend ses joies dans le malheur d'autrui et dans la satisfaction d'un des sentiments qui dégradent le plus les hommes !

Juvénal dit qu'il n'y a que les esprits faibles', petits et misérables qui trouvent du plaisir dans la vengeance ; il est au

contraire d'une ame grande et généreuse de savoir pardonner les offenses. C'était la morale de Platon, de Socrate, et de tous les philosophes dignes de ce nom. « Celui, dit Philémon, qui pardonne une injure, force son ennemi à s'injurier lui-même. » « Un lâche, dit Adisson, peut combattre, un lâche peut vaincre, mais un lâche ne peut jamais pardonner. » Et pourtant dans le monde, on déprécie celui qui peut supporter une injure, comme si l'ame ferme et grande qui la méprise ne valait pas mieux que celle qui s'en trouve lésée.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, rien ne blesse celui qui fait une insulte comme le mépris qu'on lui témoigne; son but est d'exciter la colère de celui qu'il attaque, quand au lieu de cela il ne trouve en lui qu'une dignité d'ame calme et fière, inaccessible à ses coups, il éprouve une rage intérieure plus cruelle que n'importe quelle vengeance. Il commet une mauvaise action dans laquelle il espérait entraîner un complice, et lui seul en a la honte.

Il faut éviter ceux qui nous outragent, comme on évite un chien hargneux; il faut les mépriser, parce qu'ils ne méritent pas davantage. Un homme sage leur sait parfois gré de lui donner occasion de montrer sa patience et sa générosité.

Jamais la vengeance ne remédie à rien, rarement elle corrige celui qui en est l'objet; elle l'irrite le plus souvent, et les colères réciproques qu'elle excite ressemblent au bruit du tonnerre, que des échos opposés se renvoient l'un à l'autre.

La vengeance est parfois une passion populaire, et rien n'est terrible comme elle. Le peuple soulevé par la colère n'examine plus la justice; avec la force du tigre, il en a la férocité. Il immole sans pitié tout ce qui s'offre à ses coups; rien ne peut étancher la soif qui le dévore. Aveugle dans sa rage, il n'est plus maître de lui-même; il tue, il massacre, sans savoir ce qu'il fait. La mort du maréchal d'Ancre, les scènes horribles de notre révolution, nous présentent la ven-

geance populaire sous les plus sinistres couleurs. Au sein de cette tempête humaine, où les hommes se poussent comme des flots, auprès de ces bras nus et rouges de sang, on voit toujours des femmes respirant, elles aussi, la fureur et le massacre. Elles excitent la rage du peuple, elles ont des instincts de cruauté qui passent toute croyance. Rien n'est affreux comme ce hideux spectacle, comme cet odieux renversement de l'ordre naturel.

La vengeance est une des passions que le cœur des femmes aime le mieux; derrière presque toute vengeance, il existe un cœur de femme qui l'a méditée. Elles ne vivent que de triomphes; continuellement leur amour-propre est en lutte avec celui des autres femmes; elles ressentent les injures qu'on leur fait, et lors même qu'elles les pardonnent, il leur est impossible de les oublier.

La vengeance, en opposition avec la loi, la morale, est aussi proscrite par l'Évangile; le précepte du pardon des injures et de l'amour des ennemis est celui de tous dans lequel notre divin maître se complaît davantage. A chaque page des saintes Écritures, il prêche la charité qui pardonne. La miséricorde est la loi du salut, c'est elle qui fait descendre la clémence de Dieu sur nos fautes. Il nous a lui-même appris cette prière : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » C'est la loi du talion que nous prions Dieu de nous appliquer. « Celui qui cherche à se venger s'expose lui même à la vengeance du Seigneur; le Seigneur conservera le souvenir de ses fautes. » (*Eccl.*, ch. XXVIII, verset 1.)

Que l'homme colère et vindicatif ait sans cesse présentes à la mémoire ces paroles sacrées d'un Dieu mourant, priant pour ses bourreaux : « O mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc*, chap. XXIII, verset 34.) Qu'il prenne pour modèle celui qui, non content de nous donner ses préceptes sublimes, les a tous appuyés du touchant exem-

ple de sa conduite, et qui connaissant bien notre faiblesse, nous a pris en frère par la main pour nous conduire dans les voies de la justice.

Que l'homme de bien, que le chrétien ne gardent point de ressentiment contre qui que ce soit; qu'ils ne laissent point le soleil se coucher sur leurs inimitiés; qu'ils se rappellent que la clémence fut de tous temps la plus belle vertu des grands hommes, et l'un des plus beaux titres des saints devant Dieu.

CHAPITRE X.

TRISTESSE.

La tristesse est l'abattement de l'ame en proie à la douleur physique ou morale.

Nous l'avons dit à chaque page de ce livre, la douleur est le partage de l'homme ici-bas ; c'est la lie amère qu'il trouve au fond de la coupe de l'existence. Soit qu'il cherche son bonheur dans les créatures, dans les jouissances terrestres ; soit qu'il lutte corps à corps avec les maux qui l'accablent, ses efforts n'aboutissent qu'à le convaincre de plus en plus de cette vérité : que la douleur a été attachée à ses os dès le sein de sa mère ; à son ame, dès qu'elle est descendue du ciel pour habiter un corps.

Il y a bien loin des rêves dorés de l'espérance, des projets d'avenir qu'ont formés tous les hommes, aux réalités de la vie. Il faut perdre bien des illusions, avant de comprendre que le bonheur n'est pas de ce monde, et de le chercher à sa véritable source. Qu'ils sont fréquents les enseignements que donne le malheur ! Les yeux de l'homme sont riches de larmes,

et pourtant il arrive un moment où la source en est tarie, tant la tristesse du cœur les a fait couler fréquemment. Il n'est point de passion qu'il éprouve aussi souvent que celle dont nous parlons; elle naît de presque toutes les autres; elle est le fruit amer des joies même qu'il ressent, pauvres fleurs empoisonnées dans leur sève, et qui ne donnent jamais ce qu'elles avaient promis.

La source première de la tristesse n'est-elle point dans le souvenir vague qu'a l'ame de sa noble origine; n'est-ce point une réminiscence des cieux qui vient lui faire sentir sa misère actuelle, ses infirmités, et l'insuffisance des choses d'ici-bas pour son bonheur? Oui, en dehors des causes de souffrance morale ou physique qui sont si nombreuses en nous, il y a dans nos ames une faiblesse inhérente à notre position déchue, tristesse qui fait le fond de notre caractère, de nos pensées, et qui jette ses teintes sombres sur nos autres passions, sur nos joies et sur nos plaisirs. Sans cesse nous travaillons pour la vaincre, mais en vain nous agitons notre vie, nous égarons notre cœur dans les jouissances; en vain nous livrons nos sens à la volupté, toujours nos ames retombent dans la tristesse.

Cette disposition, native pour ainsi dire, fortifie toutes les causes qui tendent à produire en nous cette passion. Chacune d'elles, en frappant sur nos ames, en tire un son douloureux et plaintif. La tristesse est la fin de toute chose ici-bas, car elle est l'état de l'ame constatant le peu que valent les créatures, ainsi que les félicités qu'elles donnent.

Les causes qui la produisent sont innombrables : les unes sont naturelles et inhérentes à l'humanité. Ce sont d'abord les souffrances physiques qui sont en germe dans tous les points de l'organisme, et qui se développent sous mille influences diverses; ce sont les maladies qu'elles engendrent et qui à chaque instant torturent notre existence et menacent de la détruire; ce sont nos besoins si nombreux, qui tous se manifestent par quelque douleur, et ne se satisfont que dans nos

sueurs et nos fatigues journalières ; ce sont les infirmités qui nous arrivent, tristes précurseurs de la mort : ensuite, ce sont les souffrances morales qui sont incessamment le fruit de nos déceptions, de nos craintes, de nos affections froissées, de nos remords du passé, de nos appréhensions de l'avenir, du dégoût du présent.

Toutes ces causes que nous venons d'énumérer agissent en tous lieux, en toutes circonstances sur le genre humain. Abstraction faite des modifications qu'apportent la civilisation, l'éducation, les tempéraments, elles sévissent sur le pauvre déchu et lui font sentir le poids de la tristesse, ce dégoût profond de tout et de soi-même qui s'attache à l'ame dès le berceau, et qu'elle traîne péniblement jusqu'à la tombe.

Mais il est d'autres causes de tristesse que nous créons pour ainsi dire nous-mêmes, et qui viennent s'ajouter au fardeau des premières.

L'homme, pour échapper à l'ennui qui le consume, pour vaincre la tristesse qui l'accable, a considérablement agrandi le champ de ses passions, de ses besoins ; mais, comme il ne peut rien acquérir qu'au prix de ses sueurs, de ses larmes et de ses chagrins, comme, d'un autre côté, tout ce qu'il acquiert n'a qu'une faible durée et ne lui donne que des satisfactions éphémères, il n'a fait que se créer de nouveaux éléments d'amères déceptions et de tristesses plus grandes. L'homme simple qui s'en tient aux besoins naturels, qui n'élargit point ses désirs, a bien vite constaté l'insuffisance des créatures : il se fait une résignation, une sagesse et des espérances qui calment son ame ardente et qui la consolent dans l'attente d'une vie meilleure. Les choses de la terre disparaissent à ses yeux qui se lèvent vers le ciel, il attend avec calme les événements d'ici-bas, avec confiance les promesses de Dieu. Au contraire, celui qui persiste dans ses voies orgueilleuses, qui croit qu'il peut se procurer le bonheur ici-bas, qui le cherche dans la science, dans la dissipation de l'esprit, dans les jouissances des sens, verse l'eau dans un tonneau défoncé. L'antiquité l'a

dépeint d'une manière frappante en parlant des Danaïdes. Son ame que rien ne peut rassasier, satisfaire, reposer, demande incessamment à la science de nouvelles connaissances; plus elle apprend, plus elle se trouve ignorante, plus elle éprouve le besoin d'apprendre encore; son esprit, qui s'attache en passant à toutes les séductions du monde et des plaisirs, les rejette bientôt avec dégoût pour en poursuivre d'autres; ses sens excités, embrasés, s'énervent de jouissances, et ne trouvent partout qu'amertume et douleur.

Oh! c'est un spectacle bien digne de pitié que celui de l'homme luttant ainsi contre les nécessités de sa vie d'épreuve et de souffrances, et cherchant le bonheur avec tant de soins et de vains efforts. Jeune, il a dans sa destinée naturelle l'amour à éprouver, ses tourments à subir; ce n'est pas assez: il invente les voluptés du libertinage, il livre son cœur à tous les écarts mensongers de l'imagination, ses sens à toutes les voluptés illicites; il accumule ainsi les déceptions et les remords, il compromet le bonheur de son ame et la santé de son corps. Plus tard, il frappe aux portes des grandeurs, de la fortune, des honneurs, l'ambition le dévore; là, mille rivaux lui disputent la carrière, il subit mille affronts, mille injustices, mille revers; près d'arriver au faîte, le pied lui glisse, il roule précipité. Marche t-il debout et d'un pas hardi, on le heurte, on le repousse; prend-il l'autre chemin, se traîne-t-il en rampant, il boit les humiliations et la fange; arrive-t-il au terme de ses efforts, tout meurtri de la lutte, l'envie devient son supplice, l'ingratitude ou le mépris sont sa récompense, suivant qu'il est vertueux ou pervers.

Puis il arrive un moment où l'ame n'a plus de ressort, où les sens n'ont plus d'énergie, c'est l'instant des regrets, des désirs qui ne peuvent plus se satisfaire, des remords et des terreurs. Quand l'homme s'arrête ainsi d'impuissance physique et morale, qu'il a ardemment cherché le bonheur et n'a trouvé que des jouissances vides et illusoires, que ses désirs se font sentir encore sous la cendre des années et sollicitent vainement

son ame et ses sens, sa tristesse doit être bien profonde. Malheur au vieillard qui n'a pas compris, durant sa longue existence, l'inanité des choses d'ici-bas, et qui poursuit encore de ses regrets les vains fantômes qui l'attiraient jadis.

Quoi que nous fassions, la tristesse est en nous, qui renaît à chaque instant, malgré nos efforts pour la vaincre. Elle est tellement attachée à notre ame que la moindre circonstance la réveille. Est-il un jour où quelque désir trompé, ou quelque illusion perdue, où quelque affection froissée, où quelque douleur physique ne viennent nous attrister ?

Nous sommes tristes souvent sans avoir de motif sérieux : il suffit que le ciel soit sombre, que le vent gronde sur nos demeures, que notre digestion s'opère mal, que l'ennui nous assiège, que de tristes souvenirs voltigent dans notre cerveau.

Que serait-ce donc, si nous cherchions les causes de la tristesse dans la cabane du pauvre qui gèle sous ses haillons, qui n'a pas de quoi nourrir ses enfants ; près du grabat du malheureux qui souffre, et qui n'a connu de l'existence que les tourments et les souffrances? Que serait-ce donc, si nous les cherchions dans le fond de ces cœurs si légitimement affligés, qui pleurent la perte d'amis dévoués, de parents chéris, et qui restent isolés d'affections sur la terre ?

Oui, la tristesse est partout, elle est dans tous les cœurs ; elle est, comme nous le disions, de tous les temps, de tous les lieux, elle est de tous les âges. Seulement, ô mon Dieu, en faveur de vos justes, vous permettez qu'elle se change en résignation, et vous versez sur leurs douleurs le baume consolateur de vos promesses; tandis que ceux qui s'éloignent de vous tombent dans le désespoir, ceux que vous aimez se reposent de leurs peines dans le sein de l'espérance.

Quoique cette passion soit le partage de tous les hommes, il est cependant des circonstances qui la modifient ; nous voulons parler des âges, des sexes, des tempéraments.

L'enfance est rarement atteinte par cette passion, ou du

moins, les causes qui la déterminent chez elle sont tellement légères et futiles, qu'elle n'a qu'une influence bien éphémère; à cet âge en effet, les illusions n'ont pas été arrachées du cœur, l'avenir tout entier est plein d'espérances et de riantes visions. Quand l'aurore est si belle, il est permis d'espérer un beau soir. L'enfant à qui tout sourit, que tout semble convier au bonheur, ne prévoit point les labeurs, les dangers, les misères de l'existence; ses plus grandes infortunes consistent dans la perte d'un jouet, dans la fuite d'un oiseau qu'il aime, mais la fougue de sa douleur est aussi facile à calmer qu'à exciter; son ame, comme une cire amollie, reçoit également vite l'empreinte de la douleur et du plaisir; l'un et l'autre glissent sur elle en l'effleurant. Qu'a-t-il à redouter? Comprend-il les choses de la vie? N'est-il pas aimé de tout le monde? Demande-t-il à la Providence à quel prix il existe? Il ignore les fatigues de sa mère auprès de son berceau, celles de son père sous le poids des laborieuses journées. Il mange, il vit, sans arrière-pensée, naturellement et d'instinct comme l'eau coule, comme l'abeille prend le miel aux fleurs.

Mais cette époque si heureuse de la vie, où la tristesse est si légère et s'envole si vite, est de bien courte durée. L'ame s'élance dans l'avenir, les désirs se manifestent, les sens s'éveillent, et, comme nous l'avons dit, le jeune âge, avec ses passions fougueuses, l'âge mûr, avec ses ambitions, ses projets et ses rêves, sont la proie de tristesses profondes et sans cesse renaissantes.

La tristesse est donc de tous les âges, mais elle croît avec les années et le cours des événements; parfois elle vient s'éteindre dans l'insouciance et l'insensibilité de la vieillesse. Dieu, comme nous l'avons dit, permet souvent qu'un voile obscur cache au vieillard les abords de la tombe, et que sa raison qui baisse n'en éclaire presque plus les sentiers. C'est une récompense ou bien une malédiction; tout est mystérieux dans les voies divines.

Les femmes sont plus portées à la tristesse que les hommes;

l'élément nerveux domine en elles, l'imagination travaille davantage. Leur vie sédentaire, souvent oisive, la faiblesse de leur organisation, les troubles physiologiques auxquels elles sont assujetties, tout les porte à éprouver fréquemment cette passion. Mais en général leur tristesse dure peu, surtout celle qui ne provient pas des peines de l'amour : cela tient à l'extrême mobilité de leurs impressions, à la facilité avec laquelle leur ame change d'idées et de sentiments. Il y a beaucoup de ressemblance, à cet égard, entre elles et les enfants. La plus petite circonstance, le motif le plus futile, ont suffi pour faire couler leurs larmes; la même chose suffira pour faire naître leur joie. Les femmes sont exemptes de la plupart des passions effrénées, terribles, qui agitent la vie des hommes, et qui sont la source de tristesses suprêmes. L'orgueil est rare en elles, ainsi que l'ambition ; elles ont peu de rêves de gloire, de grandeurs. Presque toutes leurs douleurs naissent de leurs affections, et leurs affections les consolent. En général, peu soucieuses des choses de la science, elles ne sont point tourmentées de la soif qui dévore les savants. Leur foi instinctive les éloigne du doute qui assiége si péniblement la raison orgueilleuse de l'homme. Elles sont moins sujettes aux tristesses factices, pour ainsi dire, des passions et des rapports sociaux, mais elles éprouvent plus souvent celles de l'ennui.

Les tempéraments ont une grande influence sur la tristesse.

L'homme sanguin, à cause de la mobilité de ses impressions, de son caractère, de ses goûts, passe successivement de la tristesse à la joie, avec une extrême facilité ; mais rien chez lui n'est profond et durable : tout l'effleure, rien ne le pénètre. Doué d'une insouciance très grande, il accepte volontiers les événements tels qu'ils sont, et sait toujours plier son ame aux nécessités qu'ils commandent. Du reste, plein de confiance en lui-même, il est naturellement porté à croire au bonheur et aux promesses de l'avenir. Il s'inquiète peu du lendemain,

remet à une autre fois les inquiétudes et les chagrins, jouit du présent avec délices. Nous avions peut-être tort, en commençant, de parler de sa tristesse fréquente : il s'ennuie plutôt qu'il ne s'attriste, à moins pourtant que de graves événements, de ceux qui blessent tous les cœurs, atteignent toutes les ames, ne viennent lui faire sentir que les hommes, même les mieux doués, sont sujets à la tristesse, à la douleur.

Le bilieux a l'ame fortement trempée, il n'éprouve à demi aucune passion ; chaque sentiment le pénètre, chaque impression laisse en lui une profonde empreinte. Prenant au sérieux tous les événements, il en subit les conséquences tout entières. Son caractère ferme, passionné, donne de la consistance à tous ses rêves, à tous ses désirs, et la réaction qu'il subit est toujours en raison de l'effort qu'il a fait. Sa tristesse est durable; s'il lui faut des motifs graves, elle ne l'atteint point superficiellement, et il faut des motifs graves aussi pour l'effacer.

Nous disions précédemment, dans l'article *Joie*, que le lymphatique éprouvait du contentement plutôt que de la joie. Nous dirons aussi que sa tristesse est un mécontentement qu'il apprécie et qu'il constate tranquillement, la plupart du temps, avec assez de calme pour ne point s'y abandonner.

Le nerveux, qui vit sans cesse dans les choses extrêmes, ne peut rien éprouver modérément; sa tristesse est exaltée comme ses autres passions; il vaudrait peut-être mieux dire, comme ses autres impressions, car chez lui tout se transforme en impressions. L'excessive susceptibilité de ses nerfs le rend victime de tout ce qui l'entoure, son ame réagit au plus léger contact des événements. Ce qui pour un autre ne serait rien, passerait inaperçu, devient pour lui une chose grave. Le calme est un état qu'il ignore; il faut qu'il éprouve les secousses du plaisir et de la joie, ou bien qu'il s'abandonne à la tristesse et au chagrin. Mais la mobilité de son caractère, de son système nerveux, ne permet pas qu'il y ait en lui rien de durable; il ne peut pas plus supporter longtemps la tristesse que la joie,

et quand il éprouve vivement l'une de ces deux passions, on peut être sûr que l'autre ne tardera pas à lui succéder. Quant à des motifs de ce changement, il faudra bien qu'il en trouve; au besoin, à défaut de réels, il en créera d'imaginaires. Avant tout, il faut que son ame subisse des impressions gaies ou tristes, peu importe, car le repos l'irrite et la tue. Rien n'est étrange comme les bizarreries de ce tempérament.

Le mélancolique éprouve presque constamment la tristesse; mais elle est calme, tranquille, durable; c'est le fonds de son caractère. La joie est pour lui un état anormal; il s'y trouve mal à l'aise et se hâte de rentrer dans ses idées sombres. C'est son élément, nous dirions presque son bonheur. Aussi, en raison de sa persistance, la tristesse du mélancolique n'est point une passion vive, c'est plutôt une certaine disposition de l'ame à tout considérer sous un point de vue fâcheux.

L'homme en proie à cette pénible passion, éprouve dans tout son être comme un anéantissement qui s'opère. Tandis que le bonheur, la joie, les passions gaies, le mettent en rapport avec les objets extérieurs, celle-là le concentre en lui-même, le circonscrit dans une sorte d'isolement.

Ce sentiment enlève à l'ame sa puissance, il éteint en elle les feux du génie, lui arrache tous les sentiments nobles et généreux qui l'affermissent contre les dangers et le malheur. Dans la tristesse, l'amour-propre n'a plus de ressort : on s'abandonne sans énergie aux étreintes de l'infortune. Les gens heureux peuvent tout faire, tout accomplir; les infortunés ne sont capables de rien. Sous l'empire de cette passion, l'organisme tout entier s'affaisse, les membres n'ont plus de vigueur, et les fonctions s'accomplissent mal; la circulation est gênée, le sang s'accumule dans le cœur, au cerveau, et dans les autres grands organes; souvent des congestions, des obstructions sont la conséquence de ce désordre physiologique. La respiration est haute, suspirieuse; il semble qu'un poids énorme oppresse la poitrine, qu'une invisible main serre le

cœur. La faim, la soif, sont presque nulles alors, les digestions se font mal, le sommeil est pénible et agité.

La tristesse livre l'individu sans défense aux influences pernicieuses des maladies. Les médecins ont l'expérience de cette vérité. De tout temps ils ont remarqué que ceux qui s'y abandonnent dans les temps d'épidémie, deviennent presque inévitablement victimes du fléau. Dans les hôpitaux, dans les camps, dans les prisons, dans toutes les situations pénibles de l'existence, ceux que la gaîté n'abandonne pas, montrent beaucoup plus d'énergie et sont bien moins exposés que ceux qui se laissent aller à cet affaissement de l'ame, qui réagit si vite sur la santé du corps. « La tristesse conduit au tombeau, elle énerve la vigueur. L'abattement de l'ame appesantit le corps. » (*Eccli.*, chap. XXXVIII, versêt 19.)

La tristesse est souvent une des sources de la perversité du cœur. L'homme qui s'isole, qui ne sait point trouver dans l'accomplissement de ses devoirs comme homme, comme citoyen, les moyens d'échapper à la tristesse, finit par en chercher dans des satisfactions coupables. Rien ne dispose l'ame à écouter les pensées perverses, à succomber aux tentations de mal faire, comme de ne savoir pas à quoi dépenser son énergie, comme de n'avoir pas un but d'activité qui lui suffise et qui la réjouisse. Ici nous parlons principalement de la tristesse qu'engendrent la paresse, l'ennui, une mauvaise conscience, car celle que procure le malheur tend plutôt à ramener l'homme à Dieu et à la vertu.

Les troubles de la physionomie qui correspondent à cette passion, sont les suivants :

Les yeux éteints semblent se retirer dans leur orbite, des rides profondes sillonnent le front, rapprochent les sourcils qui s'abaissent sur les yeux. La face perd son éclat, sa douceur, tous les traits se dessinent sous la peau et lui donnent une expression caractéristique de dureté ; il semble que les parties qui la compose se heurtent les unes contre les autres. La tête retombe appesantie sur la poitrine, ou s'appuie sur la

main, qui de temps en temps passe rapidement sur le front, comme pour en chasser les nuages qui s'y accumulent ; le corps se voûte. Dans la joie, tous les organes, toutes les facultés, s'agrandissent et s'exaltent. Dans la tristesse, tout se concentre et se rapetisse ; il semble que la joie augmente l'être et que la douleur le diminue.

Cette funeste passion est le partage de tous les hommes ici-bas, c'est la fin, pour ainsi dire, de tous les événements de la vie ; mais elle peut être considérée de plus haut, envisagée comme l'état d'une ame désespérée de tout, qui comprend l'insuffisance des choses terrestres pour le bonheur, et qui ne sait rien attendre de celles du ciel.

Malheur à l'homme quand il n'a pas compris son véritable but, quand il n'a pas élevé ses regards au-dessus des choses de ce monde ; il arrive au bout de sa carrière, abruti ou désespéré, il n'y a pas de milieu.

Celui qui, après avoir vécu, ne se demande pas le mot du grand mystère de l'existence, et qui laisse aller ses jours sans savoir où ils tendent, est descendu au niveau de la brute. Quand à celui qui n'a pas étouffé complètement son intelligence, il doit horriblement souffrir, s'il n'aperçoit rien au-delà du tombeau, et si les souffrances qu'il endure ne lui révèlent pas un Dieu réparateur. Si la vie n'a pas de lendemain, elle n'est qu'une moquerie sanglante et barbare de la part de celui qui la donne, qu'un supplice pour celui qui la subit.

Ah ! comme nous le disions en commençant, ce doit être une horrible souffrance, que la tristesse de celui qui contemple à la fois le néant du passé, et des cieux vides d'espérances ; qui se demande l'enigme de la vie, et qui ne trouve point de réponse dans ses croyances.

La tristesse alors, c'est quelque chose de plus cruel que la mort, car c'est la haine de l'être, c'est la nuit de l'intelligence, la souffrance sans remède, c'est la porte du suicide pour qui-

conque n'est pas assez lâche pour craindre un instant de douleur physique.

Nous, qui voyons tous les jours la pauvre nature humaine à toutes les phases de l'existence, nous avons été navré quelque fois en présence du désespoir sans fond de certains hommes désabusés du bonheur de la vie. Affaissés sous la douleur physique, il se demandaient à quoi bon vivre, n'apercevant rien qui pût les consoler. Ils appelaient la mort, mais une mort prompte, subite, un coup de foudre, qui les pût enlever de ce monde sans qu'ils eussent conscience de leur anéantissement. Quand on poursuit quelque chose, fut-ce une illusion, c'est presque du bonheur, c'est du moins un motif pour vivre. Mais se lever le matin pour ajouter un jour à des années qui n'ont plus d'espérances, c'est mourir à chaque instant.

Parfois, le malheureux entraîné sur le torrent de la vie et qui voit fuir avec ses rêves les bosquets qu'il y a semés en passant, blasphème contre la puissance qui l'entraîne; ne songeant pas à l'éternité, il accuse Dieu, la nature, le destin, ce qu'il nomme la cause de sa vie, de ne l'avoir pas créé pour le bonheur, il injurie incessamment ce qu'il ignore.

La tristesse, comme nous la comprenons ici, est le désespoir suprême pour quiconque ne lit rien dans les cieux, c'est l'état le plus horrible dans lequel l'ame puisse tomber.

Pour l'homme, au contraire, qui n'a point égaré son cœur dans les funestes voies de l'orgueil, qui se rappelle les choses qu'autrefois sa mère lui enseignait dans l'église, qui lit le nom de son auteur dans les cieux entr'ouverts à sa foi, la vie n'a plus de mystères sans réponses, plus de souffrances sans espoirs. Les douleurs sont un calice qu'il accepte avec reconnaissance, un feu qui l'épure, pour le ciel; sa tristesse se nomme résignation.

Presque toute l'antiquité s'est inclinée de respect et d'admiration devant la philosophie stoïcienne, qui niait les biens et

les maux, la douleur et le plaisir, et prétendait régler la conduite humaine en conséquence de ces principes. Le vulgaire prenait cela pour de la force d'ame; mais les hommes éclairés et vraiment sages, comprenaient la vanité qui faisait agir ces prétendus philosophes. C'étaient des orgueilleux qui cachaient leur misère, et qui mentaient à l'évidence; leur sourire voilait des larmes, et la bouche désavouait la pensée. Les lois de la vie, le cours des événements, jetaient sans cesse à ces impudents frondeurs, les démentis sanglants de leur système, et leur existence n'était qu'une lutte de la vanité contre la raison. Échappaient-ils à la souffrance? Faisaient-ils que le corps ne fût pas la proie des maladies, le jouet des éléments; que l'ame ne fût pas tourmentée par le doute, par les chagrins de toutes sortes? Qu'avaient-ils en perspective, pour s'être ainsi révoltés contre les lois naturelles? Dans quel but agissaient-ils? Était-ce pour tromper les autres? Dérision qu'un tel motif. Pour se tromper eux-mêmes? Il eut fallu le pouvoir.

Il n'était point donné à l'homme de s'élever par ses propres forces au-dessus des infirmités de sa nature, et l'antiquité, dans ses plus beaux modèles de sagesse et de stoïcisme, ne nous offre que de tristes parodies de la résignation des chrétiens.

Job, sur son fumier, est plus admirable et plus grand que Zénon philosophant dans les jardins d'Académus, au milieu de ses nombreux disciples.

L'homme ne pouvait pas se créer de compensations à la souffrance. C'était un Dieu qui pouvait seul dire au genre humain: « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » Lui seul avait le droit de montrer l'avenir aux malheureux et de verser le baume de l'espérance dans les plaies cuisantes de l'humanité.

« Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu j'y rentrerai, » disait Job. « Le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté; sa volonté a été accomplie; béni soit le nom du Seigneur!.. ..... » (Chap. I, verset 21.) Dans ses sublimes et

saintes paroles, on trouve à la fois la résignation et les motifs surhumains. La souffrance et le malheur s'effacent déjà sous les rayons de l'espoir, comme l'ombre à ceux du soleil. L'homme comprend qu'il n'a pas le droit de se plaindre, puisque l'éternité lui tiendra compte du temps, et que chacune de ses larmes est un germe de félicités suprêmes. Il est confiant dans la parole divine. « Heureux l'homme qui soutient l'épreuve. » (*Saint Jacques*, chap. I, verset 12.) « Les maux passagers que nous avons à souffrir ici-bas, produisent en nous le germe d'une gloire éternelle et incomparable. » (*IIe Epître aux Corinth.*, chap. IV, verset 17.) A l'heure solennelle de la mort, la résignation et l'espérance viennent s'asseoir à son chevet, endorment ses douleurs et soutiennent son courage. Son ame se dégage peu à peu de ses liens terrestres ; il semble au bonheur, à la joie qui l'inondent, qu'un rayon céleste vienne déjà l'éclairer. Les souffrances qu'elle endure alors, sont un dernier holocauste qu'elle offre à Dieu pour achever de purifier sa vie. Enfin, elle monte au ciel avec des trésors de patience, de douleurs et de réparations.

Quant à nous, qui sommes appelés tous les jours partout où du sein de l'humanité s'élèvent une souffrance, un gémissement ; qui comptons goutte à goutte ses douleurs depuis le berceau jusqu'au sépulcre, nous n'avons rien vu de consolant pour notre cœur, de sublime pour notre pensée, comme les derniers instants du juste. Si nous n'eussions été convaincu des vérités que la foi nous enseigne, nous en eussions maintes fois entendu la révélation, en présence des solennités du trépas.

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Nous avons passé en revue les passions humaines, nous les avons étudiées dans leurs détails les plus minutieux, nous avons dû nous convaincre de l'importance du rôle qu'elles jouent dans notre société. L'influence qu'elles exercent sur l'esprit et sur la santé des hommes est immense.

« Dans notre état social, les passions et leurs suites désastreuses font peut-être périr plus d'individus que la peste, la guerre et la famine réunies, si l'on voulait tout compter; car mille affections minent sans relâche la vie. Regardez autour de vous, et voyez comme on meurt en détail tous les jours, l'un de chagrin, l'autre d'ambition déçue ou d'envie de son voisin; tel de jalousie, tel d'ennui; celui-ci du jeu, celui-là d'excès de ses fureurs. » (Virey).

C'est donc à bon droit que nous avancions dans notre préface que celui-là, qui ne tenait pas compte des affections morales de l'homme, n'était pas un médecin consciencieux ou habile.

Si les passions, comme nous l'avons fait voir, comme le dit Virey, sont une source si fréquente de nos maladies; si elles conduisent tant d'hommes au tombeau, il est donc de la plus haute importance de les étudier, de les bien connaître.

Parmi les malheureux qui peuplent nos maisons d'aliénés, il en est bien peu qui aient perdu la raison autrement que par suite d'affections morales. Plus loin, en traitant de la folie, nous verrons les statistiques et les auteurs les plus recommandables prêter à nos paroles l'irréfragable appui de leur autorité.

Si nous considérons maintenant les passions dans leurs rapports avec la criminalité, nous serons effrayés de voir que tous les crimes sont dûs à leurs sollicitations. Et quelles passions, grand Dieu, rendent ainsi le plus souvent les hommes coupables ! Ce sont celles qui, bien dirigées, auraient été de nature à élever le plus l'ame et le cœur; celles qui nous ont été données par le créateur pour veiller à notre conservation et pour l'accomplissement de nos devoirs. L'amour joue presque toujours un des principaux rôles dans la production des crimes. Les lecteurs ne verront pas sans intérêt les statistiques suivantes, que nous empruntons à M. Hugo; ils y verront quelle désastreuse influence les passions peuvent exercer :

Le nombre des crimes commis annuellement en France s'élève à 7,200, dont { 1,900 contre les personnes.
3,300 contre les propriétés.

Influence des sexes. — Le nombre des criminels est plus grand parmi les hommes que parmi les femmes; ainsi on compte :

Dans 100 crimes contre les personnes { 86 hommes.
14 femmes.

Dans 100 crimes contre les propriétés { 79 hommes.
21 femmes.

Il ne faut pas en conclure que les femmes sont moins portées au crime que les hommes. Leur faiblesse physique et leur éducation

peu avancée les empêchent communément de commettre certains crimes. — Elles prennent rarement part aux rébellions à main armée, aux vols à force ouverte, aux voies de faits graves, suivies de coups et de blessures; elles ne sont presque jamais accusées de faux en écriture, de soustractions, de suppressions de titres, etc. — Mais dès que le crime n'exige ni force ni audace, dès qu'il est entouré de peu de dangers, dès que par sa nature il devient plus difficile à découvrir, les femmes se montrent plus entreprenantes et plus criminelles que les hommes : ainsi, sur 14 empoisonnements, 12 sont commis par des femmes; ainsi, sur 100 vols commis par elles, on compte 40 vols domestiques, tandis que, sur 100 vols commis par des hommes, il n'y a que 20 vols domestiques.

Perversité relative des sexes. — Si l'on veut essayer de comparer la perversité relative des criminels des deux sexes, en comparant les divers crimes contre les personnes commis par les hommes, à ceux commis par des femmes (le nombre des crimes comparés étant 1,000 pour chaque sexe), on trouve :

Sur 1,000 crimes de chaque sexe :	CRIMES DES HOMMES.	CRIMES DES FEMMES.
Parricide	6	19
Coups et blessures envers les ascendants	44	63
Infanticide	5	406
Avortement	2	32
Crimes envers les enfants	6	37
Empoisonnement	13	67
Assassinat	147	107
Meurtre	171	43
Blessures et coups	213	72
Viol sur des adultes	105	6
Viol sur des enfants	88	5
Bigamie	6	1
Rébellion	110	62
Faux témoignage et subornation de témoins	47	48

Nous croyons inutile de donner le détail des autres crimes. — Il nous semble que, de ce qui précède, on peut conclure que *la femme criminelle est plus perverse que l'homme criminel.*

Les crimes contre les personnes, que les femmes ne commettent point, sont le faux en matière civile, la contravention aux lois sur la police sanitaire, l'outrage à la morale publique, la traite des Noirs et la forfaiture.

Dans la comparaison des crimes contre les propriétés, on trouve qu'il y a :

Sur 1,000 *crimes de chaque sexe :*	COMMIS PAR LES HOMMES.		PAR LES FEMMES.
Vol	635	—	516
Vol domestique	156	—	362
Vol dans les églises	10	—	11
Vol sur un grand chemin	37	—	12
Incendie	14	—	23
Faux	53	—	25

Pour connaître exactement le degré de perversité de chaque sexe, il convient de chercher la part que les hommes et les femmes prennent indistinctement aux principaux crimes contre les personnes (l'infanticide excepté). On trouve alors que :

Sur 1,000 *crimes, il y en a :*	COMMIS PAR LES HOMMES.		PAR LES FEMMES.
Parricide	64	—	36
Coups et blessures envers les ascendants	80	—	20
Avortement	28	—	72
Coups et blessures envers les enfants	50	—	50
Castration	25	—	75
Viol	99	—	1
Empoisonnement	55	—	45
Assassinat	89	—	11
Meurtre	96	—	4
Coups et blessures	95	—	5

Influence des saisons. — Les saisons influent aussi sur les crimes. Ceux contre les personnes sont les plus communs en été; ceux contre les propriétés sont les plus nombreux en hiver. M. Guerry, qui, dans son intéressant *Essai sur la statistique morale de la France*, a fait cette observation, fait remarquer aussi que le nombre des admissions dans les maisons d'aliénés est plus considérable en été qu'en hiver.

Influence de l'age. — L'âge influe pour beaucoup sur les penchants criminels ; en divisant les criminels en séries d'individus du même âge, de cinq en cinq ans, on voit que le maximum des crimes est commis par des individus des deux sexes, de l'âge de 25 à 30 ans. Les penchants criminels se développent et s'affaiblissent plus vite chez les hommes que chez les femmes. Au-dessus de 50 ans, la tendance à la culpabilité est la même dans les deux sexes.

Parmi les crimes qui se commettent à chaque âge, il y en a de plus fréquents ou de plus multipliés.

Pour les jeunes gens (avant 25 ans), ces crimes sont : le viol sur des adultes, les associations de malfaiteurs, les voies de fait envers les magistrats, enfin, les attentats à la pudeur sur des enfants.

Pour les vieillards (après 60 ans), ce sont : le viol sur des enfants, le faux témoignage et la subornation de témoins, le parricide, l'avortement, l'empoisonnement, etc.

Motifs apparents des crimes. — Les motifs principaux et apparents des crimes capitaux : — empoisonnement, assassinat, meurtre et incendie, sont (sur 1,000 crimes) classés dans l'ordre suivant :

Haine. — Vengeance. — Ressentiment	264
Dissensions domestiques. — Haine entre parents	143
Querelles au jeu ou dans les lieux publics	113
Vol (pour l'exécuter ou pour en assurer l'impunité)	102
Querelles et rencontres fortuites	94
Discussions d'intérêt ou de voisinage	80
Adultère	64
Débauche. — Concubinage. — Séduction	53
Désir de recueillir une succession ou d'éteindre une rente viagère	26
Désir de toucher une prime d'assurances sur la vie ou les propriétés	25
Amours dédaignés ou contrariés. — Refus de mariage	20
Jalousie	16
Total	1,000

Sur 1,000 empoisonnements, on en compte : — 349 ayant pour cause l'adultère ; — 320, les haines et dissensions domestiques ; — 120, la cupidité ; 97, la haine ou la vengeance, — etc.

Sur 1,000 assassinats, on en compte : — 218 ayant pour cause la haine ou la vengeance ; — 214, le vol ; — 150, les haines domestiques ; — 94, les querelles au jeu ou dans les lieux publics ; — 91, l'adultère, — etc.

Sur 1,000 meurtres, on en compte : 305 ayant pour cause la haine ou la vengeance ; — 214, les querelles et rencontres fortuites ; — 177, les querelles au jeu ou dans les lieux publics ; — 119, les dissensions domestiques ; — 86, les discussions d'intérêt ou de voisinage ; — etc.

Sur 1,000 incendies, on en compte : 343 ayant pour cause la haine ou la vengeance ; — 198, le désir de toucher une prime d'assurance ; — 154, les discussions d'intérêt ou de voisinage ; — 115, les dissensions domestiques, — etc.

Parmi les crimes capitaux, on voit donc que la haine et la vengeance en font commettre plus du quart. — Il est aussi à noter que, sur 100 empoisonnements, 35, c'est-à-dire plus du tiers, sont commis par suite d'adultères. Au surplus, quel que soit le genre d'attentats provoqués par cette cause, soit contre les époux, soit contre leurs complices, on a remarqué que presque la moitié de ces crimes était dirigée contre l'époux outragé, homme ou femme. — C'est, au contraire, la vie de la concubine ou de la femme séduite que menacent le plus les crimes commis par suite de débauche, de concubinage ou de séduction.

A. Hugo (*France Pittoresque*).

Maintenant que nous avons établi dans cet aperçu rapide que les passions dominent tous les accidents, toutes les catastrophes de l'existence individuelle, il ne serait pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les civilisations qui tour à tour ont régné dans le monde. Ce serait une belle étude que celle qui aurait pour objet de voir quel rôle ont joué les passions dans la vie des peuples, la part qu'elles ont eue dans les événements qui ont attiré l'attention ou réglé les destinées de l'avenir ; il y aurait là, sans doute, de bien vastes enseignements, nous y trouverions matière à de sérieuses réflexions. Que de gloires qui viendraient s'éclipser devant la petitesse de leurs mobiles, que de mémorables actions auxquelles on trouverait pour point de départ l'égoïsme, la folle vanité, quelquefois la dépravation du cœur.

Oh ! que l'homme, envisagé ainsi, nous révèlerait de misères ! Si nous pouvions soulever le voile épais qui cache à nos regards l'intimité des faits historiques, nous serions saisis de pitié et de dégoût en voyant tous ces prétendus grands hommes se disputant quelques monticules au prix du sang de leurs semblables, et se faisant décerner des triomphes pour avoir saccagé des villes et dépeuplé des royaumes. Nous nom-

merions ambition effrénée ce que l'histoire appelle le génie des conquêtes; nous stygmatiserions tous ces jeux de princes qui coûtent si cher aux nations ; nous appellerions de leurs noms véritables toutes les monstrueuses débauches de l'antiquité; nous comprendrions comment les hommes, asservis sous l'empire des plus honteuses passions, les personnifiaient pour en faire des divinités; nous suivrions pas à pas les aberrations de l'esprit humain livré à son sens dépravé.

Interrogeant cette Grèce, si fière de sa civilisation, de sa science et de ses nombreuses victoires, nous lui demanderions compte de ses débauches honteuses, de l'esclavage maintenu au milieu de ses institutions libérales, de son ingratitude envers tous ses meilleurs citoyens. Nous lui rappellerions les noms de Thémistocle, de Cimon, d'Aristide; nous nous arrêterions un instant à la prison de Miltiades, incarcéré pour dettes chez un peuple qui lui devait sa liberté, sa gloire ; nous évoquerions l'ombre de Socrate, empoisonné par le fanatisme de ses concitoyens.

Nous verrions, au milieu de nombreux disciples, les plus ridicules passions, s'affublant du manteau de la philosophie, enseigner les choses les plus étranges, attaquer les plus simples vérités : là, c'est un philosophe qui ne sait s'il existe réellement, et qui doute, dit-il, de tout; à côté, c'en est un autre qui prétend se rappeler avoir assisté, plusieurs siècles auparavant, dans un autre corps, au siége de Troie, et qui pense qu'après sa mort il se transformera peut-être en légume.

A côté de ces fous, de ces orgueilleux, Diogène, poussé par la plus étrange vanité, se fait l'accusateur vivant de la civilisation et de la morale publique. Il insulte à la fois la religion, la science et les mœurs de la manière la plus effrontée, la plus crapuleuse, et personne ne songe à le punir; les lois ne le flétrissent pas.

Laissant de côté la corruption, le luxe effréné, le libertinage des nations de l'Orient, nous passerions ensuite au berceau de ce peuple romain, ce vainqueur du monde entier; là nous verrions l'assassinat, le viol et le parjure jeter les fondements de sa puissance.

Plus tard, nous verrions succéder à l'austérité consulaire les honteux débordements de l'empire, et nous reculerions d'épouvante à l'aspect de cette horrible licence; nous tremblerions pour l'avenir d'un monde livré, comme une arène, aux fureurs des passions de toutes sortes.

Puis, quand nous aurions reposé notre pensée dans le sein du Christianisme naissant, quand nous aurions écouté cette parole de salut qui vint arrêter le monde au bord même de l'abîme, nous étudierions les brutales passions des nouveaux dominateurs; nous chercherions à démêler les germes de notre civilisation, de nos progrès, dans ces rudes natures de barbares campés sur les débris de l'ancien monde; nous sentirions nos cœurs se dilater, notre ame s'agrandir en présence des nobles conquêtes, des généreux dévoûments de toutes les sublimités de la foi. Nous verserions des larmes d'expiation sur les victimes d'un fanatisme aveugle, et que la vraie religion maudirait avec nous, mais dont, hélas, son nom a trop souvent été l'auxiliaire ou le prétexte. Nous irions gémir sur les millions de morts qui gisent dans les déserts du nouveau monde.

Nous reprocherions à la cupidité de nos ancêtres cet assassinat de la moitié du genre humain. Pénitents de leurs méfaits, nous effacerions goutte à goutte par nos pleurs les larges taches de sang dont ils ont si profondément imprégné le sol américain.

Nous passerions en revue l'immense série de nos souverains, et notre main respectueuse, mais juste et impartiale, laisserait tomber tour à tour l'anathème ou les bénédictions; nous appellerions débauche ce que les courtisans appellaient galan-

terie ; souvent despotisme et tyrannie, ce qu'ils appelaient des droits ; nous arracherions les courtisanes des marches du trône, et nous donnerions ainsi satisfaction à la moralité des peuples contre les vices de leurs maîtres.

Nous flétririons l'avidité, la cruauté des ministres, la faiblesse des rois; nous compterions les victimes que les passions jetaient dans les prisons d'état, dans les cachots des manoirs.

Puis enfin, nous demanderions compte aux aberrations philosophiques du siècle dernier de tout ce sang français versé sur les échafauds; nous apprécierions au point de vue de la justice et de la vérité cette révolution, produit des plus nobles et des plus déplorables passions. Nous la verrions à son début, si plein de pompe et de majesté, proclamer toutes les libertés, faire appel à toutes les vertus ; puis ensuite, glissant rapidement sur la pente funeste des passions perverses, se personnifier dans un bourreau et une guillotine.

Cette étude des passions au point de vue historique serait une grande et belle entreprise, mais les bornes de cet ouvrage et notre insuffisance personnelle nous font un devoir de la laisser à d'autres. Quant aux exemples de vertu qu'elle fournirait, l'orgueil humain, la complaisance de l'histoire, se sont tellement empressés de les enregistrer, que le travail sous ce rapport serait moins difficile que sous celui que nous avons signalé.

Nous n'insisterons pas davantage sur les effets des passions. En décrivant chacune d'elles en particulier, nous avons parlé de ceux qu'elle produit; il était convenable que nous nous bornassions ici aux aperçus généraux que nous venons de tracer.

Nous allons traiter maintenant les questions médico-légales qui se rattachent le plus à notre sujet. Nous terminerons par le traitement pénitentiaire des passions.

QUESTIONS MÉDICO-LÉGALES.

DES AGES.

JEUNESSE. — Ainsi que nous l'avons dit en parlant des âges considérés comme cause des passions, l'homme, à son entrée au monde, a une existence plutôt animale qu'intellectuelle. Végéter et sentir, c'est là le résumé de ses principales fonctions. Son intelligence ne se développe qu'avec ses organes, et les longues périodes de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse sont aussi bien caractérisées par la faiblesse de l'esprit que par celle du corps. Dieu n'a pas voulu que le développement des facultés intellectuelles précédât celui de l'organisme ; il fallait que l'harmonie régnât entre l'ame et le corps, afin que l'ame n'abusât point prématurément du corps, et afin que le corps ne dominât point l'esprit par la violence de ses appétits déréglés.

C'est donc peu à peu que l'homme se développe; son esprit suit pas à pas les progrès de l'organisation. D'abord tout ce que perçoit l'enfant est confus et nébuleux, il ne saisit point les rapports qui existent entre les choses; il est même obligé

d'attendre les leçons de l'expérience, pour avoir les notions les plus simples, pour savoir, par exemple, les conséquences matérielles de ses actions. Il ne connaît les propriétés des corps, qu'en les étudiant successivement à l'aide de ses sens. Il se heurte et se blesse aux obstacles avant de connaître la résistance, il se brûle avant de craindre le feu. Que sera-ce donc, quand il faudra qu'il apprécie la bonté morale de ses actes, qu'il pèse le bien et le mal, le juste et l'injuste?

De si hautes notions sont lentes à se développer, et la conscience, cet œil de l'intelligence, n'éclaire souvent les actes humains que bien tard dans la vie. On rencontre fréquemment des personnes fort intelligentes chez lesquelles le sens moral est encore imparfait. Il y a une certaine vivacité d'esprit, une spontanéité d'idées, qui excluent la réflexion et sont un obstacle immense aux progrès de la conscience. Le sens moral n'est parfait que lorsque l'intelligence a acquis tout son développement, que lorsque l'expérience a permis de faire de nombreuses comparaisons.

Dans cette ascension graduelle de l'esprit vers les notions qui forment la conscience, à quel point faut-il faire commencer la responsabilité morale? Comment juger qu'un individu est en état d'apprécier convenablement la valeur et les conséquences de ses actes? Nous n'avons, pour résoudre ce problème, qu'un seul moyen, et nous devons trembler quand nous nous en servons. C'est de juger par analogie, par comparaisons; de voir les actes extérieurs de l'individu, de les apprécier dans leurs causes, dans leur but apparent, dans leurs rapports; de les mesurer aux nôtres dans des circonstances pareilles, et de prononcer, qu'il raisonne, qu'il comprend, qu'il sait ce qui est vrai ou faux, bon ou mauvais, juste ou injuste. C'est à dire, qu'il faut faire application de notre propre conscience à celle d'autrui, la prendre comme une commune mesure de la conscience individuelle.

Qui ne voit tout d'abord les dangers d'une telle façon de procéder? On juge sur des suppositions, sur des appréciations;

on se fait entre la justice et l'accusé, l'interprète, le traducteur des pensées, des intentions d'autrui. Quelles connaissances, quelle perspicacité, quelle expérience, ne demandent pas alors, ne supposent pas les fonctions de juge, de juré? Chaque cas particulier présente des difficultés sans nombre et des problèmes de la plus haute importance à résoudre. Ne prendra-t-on point les lueurs précoces d'une intelligence vive et impétueuse pour des éléments du sens moral? Tiendra-t-on fidèle compte des influences organiques, des impulsions qui naissent de la constitution et que l'on n'apprend à maîtriser qu'après de nombreux combats? Appréciera-t-on bien l'action que l'éducation, les exemples, les principes religieux ont dû exercer sur l'ame? Fera-t-on une juste différence entre l'enfant du riche, élevé avec soin dans les douceurs de l'aisance, entouré de maîtres qui lui ont inculqué les principes de la morale, les notions de la justice; et l'enfant du pauvre, élevé durement, soumis à l'influence de la misère, des mauvais exemples, abandonné sans frein à toutes ses impulsions? Fera-t-on passer sous le même niveau, l'enfant intelligent favorisé d'un sens droit et d'un jugement précoce, et l'enfant qui n'a reçu de la nature qu'une intelligence épaisse et paresseuse?

En présence de ces difficultés, les législateurs ont éprouvé bien des hésitations. Ils ont compris que la rigueur des lois devait se taire devant l'ignorance de l'enfance, s'adoucir devant l'étourderie de la jeunesse. Ils n'ont pas voulu frapper l'erreur ou l'inexpérience comme le crime.

La loi romaine couvrait les garçons d'une présomption d'innocence jusqu'à dix ans et demi, et les filles jusqu'à neuf et demi. Cette présomption les accompagnait encore depuis cet âge jusqu'à la puberté; douze ans pour les filles, quatorze ans pour les garçons; mais la preuve de la malice des actes pouvait être faite, et si elle était possible, elle éloignait la présomption d'innocence, à laquelle se substituait une simple atténuation. Depuis cette époque jusqu'à celle de la minorité

ou dix-huit ans, et même jusqu'à celle de la majorité ou vingt-trois ans, il n'y avait plus de différence en faveur de l'âge que dans l'application de la peine, qui ne frappait jamais aussi fortement les mineurs.

Toutes ces prévisions des lois en faveur de l'âge des accusés se taisaient devant certains crimes, tels que l'assassinat, le parricide, etc. Le législateur avait pensé que l'atrocité de ces actes devait apparaître même à l'esprit d'un enfant.

Nos anciennes lois françaises ne contiennent point de dispositions formelles à cet égard; mais la jurisprudence semblait avoir adopté les principes de la loi romaine. Ce n'est qu'en 1791 que notre code pénal formula des dispositions en ce qui concernait les enfants, et déclara qu'ils devaient être couverts dans certains cas d'un voile d'innocence, et dans les autres, soumis à des peines moins sévères.

Chez les Anglais, on ne peut poursuivre un enfant au-dessous de sept ans. Depuis cet âge, jusqu'à quatorze ans, il est présumé innocent; cependant, comme chez les Romains, on peut fournir la preuve de sa malice. Dans ce cas, les peines qu'on lui inflige sont moins rigoureuses. Passé quatorze ans, la loi n'adoucit plus la pénalité.

En Autriche, la punition des actes répréhensibles commis par les enfants au-dessous de dix ans, est laissée aux parents; on ne peut les poursuivre. Les délits dont ils se rendent coupables depuis cet âge jusqu'à quatorze ans, sont assimilés aux infractions de police. Plus tard, on les regarde comme aussi responsables que les hommes faits.

Le code de la Louisiane établit qu'un enfant au-dessous de dix ans ne peut être poursuivi; il est protégé par la même disposition, à moins qu'on ne prouve qu'il connaissait la malice de l'acte qu'il a commis. Plus tard, jusqu'à sa majorité, les crimes qu'il commet n'emportent que la moitié des peines légales.

Le code brésilien dit qu'avant quatorze ans les enfants ne sont pas responsables des crimes qu'ils commettent, à moins

qu'on ne prouve leur discernement. Alors, le magistrat peut ordonner leur dépôt dans une maison de correction, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la dix-septième année. Jusqu'à vingt-un ans, l'âge est une circonstance atténuante qui nécessite un abaissement dans la peine.

Le code pénal français fixe à seize ans l'époque à laquelle une présomption d'innocence cesse de protéger l'enfant. Il déclare, art. 66, que s'il est décidé que l'enfant a agi sans discernement, il sera acquitté; mais que dans ce cas, le juge pourra ordonner sa détention dans une maison de correction, pour un temps qui ne pourra excéder l'époque à laquelle il aura atteint sa vingt-sixième année.

Article 67, ce même code déclare que s'il est décidé que l'enfant a agi avec discernement, les peines seront abaissées à son égard, dans des proportions qu'il détermine.

D'après cette revue, on voit que les législateurs ont cherché à déterminer jusqu'à quel âge l'enfant n'est pas responsable de ses actes. Tous ont varié dans leurs décisions. Les uns, comme les Anglais, n'ont accordé l'irresponsabilité des actes qu'à la première enfance, en fixant l'âge de sept années. Le code brésilien l'a établie jusqu'à quatorze ans. Il ne faut point s'étonner de cette divergence d'opinions. Cette question est extrêmement difficile. Comment en effet établir une limite entre l'époque où la raison vient illuminer l'intelligence, où elle préside à toutes les déterminations de la volonté, où elle pèse les conséquences de tous les actes, où le sens moral est parfaitement développé; et cette autre époque, où l'enfant n'écoute encore que les impulsions aveugles de ses instincts, de ses désirs, où la moralité de ses actes est encore voilée pour lui dans les mystères de l'avenir et de l'expérience?

Comme nous l'avons dit, une foule de circonstances, une multitude de causes diverses viennent imprimer à chacun des

différences qui font que les limites légales sont trop larges ou trop étroites.

Dans chaque pays, des influences générales de climat, de civilisation, viendront ajouter leur action puissante à celles des causes particulières et individuelles. Le sexe lui-même, forcera à reculer les limites pour les hommes, à les rapprocher pour les femmes, comme on l'avait fait à Rome, puisqu'il est de fait que la puberté est plus précoce chez les femmes. Et encore dans ce cas, le psychologue se demandera si le sens moral que nous ne croyons pas, quant à nous, très profondément développé chez la femme, se manifeste aussi vite en elle que l'intelligence? Ce serait lui supposer une expérience qu'elle est loin d'avoir.

Nous pensons qu'il est impossible d'établir une limite de cette nature d'une façon certaine, parce qu'on manque de signes positifs, qui puissent faire voir qu'un individu devait posséder à un âge déterminé la somme de connaissances nécessaire pour agir ou non avec entier discernement. Les magistrats devront, dans chaque cas particulier, juger d'après le fait et ses circonstances, et ne point décider d'après une règle générale. Le sens moral est une chose particulière, individuelle, et qu'on ne peut en aucune façon soumettre à des règles invariables.

Rien ne serait désastreux et menaçant comme de voir des juges prononçant ainsi d'après des chiffres. Ce n'est point l'âge en définitive que la loi veut atteindre ou ménager, elle n'a en vue que la culpabilité pour condamner, que l'innocence pour absoudre; et c'est afin d'arriver à cette précieuse découverte, que le magistrat doit s'entourer de toute les lumières de la science, de l'instruction, des débats, pour descendre autant que possible dans le for intérieur de l'accusé et pour y saisir son intention.

Citons un exemple pour élucider cette question, et pour dire une vérité que nous avons souvent vu méconnaître.

La loi punit avec sévérité tout commerce avec une fille âgée de moins de seize ans. Qu'a-t-elle voulu protéger, est-ce l'âge ou l'innocence? Évidemment, elle a voulu placer à l'abri des séductions les jeunes filles qui ne sont pas censées agir avec discernement dans leur choix; celles qui ne sont pas encore appelées par leur développement physique aux fonctions génératrices; celles en un mot qui ne sont pas complices bénévoles et intelligentes de leur propre séduction. Eh bien, il y a nombre de cas dans lesquels cette limite légale dépasse le but ou ne l'atteint pas. Il y a des filles de dix-sept ans qui sont impubères. Il y en a qui sont pubères dès l'âge de douze ans et même plutôt. Nous en avons vu en cour d'assises une de quatorze ans, qui certes, avait fait tous les frais possibles de coquetterie et d'agaçantes provocations. Elle était développée au physique et au moral comme une fille de dix-huit ans l'est ordinairement. Le jury fit acte d'inintelligence en condamnant l'accusé pour l'avoir séduite. Elle avait tous les éléments nécessaires pour être considérée comme complice bénévole et intelligente.

Jamais un magistrat, jamais un juré ne doivent se renfermer absolument dans les limites tracées par la loi; ils doivent, cela est difficile, mais c'est un devoir, se faire appréciateurs des cas particuliers qui leur sont déférés et ne juger un individu que d'après les données de sa propre conscience.

L'âge de seize ans, fixé par nos lois, comme limite présumée de l'irréponsabilité des actes, est-il une assez large concession faite à la légèreté, à l'irréflexion, à l'inexpérience du jeune âge? Nous ne le croyons pas. Sans doute, à cette époque de la vie, on connaît le bien et le mal, le juste et l'injuste. Mais sait-on bien dominer ses passions, ses entraînements, mettre un frein à ses désirs, peser les éventualités de tous ses actes? Prend-on avant d'agir les précautions nécessaires, laisse-t-on se calmer la fougue des sens et les impétueux élans de l'esprit? A-t-on cette maturité, cette droiture de jugement, cette certi-

tude de regard qui ne souffrent pas d'erreurs involontaires !

La loi ne permet pas à l'homme de jouir de ses droits civils, de gérer ses affaires, d'exercer certaines professions avant vingt un ans, avant vingt-cinq ans, et ce qu'il y a de plus difficile à conduire, la volonté, la conscience, elle lui donnerait le dangereux privilége d'en être maître absolu bien auparavant !

Il vaut mieux, c'est une vérité devenue triviale, épargner des coupables que de frapper des innocents. Il convient d'après ce principe et pour agir sagement, de se demander, non pas si tous les éléments qui constituent la responsabilité morale, se trouvent ordinairement chez les accusés de seize ans, mais au contraire, de se demander si quelquefois ils peuvent bien ne pas s'y trouver.

Tous, tant que nous sommes, descendons dans notre conscience, interrogeons nos souvenirs, et demandons-nous si nous étions à seize ans bien en état de comprendre et de peser tous nos actes. Quel est celui d'entre nous qui n'ait pas, depuis cet âge si regrettable à cause de son ignorance, considérablement appris aux leçons de l'expérience, sous les coups du malheur ; qui n'ait pas mûri son jugement au contact des événements et modifié son cœur en face de ses illusions perdues? Ne regardons point froidement, cœurs désanchantés que nous sommes, esprits sceptiques et positifs, ces jeunes gens, qui ne savent pas la vie, ne les pesons point à notre balance ; leurs cerveaux sont trop légers encore, ils ont besoin de nos leçons, de nos exemples plutôt que des vindictes de nos lois. N'amenons point brusquement le jeune âge, l'enfant qui n'est pas pubère, sur ces bancs où nous notons d'infamie une vie tout entière, où les hommes se flétrissent comme des plantes empoisonnées. Ne souffrons pas qu'un enfant soit ainsi flétri ; il y a scandale à frapper du glaive des lois un être qui n'a besoin que de la correction paternelle et des leçons du cathéchisme. L'enfant commet des fautes, nous nions qu'il commette des crimes.

Etendons la main de notre indulgence sur cet âge critique,

où toutes les passions font effervescence dans le cœur, de sorte qu'il s'en élève des nuages qui voilent la raison et qui cachent à l'individu lui-même la moralité de ses actes. Adoucissons pour celui qui n'est qu'aux portes de la vie, la sévérité de nos lois. L'humanité, la morale, le bon sens nous ordonnent de corriger les enfants, de les instruire. Ne les punissons que dans les limites de leur culpabilité. Suivons dans nos distinctions légales celles qu'à fondées la nature. La plupart du temps, étendons plus ou moins la présomption d'irresponsabilité, en la diminuant successivement jusqu'à l'âge où la nature a déjà cessé depuis un peu de temps de développer l'organisation. Il y a entre le moral et le physique des rapports immédiats et frappants pour les hommes de science. Autant que nous le pouvons, lisons dans la sagesse de Dieu, inspirons-nous de ses œuvres pour donner aux nôtres le cachet de la vérité. Dans nos contrées, c'est de dix-huit à vingt deux ans que la limite de l'irresponsabilité devrait s'étendre. Les juges seraient les appréciateurs des cas particuliers.

VIEILLESSE. — La vieillesse peut-elle être considérée comme un motif d'excuse de la criminalité?

Ici la question devient extrêmement simple; oui si l'intelligence a subi les atteintes de l'âge, si le vieillard est retombé pour ainsi dire dans l'état de l'enfance, si la raison n'éclaire plus suffisamment sa volonté. Mais si ses facultés n'ont point baissé, et qu'il n'ait pas d'autre excuse que son âge, nous lui demanderons au contraire un compte plus sévère. Ses passions amorties n'existent plus, ses désirs, ses convoitises ont diminué avec ses facultés physiques, l'expérience lui a successivement apporté ses leçons, ses conseils; pourquoi donc aurait-il tant vécu, s'il n'avait rien gagné en sagesse, en vertu?

Le vieillard criminel est moralement plus coupable qu'un autre, et le respect qui d'ordinaire environne sa tête dépouillée, se change en profonde horreur. Une seule chance lui reste peut-être, le malheureux en a-t-il fait l'objet d'un honteux

calcul. La pitié, qui ne veut pas qu'on frappe un être faible et chancelant, protégera sans doute sa tête contre la peine de mort : la loi se tait à cette égard, mais elle a stipulé, art. 70 du code pénal, que les peines des travaux forcés à perpétuité, de la déportation et des travaux forcés à temps ne seront pas prononcées contre un individu âgé de 70 ans faits au moment de son jugement.

Nous nous associons pleinement à ces dispositions humaines de la loi; pitié pour la vieillesse faible et caduque, dans l'application de la peine; mais dans l'appréciation du fait, horreur profonde pour celui qui n'a pas su durant sa longue carrière, prendre de bonnes habitudes et se former à la vertu.

DES SEXES.

« La loi ne saurait avoir deux poids et deux mesures dans les questions d'imputabilité, en raison du sexe des accusés. » (Rossi, *cours de droit pénal*, 2 vol. p. 159.)

Pourquoi la loi n'aurait-elle pas deux poids et deux mesures dans ce cas, s'il y a des raisons suffisantes pour qu'elle les ait? Certes, nous ne prétendons point que la femme n'ait pas les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal. Ce que nous prétendons, c'est que ces notions ne sont jamais aussi précises chez elle que chez l'homme. Il faut ignorer profondément le cœur humain, avoir fait du monde une étude bien superficielle, pour n'être pas convaincu de cette vérité.

La femme connaît rarement le vrai par le raisonnement, par l'esprit; elle y adhère par le cœur, elle a peu de convictions, mais des affections et des tendances. Ce qu'elle croit, est toujours un corollaire de ce qu'elle aime, et son esprit

répugne à se rendre à des vérités qui soient opposées à cette force attractive du cœur qui la domine.

Pour elle, qui sent, qui réalise, bien plus qu'elle ne raisonne, les faits ont plus de puissance que les principes. Ce n'est point dans son propre fond qu'elle puise les éléments de ses croyances, c'est dans celles des personnes qu'elle aime. Instinctivement imitatrice, elle se fait des habitudes plutôt que des convictions. Elle est ce que la font les milieux où elle vit.

Qui de nous n'a expérimenté ces vérités ? Dans la plupart des cas, est-il possible de vaincre une femme par le raisonnement? La logique est impuissante auprès d'elle, son esprit est fermé et se refuse à l'évidence. Mais si l'on dépouille la vérité de sa forme brute et inflexible, si l'on ne cherche point à la prouver, si l'on en fait un article de foi et qu'on le présente à son cœur, il est ouvert pour tout croire.

Le sens moral est donc voilé chez la femme. Quand elle commet un crime, elle a un but fixe qu'elle désire, qu'elle affectionne, qui la préoccupe exclusivement, et bien souvent elle agit sans prévoir toutes les conséquences de ses actes ; il lui suffit qu'ils soient des moyens pour arriver.

C'est peut-être là ce qui fait que les crimes consommés par elle offrent dans leurs détails, dans leurs conceptions, tant de noirceur apparente et de profonde perversité. Elle a plutôt calculé les moyens que les conséquences ; ces dernières sont restées cachées pour elle, ou du moins fort obscures. Elle ne s'est pas arrêtée à les considérer comme eût fait un homme. Elle eût reculé, peut-être, s'il y eût eu une liaison directe entre le moyen employé et le mal qu'il devait produire. Aussi, les moyens dont elle se sert sont-ils détournés et indirects : elle empoisonne plus souvent qu'elle ne tue. Il lui paraît moins coupable de déposer du poison dans des aliments que de plonger un glaive dans le cœur. Cette raison contribue autant que sa faiblesse naturelle et que ses répugnances instinctives, à l'empêcher de commettre le crime à force ouverte.

Loin de nous l'idée de vouloir protéger absolument les femmes contre la vindicte des lois ; nous voulons seulement les placer sous une présomption favorable et qui leur est due. Elles ne comprennent point aussi bien que nous la portée de leurs actes ; leur éducation n'est point aussi étendue que la nôtre ; il est une foule de choses qu'elles ignorent.

Il est clair qu'on ne peut pas établir à cet égard de dispositions absolues. Ce sera surtout dans l'appréciation de la moralité des coupables, chose tout à fait personnelle, individuelle, que les juges trouveront les éléments de leurs décisions ; sans doute, il y a des femmes capables de toute la perversité du crime, mais il y en a beaucoup qui le commettent sans le comprendre aussi bien. Et c'est à cause de cela que nous voulons que leur sexe soit un motif d'atténuation.

Que les jurés n'oublient jamais cette indulgence quand ils ont à prononcer sur ces êtres si faibles de raison et si sujets aux entraînements irréfléchis ; sur ces êtres qu'un profond penseur appelait *des enfants bien extraordinaires.*

Le cœur de la femme est un trésor de mystères, c'est une énigme que nul encore n'a devinée, pas même elle ; ne jugeons point au poids de la raison sévère des êtres qui n'agissent que par le cœur, et que nous connaissons si peu.

Quant aux peines, nous demandons que la loi les adoucisse à l'égard des femmes, parce qu'elles sont faibles ; notre code a compris en partie cette nécessité, il a effacé de la loi certaines peines odieuses à l'égard des femmes. Anciennement la main du bourreau imprimait à leur épaule la flétrissure indélébile. La jeune fille de 18 ans, pauvre enfant que son âge, son ignorance et sa faiblesse devaient protéger, emportait pour toute la vie l'outrage qui la déshéritait d'affection, qui lui défendait d'ouvrir son cœur à la plus douce espérance des femmes, au prix de son repentir. Dans ce sacrilège attentat contre

l'avenir de toute une vie, dans cette souillure de cet honneur du corps, que la femme met à côté de celui de son cœur, la loi a eu raison de voir un vestige de brutalité barbare qu'il fallait effacer aux jours de la civilisation et de la liberté. Mais il reste encore à faire : nous répugnons à voir l'échafaud se dresser sur nos places publiques pour exécuter des femmes; leur faiblesse est un rempart que nous ne devrions pas franchir. Dans toute société, les enfants et les femmes doivent toujours être sous la tutelle de la force et sous la protection de la loi; nous pouvons les punir et les corriger, mais la peine de mort doit être effacée pour eux.

PASSIONS.

Dans les temps anciens, un législateur promulgua des lois qui, au point de vue du droit strict, étaient fort sages, c'était Dracon : mais il avait négligé ce qui devait le préoccuper le plus, il ne connaissait point l'ame humaine et ses passions. Il fit des lois dont l'excessive rigueur n'était point en rapport avec la faiblesse humaine, on fut forcé de ne pas les exécuter.

S'il n'y avait pas de passions, il n'y aurait pas de crimes sur la terre : mais il ne faut pas oublier que tout en portant la volonté au mal, ces troubles qui s'élèvent dans l'esprit et dans le cœur, la voilent bien souvent de nuages épais qui obscurcissent ses visions, lui enlèvent une partie de sa liberté morale.

La volonté n'est point une chose absolue, qu'on puisse toujours envisager de la même manière; on ne peut pas, dans

les appréciations qu'on fait de ses actes, opérer à son égard comme on opérerait sur des quantités, sur des nombres invariables. Il faut tenir compte des modifications innombrables qu'elle subit, des circonstances générales et individuelles de toutes sortes qui viennent lui donner telle ou telle direction. Les physiologistes savent combien le vent des passions souffle parfois avec violence, et quels orages il soulève dans l'organisme et dans l'intelligence.

Qui ne sait jusqu'à quel point la crainte, qui paralyse à la fois toutes les facultés, qui glace le sang dans le cœur et le courage dans l'ame, qui rend l'individu immobile et incapable d'agir, ou qui semble lui donner des ailes pour fuir et se soustraire à ce qu'il redoute; qui ne sait, disons-nous, combien la crainte est capable d'annihiler la volonté? Le soldat qui, pour la première fois, marche à l'ennemi, ou qui, sentinelle novice aux hasards de la guerre, abandonne ses rangs ou son poste, entraîné par une invincible puissance, est-il vraiment bien coupable? En dehors des brutales coutumes qu'on nomme des nécessités de l'état militaire, sera-t-il une justice qui puisse le condamner sans reconnaître d'atténuations graves à sa faute?

La colère n'allume-t-elle pas dans le sang comme un incendie que la volonté ne peut arrêter bien souvent? Cette surexcitation du cerveau, cette émotion intérieure qui pousse le sang à la périphérie, qui envoie aux organes une puissance inaccoutumée, qui soulève les nerfs, n'ont-elles point d'action sur la volonté? Croit-on que l'individu qui subit les entraînements impétueux de cette passion, puisse toujours lui résister? Ses sens ne sont-ils pas pervertis, ses nerfs exaltés, son esprit n'est il pas égaré jusqu'à un certain point dans ce désordre général? N'est-ce pas une force brutale, mécanique, qui le domine? Pense-t-on que la volonté tienne encore fermement dans sa main les puissances de l'organisme, et qu'elle puisse les diriger à son gré?

Malheureusement nous sommes souvent, il faut bien

l'avouer, les esclaves de nos penchants, des impulsions de nos corps, des désirs de nos cœurs et des émotions de notre esprit. Tout en déplorant cette triste condition, il faut en tenir compte; certes nous sommes trop souvent aux prises, tous tant que nous sommes, avec ces tyrannies intérieures, pour vouloir juger les autres comme des êtres parfaits. Tout législateur doit considérer les passions comme une atténuation de la culpabilité dans une multitude de cas, quelquefois comme une justification complète.

Cependant la limite qui sépare la sévérité de l'indulgence est difficile à poser. Il ne faut pas faire aux passions de trop larges concessions, il faut savoir distinguer les cas où la volonté a été entraînée, de ceux où elle a mollement résisté, de ceux où elle a lâchement obéi, de ceux où elle a sciemment et de plein consentement lâché la bride à la passion.

Il y a quelques années, un célèbre avocat du barreau français, M. Bellart, prononçait devant une cour d'assises les paroles suivantes : « Il est diverses espèces de fous ou d'insensés : ceux que la nature a condamnés à la perte éternelle de leur raison, et ceux qui ne la perdent qu'instantanément, par l'effet d'une grande douleur ou d'une grande surprise, ou de toute autre cause pareille. Il n'est de différence entre ces deux folies que celle de la durée ; et celui dont le désespoir tourne la tête pour quelques jours ou pour quelques heures, est aussi fou pendant son agitation que celui qui délire pendant beaucoup d'années. »

Nous sommes de ceux qui veulent faire très grande part à la faiblesse humaine, et qui pensent qu'une erreur d'indulgence vaut mieux qu'une erreur de sévérité ; cependant nous ne pouvons pas accepter sans restrictions une pareille doctrine, qui nous semble dangereuse dans ses conséquences, erronnée dans ses principes. Il est faux que le désordre que produit la passion ressemble entièrement à celui de la folie. Dans le premier cas, l'intelligence n'est que plus ou moins troublée, en-

traînée, obscurcie ; dans le second, elle est faussée, pervertie, la volonté est nécessitée. La passion exagère la vérité, la folie la fait disparaître. La passion laisse à l'individu, sauf le cas de mouvement irréfléchi et instantané, la conscience de ce qu'il fait ; la folie anéantit la conscience, ou du moins la fausse, en produisant dans l'ame des hallucinations et des illusions. Le trouble passionnel disparaît avec sa cause, la folie est un état qui persiste après elle. Enlevez de devant un homme en proie à la plus violente colère l'objet qui l'a irrité, il redeviendra calme, tandis que le fou, en l'absence de toute cause réelle, subira les entraînements de sa fureur ; il plongera, sans motif, le poignard dans le sein de celui qu'il chérit le plus, ou bien il aura pour le faire des motifs faux que sa raison ne pourra pas, à la réflexion, trouver tels. Il commettra des actes d'automate, tandis que l'individu emporté par la passion n'aura presque jamais perdu complètement la connaissance des rapports réels des choses.

On a presque toujours le droit de reprocher aux hommes de n'avoir pas résisté à leurs passions, on ne peut reprocher la même chose aux aliénés. Ce que nous admettrons en faveur des passions, le voici : si elles ne ressemblent pas à la folie temporaire, elles s'en rapprochent souvent assez pour qu'on les prenne en grande considération. Le premier mouvement de certaines passions, comme l'emportement instantané de la colère, comme la stupéfaction de la peur, échappent à la volonté, mais tout ce qui n'est pas un mouvement irréfléchi n'est point dans ce cas. Quelque impétueuse que soit la passion, quand elle dure, elle est plus ou moins capable de réflexion, et quand on réfléchit, on est plus ou moins maître de soi. Les passions ne sauraient être assimilées à l'aliénation, mais dans certains cas, les juges doivent les considérer comme de puissants motifs d'atténuation. M. Orfila, ainsi que la plupart de ceux qui ont traité des passions au point de vue légal, semblent n'avoir pas fait assez large part à l'empire qu'elles peuvent exercer sur l'intelligence et sur la volonté.

Les législateurs, entrant dans ces vues, ont abaissé au rang de simple délit le meurtre commis par le mari sur son épouse et sur son complice pris en flagrant délit d'adultère dans la maison conjugale; ils réduisent la peine d'un degré pour le meurtre commis sans préméditation et dans l'emportement de la colère. Souvent les juges, allant plus loin que ces dispositions de la loi, et faisant aux faits l'application de la conscience, déclarent en faveur de certains coupables qu'ils ont agi sans intention, et les rendent simplement passibles de peines correctionnelles. On ne confondra point l'amant qui, dans un accès de jalousie, poignarde sa maîtresse, avec celui qui aura assassiné pour voler.

Quoi qu'on fasse et quelque grande que soit la perspicacité des magistrats, cette question reste une des plus difficiles, des plus obscures. L'influence des passions varie eu égard à tant de causes, qu'il est rare qu'on puisse faire une appréciation exacte.

Les tempéraments, l'état de santé, les climats, les habitudes, l'éducation, sont de puissants modificateurs dont il faut étudier l'action. Nous renvoyons, à cet égard, aux causes des passions et aux passions en particulier.

S'il est des passions qui diminuent l'imputabilité des actes, il en est qui viennent aggraver considérablement l'accusation. Tous les crimes commis par les passions réflechies, telles que l'avarice, l'orgueil, l'ambition, la vanité, la vengeance, etc., sont de nature à appeler toute la sévérité des lois. Si l'amour excuse certaines fautes, le libertinage les rend bien plus condamnables; c'est aux juges, aux jurés, à faire acte de conscience avant tout, à préférer toujours les inspirations du bon sens, les clartés de l'évidence à la lettre du code. Ce devoir doit être souvent rappelé aux magistrats, qui finissent fréquemment par se blaser, pour ainsi dire, à force de juger, qui ne voient plus d'un côté que la loi, et de l'autre que des faits

prévus en dehors de toute appréciation. Il en est peu qui échappent à cette funeste influence, qu'on a satiriquement appelée *l'influence du fauteuil.*

Nous ne pouvons nous dispenser de parler maintenant de certains phénomènes physiologiques qui ont beaucoup de rapport avec les passions, et qui sont de nature à atténuer, à couvrir la responsabilité des actes. Nous voulons parler de l'action de ces besoins naturels, tels que la faim, la soif, le sommeil, auxquels l'homme est invinciblement assujetti.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point les intérêts matériels de la société doivent préoccuper les législateurs ; ce que nous savons bien, c'est que quelques-unes des dispositions de nos lois sont d'une révoltante sévérité à l'égard de certains actes commis sous l'influence de ces besoins dont nous parlons.

Nous n'insisterons pas pour prouver que la soif, la faim, le sommeil, sont des besoins impérieux et invincibles, et que quand on ne les satisfait pas, ils occasionnent des troubles extraordinaires dans les fonctions physiques et morales.

Le malheureux qui vole un pain avec effraction parce qu'il a faim, a-t-il droit à l'indulgence ? Le bon sens public répond affirmativement. L'intérêt social et la loi le condamnent avec une incroyable sévérité.

La pauvre mère à bout de ressources, qui vole pour ses enfants après avoir vainement imploré la charité, n'est-elle donc point excusable ?

Naguère encore, toute sentinelle surprise en état de sommeil à son poste, en temps de guerre, pouvait être mise à mort ; l'officier de ronde avait le droit de lui passer son épée au travers du corps. Avant d'excuser cet horrible assassinat, il faudrait prouver que l'homme est toujours capable de résister au sommeil ; la physiologie démontre le contraire.

Du reste, personne n'ignore que quelquefois l'action d'une vive chaleur peut produire un sommeil invincible, que le froid

jette dans un état d'engourdissement, de somnolence qui n'est point le sommeil naturel, et auquel il est impossible de se soustraire.

Dans le sein de la société, au milieu de nous, les passions qui sortent de leurs limites naturelles et qui produisent des crimes sont un des fléaux les plus funestes; cependant il est un lieu où elles sont plus redoutables encore qu'au milieu du monde, plus dangereuses que quand elles préparent le poison et aiguisent des poignards.

Quelquefois elles franchissent le seuil de la justice et viennent à la face de Dieu, qu'elles prennent à témoin, calomnier l'innocence et faire peser sur elle les châtiments et la honte qui ne sont dûs qu'au crime. Tant de perversité ne devrait pas être possible; la langue menteuse devrait s'attacher au palais quand elle jette à la justice des paroles d'iniquité, quand elle imprime au front du juste qu'on accuse l'inévitable infamie. Malheureusement les annales judiciaires offrent de fréquents exemples de faux témoignages; la haine, l'avarice, la vengeance, la peur, viennent tromper la justice et lui dicter de déplorables sentences.

Les magistrats doivent se tenir en garde contre de telles abominations, et quelles que soient la sainteté du serment, et les garanties qu'il donne, s'abstenir quand le plus léger doute apparaît, quand il est possible de supposer que la passion ait dicté aux témoins, même à leur insu, les dépositions qu'ils ont faites.

Bien peu comprennent la gravité du serment, et beaucoup se laissent entraîner par leurs ressentiments ou leurs convoitises.

Mais les passions sont bien plus redoutables encore quand elles viennent s'asseoir au fauteuil du juge; alors le magistrat met ses propres sentiments, ses préjugés et ses haines à la

place de l'équité; il descend des sublimes hauteurs où l'a placé la loi, il abdique son divin caractère pour redevenir un homme comme les autres. Au lieu de tenir la balance d'une main ferme et impartiale, il l'incline du côté où il met ses passions.

Au milieu des querelles des partis et des collisions sociales, le juge, protégé par son inamovibilité, devrait être inaccessible à toute autre impulsion qu'à celle de la justice qu'il représente. Nul ne devrait voir en lui l'homme d'une opinion, d'une religion, d'un gouvernement, mais l'homme chargé de juger, à l'aide de la vérité immuable, éternelle, les actes de chacun.

Qu'il y a loin souvent de ce portrait à la réalité! Le peuple ne croit plus à la justice, du moins il croit à ses haines, à sa partialité, à ses rancunes politiques.

N'avons-nous pas vu; depuis cinquante années, nos tribunaux se prêter à toutes les passions des gouvernements, à toutes les vengeances des partis? Les juges ne sont-ils pas dévoués à tous les pouvoirs, et, qu'ils s'en rendent compte ou non, prêts à leur donner l'appui qu'ils leur demandent? Il y a eu des juges pour toutes les horreurs révolutionnaires, pour exécuter les volontés despotiques de l'empire; il y en a eu pour les réactions sanguinaires de la Restauration, il y en a pour les besoins du gouvernement de juillet. On a inventé des juridictions parce que l'on trouvait le jury, cette conscience nationale, trop indépendante; on a fait de monstrueux procès et rendu d'iniques décisions.

Malheureusement les juges sont des hommes, il faudrait que ce fussent presque des dieux. Il en est peu qui aient le caractère assez ferme, l'ame assez énergique, pour résister aux influences qui les tourmentent sans cesse, qui puissent se placer par la volonté au-dessus des choses de ce monde, et les voir toutes d'en haut sans y prendre part.

Le juge, en entrant en fonctions, doit cesser d'être un citoyen comme les autres; il ne doit plus avoir de sympathies,

d'affections, que pour la vérité et ne jamais descendre dans les questions de personnes. Il doit être en dehors de toute atteinte du côté des bienfaits ou de la rancune du pouvoir, s'il en est autrement, il ne tardera pas à se faire le flatteur des puissances, et bientôt leur esclave; il se créera des passions, des affections, des relations qui finiront par le séduire et le corrompre.

Les juges devraient être des hommes éclairés, profondément versés dans les sciences philosophiques et naturelles : on ne devrait nommer que des individus éprouvés sérieusement du côté de la science et de la moralité.

Que fait-on? On donne ces hautes fonctions à la cabale, à la camaraderie : les donne-t-on à l'homme qui n'a que son mérite, sans famille puissante ou sans protecteurs, à celui qui ne peut pas les payer en votes électoraux ou en influence? S'il est dans une famille haut placée un avocat sans talent, sans avenir, un de ces élégants qui ne fréquentent que les salons et les fêtes, et n'apparaissent au temple de la justice qu'en amateurs, on en fait un magistrat, *vu son incapacité.*

Tout le monde sait ces faits, pourquoi n'aurait-on pas le courage de les dire? Qu'on s'étonne donc après cela de voir la plupart de nos tribunaux si mal composés, si ignorants, qu'on s'étonne de voir les passions, les cabales, les partis, régner parfois dans le sanctuaire des lois; l'homme à la place du juge?

Quant à nous, dans l'intérêt de la justice, nous demandons qu'on enlève aux juges la connaissance de tous les crimes et de tous les délits pour les attribuer au jury. Nous avons plus confiance dans la conscience du pays que dans celle de quelques juges tant impartiaux qu'on les suppose, et qu'ils affirment être. Quand même ils n'auraient point de fils ou de neveux à placer, de parents ou d'amis à protéger, à pousser aux honneurs, aux emplois, de croix à recevoir, nous les

croirions susceptibles de céder à des entraînements de tous genres. Quoi qu'on fasse, on a des tendances personnelles qui tournent la volonté, la manière de voir, de tel ou tel côté.

La preuve des vérités que nous avançons, c'est qu'on cherche, autant qu'on le peut, à rétrécir les attributions du jury et à créer des tribunaux exceptionnels, à fausser les juridictions et la jurisprudence. Le pouvoir aime mieux ses tribunaux que le pays, mais la foi populaire et les accusés aiment mieux le pays.

Les tribunaux exceptionnels sont une violence du pouvoir à l'égard de la société, et les juges qui les composent, sont en tout état de cause à l'index de la conscience publique. Ils sont à l'état de suspicion légitime, justement parce qu'on les a choisis de préférence aux jurés.

Nous voudrions que les procès politiques, s'il doit y avoir des procès politiques, ne fussent jamais jugés dans le moment de l'effervescence et de l'agitation. On doit surseoir à cet égard et attendre que le calme soit revenu pour juger sans passion.

Nous voudrions que tous les procès politiques, que tous les procès de presse, fussent jugés dans des localités étrangères à celles où ils auraient pris naissance. Nous avons trop peur que l'ennemi politique d'un accusé vienne siéger au banc des juges; nous avons trop peur qu'on fasse acte de vengeance au lieu de faire acte de justice. L'intérêt des accusés et celui de la délicatesse et de l'honneur des juges militent en faveur de cette opinion. Il faut bien s'avouer qu'il y a de secrets entraînements, d'intimes sympathies qu'un homme, quel qu'il soit, subit sans s'en rendre compte, et qui jettent un poids d'iniquité dans la balance de la justice.

Pour que le sanctuaire de la loi soit respecté, il faut que la déesse y règne et non pas le prêtre. Il faut que les hommes de tous les partis, de toutes les opinions, de toutes les religions,

viennent avec confiance y apporter leur honneur, et que nul ne puisse croire qu'il soit possible d'entendre en ce saint lieu, une autre voix que celle de la vérité, d'y avoir d'autre appui que son innocence, d'y rencontrer d'autre danger que celui de son crime.

ALIÉNATION MENTALE.

Il nous reste à traiter maintenant des affections de l'intelligence, comprises sous la dénomination générique d'aliénation mentale.

Après avoir considéré les causes qui peuvent excuser les actes, il est nécessaire d'étudier celles qui peuvent aller jusqu'à les justifier complètement; en enlevant à l'individu sa liberté morale, en pervertissant à ce point sa raison, qu'elle n'aperçoive plus les rapports naturels des choses, ne comprenne point la portée de ses actes, ni ne prévoie leurs conséquences.

L'article 64 du code pénal ainsi conçu : « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister, » est l'expression d'une vérité si évidente, que quand bien même elle n'eût pas été formulée dans la loi, la conscience publique l'eût proclamée et en eût fait une règle suprême de jurisprudence. Le principe est incontestable et ne saurait faire difficulté; mais si tout le monde est d'accord sur ce point, il n'en est plus de même quand il faut en faire l'application, et prononcer si un individu a ou non agi avec sa raison, s'il est ou non dans l'état de démence prévu par la loi.

L'aliénation mentale présente des symptômes si variés, détermine des effets tellement différents, qu'il est impossible d'en donner une définition claire et précise, qui embrasse tous les cas. Parmi les aliénés, l'un n'a jamais eu l'usage de sa raison, il est privé de sentiments et d'idées, à peine si l'instinct préside chez lui aux besoins physiques. Il manque absolument de connaissances. L'autre, au contraire, a une intelligence ardente qui enfante avec abondance les idées, qui travaille sans cesse; mais il n'a point le jugement qui compare, qui apprécie, ses idées sont fausses. Un troisième a le jugement sain, excepté en un seul point. L'un est tranquille et paisible, l'autre est toujours furieux; l'un est d'une gaîté constante, l'autre est sans cesse plongé dans la plus profonde mélancolie. On voit d'après cela que l'aliénation mentale comprend un grand nombre d'états forts différents, et qu'il faut définir chacun en particulier.

Les anciens avaient parfaitement observé cette variété de formes, ils avaient même étrangement multiplié les divisions. On le voit par l'abondance des termes dont ils se servaient pour désigner les différents degrés de folie qu'ils admettaient.

Cullen, Sauvages, avaient même tellement subdivisé, qu'il était difficile de les comprendre et de les suivre.

Pinel a puissamment contribué à dégager la science de ce luxe embarrassant des classifications. On lui doit beaucoup à cet égard.

Fodéré a choisi l'expression de *délire* comme générique. Il le divise en chronique et aigu. Il suit, du reste, la division commune en quatre chefs principaux, qu'il subdivise ensuite : 1° *Mélancolie;* 2° *manie;* 3° *démence;* 4° *idiotisme.* (Traité du délire.)

Esquirol a employé tour à tour les dénominations de *folie*, *maladies mentales*, *aliénation.* Il admet cinq genres. 1° *Lypémanie*, délire partiel, effet d'une passion triste; 2° *monomanie*, délire partiel, effet d'une passion gaie; 3° *manie*, délire général avec excitation; 4° *démence*, ou affaiblissement

des organes, de la pensée; 5° *idiotie* ou *imbécillité*, résultant d'un vice congénial des organes de la pensée. (Des maladies mentales, 1838.)

Beaucoup d'autres auteurs, Roesch en particulier, ont donné des divisions de l'aliénation. Nous suivrons en partie celle de M. Ferrus, à qui la médecine des aliénés doit tant de progrès et d'améliorations. Adoptant le mot *d'aliénation*, comme le plus général, il lui fait embrasser deux grandes classes principales. La première renferme toutes les variétés d'affaiblissement, d'oblitération de l'intelligence, du sens moral et des instincts compris sous ces trois chefs : *idiotisme*, *démence*, *stupidité*. La seconde, sous le titre de *délire maniaque*, renferme tous les dérangements de l'esprit, généraux ou partiels, gais ou tristes, qui peuvent avoir lieu sans que les fonctions animales ou nutritives soient nécessairement à l'état morbide. Nous allons successivement passer en revue les différentes variétés d'aliénation comprises sous cette division, et voir quels sont les principes et les règles qui doivent diriger la justice.

IDIOTISME. — On désigne par cette expression l'état congénial dans lequel un individu est privé des facultés intellectuelles, nécessaires à sa conservation, indispensables à la moralité de ses actes; on désigne aussi par le même terme l'état de celui chez lequel ces résultats sont l'effet d'un arrêt survenu pendant le développement des facultés. Dans cette dégradation de l'être humain, non seulement on ne trouve plus l'intelligence, mais pas même les instincts conservateurs qui sont départis aux êtres placés aux degrés inférieurs de l'animalité.

Pinel dit que les idiots forment une espèce très nombreuse dans les hospices, qu'ils comptent pour un quart à peu près dans le nombre total des aliénés. M. Esquirol pense qu'il faut voir, dans cette évaluation exagérée, une erreur de rédaction; mais cela tient tout simplement à ce que Pinel considérait comme idiots un grand nombre d'individus qui avaient autrefois joui de toutes leurs facultés, et que nous regardons comme

atteints de démence. Il n'avait point séparé, comme il convenait, cette dernière branche de l'aliénation, de l'idiotisme.

Il est des contrées, comme le Valais, par exemple, où l'idiotisme, connu sous le nom de crétinisme, est très fréquent.

L'idiotisme est congénial ou postérieur à la naissance. Dans le premier cas, il est bien plus prononcé que dans le second. Chez les idiots de naissance, les facultés ne se sont aucunement développées. Chez ceux qui le sont devenus après leur naissance, il y avait déjà au moment où l'évolution intellectuelle a cessé de se faire, des facultés et des instincts arrivés à une certaine perfection. De là vient qu'on remarque divers degrés dans l'idiotisme, et qu'il est nécessaire de les différencier ici.

Nous distinguerons trois variétés ou formes : La première forme est : 1° *L'idiotisme absolu*, caractérisé par l'absence complète de manifestations intellectuelles ou même instinctives.

L'individu, dans ce cas, est réduit à la plus déplorable condition. C'est une masse douée de mouvement, et voilà tout; souvent elle manque même de ces tendances mécaniques qui président à la vie des végétaux. Chez les idiots de cette classe, la physionomie stupide ne sort jamais de son immobilité. La sensibilité est à peu près nulle. Les déjections ne sont point soumises à la volonté. L'inertie est un des caractères les plus constants. Le mutisme, la cécité, le rachitisme, l'atrophie des membres, l'extrême grosseur ou l'exiguité de la tête, se rencontrent souvent chez ces idiots, qui ne sont quelquefois pas même capables de manger.

Jamais personne n'a songé à chercher un degré de moralité quelconque dans ces informes ébauches de l'espèce humaine, que jamais le plus faible rayon d'intelligence n'a traversées.

La seconde variété comprend les idiots qui n'ont que des instincts. Si le mot *brutisme* eût existé dans la langue, nous l'eussions employé pour caractériser l'état de ces individus, qui sont réduits aux seules manifestations instinctives qui caractérisent les animaux des degrés supérieurs.

Pinel (*Traité de l'aliénation mentale*, p. 182), rapporte l'observation d'une idiote qui peut donner une idée de ce que sont les êtres inférieurs de cette variété : Elle se nourrissait exclusivement de substances végétales, ressemblait à une brebis par la forme de sa tête, par ses goûts, ses habitudes. Comme cet animal, elle dormait le corps roulé et étendu à terre, elle présentait le sommet de la tête pour frapper et pour caresser. Elle était très colère, et ses emportements dégénéraient en convulsions. Elle ne put jamais prononcer que ces mots : *Bé! ma tante!* qui ressemblent singulièrement au cri d'une brebis.

Dans la première enfance, on remarque souvent un certain nombre des caractères suivants chez ces idiots. La tête est très grosse ou très petite, la figure et les yeux hébétés, les lèvres grosses et renversées, les joues tombantes, la chair flasque, les membres atrophiés. Quelquefois les mains sont énormes, les articulations sont peu prononcées. La salive coule sans cesse de la bouche. L'enfant tette mal, ne saisit pas les objets qu'on lui présente; il est souvent louche, sourd, muet; les odeurs les plus nauséabondes, les plus pénétrantes, l'affectent à peine. Parfois il pousse de temps en temps des cris stupides.

Plus tard, ces caractères se montrent plus marqués. L'insensibilité est souvent extrême. On voit les idiots rester exposés aux intempéries atmosphériques, sans paraître s'en apercevoir. Bien souvent les idiotes accouchent sans manifester de douleur. « Selon M. Esquirol, une idiote s'étant percé la joue avec le bout du doigt, introduisit celui-ci dans la déchirure, et la prolongea jusqu'à la commissure des lèvres. Une idiote, citée par les auteurs allemands, se laissa trancher ou plutôt scier la tête, sans résistance, par une mélancolique qui, dé-

sirant mourir, et considérant le suicide comme un acte coupable, avait résolu d'attirer sur sa tête le glaive de la loi. » (Fabre, art. *Aliénation mentale.*)

Les idiots de cette variété ont des instincts, mais fort peu prononcés. Beaucoup ne savent ni se vêtir ni choisir leurs aliments. Les uns mangent de l'herbe, des matières fécales, boivent leur urine, de l'eau corrompue. Presque tous ces malheureux ont les organes génitaux très développés, et sont enclins aux actes charnels. L'onanisme est fréquent chez eux. Ils commettent audacieusement les actions les plus honteuses.

Chez quelques-uns, on dirait qu'un rayon d'intelligence commence à se montrer. Ils sont affectueux, mais sans idée morale, sans aucune conscience du beau, du bon, du juste. On en voit qui répètent machinalement certains mots, de longues phrases, des chansons; mais ils sont incapables d'attacher l'idée au son.

Il est impossible de soulever une question d'imputabilité à l'égard de ces êtres imparfaits, qui, placés dans l'intervalle qui sépare les animaux des hommes, semblent appartenir aux premiers plutôt qu'aux seconds.

On ne peut, à l'égard de cette espèce d'idiots, que prendre des précautions de police dans l'intérêt de la moralité ou de la sûreté publiques.

La troisième variété d'*idiotisme* se nomme *imbécillité.*

Cet état est caractérisé par des instincts développés, quelquefois exagérés, par la faiblesse des facultés intellectuelles, qui comportent quelques idées simples, de la mémoire, et l'appréciation de quelques actes. Les imbéciles sont en général dépourvus du sens moral, et ne s'élèvent pas jusqu'aux notions complexes, qui demandent l'attention, la comparaison, le jugement. La plupart des imbéciles ont les penchants animaux très développés, ainsi que les mauvaises passions. Ils sont gourmands, ivrognes, paresseux, cupides, inconstants,

jaloux, poltrons, colères et rancuneux, ils se portent parfois à des actes horribles de cruauté.

Ayant les organes génitaux très prononcés, ils sont fort lubriques. Ils s'adonnent presque tous à l'onanisme, et se portent quelquefois à des actes de violence à l'égard des personnes, pour satisfaire leurs passions.

On trouve parmi ces êtres dégradés des pédérastes, des nymphomanes, des hystériques. Souvent on voit des femmes imbéciles provoquer les hommes par des paroles ou des gestes licencieux.

Il est de ces malheureux qui sont enclins à la destruction, qui tuent sans motifs, qui commettent des incendies.

Quelques-uns s'élèvent un peu plus haut dans l'échelle intellectuelle. « Ils offrent à un degré faible et proportionnel les instincts, les sentiments et les facultés intellectuelles, et se montrent sobres, timides et affectueux, reconnaissants et laborieux. Un jeune imbécile, placé à Bicêtre en 1836, et qui exerçait auparavant la profession de chiffonnier, réclamait en suppliant sa sortie de l'établissement, afin, disait-il, d'aller gagner la nourriture de sa mère et payer son loyer. » (Fabre, art. *Aliénation*.)

« On trouve dans la société, des êtres qui se rapprochent des imbéciles par un développement médiocre de l'entendement, des *demi-imbéciles* dont les connaissances sont très bornées, et qui n'ont que des notions fort imparfaites des grandes vérités sur lesquelles repose l'ordre social. Dans les classes inférieures, ces individus peuvent se livrer à beaucoup d'occupations qui n'exigent pas de grandes combinaisons d'idées ; quelques-uns apprennent même des arts mécaniques faciles. S'ils ne passent point tout-à-fait pour des imbéciles parmi leurs égaux, ils sont regardés comme des êtres singuliers, comme ayant l'esprit faible ; on les tourmente de mille façons, et on se moque d'eux. Beaucoup de ces demi-imbéciles n'étant retenus par aucun motif puissant, s'adonnent au vin, deviennent paresseux, ivrognes, débauchés ; enfin il en est plus qu'on ne pense

qui finissent par tomber entre les mains de la justice. Ils commettent des vols avec adresse, et on les suppose très intelligents ; ils recommencent dès qu'ils sont sortis de prison, et on leur croit une perversité opiniâtre ; ils sont violents, emportés, et pour le plus léger motif ils commettent des meurtres et des incendies ; ceux qui ont un penchant prononcé pour l'union sexuelle se rendent facilement coupables d'outrages à la pudeur. J'ai eu l'occasion de voir plusieurs individus de cette espèce dans les prisons, qui avaient été jugés raisonnables, et dont la demi-imbécillité m'a paru manifeste.

» Dans les classes aisées, ces demi-imbéciles ayant reçu de l'éducation, ayant eu continuellement sous les yeux de bons exemples, étant continuellement l'objet d'une grande surveillance, peuvent mieux éviter de tomber dans de pareils excès ; seulement ils deviennent souvent la dupe des fripons qui les entourent, si on leur laisse la libre disposition de leur fortune.

» Nous ferons remarquer qu'il est impossible de tracer la limite qui sépare les imbéciles des hommes doués de facultés suffisantes pour comprendre toute l'étendue des devoirs sociaux. C'est par des degrés insensibles et infinis que l'on s'élève de l'idiotie la plus complète jusqu'au plus parfait développement de l'intelligence. » (Orfila, *Médecine légale.*)

On voit, d'après ce que nous venons de dire, qu'il est deux degrés d'imbécillité. Les imbéciles du premier degré échappent à toute poursuite. Quant à ceux du second, ils doivent aussi être à l'abri de toute imputation, s'il est prouvé que la débilité de leurs facultés est telle, qu'elle exclut la volonté. Peu importe pour que l'individu soit justifié, que l'absence de la pensée soit absolue ou incomplète ; il suffit qu'il n'ait pas joui au moment de l'action du sens moral, qui fait la bonté ou la malice des actes.

Cependant la difficulté reste immense ici. Car les degrés infinis qui existent chez les imbéciles s'opposent à ce qu'on formule une règle générale. C'est dans l'appréciation de chaque

cas particulier que les juges puiseront les éléments de leurs décisions.

Quand à nous, nous partageons entièrement la manière de voir d'Orfila ; nous croyons que tous les jours nos tribunaux condamnent à des peines afflictives des individus qui ne doivent être soumis qu'à des précautions de police et à des corrections de nature à réformer leurs instincts.

Il y a des imbéciles qui ont besoin d'être châtiés, et chez lesquels la peur d'un danger corporel arrêtera les entraînements de l'instinct.

Les magistrats négligent trop souvent de s'entourer des lumières des hommes spéciaux, et ils prononcent avec une incroyable légèreté, après un examen superficiel d'audience, là où il faudrait une étude suivie des facultés intellectuelles et morales d'un prévenu.

DÉMENCE. — La démence est l'affaiblissement plus ou moins prononcé auquel arrivent l'intelligence, le sens moral et les instincts, après leur évolution complète.

L'idiotisme est congénial ou se montre avant la puberté ; il est aussi bien la conséquence d'un vice primitif qu'une affection maladive du cerveau. Il est constitué par un arrêt subit du développement intellectuel, il est continu, incurable. La démence est toujours postérieure à la puberté; c'est la perte de facultés qui avaient accompli leur évolution normale. Elle est constamment l'effet d'une lésion pathologique du cerveau; elle est sujette à des rémissions, à des intermittences, et susceptible de guérison.

La démence se déclare parfois tout-à-coup, mais le plus souvent elle est précédée de désordres plus ou moins graves dans les facultés intellectuelles ou morales, par la manie, par des changements survenus dans le caractère, dans les habitudes et les goûts.

Elle aura eu pour prodromes des congestions cérébrales, des attaques d'apoplexie, d'épilepsie. On aura constaté chez

le dément l'usage immodéré des boissons alcooliques, des plaisirs vénériens, de la masturbation.

Les symptômes qui se manifestent d'abord, sont l'affaiblissement de la mémoire, l'incohérence des idées, les illusions des sens, une extrême faiblesse intellectuelle, qui à l'insu du malade, fait qu'il ne peut plus gérer ses affaires, vaquer à ses occupations habituelles; ils se livre à des actions puériles, extravagantes et sans but. La sensibilité morale s'exalte; ces malades pleurent très facilement; ils n'ont plus de volonté, point de persistance dans ce qu'ils font; leurs désirs, leurs idées, ont un décousu extraordinaire. « Ils semblent, dit Pinel, entraînés par un roulement d'affections morales, qui disparaissent et tombent dans le néant aussitôt qu'elles sont produites. »

A un degré plus avancé, la mémoire est abolie; les déments oublient leur nom, leur âge, tout ce qui est relatif à leur famille, à leur demeure, à leur profession. Les faits récents, surtout, leur échappent; ils déraisonnent tranquillement, ou bien se livrent à la plus vive agitation, prononcent des mots sans suite; quelquefois ils conservent de l'aptitude pour certaines choses. Quelques-uns sont capables de jouer certains jeux, de chanter des airs qu'ils ont appris, de calculer, de raconter, de répondre juste à certaines questions.

Au degré le plus complet de démence, il n'y a plus, comme dans l'idiotisme, que des sensations imparfaites et peu nombreuses; les sens ne sont plus capables de recevoir les impressions qui font apercevoir les objets; il y a défaillance absolue du jugement, abolition du sentiment intérieur de l'existence.

Souvent les déments sont enclins, comme les idiots, à des vices et à des penchants immoraux ou dangereux. Ils n'ont plus aucune retenue, sont très portés aux actes vénériens, parfois à la cruauté; souvent ils sont victimes d'hallucinations étranges, et de manies délirantes.

Nous avons connu un dément qui nous affirmait être Robespierre, et qui portait souvent la main à sa mâchoire inférieure, où, disait-il, il souffrait toujours du coup de pistolet

qu'il s'était tiré. M. Lelut dit qu'un dément assurait manger à chacun de ses repas, un éléphant entier. M. Ferrus a vu à la Salpêtrière, une femme démente, qui croyait être Marie-Louise. Un jour on eut l'air de croire ce qu'elle disait, et tout-à-coup on lui demanda : qu'étiez-vous auparavant. « Je vendais des poissons, répondit-elle. » (Ce fait est consigné dans la *Gazette Médicale*, année 1836.)

Il est évident que dès que la démence est constatée, la moralité des actes disparait, et qu'ici le législateur ne doit plus, ainsi que pour les idiots, que prendre les mesures réclamées par l'hygiène publique, la sûreté sociale et la morale.

Stupidité. — Nous ne dirons qu'un mot de cette affection caractérisée par un état de démence primitive, avec perte plus ou moins entière des facultés intellectuelles et morales, ainsi que celle des instincts et des mouvements. Les stupides, incapables d'agir, le sont également d'être accusés. Ce qui sépare cet état de la démence progressive, c'est qu'il est généralement curable, tandis qu'elle, ne l'est ordinairement pas.

Jusqu'à présent, nous avons parlé de certaines formes d'aliénation, de celles dont le diagnostic est facile, qui ne présentent qu'un médiocre intérêt sous le rapport légale. Nous n'avons fait qu'un examen superficiel. L'importance des formes d'aliénation qui nous restent à étudier, la difficulté de leur diagnostic, l'intérêt immense qu'elles ont en médecine légale, demanderont une attention plus grande, un examen plus approfondi.

Tout en traitant notre sujet au point de vue de la médecine légale, nous voulons que nos lecteurs puissent se faire une idée précise et complète de ces désordres de l'intelligence, qui ne sont autre chose que le côté pathologique des passions

et des sentiments dont nous avons fait le sujet de notre livre.

Délire maniaque. — Cette seconde classe de l'aliénation renferme tous les désordres que dans le monde on nomme folie.

M. Fabre définit le délire maniaque : « Une affection cérébrale le plus souvent apyrétique, caractérisée par la perversion involontaire de la totalité ou d'une partie des facultés mentales, avec ou sans complication de troubles de la sensibilité générale ou spéciale. »

M. Lelut a défini l'aliénation : « Un trouble des passions et de la volonté, sans conscience et sans cause extérieure actuelle, accompagné d'un vice dans l'association des sentiments et des idées, et de transformation des manifestations intellectuelles en sensations. »

Cette définition nous paraît convenir plutôt au délire maniaque qu'à l'aliénation, parce qu'elle ne comprend pas tous les désordres dont nous avons traité jusqu'ici.

La plupart des auteurs ont divisé le délire maniaque ou la folie, en deux grandes classes, la manie et la monomanie. Nous suivrons cette division. Certes, nous savons que les troubles intellectuels portent dans un grand nombre de cas, sur une ou plusieurs facultés principalement, sur un certain ordre d'idées et de sentiments, sur une passion isolée, tandis que d'autres fois l'intelligence tout entière est atteinte. Mais jamais cette division n'est brusque et parfaitement tranchée. Les facultés mentales ont entre elles un rapport si intime, une connexion si parfaite, que rarement les aberrations d'une faculté lui sont entièrement propres, et qu'elles envahissent toujours plus ou moins les facultés voisines.

Un profond observateur, M. Lelut, affirme n'avoir jamais pu, dans vingt années d'observations suivies, rencontrer un seul exemple de monomanie absolue et parfaitement limitée.

Entre les divisions arbitraires faites par les auteurs, on trouve une multitude de variétés intermédiaires qui réclameraient au même titre que celles qu'ils ont adoptées, les honneurs d'une dénomination particulière et d'un rang distinct dans la série de ces divisions.

On ne peut, en aucune façon, isoler les facultés de l'esprit humain, elles forment un tout homogène, et ne se prêtent point à ces divisions profondes, que quelques systèmes, entre autres la phrénologie, et que certains pathologistes ont eu la prétention d'établir.

Nous n'ignorons pas que la manie et la monomanie ne soient deux choses fort distinctes; mais nous désirerions savoir si, pour fonder des divisions absolues, c'est assez de manifestations symptomatiques en dehors de toutes données physiologiques sur les fonctions cérébrales, et la plupart du temps sur les désordres pathologiques qui sont les causes du mal?

On peut tout au plus, dans l'état actuel de la science, décrire des formes secondaires et symptomatiques de la manie, de la folie, comme on voudra, et encore, faut-il ici montrer une certaine sobriété; car on courrait le risque de tomber dans la description particulière et individuelle, tant il y a de dissemblance dans les faits, et tant est vaste l'échelle des variétés qu'on pourrait établir ainsi. Nous ne nions point les différences, nous nions la possibilité de poser les limites d'une manière absolue et certaine.

CAUSES DU DÉLIRE MANIAQUE OU FOLIE. — CAUSES PRÉDISPOSANTES.

1° *Age.* — Plus l'homme avance dans la vie, plus il est exposé à perdre la raison. Les ébranlements successifs que subit l'intelligence, l'affaiblissement qui, à une certaine époque, commence à s'opérer en elle, les désordres organiques qu'apportent les années, l'abus des passions, tout concourt à produire ce triste résultat.

L'enfance, à l'abri de ces causes générales, et protégée par son insouciance et sa tranquillité d'ame, est rarement atteinte de folie proprement dite. M. Esquirol ne cite que 3 fous au-dessous de 15 ans. Ce chiffre nous paraît trop faible.

Sur 4,409 malades reçus, pendant un certain laps de temps, dans les hôpitaux de France et d'Angleterre, voici quel était le nombre des fous à chaque âge :

NOMBRE DES FOUS.	AGE.
356	de 10 à 20 ans.
106	de 20 à 30
1,416	de 30 à 40
861	de 40 à 50
461	de 50 à 60
174	de 60 à 70
35	au dessus de 70

Cette statistique semblerait infirmer ce que nous avons dit relativement à la rareté de la folie dans l'enfance. Mais nous ne savons pas si elle ne comprend point certains cas d'idiotisme, ce qui nous semble nécessaire pour expliquer ce nombre de 356 aliénés de 10 à 20 ans sur 4,409.

En Angleterre, où les éléments de cette statistique ont en partie été puisés, le travail des manufactures et des mines est une cause extraordinaire de folie chez les enfants.

Les hommes deviennent fous à un âge moins avancé que les femmes.

M. Parchappe nous fournit le tableau suivant :

ADMISSIONS	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
au dessous de 20 ans.	469	518	987
de 20 à 29	1,451	1,418	2,869
de 30 à 39	1,847	1,702	3,629
de 40 à 49	1,340	1,647	2,987
de 50 à 59	694	1,110	1,804
de 60 à 69	519	723	1,242
de 70 à 79	247	448	695
de 80 ans et au dess.	27	27	54

C'est l'âge de trente à quarante ans qui nous présente le plus

de fous : ce fait n'infirme pas ce que nous avons annoncé en commençant, que l'homme est plus exposé à perdre la raison, à mesure qu'il avance dans la vie.

Il faut mettre ces chiffres des statistiques en présence de la diminution progressive de la population, et l'on verra que plus on avance, plus le rapport des aliénés à la population devient considérable.

Les âges sont sujets à des genres de folies différents.

L'enfance est portée à la pyromanie.

Les jeunes gens deviennent la proie de la manie érotique.

L'âge mûr produit la manie ambitieuse.

L'approche de la vieillesse porte certains individus à cette manie ridicule, à cette coquetterie, à cet amour de soi qu'on a nommé monomanie *Narcisse*.

2° *Sexe*. — On a cru longtemps que les femmes devenaient plus fréquemment folles que les hommes. Pinel et beaucoup d'autres auteurs ont cherché à formuler le rapport qui existe, mais les statistiques varient suivant les climats, les pays, les provinces.

En Angleterre, dans l'espace de quarante-six ans, on a reçu à Bedlam, de Londres, 8,874 aliénés, sur lesquels 4,832 femmes et 4,042 hommes.

Aux États-Unis, au contraire, on a compté 4,510 hommes pour 2,481 femmes.

Les différences qui existent entre Pinel, Esquirol, et nombre d'autres auteurs, prouvent qu'on ne pourrait avoir de données vraies à cet égard qu'au moyen d'une statistique générale, et que des résultats particuliers ne peuvent décider la question.

Quant aux formes de la folie chez les différents sexes, on a remarqué que les femmes sont plus souvent astreintes de pyromanie, d'érotomanie ; les hommes, de manies ambitieuses, suicides.

3° *Hérédité.* — Cette cause est tellement fréquente, que de tout temps les auteurs l'ont signalée. Sur 321 folles admises à la Salpêtrière, 105 fois on a constaté cette cause. Elle agit plus fréquemment chez les riches que chez les pauvres.

Suivant Georget, cette différence en faveur des pauvres, a sa source dans la tendance qu'ont les familles nobles, surtout, à contracter des alliances entre elles, à des degrés de parenté fort rapprochés. Sur 264 fous des classes riches, 150 avaient eu des parents fous.

Souvent la folie se manifeste chez les enfants au même âge et avec les mêmes caractères que chez les parents. Elle est plus transmissible, dit Esquirol, par la mère que par le père. Les enfants dont les mères ont été atteintes, pendant leur grossesse, de quelque violente commotion, sont prédisposés à la folie.

4° *Tempérament.* — Les sanguins et les nerveux sont souvent, dit-on, atteints de délire maniaque général; les bilieux, de délire partiel, mais les données que l'on a à cet égard sont tres incertaines.

5° *Éducation vicieuse.* — Bien souvent la folie est la conséquence des fatigues intellectuelles auxquelles on a prématurément assujetti le jeune âge. Ici nous développerions longuement les effets moraux de cette cause, si nous ne devions les étudier plus loin isolément, sous les titres Mœurs, Civilisation, etc.

6° *État-Civil.* — Pourquoi les célibataires et les veufs deviennent-ils plus souvent fous que les personnes mariées? Ce fait est constaté, l'explication n'est pas encore trouvée.

Sur 1,668 folles, 980 sont célibataires, 291 sont veuves, 397 sont mariées.

Sur 752 fous, 492 sont célibataires, 59 sont veufs, 201 sont mariés.

Ces résultats de statistique particulière, donnés par M. Desportes, ne ressemblent pas complètement au résultat absolu indiqué par M. Parchappe. L'état civil présente d'après lui les *proportions pour cent* suivantes :

ALIÉNÉS.	DEUX SEXES.	HOMMES.	FEMMES.
Célibataires.	49	55	45
Veufs.	11	6	15
Non-mariés.	40	61	60
Mariés.	40	39	40

Les célibataires sont plus nombreux, parmi les aliénés, que les individus mariés. Ces derniers sont pour les deux sexes en nombre à peu près égal. Les femmes veuves deviennent plus fréquemment folles que les hommes veufs.

7° *Professions.* L'influence des professions sur la folie est très remarquable : toutes celles qui demandent un exercice continuel de l'intelligence, surtout celles qui l'appliquent sans cesse à la même chose, produisent fort souvent la folie.

Les artistes, les peintres, les musiciens, les comédiens, les hommes qui étudient beaucoup, les écrivains, sont souvent victimes de cette maladie.

Après ces professions libérales, celles qui sollicitent des passions, telles que l'ambition, l'orgueil, l'avarice, ont une action très grande.

Quand ces professions sont dépendantes des événements sociaux et des caprices de la fortune, leur action est bien plus prononcée. Plusieurs rois, reines et princes étaient aliénés à l'époque des grandes catastrophes qui, lors de la révolution française, bouleversèrent l'Europe. Les hommes d'état, les employés d'administrations, les négociants deviennent souvent fous.

On voit rarement devenir fous les hommes qui ont des professions qui demandent une grande dépense de forces musculaires.

Les hommes qui par état sont exposés aux ardeurs du soleil,

à l'action prolongée de la chaleur, les laboureurs, les fondeurs, les boulangers, sont très exposés à la folie.

Les individus qui passent tout à coup, d'une vie active, laborieuse, au repos, sont sujets à être atteints d'aliénation.

8° *Causes pathologiques.* — Les convulsions occasionnées chez les enfants par les vers intestinaux, par la dentition, les troubles menstruels, les suppressions de certaines excrétions, les affections cérébrales, hystériques, les maladies typhoïdes, septiques, l'usage immodéré de certaines substances mercurielles, narcotiques, spiritueuses, aromatiques, sont des causes fréquentes d'aliénation.

9° *Saisons.* — Les mois les plus chauds de l'année produisent beaucoup de fous ; les mois les plus froids en produisent moins ; de sorte qu'après une observation suivie, on est arrivé à reconnaître que la fréquence de la folie, eu égard à cette cause toute seule, est en raison directe ; dans chaque localité, de la température.

10° *Climats.* Tout ce qu'on a dit des climats nous semble dénué de fondement. La folie se développe dans les différents pays en raison directe de toutes les influences réunies, et leur force est suffisante pour effacer complètement, pour rendre inappréciable l'action du climat.

Pourquoi les climats tempérés sont-ils plus exposés aux ravages de la folie que les autres ? C'est parce qu'ils sont le siége de la civilisation ; parce que chez les peuples qui les habitent, les passions de toutes sortes sont développées, l'intelligence y est livrée à une incessante et dévorante activité, les antagonismes, la concurrence sont continuellement en présence. On a généralement confondu l'action de ces causes réunies avec celle des climats. Quant à nous, toutes circonstances égales d'ailleurs, nous pensons que pour les climats ainsi que pour

les saisons, la fréquence de la folie est en raison de l'élévation de la température.

11° *Civilisation*. Nombre d'auteurs ont prétendu que la folie devenait d'autant plus fréquente que les peuples étaient plus civilisés; qu'elle l'était au contraire d'autant moins que leurs progrès étaient moins avancés. Ces faits sont d'une exactitude incontestable, et ceux qui les ont combattus, MM. Esquirol, Dubois (d'Amiens), Parchappe, se sont escrimés contre des mots.

Sans doute M. Brière de Boismont, par exemple, n'avait point prétendu dire que les progrès réels, que le développement de la raison et de l'intelligence fussent par eux-mêmes une des causes de folie. Il était parfaitement d'accord, comme nous le sommes avec ceux qui l'ont combattu, pour dire qu'une civilisation parfaite, qu'un état social arrivé au summum du progrès, auraient pour effet une diminution énorme dans la fréquence de la folie. Ce sont les abus de notre civilisation imparfaite, ce qu'elle a de mauvais et non point ce qu'elle a de bon, qui sont des causes de folie. Les peuples qui n'ont point nos éléments de civilisation n'en abusent pas, voilà toute la question.

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le monde, sur les statistiques, sur les travaux des observateurs, pour voir qu'en effet les abus inhérents au développement de la civilisation, les errements des peuples, les secousses politiques, ont une immense influence sur le développement de la folie.

Suivant M. de Humbolt et les voyageurs, c'est un phénomène que la folie chez les sauvages.

M. Desgenettes ne trouva dans l'hôpital du Caire, ville de 300,000 ames, que 14 aliénés; il y en a plus de 7,000 à Londres, plus de 4,000 à Paris.

Toutes les nations civilisées de l'Europe sont celles où il y a le plus d'aliénés; la Russie, la Turquie, la Chine avec son incalculable population n'en ont presque pas. Les grandes

villes comptent proportionnément beaucoup plus d'aliénés que les petites villes et les campagnes ; ce n'est pas la civilition proprement dite qui produit la maladie dont nous parlons ; ce sont ses plaies, les désordres qui lui sont inhérents.

L'ivrognerie, la débauche, ont été de tous temps la lèpre des grandes agglomérations ; ce sont aussi une des sources les plus fécondes des maladies mentales. Mais par-dessus tout, ce sont les revers de fortune, les désastres de l'ambition, les injustices des hommes, les chagrins, les illusions perdues, en un mot, cette foule de calamités qui, dans nos pays civilisés, sévissent sur des organisations faibles et incomplètes qui seraient toujours restées à l'abri de leurs atteintes dans des lieux où l'on vit d'une façon moins active, où les facultés intellectuelles reposent endormies dans le sein de l'habitude prise et de l'insouciante ignorance.

Chaque âge a eu ses vices et ses erreurs, sources de passions et de folies.

Le moyen âge avait ses chevaliers errants, ses bardes inspirés, ses poètes rêveurs : l'esprit alors s'imprégnait de la teinte féérique de l'époque ; une sorte de mysticisme enveloppait la société. Les hauts manoirs recélaient sans doute derrière leurs ponts-levis et leurs créneaux de ravissantes beautés pour lesquelles brûlaient les preux chevaliers; l'érotomanie en possédait un grand nombre. C'était aussi le temps des superstitions et des discordes religieuses : les sorciers, les extatiques, les démonomanes pullulaient alors. Pouvait-il en être autrement, quand les hommes croyaient à l'intervention de tous ces êtres fantastiques qui peuplaient les ruines et les cimetières, à ces démons familiers qui se montraient à l'appel de certaines formules, à ces pouvoirs d'enchantements et de sorcelleries qui mettaient quelques hommes en rapport avec les morts, les démons et les anges ?

Plus tard, au sein de nos vastes tourmentes révolutionnaires, n'avons-nous pas vu nombre d'ambitieux rêvant les grandeurs et les libertés, devenir la proie de la folie.

Après la période impériale, la manie artistique n'a-t-elle pas été endémique chez nous?

Au déclin de la société romaine, le suicide ne devint-il pas une sorte de mode, une manie que nous avons appelée ailleurs, chez certains hommes, le fanatisme patriotique?

Depuis un demi-siècle, toutes les idées étranges, toutes les bizarreries intellectuelles, toutes les spéculations folles, tous les rêves de libertés impossibles se sont produits. On dirait qu'une énergie maladive pousse la société. « Au 1er janvier 1801, on comptait, dans les hospices de Paris, 1,070 malades; au 31 décembre 1805, 1,225; fin de 1810, 1,586; fin de 1815, 1,810; fin de 1820, 2,145; en 1822, 2,195. » (Georget.) Aujourd'hui ce nombre est beaucoup plus considérable.

CAUSES DÉTERMINANTES.

1° *Causes physiques.* — Sous ce rapport, nous croyons la science beaucoup moins avancée qu'elle ne veut le paraître. Les divisions nombreuses et tout-à-fait arbitraires qu'on a établies nous semblent de nature à obscurcir cette question plutôt qu'à l'éclairer. Les résultats fournis par les observateurs ne se ressemblent presque jamais; cela dépend du point de vue où ils se placent; de l'aptitude plus ou moins grande dont ils sont doués pour démêler les causes réelles; des préventions, des idées systématiques avec lesquelles ils observent.

Pinel porte à 60 p. 100 les causes morales de la manie; à 88 p. 100 celles de la mélancolie; à 56 p. 120 celles de la démence.

Plus loin, sur 785 aliénés, il attribue 464 cas aux causes morales, 319 aux causes physiques.

Hébréard signale 544 causes morales, contre 465 causes physiques.

Esquirol a compté 750 causes physiques contre 490 causes morales

Ces chiffres justifient bien ce que nous avancions, en prétendant que les causes morales l'emportent beaucoup sur les causes physiques dans la production de la folie.

Passons à l'examen des causes physiques en particulier.

Le froid, dit-on, est une cause puissante. Cependant, il y a peu de fous dans les pays froids, si ce n'est en Norwége : un médecin allemand ayant observé, en 1812, un grand nombre de cas d'aliénation parmi les militaires français, attribua ces maladies à l'action du climat. Nous croyons qu'ici les causes morales étaient bien plus efficaces : la nostalgie sévissait parmi nos soldats, le désespoir était dans les cœurs, les passions tristes étaient arrivées au plus haut degré. Le froid n'a pas une aussi grande influence qu'on le prétend.

Les excès vénériens, l'onanisme, ont été signalés comme des causes fréquentes de folie ; nous croyons qu'ils amènent souvent ce résultat, mais bien plus souvent la démence, la stupidité. Il faut distinguer ici, entre la cause physique qui agit en produisant l'épuisement de l'individu, et la propension morale qui le pousse à satisfaire ses désirs : c'est cette dernière surtout qui produit l'érotomanie.

L'usage immodéré des spiritueux a été aussi regardé comme un excitant direct de la manie dans un trop grand nombre de cas. Qu'il la produise souvent, nous ne le contestons pas, mais on a de beaucoup exagéré son influence.

On sait avec quelle profusion coupable notre commerce répand l'eau-de-vie parmi les indigènes de l'Amérique, et quel usage immodéré ils en font. Cette boisson les abrutit, les rend stupides, mais très peu deviennent fous.

C'est en dégageant ainsi chaque cause, en la réduisant ainsi à sa seule puissance, qu'on parvient à la juger ; mais il faut se donner de garde de lui attribuer ce qui bien souvent n'est que

l'effet de la réunion d'un grand nombre de causes adjuvantes.

Les liqueurs spiritueuses produisent une aliénation spéciale, le *delirium tremens*, qui a ses symptômes tellement tranchés, sa durée si bien limitée, qu'on ne peut le confondre avec la folie.

Hébréard, cité par Georget, porte à 27 sur 100 le nombre de fous qui le sont devenus par l'action d'émanations malfaisantes, métalliques ou méphitiques.

Les lésions traumatiques produisent rarement la folie. Nous avons journellement sous les yeux nombre d'ouvriers de carrière atteints des blessures les plus graves, soit à la tête, soit ailleurs : nous n'avons pas constaté la folie chez un seul.

Du reste, comme le disent les auteurs du *Compendium de médecine pratique*, ces causes, ainsi que les suppressions, les perversions menstruelles chez les femmes, doivent être rangées parmi les prédispositions.

L'opinion vulgaire du *lait remonté* comme cause de folie, est infirmée par l'observation et par l'anatomie pathologique.

La grossesse est citée comme cause : si c'en est une, elle agit rarement. Esquirol rapporte qu'une dame devint folle deux fois, à dater du jour où elle avait conçu, et le resta quinze jours à chaque fois.

Les suites de couches, citées aussi comme cause physique, nous paraissent une cause prédisposante. Quand la folie atteint les femmes dans ce cas, elle est due à des causes secondaires qui ont agi plus facilement sur elles, en raison de leur sensibilité, de leur susceptibilité nerveuse, très développées dans cet état pathologique. Sur 730 femmes, 72, dit Esquirol, perdirent la raison à la suite de couches.

L'épilepsie produit souvent la folie, mais plus souvent elle l'accompagne ; elle est un symptôme de la lésion anatomique,

qui l'a déterminée. Cette maladie amène très fréquemment la démence, la stupidité.

Nous avons vu beaucoup d'épileptiques chez lesquels il y avait aliénation mentale réelle après chaque accès ; mais cette aliénation n'était le plus souvent autre chose qu'une stupeur des facultés mentales, une image de la démence.

Nous avons entre autres observé une femme qui régulièrement tombait en démence pendant trois jours après chaque accès d'épilepsie, et cette démence absorbait entièrement les symptômes de manie partielle dont elle était atteinte depuis cinquante années. Nous avons aussi vu des épileptiques chez lesquels le chagrin, la honte, avaient produit la manie mélancolique; chez un, la monomanie suicide. Nous avons observé un malade chez lequel des excès vénériens multipliés, portés à un degré extraordinaire, avaient produit l'épilepsie sans altérer les facultés intellectuelles autrement que dans leur vivacité primitive.

Quelques épileptiques tombent, après l'accès, dans la manie furieuse.

La plupart des causes prédisposantes peuvent devenir efficientes, de ce nombre sont les causes morales. Georget les énumère dans l'ordre suivant : « La frayeur vive, la colère violente, les chagrins profonds, inattendus, les excès d'étude, les veilles insolites, les outrages à la pudeur, l'amour-propre blessé, l'orgueil humilié, les revers subits de fortune, le désespoir. » D'autres agissent plus lentement, dit-il; ce sont « les contrariétés et les chagrins domestiques, causes très fréquentes chez les femmes mariées ; la superstition et les scrupules religieux, les inquiétudes de la misère dans les classes inférieures. »

L'imitation est une cause très fréquente de folie ; il est des formes de la manie qu'elle produit avec une incroyable faci-

lité. De ce nombre sont : l'érotomanie, les monomanies suicide, homicide, la pyrommanie.

Quelquefois cette cause agit d'une manière épidémique ; il est des époques où certaines variétés de folie sont pour ainsi dire à la mode. Il y a eu l'époque des possédés, celle des pyromanes, celle des régicides, celle des suicides.

Parfois l'imitation sévit d'une façon qu'on pourrait nommer contagieuse : Un invalide se pend à une porte, plusieurs autres vont se pendre au même endroit ; si l'hallucination est pour quelque chose chez ceux qui se sont précipités de la colonne Vendôme, peut-être l'exemple n'y est-il pas étranger.

On sait que la publicité de certains actes en amène souvent de semblables, surtout quand ils sont de nature à avoir du retentissement.

Nous pensons que si Charenton eût fermé ses portes sur le premier des régicides, après 1830, il y en aurait eu moins ensuite ; nous ne craignons pas d'affirmer que la solennité des débats de la cour des pairs a été la source de plusieurs de ces crimes.

On sait combien vite les affections nerveuses se communiquent dans les salles de femmes ; on sait aussi combien la vue de certains actes, de certains crimes, éveillent facilement cette manie d'imitation.

Une dame, dit M. Bertrand, visite le lieu où Papavoine avait commis son crime, et voilà qu'elle est saisie de monomanie homicide.

Beaucoup d'autres causes ont été signalées par les auteurs, mais nous n'avons voulu passer en revue que les plus importantes, que celles qui nous paraissaient vraiment dignes d'être énumérées.

Nous allons maintenant étudier ces causes sous le rapport de leur fréquence relative.

Pinel, Hébréard, Voisin, Georget, etc., ont prétendu que les causes morales agissaient bien plus fréquemment que les

causes physiques; Bertolini a dit qu'il y avait égalité entre elles. Suivant Esquirol, les causes physiques sont bien plus fréquentes que les autres.

D'après ce que nous avons dit dans le cours de ce travail, le lecteur a pu comprendre que nous pensions que les causes morales l'emportaient de beaucoup sur les causes physiques; du reste, nous sommes, à priori, entraînés vers cette opinion. Nous croyons que les maladies de l'intelligence doivent avoir leur source plus fréquemment dans l'ame que dans l'organisme.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici les relevés statistiques d'un auteur, M. Parchappe, que son talent et l'exactitude scrupuleuse de son esprit d'observation doivent placer très haut dans l'estime du monde savant. Il établit que sur 385 aliénés il a trouvé 243 causes morales, 63 sur 100; 142 causes de toute nature, 37 sur 100.

Le *Compendium de médecine pratique* donne les résultats suivants :

En étudiant l'influence des différentes causes, considérées isolément, on trouve les deux statistiques suivantes : 9,561 malades, observés à la Salpêtrière et à Bicêtre, ont permis d'établir les rapports ci-dessous :

Causes organiques cérébrales	34	sur 100
Excès sensuels	14	—
Causes organiques non cérébrales, propres à la femme	12	—
Famille et affections	9	—
Fortune	7	—
Amour	5	—
Causes externes	5	—
Causes organiques non cérébrales, communes aux deux sexes	4	—
Réputation	3	—
Conservation	3	—
Religion et conscience	2	—
Excès intellectuels	1	—
Patrie	1	—

385 aliénés, observés à l'hospice de Saint-Yon, à Rouen, ont fourni des rapports différents :

Excès sensuels	19	sur 100
Famille et affections	18	—
Abus des boissons alcooliques	18	—
Fortune	16	—
Conservation	12	—
Amour contrarié	6	—
Revers de fortune	10	—
Chagrins domestiques	10	—
Amour	8	—
Perte d'une personne aimée	8	—
Causes organiques cérébrales	8	—
Frayeur	7	—
Causes organiques non cérébrales, propres au sexe féminin	5	—
Religion et conscience	4	—
Réputation	4	—
Suites de couches	4	—
Colère	4	—
Dévotion exaltée	3	—
Inquiétude à propos d'intérêt d'argent	3	—
Jalousie	3	—
Chagrin à propos d'atteintes à la réputation	2	—
Causes organiques non cérébrales, communes aux deux sexes	2	—
Excès intellectuels	1	—
Causes externes	1	—
Patrie	1	—

Malgré le nombre beaucoup moins considérable de faits sur lesquels repose cette dernière statistique, nous ne balançons pas à la mettre au-dessus de la précédente, pour l'exactitude probable des rapports.

En groupant toutes ces causes, pour en former des classes principales, on trouve les rapports suivants :

Causes morales	63	sur 100
Excès intellectuels et sensuels	20	—
Causes organiques	15	—
Causes externes	1	—

Fréquence relative des causes déterminantes de la folie par rapport au sexe. — Le sexe exerce une influence remarquable sur l'ordre de fréquence des causes déterminantes de la folie. Pour ne point multiplier ici les tableaux statistiques, nous nous contenterons de reproduire ceux de M. Parchappe, c'est-à-dire, ceux auxquels on doit accorder le plus de confiance.

	HOMMES.	FEMMES.
Causes morales.....	55 sur 100	71 sur 100
Excès intellectuels et sensuels.....	30 —	10 —
Causes organiques.....	12 —	18 —
Causes cérébrales.....	95 —	88 —
Causes inconnues.....	14 —	23 —

Les dix causes les plus fréquentes de l'aliénation mentale se classent ainsi :

HOMMES.	FEMMES.
1° Abus des boissons alcooliques.	1° Chagrins domestiques.
2° Revers de fortune.	2° Revers de fortune.
3° Perte d'une personne aimée.	3° Perte d'une personne aimée.
4° Frayeur.	4° Suites de couches.
5° Idiotisme.	5° Amour contrarié.
6° Chagrins domestiques.	6° Abus des boissons alcooliques.
7° Colère.	7° Frayeur.
8° Dévotion exaltée.	8° Jalousie.
9° Amour contrarié.	9° Dévotion.
10° Inquiétudes à propos d'argent.	10° Colère.

Quant au siége de la folie, nous empruntons à M. Fabre le passage suivant, article *Aliénation* de son Dictionnaire, p. 158.

« Pinel n'a trouvé dans l'encéphale des aliénés aucune lésion matérielle, qui non seulement appartînt à la même forme de délire, mais encore ne fut observée que chez les aliénés ; Cabanis admettait, dans le système nerveux, plusieurs foyers de sensibilité correspondant entre eux et le centre cérébral ; les principaux de ces foyers étaient les régions phrénique, hypochondriaque et génitale, et pouvaient, ainsi que le cerveau, être le siége de la folie. D'ailleurs il rapportait celle-ci,

soit aux maladies propres au système nerveux, soit aux habitudes vicieuses qu'il était capable de contracter. (*Rapport du physique et du moral.*) Prost plaçait la folie dans un désordre des viscères abdominaux, et surtout de l'appareil digestif. Gall, Spurzheim et M. Combes se sont efforcés de prouver que le siége de l'aliénation est à la surface du cerveau, et que la phrénologie fournit les moyens d'élucider cette question, opinion qu'embrasse en partie le docteur Bonacossa (*op. cit.*). Pargeter attribuait la manie à l'irritation inégale des diverses parties du cerveau. Broussais, dans son *Traité de l'irritation et de la folie*, tout en signalant les progrès de l'anatomie pathologique de la folie dans l'esprit de quelques médecins d'aliénés, qui rattachèrent les maladies mentales à des lésions très variées des méninges et de l'encéphale, leur disputa la priorité sur ce point, et chercha à établir que, déjà en 1814, il rapportait tous les délires à une irritation cérébrale idopathique ou symptomatique, soit qu'elle s'élevât au degré d'inflammation, soit qu'elle restât au-dessous, ce qui explique la possibilité des guérisons subites par causes morales. Georget a été conduit à cette conclusion : que la folie a nécessairement son siége dans le cerveau, mais qu'on n'a pu découvrir sa cause prochaine. Selon M. Esquirol, les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes n'ont été observées que sur des aliénés paralytiques, épileptiques, etc. ; quelquefois même le cerveau et ses membranes n'ont offert aucune lésion, quoique le délire maniaque eût plusieurs années d'existence ; certaines folies ne dépendent que des forces vitales du cerveau, d'autres n'ont pas toujours leur siége dans cet organe, mais dans les divers foyers de sensibilité situés dans les autres points du corps ; entre autres états anormaux, M. Esquirol a signalé chez les mélancoliques un fréquent déplacement du colon transverse dont l'extrémité gauche se porte vers le pubis, et se cache quelquefois derrière la symphyse. « Il y a trente ans, ajoute le même auteur, j'aurais écrit volontiers sur la cause pathologique de la folie, je ne tenterai pas aujourd'hui un travail

si difficile, tant il y a incertitude et contradiction dans les résultats des autopsies, mais j'ajoute que les recherches modernes permettent d'espérer des notions plus positives, plus claires et plus satisfaisantes. » Sur seize cas de suicide précédé d'aliénation mentale, M. Leuret n'a trouvé dans sept cas que les lésions produites par les genres de mort, et dans les neuf autres les altérations étaient tellement variées, qu'on ne pût rien en induire relativement au siége et à la nature du suicide. M. Falret pense que la cause prochaine de la folie réside dans le cerveau, et que les lésions méningiennes et cérébrales suffisent pour expliquer tous les symptômes de l'aliénation mentale. M. Ferrus a trouvé des signes d'excitation ou d'inflammation du cerveau et de ses membranes chez plusieurs individus qui avaient succombé durant un délire maniaque. M. Foville, se fondant sur des observations faites en partie avec MM. Pinel-Granchamp et Delaye, est arrivé à conclure : que les désordres intellectuels sont directement liés aux altérations de la substance grise ou corticale du cerveau, et les troubles des mouvements aux altérations de la substance blanche. M. Lélut, dont les objections ont d'autant plus de force, qu'il a préludé au doute par des recherches nombreuses, s'est attaché à démontrer que les altérations du cerveau observées jusqu'à ce jour dans la folie ne sont ni constantes ni exclusives. Selon M. Belhomme (*Recherches sur les causes et la localisation de la folie*), le cerveau des fous participe toujours aux phénomènes, mais l'état morbide d'autres organes peut activer l'aliénation, et celle-ci être souvent sympathique, c'est à dire dépendante de la réaction morbide d'un organe sur le cerveau. Il pense d'ailleurs que presque toujours les autopsies permettent de constater quelques lésions coïncidant avec les phénomènes observés pendant la vie. M. Parchappe, dans un travail fort estimé sur les altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale, avance qu'il n'existe pas d'altérations encéphaliques qu'on puisse regarder comme une condition essentielle de l'aliénation, et que la folie ne doit pas être toujours consi-

dérée comme une phlegmasie de la surface du cerveau, puisqu'elle peut exister à l'état aigu, indépendamment de toute altération pathologique de l'encéphale. « Entre l'organe altéré et la fonction troublée, dit-il, il y a même inconnu qu'entre l'organe sain et la fonction normale; il y aurait donc témérité à avancer que les altérations encéphaliques sont la cause essentielle de la folie, elles n'en sont que l'expression organique. » Enfin, M. Brière de Boismont, dans un article qu'il vient de publier sur la valeur des lésions anatomiques dans la folie, pense qu'il n'existe point de lésion anatomique propre à la manie et à la monomanie.» (*Gaz. des Méd. prat.*)

On voit, d'après cette diversité d'opinions, que la science est loin d'être faite sous ce rapport, et que l'esprit de système peut se donner large carrière sans craindre d'être condamné au nom du dogme scientifique.

Caractères. — On les divise en généraux et en spéciaux : les premiers peuvent exister chez tous les fous; les seconds sont propres à certaines formes ou variétés.

Caractères généraux. — Très souvent les organes des sens, chez les fous, fonctionnent bien : il est rare que les yeux, l'ouïe, le nez, la bouche, la peau, soient le siége de lésions qui pervertissent la sensation. Cette perversion a lieu au centre cérébral lui-même, et ne vient point d'un vice dans l'appareil sensitif, externe. C'est au cerveau qu'existe la cause de ces désordres qu'on remarque dans la sensibilité, et qui tantôt se traduisent par un affaiblissement tel, que rien ne peut faire impression sur les fous, ni le froid, ni la chaleur, ni les coups, ni les blessures; d'autres fois, par une telle exaltation, que le moindre contact leur fait ressentir de vives douleurs, que la lumière les irrite et les blesse, de même que le bruit et les plus légères variations atmosphériques.

La perception des objets est souvent chez les aliénés, une

cause très grande d'erreurs de jugement, et même, il faut le dire ici, parce que c'est une vérité, bien souvent le jugement est sain chez un grand nombre d'hommes, que nous nommons des fous, parce qu'ils raisonnent avec les éléments faux que leur donnent des perceptions perverties. A vrai dire, ils raisonnent juste, leur jugement est sain, mais le centre cérébral perçoit mal les objets. Évidemment, ici la folie n'est point dans le dérangement de la raison, dans la perversion du jugement, mais si c'en est une, elle porte seulement sur le désordre des sensations et des perceptions.

Ce genre de folie est très fréquent, il constitue à lui seul une grande partie des monomanies. Certes, Pascal avait le jugement sain, et cependant il voyait sans cesse un précipice ouvert à côté de lui.

Souvent les malades croient retrouver leurs parents, leurs amis, dans les infirmiers, dans les personnes qui les servent.

Une érotomane, qui prenait M. Esquirol pour l'homme qu'elle aimait, chercha plusieurs fois à le tuer. Quelques-uns ramassent des pierres qu'ils croient être des objets précieux. Il en est qui voient dans les nuages des ballons, des armées.

Nous avons dernièrement donné nos soins à un homme atteint de *delirium tremens*, qui vingt fois le jour défaisait son lit, ouvrait la boîte de sa pendule, parce qu'il voyait sans cesse des voleurs s'y cacher. Il en est qui voient des démons, toutes sortes d'êtres fantastiques. Certains entendent continuellement du bruit : ce sont des roulements de tambours, des cris d'animaux, des voix qui leur parlent des injures qu'on leur adresse et qui provoquent leur fureur.

Souvent l'odorat donne des perceptions fausses ; les odeurs les plus désagréables deviennent suaves, délicieuses, et *vice versa*.

Le goût aussi, lui, peut être perverti : Marc a vu un fou occupé sans cesse à lécher les murs de sa chambre, dont il prenait les taches et les excavations pour des oranges.

Nous soignons dans ce moment un homme devenu monomaniaque par suite d'un coup à la tête, qui ne trouve de saveur agréable qu'à l'eau; tous les aliments lui paraissent insipides ou de mauvais goût.

Parfois le tact est perverti, comme nous le disions plus haut; les corps les plus arrondis semblent couverts d'aspérités, les consistances réelles ne sont plus appréciées.

Chez les fous, on observe un désordre plus ou moins prononcé dans les idées, dans les combinaisons que fait l'intelligence. Certes, nous nous garderons bien de vouloir décrire ici les troubles de cette nature que peut présenter l'intelligence. Il faudrait, pour cela, passer en revue l'interminable échelle des variétés de symptômes, qui se montrent ou peuvent se montrer chez les fous en particulier.

Tout ce que la pensée la plus déréglée, tout ce que les idées les plus étranges peuvent enfanter de bizarre, devrait être signalé.

Écoutons Georget : « Conceptions extravagantes, idées bizarres, rapprochements d'idées singulières, opinions ridicules, jugements faux par les principes dont ils émanent; propos décousus, succession rapide et plus ou moins incohérente d'idées, de jugements, de raisonnements; singulier mélange de conceptions raisonnables, d'opinions fondées, de raisonnements suivis, de jugements sensés, de talents conservés, avec les résultats de la plus complète déraison, » tout cela se trouve chez les aliénés.

Chose remarquable, on rencontre ordinairement plus de déraison dans les écrits des fous que dans leurs discours. Cela tient sans doute à ce qu'ils s'abandonnent, en écrivant, à leur direction d'idées, tandis que certaines craintes peuvent les arrêter, quand ils parlent devant quelqu'un. On voit des aliénés qui, à force d'attention, parviennent à se maîtriser

pendant un certain temps, à raisonner juste, et à agir sensément.

Parfois, les fous perdent la conscience d'eux-mêmes, ou bien de ce qu'ils étaient avant leur folie. Il en est qui se désignent toujours à la troisième personne.

La mémoire subit de profondes altérations. Nous avons connu une dame devenue folle en 1815, qui, plus de dix ans après, lors de sa guérison, se rappelait avec clarté et précision tous les événements antérieurs à sa folie. Il semblait, ce qu'elle croyait du reste, qu'il ne se fut passé entre cette époque de 1815 et celle de la guérison, que l'intervalle d'une nuit et d'un sommeil.

D'autres fois, au contraire, la mémoire du passé est totalement abolie, tandis que celle des faits accomplis pendant la durée de la folie demeure entière et très lucide.

Parfois, un sentiment de honte porte ceux qui guérissent, à faire semblant d'ignorer ce qui s'est passé durant leur maladie.

Chez presque tous les aliénés, les sentiments qu'on nomme des affections, subissent de notables changements. Les malades s'éprennent d'affection pour des étrangers et détestent leurs amis et leurs proches; d'autres, surtout quand ils ont la conscience de leur état, ne veulent souffrir auprès d'eux que leurs parents.

Nous connaissons un jeune homme atteint de monomanie mélancolique, qui est dans ce cas, et qui, la plupart du temps, se maintient assez bien devant les étrangers qu'il est forcé de voir, pour ne pas déraisonner. Dans un cas semblable, on ne devrait pas laisser un malade près de ses parents, parce qu'on enlève à sa guérison le secours de ses propres efforts.

Les passions des aliénés doivent attirer au plus haut degré

l'attention des observateurs. Dans cet état de déchéance intellectuelle, plus rien ne les contraint, ne les domine, aucun ressort ne les maintient dans leurs limites, et c'est là qu'il faut les étudier pour juger peut-être de leur véritable puissance.

Il est des passions que les fous n'éprouvent plus, ou du moins très rarement, ce sont toutes celles qui tendent à assujettir, à soumettre l'égoïsme aux devoirs moraux ou sociaux. Celles au contraire qui sont une expansion de l'individualité, leur sont très ordinaires.

Presque toujours la passion qui domine le fou, est le point culminant de son caractère. Autour d'elle, viennent, pour ainsi dire, se grouper tous les phénomènes, tous les symptômes de la folie. C'est cette exaltation d'une passion principale qui constitue la plupart des monomanies. Cependant il ne faut pas croire que cet état soit parfaitement tranché, et que la passion dominante soit exclusive.

Presque tous les fous passent successivement d'un extrême à l'autre : la joie, la tristesse, la colère, la fureur se succèdent chez eux avec une rapidité extraordinaire ; les motifs qui les déterminent, n'ont point besoin d'être réels, et leur pensée déréglée est bien plus prompte que les événements qui influencent le caractère des autres hommes. Les principales passions des fous sont les suivantes :

1° *La joie.* — Les fous s'abandonnent à cette passion d'une manière qui frappe d'autant plus, qu'on n'en saisit la plupart du temps point les motifs. Ils sont d'une gaîté folle, bruyante, démonstrative ; leur rire caractéristique est strident, comme convulsif ; pour qui connaît les fous, ce rire suffirait presque pour porter un diagnostic. Celui de l'idiot a quelque chose de lent, de traîné, qui exprime aussi bien l'imbécillité, que le rire saccadé du fou exprime le décousu de l'intelligence.

Les fous se livrent dans leur joie aux actes les plus désordonnés : ils courent, ils dansent, ils chantent, et parfois les

manifestations de leur gaîté sont tellement bruyantes, qu'on est obligé de les réprimer.

2° *La tristesse.* — Cette passion est plus commune que la joie. Le plus souvent la folie est le triste résultat des chagrins, des malheurs qu'ont éprouvés les aliénés.

Ces causes primitives agissent d'autant plus puissamment, que la raison, vaincue par elles, ne leur oppose plus de digue, et qu'elles peuvent à leur gré dominer l'intelligence. On voit ces pauvres malheureux fuyant toute société, se retirer dans des lieux écartés, y rester tout le jour à gémir, à pleurer, ou bien, mornes et silencieux, répondant à peine aux questions qu'on leur adresse, se promener isolément. Souvent leur tristesse se change en désespoir, ils s'abandonnent à ses plus violents accès, se frappent, s'arrachent les cheveux, cherchent à se détruire.

3° *L'orgueil, la vanité.* — Ces deux passions ne sont pas rares chez les fous; la seconde est la plus fréquente, par la raison qu'il y a plus d'individus capables de vanité que d'orgueil.

Dans une maison de fous, il n'y a plus de convenances, plus rien qui resstreigne les prétentions; les fous n'ont plus aucun motif pour ne pas dire ce qu'ils pensent d'eux-mêmes. On voit les vaniteux s'étaler avec complaisance, se promener avec une pompe extraordinaire de pose et de démarche. Ils accaparent les autres fous, les déments le plus souvent, pour leur parler avec emphase de leurs titres, de leur naissance, de leur fortune; pour leur montrer tous ces hochets que tant de fous, qu'on ne renferme pas, étalent au milieu de la société.

Plus loin l'orgueilleux, renfermé dans son dédain, regarde à peine ceux qui l'entourent; il a le plus souverain mépris pour les prétentions du vaniteux, parce que pour lui rien d'extérieur ne lui paraît digne d'estime. Les déments sont

encore les serviteurs dociles de ce genre de fous, qui se les attachent et leur inspirent parfois un certain respect.

Le fou orgueilleux a la démarche fière, la tête haute, la physionomie dédaigneuse; il parle peu, et toujours d'un air de supériorité.

4° *L'ambition.* — Cette passion est aussi très fréquente; on voit les fous ambitieux se livrer à tous les rêves désordonnés de leur imagination, et se croire de grands personnages, de hauts dignitaires.

5° *Haine, vengeance.* — Il arrive souvent que les fous gardent à l'égard de ceux qui leur ont nui jadis, avec qui ils ont eu des discussions, des querelles, des inimitiés, une haine profonde, une soif de vengeance que rien ne peut éteindre.

Parfois ils prennent ceux qui les approchent pour ces personnes qu'ils détestent, et cherchent à leur nuire, à les frapper, à les tuer.

Souvent aussi ils haïssent tout à coup, sans motif apparent, des personnes qui ne leur ont jamais rien fait, avec lesquelles ils étaient même en bonne intelligence.

Rien n'égale quelquefois l'habileté avec laquelle ils prennent les moyens de leur nuire, combinent leurs vengeances et saisissent l'occasion favorable pour les exercer. A l'égard de ceux qui les ont rendus victimes de mauvais traitements, qui les ont injuriés, brutalisés, ils gardent souvent une rancune silencieuse et sourde, qui éclate tout à coup et s'assouvit quelquefois dans le sang.

Jamais les fous n'agissent sans motif, à moins qu'ils ne soient complètement maîtrisés par un délire aveugle; toujours ils en ont qu'ils trouvent justes, et qu'ils exposent souvent à leur point de vue avec assez de clarté. Il faut dire aussi que quand ils reviennent à la raison, ils reconnaissent l'injustice de leur haine, ils sont tout disposés à demander pardon, à réparer le mal qu'ils ont fait.

6° *Colère, fureur.* — Des causes de deux sortes déterminent la colère et la fureur des aliénés; ce sont d'abord les motifs réels ou supposés qu'ils ont, les taquineries dont ils sont l'objet, les contrariétés qu'ils éprouvent, les imaginations qui les travaillent, les vengeances qu'ils veulent exercer, l'instinct de leur conservation, qu'ils croient menacée. Ensuite ce sont des influences physiologiques complètement en dehors de la volonté et du moral des individus. Un accès de fièvre, un trouble de digestion, un dérangement survenu dans les fonctions par suite d'une influence atmosphérique, l'abondance et l'excitation du sang; telles sont les causes qui, chez les fous, peuvent déterminer la colère et la fureur.

On conçoit que leurs emportements doivent être extrêmes, et souvent très redoutables, car rien ne les combat et ne les retient.

On voit les fous courir, se précipiter, frapper avec rage, mordre, déchirer, se jeter sans provocation sur les personnes, quelquefois se ruer sur des objets inanimés, sur des animaux. D'autres fois leur fureur se concentre pour ainsi dire, se passe en eux-mêmes; ils gesticulent avec violence, crient, se frappent, se font des blessures graves.

Souvent la fureur des aliénés est annoncée par des symptômes précurseurs, d'autres fois elle éclate tout à coup, fait pour ainsi dire explosion. Nous avons souvenir d'avoir vu un homme atteint de folie temporaire qui, dans l'intervalle de ses accès, était très doux; il était garçon de salle. Un jour qu'il nous aidait à préparer des pièces de pansement, il rougit tout à coup, tremble convulsivement, saisit une hache et la lance à la tête d'un élève, qui n'a que le temps de se baisser, et l'instrument va briser une porte qui se trouvait derrière lui. Le fou court à l'amphithéâtre, s'y barricade, jette les cadavres par les fenêtres, enlève les carreaux du rez-de-chaussée, du premier, pour les lancer sur les assaillants, brise toutes les fenêtres, et n'est saisi qu'après avoir soutenu un véritable siége.

Quand la fureur éclate ainsi, on a souvent de graves dangers à courir, mais il est rare qu'elle ne s'annonce pas par quelques signes, tels qu'une agitation plus grande, plus de volubilité dans la parole, quelque chose de saccadé dans la démarche; des tremblements, des frissons convulsifs, de la rougeur à la face, aux yeux, etc.

Les accès de fureur ont une durée fort variable; nous avons vu des fous rester des semaines entières dans leurs accès, d'autres n'y rester que quelques heures. Quand on juge par comparaison de la fatigue que devraient éprouver les fous, il y a quelque chose d'incompréhensible dans cette puissance, dans cette énergie des organes qui résistent si longtemps à une dépense inouïe de force et de mouvements.

On sait quelle est la vigueur des fous dans certains cas; nous avons vu dans la Vendée, commune de St.-Macaire, un fou qui d'une main arracha la corne d'un de ses bœufs, et qui ensuite ayant lié ses trois enfants dans un énorme sac à blé, monta les attacher à la cime d'un arbre; il fallait huit ou dix personnes pour le tenir. Un jour qu'il parvint à s'échapper, pendant qu'on le saignait pour la seconde fois dans la journée, il poursuivit le chirurgien qui s'était réfugié dans une étable et fit voler en éclats, d'un coup de pioche, une forte porte de chêne qui en fermait l'entrée. Ses accès de fureur duraient ordinairement de quinze jours à trois semaines.

Ce qui donne tant de forces aux fous, c'est que la raison ne dirige plus l'organisme, et qu'ils s'imaginent que leurs forces sont toutes puissantes et capables de tout accomplir.

Parfois la fureur des aliénés est si grande que rien ne peut l'arrêter, la contenir; on dirait une machine fonctionnant sous l'influence d'une force aveugle et indomptable.

D'autres fois cette fureur se calme par dégrés ou subitement en présence d'une force imposante, d'un grand déploiement d'autorité. Il suffit quelquefois, pour arrêter un furieux et le faire rentrer dans l'ordre, que quelque personne qu'il redoute se présente à lui. Certains directeurs des maisons d'aliénés

possèdent à un haut point cette puissance magique du regard, cette impérieuse autorité de la parole, ce son de voix pénétrant qui terrifient l'aliéné ; il faut pour cela beaucoup de calme et de sang-froid.

Nous avons une fois obtenu ce résultat près d'un fou retranché dans sa chambre avec des armes, et pensant que la police voulait s'emparer de lui. Cette pratique n'est pas sans danger, car il est difficile de distinguer le cas où le fou est agité par la passion, de celui dans lequel il est poussé par une force physiologique, aveugle et mécanique. Dans ce dernier cas, la crainte ne le retient que fort rarement.

7° *La crainte.* — La crainte, chez les fous, est un ressort qu'il faut savoir manier avec habileté. Presque tous sont susceptibles de l'éprouver, et dans bien des cas elle supplée avantageusement à l'emploi des camisoles de force, qui ne doit être qu'un moyen extrême, parce qu'il n'agit pas sur la raison et que souvent il irrite les malades.

En dehors de cette crainte de l'autorité, des châtiments, les malades sont souvent en proie à des craintes chimériques qui naissent des illusions qui les assiégent ; ils sont continuellement dominés par la peur : le jour, la nuit, pendant les heures de repos, ils appellent à leur secours, poussent des cris, manifestent le plus violent effroi.

Les fous, même les plus furieux, sont ou d'une hardiesse extrême quand ils se croient les plus forts, ou d'une pusillanimité extraordinaire quand ils se croient les plus faibles.

Bien souvent ils sont libertins, paresseux, gourmands, curieux et jaloux. Du reste il y a de nombreuses variétés, et nous ne pensons pas qu'on puisse rien formuler d'absolu à cet égard.

La physionomie, chez les fous, est extrêmement mobile et expressive ; rien ne retenant leurs passions, leurs sentiments, toutes les impressions se traduisent librement au dehors et y

inscrivent profondément leurs traces. Il arrive même que les passions véhémentes qui les ont agités, ont tellement modifié l'expression de leur visage, ont laissé des marques si profondes de leur action, qu'on a peine à les reconnaître après leur retour à la santé.

La plupart des fous prétendent qu'ils jouissent de la plénitude de leur raison ; ils traitent même de fous les personnes qui jugent, qui sentent différemment qu'eux. Ils se plaignent d'être injustement détenus, disent qu'on viole à leur égard les lois naturelles et sociales. Beaucoup attendent, disent-ils, la venue de quelques personnes puissantes qui vont les faire mettre en liberté.

On sait que les réclamations parfaitement raisonnées de certains aliénés ont parfois éveillé la sollicitude des magistrats et provoqué des enquêtes. En 93, après les massacres des prisons, des brigands forcenés se rendirent dans les maisons d'aliénés pour délivrer, prétendaient-ils, les malheureuses victimes que le despotisme y détenait sous prétexte de folie. Un fou, devant la loge duquel ils passaient, leur parla avec tant de raison, de suite dans les idées, leur dépeignit d'une façon si touchante sa position malheureuse et l'injustice des traitements qu'on lui faisait subir, qu'ils le délivrèrent et le reçurent dans leurs rangs ; mais bientôt un accès de fureur s'étant emparé de lui, il saisit le sabre d'un de ses voisins, blessa plusieurs de ceux qui l'entouraient, et ne se laissa prendre que très difficilement.

La céphalalgie, douleur de tête, est un symptôme précurseur de la fureur maniaque. Georget prétend qu'il est plus commun chez les hommes.

L'insomnie est un symptôme aussi très fréquent de la folie ; on voit des aliénés rester des semaines, des mois, des années sans dormir, et ce désordre n'entraîne chez eux, la plupart du temps, aucune altération dans la santé générale. La colo-

ration de la peau, sa chaleur sont souvent augmentées, la circulation est plus vive ; souvent les fonctions digestives sont dépravées, le malade refuse les aliments ; d'autres fois il mange avec voracité, l'appétit n'a plus de bornes ; il est des fous qui mangeraient sans cesse. Pinel dit que les aliénés doivent être abondamment nourris ; il attribue à la disette qui régna à Bicêtre en l'an IV de la république, la mortalité considérable qui sévit sur les aliénés et la fréquence des récidives.

Caractères spéciaux. — « Quelquefois le délire se compose particulièrement d'une idée exclusive, autour de laquelle viennent, pour ainsi dire, se grouper toutes les pensées désordonnées; d'autres fois, dans un délire plus général, apparaît une série d'idées dominantes sur un même objet, une passion fortement prononcée, qui fixent le plus souvent l'attention du malade et de ceux qui l'observent : c'est la monomanie. Tantôt le malade extravague également sur tout, sans avoir rien de fixe dans la tête, sans qu'il y ait de suite dans ses idées, dans ses pensées, dans ses déterminations, etc. ; il y a, d'ailleurs, une activité incroyable dans les opérations délirantes de l'esprit : c'est la manie. » (Georget.)

Monomanie. — Dans cette forme de la folie, le délire est parfois tellement limité, que de prime-abord le malade peut sembler sain d'esprit, quand il s'occupe ou parle de choses étrangères à son idée dominante. Parfois, il garde la conscience du trouble de ses idées, et l'extrême surveillance qu'il exerce sur son langage et sur ses actes, peut cacher à ceux qui l'observent l'état dans lequel il est. Cependant un examen soutenu, attentif, un œil exercé, ne tardent pas à reconnaître que le désordre partiel envahit plus ou moins le domaine de l'intelligence, et s'étend à d'autres idées qu'à l'idée dominante. Ces malades sont en général originaux et bizarres ; ils

ne vivent point comme les autres hommes, ils se font des habitudes singulières; ils ne s'occupent plus aussi bien de leurs affaires; leur esprit se fatigue quand ils l'appliquent à quelque chose de sérieux; ils deviennent en général indifférents pour ce qu'ils aimaient le mieux. De temps en temps ils sont agités, ont des accès de délire et parfois de fureur, ou tout au moins sont irascibles, colères, prêts à injurier, à frapper pour le plus léger motif.

La monomanie se déclare d'une manière progressive et peut-être prévue, d'autres fois elle se manifeste tout à coup sous l'action d'une cause efficiente.

Elle est *raisonnante* ou *instinctive*.

Dans la première, les actes du malade sont la conséquence de raisonnements suivis, de déterminations fondées sur des déductions logiques; seulement le principe duquel le malade part pour raisonner, est faux.

Dans la seconde forme, ou monomanie instinctive, le malade est invinciblement poussé à agir par une force qui le domine et qui exclut tout raisonnement, soit pour approuver, soit pour improuver les actes. Le malade agit machinalement; d'autres fois la raison combat ses actes, les désapprouve, les déplore et pourtant ne peut parvenir à les empêcher.

La monomanie est ordinairement continue, d'autres fois elle est périodique ou irrégulière périodique. Dans les moments lucides, le malade témoigne sa joie de l'état dans lequel il est, il espère ne plus retomber dans son délire.

Tous les symptômes généraux que nous avons décrits peuvent se montrer dans la monomanie.

Les hallucinations, les illusions sont fréquentes et le plus souvent en rapport avec la passion, avec les idées auxquelles les fous sont en proie. Il est remarquable aussi que presque toujours la monomanie se déclare dans le sens des penchants, des passions, des tendances naturelles des individus; de sorte

qu'on pourrait dire que dans la plupart des cas elle est une exagération des dispositions individuelles, naturelles ou acquises. Il y a dans le monde nombre d'ambitieux, d'orgueilleux, d'amoureux, qui frisent de bien près la monomanie, et chez lesquels la raison est sur l'extrême limite de la folie.

Considérée sous le rapport légal, la question de la monomanie est une des plus graves qu'on puisse soulever. Pendant longtemps la législation, la jurisprudence, dépourvues des lumières de la science, ont méconnu cette forme de l'aliénation, et telle est encore la force de l'habitude prise, que beaucoup de magistrats ne veulent pas se rendre à l'évidence scientifique. L'un d'eux disait à Marc : « Si la monomanie est une maladie, il faut, lorsqu'elle porte à des crimes capitaux, la guérir en place de Grève, c'est à dire par la guillotine. » (*Annales d'hygiène*, 1833.) Un autre écrivait en 1826 : « La monomanie est une ressource moderne ; elle serait trop commode, tantôt pour arracher les coupables à la juste sévérité des lois, tantôt pour priver un citoyen de la liberté. Quand on ne pourrait pas dire il est coupable, on dirait il est fou ; et l'on verrait Charenton remplacer la Bastille. » Orfila s'indigne contre ces paroles, empreintes à la fois d'une grossière ignorance et d'une férocité brutale.

Nul, en effet, n'a le droit de mettre ses préjugés et les tendances instinctives de sa nature à la place de la justice et des démonstrations de la science.

Dans des questions de cette sorte, les magistrats sont incompétents; où donc auraient-ils pris le talent d'observation et les connaissances spéciales indispensables au diagnostic de ces affections ?

Nous n'avons pu modérer notre étonnement, quand nous avons lu dans un auteur doué d'un profond esprit philosophique, le passage suivant : « Au milieu de ces difficultés, c'est à leur bon sens et à l'observation commune plus encore qu'aux théories prématurées des savants, que les juges doivent se

confier. » (Rossi, *Cours de droit pénal.*) Ensuite l'auteur entre dans la question scientifique où il démontre son incompétence, par la manière peu satisfaisante dont il la traite.

Certes, nous n'ignorons pas la tendance fatale qui pousse tous les hommes à mettre leur *bon sens* au-dessus de toute autre règle ; nous savons à cet égard les prétentions omnipotentes des tribunaux ; cette tendance est assez puissante par elle-même chez les esprits médiocres, il ne faut pas que des hommes éminents viennent, par irréflexion, lui prêter l'autorité de leur parole.

Il est d'un esprit sage, d'un magistrat consciencieux, de s'en rapporter aux progrès scientifiques, d'appeler, pour juger de telles questions, des hommes spéciaux. Le juge, dans le plus léger doute, doit être heureux de décharger sa conscience de la plus haute des responsabilités.

Si la monomanie existe, nous ne concevons pas qu'on puisse refuser de la couvrir de la justification légale ; or, son existence ne fait plus doute aujourd'hui.

Notre célèbre Pinel, le premier, en a tracé les caractères avec sa supériorité habituelle : sans compter les auteurs étrangers, Esquirol, Fodéré, Georget, Marc, MM. Ferrus, Leuret, Parchappe, Orfila et une foule d'autres sont venus corroborer sa doctrine.

Les tribunaux allemands admettent généralement la monomanie comme cause de justification, nos tribunaux français commencent, eux aussi, à se rendre à la vérité ; et nous avons lu avec une véritable satisfaction les observations sages et judicieuses de MM. Chauveau et Faustin à cet égard. L'ouvrage de ces auteurs est un des meilleurs que possède la science.

Le médecin désigné pour résoudre une question de monomanie, devra suivre exactement les conseils que nous donnons plus loin en parlant du diagnostic ; mais il devra surtout s'inspirer de la gravité de son mandat, se pénétrer de cet esprit d'impartialité et de justice qui oublie tout intérêt autre que celui de la vérité ; qui, une fois dans le sanctuaire de la loi,

ne sait plus qui l'a appelé, de l'accusation ou de la défense ; qui ne consent jamais à se prêter à l'un ou à l'autre, et qui déplore même leurs tendances exclusives dans l'appréciation des faits. Il ne cherchera point à faire prévaloir un système, une opinion scientifique; il exprimera le doute quand il le faudra, avec tout autant de hardiesse que sa conviction entière. Il n'oubliera pas les difficultés de cette matière, il saura qu'il est juge et ne craindra pas, par amour-propre, de demander, s'il le faut, du temps ou des conseils.

Nous allons successivement passer en revue les différentes formes de la monomanie, insistant principalement sur celles qui peuvent être du ressort de la médecine légale.

Monomanie ambitieuse. — L'orgueil et l'ambition sont les deux passions qui agissent avec le plus de force sur l'esprit humain, tandis que d'autres, telles que l'amour, agissent davantage sur le cœur. Dans notre état social, tous les antagonismes sont en présence; chacun cherche à gravir l'échelle des honneurs et des distinctions, et les chutes sont fréquentes. L'orgueil enivre bien des cerveaux, et finit par dépraver l'intelligence.

Nos maisons d'aliénés renferment en foule les victimes de ces passions ; les uns se croient Dieu, empereur, général, ministre, savant, poète ; les autres ont des idées d'opulence : ils croient posséder des millions, des châteaux, des domaines.

En général, ces aliénés sont remarquables à leur démarche grave et lente, à leur port majestueux ; ils ont la tête haute, le regard protecteur, ils parlent sans cesse de leur puissance, de leur richesse, de leurs titres. On les voit se draper pompeusement, s'affubler de décorations, d'insignes de tout genre, se faire des couronnes ; singer les manières et les habitudes des personnages qu'ils s'imaginent être.

Nous voyons souvent une dame qui croit être l'impératrice Marie Louise, d'autrefois la reine des Français. Rien n'égale

la pompe de sa démarche et de sa mise. Incessamment elle écrit aux journaux pour annoncer les nominations qu'elle fait, les graces qu'elle accorde.

Un jeune instituteur du plus grand mérite, s'adonna à la lecture des journaux; la politique lui tourna la tête, rêvant de projets et d'améliorations, il se persuada être devenu ministre. Il se drapait avec le pan de sa redingote, nous recevait en nous nommant *mon cher* (l'auteur avait anciennement été son professeur), et nous promettait avec emphase sa protection. Bientôt il s'imagina être devenu l'objet des inquiétudes du gouvernement et de la police, et chercha à attenter à ses jours. Il était violent, emporté, lubrique, et même dangereux pour les femmes qui l'approchaient.

« Une femme très impérieuse, et accoutumée à se faire obéir aveuglément par un mari plus que docile, restait au lit une partie de la matinée, exigeait ensuite qu'il vint à genoux lui présenter à boire, et dans les extases de son orgueil, finit par se croire la vierge Marie. » (Fabre, *Dictionnaire*, art. aliénation.)

La plupart du temps, la monomanie dont nous parlons, ne porte les aliénés à aucun acte répréhensible; cependant, il peut arriver que des individus atteints de ce délire, se rendent coupables par usurpations de fonctions, par l'usage de ce qu'ils croient être une autorité sérieuse et légitime. Dans ces différents cas, il est clair que la loi ne doit pas les frapper.

Nous avons connu un soldat, possédé d'une monomanie ambitieuse très prononcée. Il dissipa en quelque temps une fortune considérable, par ses largesses et ses prodigalités, puis, se croyant général, il se porta à des actes de violence à l'égard de ses chefs et fut emprisonné. Bientôt, s'étant échappé, il s'affubla du costume de lieutenant-général, se présenta devant

son régiment pour le commander, commit de nouvelles violences et fut condamné à mort.

M. Fabre raconte qu'un menuisier savoyard, exalté par les événements de 1830, se prit pour le dauphin, fils de Louis XVI, et se présenta aux Tuileries pour signifier sa qualité. On le transféra à Bicêtre. Il eut été barbare et inique de le punir pour un tel acte.

Du temps de Pinel, il y avait à la fois à Bicêtre trois fous qui se croyaient Louis XVI.

Il est peu d'hospices considérables d'aliénés, où il n'existe pas quelques Napoléon, quelques Dieu, quelques Christ. Certains de ces extravagants s'irritent quand on ne respecte pas en eux les qualités qu'ils s'attribuent, et croient avoir le droit de mettre à mort ceux qui leur résistent. Sont-ils coupables? Évidemment non. Pourtant ces individus raisonnent souvent avec une certaine suite dans les idées; ils se livrent à des occupations qui demandent de l'attention, de la persévérance. Si on les jugeait d'après un examen superficiel, on resterait convaincu qu'ils jouissent de la plénitude de leur raison.

Monomanie gaie. — Cette monomanie peut se rapprocher beaucoup de la précédente, en ce que fréquemment elle naît de la satisfaction qu'éprouve l'aliéné de la position dans laquelle il croit être, de la fortune qu'il croit posséder. Dans cet état de l'ame, les monomanes goûtent un bonheur indicible, ils sont sans cesse livrés à la joie; ils en éprouvent toutes les douceurs, tous les transports. Il en est qui une fois guéris, regrettent le temps de leur folie, leurs illusions perdues.

Un jeune chimiste, fort distingué, avait pendant quelque temps été atteint d'une monomanie joyeuse. Quand sa guérison fut complète, il écrivit à ses parents pour leur dire son état.

« Je suis guéri, écrivait-il, j'ai recouvré la raison; mais adieu tout mon bonheur. »

Nous ne voyons pas en quoi cette monomanie pourrait être du ressort de la médecine légale.

Monomanie triste. — Lypémanie. — Mélancolie. — L'individu atteint de cette monomanie, est la proie d'idées tristes, sombres, oppressives. Souvent elle est la conséquence d'une autre monomanie. Par exemple, un fou ambitieux s'imagine que tout le monde est coalisé pour l'empêcher de conquérir la position qui lui est due; cette idée peut devenir dominante chez lui, et donner naissance à l'affection dont nous parlons.

Mille causes différentes peuvent produire cette variété d'aliénation : le malade, en proie à cette monomanie, s'imagine qu'il est ruiné, abandonné des siens, trahi par ses amis, atteint de quelque maladie grave dont il ne guérira pas. D'autres fois, il pense que des ennemis cachés le poursuivent; qu'il est incessamment victime de leurs malices; qu'on le tourmente à l'aide de l'électricité, du magnétisme; qu'ils est entouré d'espions, environné d'assassins, d'empoisonneurs.

Les lypémanes présentent des altérations physiologiques parfois fort alarmantes. Ils sont en général pâles et amaigris : leur peau est sèche et jaune, leur physionomie annonce la tristesse, quelquefois la terreur; leur regard inquiet, interrogateur, exprime la défiance et les craintes dont ils sont sans cesse agités. Leur pouls est petit, misérable, leur appétit presque nul; leur sommeil, inquiet et léger, est tourmenté par des rêves affreux, par du cauchemar. Souvent le tube digestif devient le siége de quelque lésion organique grave; des affections chroniques du foie, des tubercules pulmonaires, terminent souvent leur carrière.

Rien n'est terrible comme l'existence que traînent ces infortunés; poursuivis sans cesse par leurs idées, leurs défiances, ils n'osent s'ouvrir à personne, interprêtent mal tout ce qu'on fait pour eux, détestent ceux qui les servent.

Cette triste monomanie porte les malades à chercher la solitude, à fuir tout le monde.

Nous avons donné des soins à une dame âgée que tourmentait un cancer du pylore depuis longues années. Cette personne, riche autrefois et amie des plaisirs, se trouvait réduite à une position fort modeste ; elle avait gardé des habitudes de coquetterie qui n'allaient plus à son âge, et dont elle voyait l'inefficacité. Adepte des idées philosophiques de Condorcet, de d'Alembert, elle ne trouvait dans son cœur aucune consolation ; toutes les tristesses à la fois venaient l'assaillir. Elle ne pouvait pas comprendre qu'il fallût mourir ; elle finit par attribuer toutes ses souffrances à des tentatives d'empoisonnement dirigées contre elle par les siens. Chaque jour elle nous mandait près d'elle, nous racontait mystérieusement et à voix basse ce qu'elle avait cru remarquer dans la physionomie de ses gens, de ses parents ; elle nous forçait à examiner attentivement ses aliments, ses boissons, son sucre, les matières qu'elle vomissait. La raison ne pouvait rien sur elle, elle était sûre de son fait et ne concevait pas que nos recherches n'aboutissent à rien ; probablement qu'elle ne s'est jamais ouverte à personne qu'à nous-même à ce sujet. Elle parlait parfaitement raison avec ceux qui la visitaient, ne laissait pas même soupçonner sa défiance à ses domestiques, mais elle déraisonnait complètement dès qu'elle abordait cette question vis-à-vis de nous.

Nous avons vu un homme qui se croyait atteint de maladie vénérienne et qui n'en avait aucun symptôme ; il était fou quand il était sur ce chapitre. Nous cherchâmes d'abord à lui faire entendre raison, mais en vain ; il est venu pendant six mois à notre consultation, et nous n'avons pu réussir à le guérir de sa folie, qui était complète à cet égard, qu'en lui faisant suivre un traitement insignifiant, mais qu'il croyait anti-vénérien.

Il arrive souvent que les malades, atteints de ce genre d'aliénation, ne veulent pas manger, prétendant qu'ils en ont reçu l'ordre de Dieu, de quelque esprit familier, ou bien parce que, disent-ils, on veut les empoisonner.

D'autres fois, ils font preuve d'une grande humilité et veulent être les serviteurs de ceux qui les entourent. « Le propriétaire d'un riche domaine, dit M. Calmeil, exigeait qu'on l'appelât le *pauvre Jacques;* à chaque instant il demandait à prendre la place d'un garçon de ferme, qu'il traitait avec un respect et des égards extraordinaires. Son épouse n'était plus à ses yeux qu'une dame élevée par sa position de fortune, et dont il n'osait même pas réclamer la protection. » (*Dictionnaire de Médecine*, t. XX.)

La monomanie triste produit des illusions quelquefois permanentes.

« Un jeune homme, égaré par un amour malheureux, était dominé par une si puissante illusion, que toute femme étrangère qui venait dans l'hospice lui paraissait être son ancienne amante, qu'il la désignait sous le nom de Marie-Madelaine, et ne cessait de lui parler avec l'accent le plus passionné.» (Pinel, *Traité de l'Aliénation.*)

Elle peut durer fort longtemps, se terminer en manie générale, ou se transformer en une monomanie d'une autre espèce.

« L'intendant d'un grand seigneur perd sa fortune à l'époque de la révolution; il passe plusieurs mois dans les prisons, toujours livré aux frayeurs d'être conduit au supplice. Sa raison s'égare, il est transféré à Bicêtre, où il finit par se croire roi de France. » (Pinel, *Loco citato*)

Par elle-même, cette monomanie ne peut guère tomber sous l'appréciation de la médecine légale. Il est rare qu'elle puisse donner naissance à des actes coupables; du reste, elle les justifierait complètement. Le fait que nous avons cité d'une

mélancolique qui, voulant mériter la mort, coupa la tête à une idiote, est de ce nombre. Évidemment les juges n'auraient pu trouver là de traces de culpabilité.

Monomanie religieuse. — Les individus atteints de ce genre de folie ont des idées qui varient en raison de leurs croyances. Chacun reçoit une teinte particulière émanée des dogmes qu'il professe. « Le protestant, dit Marc, devient fou parce qu'il se croit prophète; le catholique, parce qu'il se croit damné. »

En général, les femmes, les hommes faibles, sont plus sujets à devenir la proie de cette sorte de folie.

Les malades commencent à fuir la société et leurs affaires, pour s'adonner complètement à la dévotion. Bientôt ils s'abandonnent aux pratiques les plus minutieuses, se couvrent de médailles, récitent certaines prières qui, disent-ils, ont une efficacité directe pour telle ou telle chose. Ils ont plus de confiance dans tel ou tel saint qu'en Dieu même; en un mot, ils sont à la religion ce que sont à la médecine certaines personnes qui ne croient plus qu'aux rebouteurs, aux empiriques, aux remèdes secrets. Ils ne tardent pas à devenir scrupuleux à l'excès, se croient damnés, et pensent que tous leurs actes sont coupables.

Nous avons connu un vicaire possédé de ce genre de folie : ses supérieurs ont essayé de mille façons, et par leurs raisonnements, et par leurs réprimandes, à le guérir de ses scrupules, mais inutilement. Il recommence dix fois son bréviaire, sous prétexte qu'il a eu des distractions; il n'ose parler à personne, de peur de commettre quelques fautes; il s'impose les pratiques les plus exagérées et les pénitences les plus déraisonnables.

D'autres fois, cette folie prend un caractère différent : les malades, loin d'être effrayés sur leur destinée future, pensent être en communication directe avec Dieu, les saints, les anges,

ou même qu'ils sont devenus : tel, le Christ; telle, la Vierge Marie ; tel, un apôtre ou un ange.

Pinel raconte l'histoire d'un jeune homme qui se croyait devenu Dieu, et qui menaçait d'anéantir ceux qui lui déplaisaient; il prétendait pouvoir à son gré pulvériser le globe, et ne faisait pas tomber sur lui le feu du ciel, par la seule crainte, disait-il, de détruire l'armée de Condé, pour laquelle il avait de grandes sympathies.

Cette monomanie est bien plus fréquente qu'on ne le pense. Nous avons vu dans une seule commune, à la suite d'une mission, quatre personnes en être atteintes. Elle naît, la plupart du temps, de la faiblesse d'esprit des individus, mais aussi, quelquefois, des peintures exagérées que certains prêtres font de l'enfer, et des menaces imprudentes qu'ils adressent à leurs pénitents. Le talent du prêtre, comme du médecin, est de savoir donner à chacun le remède qui lui convient, dans la mesure de ses forces.

Il est une variété de cette monomanie que l'on nomme démonomanie. Les malades s'imaginent être en proie à quelque puissance infernale. Les uns pensent être le diable. Nous avons lu quelque part l'observation d'un fou qui, croyant être le diable, s'était adapté une énorme paire de cornes et une queue démesurée.

Une femme qui se croyait possédée, disait à Esquirol : « Il y a un million d'années que je suis la femme du grand diable ; je m'entends avec lui, il couche avec moi et ne cesse de me dire qu'il est le père de mes enfants. Mon corps est un sac fait de la peau du diable, et plein de crapauds, de serpents et d'autres bêtes immondes, qui sont des diables. Je n'ai pas besoin de manger : tout ce qu'on me donne est empoisonné ; je serais morte depuis longtemps, si je n'étais pas le diable. Il y a plus de vingt ans que je ne suis allée à la selle. En me don-

nant au diable, j'ai été contrainte de lui vouer mes enfants. » (Esquirol, cité dans le *Compendium*.)

Il est quelques-uns de ces aliénés qui ne se croient pas possédés, mais qui s'imaginent qu'ils sont destinés aux peines de l'enfer, et qui voient sans cesse les démons et les supplices qui doivent leur être infligés.

Nous avons souvenir d'avoir donné des soins à un homme qui, pendant la terreur révolutionnaire, avait signé bien des arrêts, envoyé à l'échafaud bien des innocents. Ce malheureux, agité dans son lit, se débattait sans cesse et luttait contre les démons, qui l'assiégeaient et cherchaient à l'entraîner. « Je les vois bien, disait-il, ils sont là qui m'attendent : il y a longtemps que je suis pour eux. Je vois bien d'ici la place où ils vont me mettre : c'est un rocher ardent autour duquel roulent toutes les têtes que j'ai fait couper ; je les reconnais bien ; comme elles me regardent ! » Quand nous cherchions à raisonner ce malheureux, il nous disait : « Comment voulez-vous que Dieu me pardonne? il m'a donné au diable ; et puis, d'ailleurs, toutes ces têtes parlent contre moi : il ne peut plus m'entendre. »

Nous sommes très éloignés de nier en aucune façon ni de mettre en doute les faits de possession rapportés dans les livres saints, mais nous croyons qu'anciennement, chez les Hébreux, par exemple, on prenait pour des possédés nombre de gens qui étaient tout simplement des fous. Nous croyons aussi que, depuis le Christianisme, les croyances spiritualistes qui se sont propagées ont singulièrement contribué à augmenter le nombre des démonomanes.

L'intolérance religieuse sévit pendant longtemps contre ces infortunés, qui faisaient eux-mêmes l'aveu de leur prétendue possession, et qui racontaient leurs rapports, leurs pactes avec le diable. Le moyen âge a été prodigieusement fécond en sorciers, en démonomanes, qui furent emprisonnés, brûlés.

Les annales judiciaires de ces temps d'ignorance sont remplies de semblables condamnations.

La sévérité qu'on déployait à l'égard de ces individus multipliait de toutes parts les sorciers, les devins, les loups-garous et les possédés. Les imaginations s'exaltaient, et la folie fournissait incessamment des victimes aux prisons et aux bûchers.

Peu à peu ces tristes égarements de la raison diminuèrent, quand on cessa de les persécuter et qu'on suivit les conseils du fameux d'Aguesseau, disant au parlement : « Que, pour faire cesser la sorcellerie, il fallait ne plus s'en occuper que pour renvoyer les prétendus sorciers aux médecins, qui seuls pouvaient les traiter. »

On sait le célèbre procès des possédées de Loudun et sa funeste issue.

Il n'était pas rare, à cette époque, de rencontrer de véritables épidémies de démonomanie. « Durant le VIe siècle, toutes les religieuses d'un monastère d'Allemagne étant possédées du démon, la cuisinière du couvent convint qu'elle était sorcière, et fut brûlée avec sa mère. » (Fabre, *Dictionn.*)

Numa, Socrate, la plupart des prêtres de l'antiquité païenne, les Pythonisses, les Sybilles, étaient des démonomanes, des hallucinés ou des imposteurs.

Les théologiens ont été bien souvent trop prompts à se former une opinion en pareille matière, et nous n'avons pas lu sans étonnement dans Bergier les caractères diagnostiques qu'il assigne à la possession. C'est une singulière manière de raisonner que celle qui attribue des faits à l'intervention diabolique, parce qu'ils sont extraordinaires, et jusqu'à ce jour inexpliqués d'une façon naturelle.

Nous avons maintenant des sciences physiques ; nous avons découvert des agents naturels qui auraient bouleversé, il y a mille ans, toutes les idées reçues, et si le magnétisme animal est une vérité, comme nous n'en doutons pas, l'un des principaux caractères signalés par Bergier est complètement anéanti.

Il arrive parfois que certains individus se croient transformés en bêtes. L'exemple le plus remarquable de ce genre de folie est celui de Nabuchodonosor. Ce prince, s'imaginant qu'il était transformé en bœuf, s'en alla, pendant sept années, vivre dans les prairies, au milieu des troupeaux, marchant à quatre pattes et paissant l'herbe. Cette explication ne contredit en rien la narration sacrée, car Dieu pouvait bien frapper ce monarque d'aliénation mentale pour le punir de son orgueil et pour le donner à ses peuples, en exemple de la vanité des grandeurs d'ici-bas.

Dans le moyen âge, il était fréquent de rencontrer des fous qui se croyaient changés en chiens, en loups, qui vivaient au milieu des bois, couraient la nuit, attaquaient les voyageurs attardés, déchiraient, dévoraient quelquefois des enfants. Chez quelques-uns, cette folie ne revenait qu'à l'approche de la nuit.

Les souvenirs de ces lycanthropes, vulgairement nommés loups-garous, existent encore dans nos campagnes, et les imaginations s'effraient encore aux récits de leurs méfaits et des horreurs qu'ils commettaient.

Sans doute, parmi ces coureurs nocturnes, il y avait beaucoup de malfaiteurs qui exploitaient la crédulité et la terreur; il en existe encore souvent dans quelques contrées.

Nous avons souvenir d'avoir vu dans notre jeunesse des hommes affublés de peaux de bêtes ou de draps blancs, courir ainsi dans certaines communes de la Vendée, et devenir l'effroi du pays où on les croyait possédés du démon, et forcés par lui de courir ainsi nuitamment pour expier leurs péchés.

Chez les personnes simples, l'ignorance et la terreur produisent parfois d'étranges illusions. M....., ancien principal du collége de Cholet, entra, une nuit qu'il était égaré, dans une ferme, pour demander son chemin. On célébrait une noce; il regarda danser, se tenant dans un coin de la grange où avait lieu la fête. Nous ne savons s'il avait, à cause du

mauvais temps, des guêtres ou des bottes en fourrure, toujours est-il qu'il fut un objet d'épouvante pour tous ces bons paysans, qui le lendemain affirmaient que M..... courait le loup-garou, qu'ils l'avaient tous vu avec des jambes et des pieds de boue. Le fait demeura constant pour beaucoup d'habitants des campagnes.

« Don Calmet rapporte que dans un couvent d'Allemagne, les religieuses, se persuadant qu'elles étaient changées en chattes, couraient dans tous le couvent, en faisant retentir l'air de leurs miaulements. » (Fabre, *Diction.*)

Parfois, les malades s'imaginent avoir été transformés par quelques maléfices ou sortiléges, en pierre, en bois, etc.

Van-Baerle se crut changé en beurre, il n'osait s'approcher du feu, de peur de fondre; il se jeta dans un puits pour éviter l'action de la chaleur sur lui. Cette monomanie peut donner naissance à des faits que la médecine légale soit forcée d'apprécier. Nous les étudierons et les apprécierons en parlant de la monomanie homicide.

Monomanie érotique. — Cette monomanie est caractérisée par un amour excessif pour un être réel ou imaginaire, amour platonique, du reste, et parfaitement pur.

L'érotomane éprouve un amour vraiment sentimental, et n'est point porté aux plaisirs des sens, comme les individus en proie à la nymphomanie et au satyriasis, qui sont victimes d'une réaction exercée sur les facultés intellectuelles, par le trouble des organes génitaux.

Ordinairement, l'érotomane est agité, loquace; il a l'œil vif, passionné, le visage expansif. Il parle sans cesse de l'objet qu'il aime et auquel son imagination prête toutes sortes de charmes et de perfections. Du sentiment normal de l'amour à la monomanie érotique, la transition est insensible; car l'amour, dans ses excès, ressemble souvent à de la folie, et rien

ne ressemble mieux que la folie à un amour violent. L'individu, en proie à cette affection, ne voit plus rien que l'objet aimé, il lui sacrifie tout; pour lui, il quitte affaires, amis, parents, patrie, il se fait le véritable Don Quichotte de la Dulcinée qu'il adore. Pour obéir à ce qu'il croit ses volontés, il se livre aux actes les plus déraisonnables, les plus excentriques.

Souvent l'aliéné dont nous parlons, est épris de quelque beauté imaginaire, de quelque création de son esprit, ou même d'un être inanimé.

Un érotomane se disait aimé d'une déesse aérienne, qui lui parlait sans cesse; il entendait sa voix dans le doux murmure du zéphir, dans le bruit du vent, dans les mugissements de la tempête; il avait sans cesse l'oreille tendue pour écouter cette voix si chère.

On en a vu d'autres, être amoureux de statues, comme jadis Alkidias, de Rhodes, l'était devenu d'un Cupidon, chef-d'œuvre de Praxitèle.

Dans les couvents, on rencontre souvent de semblables aberrations sentimentales; des religieuses, des moines, deviennent amoureux de saints, de figures de vierges, et ces passions ne tardent pas à dégénérer en folie. De là, les incubes, les démons familiers, enfants d'une imagination exaltée, qui viennent, durant le repos des nuits, partager la couche de ces malades et leur procurer des jouissances défendues.

Le moyen âge, avec son culte chevaleresque pour les nobles châtelaines, produisit considérablement de ces monomanies si bien peintes par l'auteur de Don-Quichotte, que nos médecins d'aliénés, les plus savants, auraient de la peine à faire mieux ou même aussi bien.

Parfois il arrive que les érotomanes sont mélancoliques et tristes; ils pensent qu'ils ne seront jamais aimés : ils concentrent en eux-mêmes toutes les idées sombres qui les assiégent,

tombent dans le marasme et finissent par mourir victimes de leurs chagrins. Cette folie, qui gît entièrement dans le cœur et dans l'imagination, peut aussi bien atteindre les vieillards que les jeunes gens. Elle peut pousser à des actes répréhensibles. Nous les examinerons en traitant de la monomanie homicide.

Nous allons maintenant parler de certaines monomanies qui sont plus spécialement du ressort de la médecine légale. Ainsi que nous l'avons dit dans le cours de cet article, il est actuellement démontré que souvent des actes, qui par eux-mêmes sont des délits ou des crimes, ont pour cause quelque désordre, quelque maladie de l'intelligence. La science a prononcé définitivement, et la jurisprudence s'est inclinée devant la vérité et l'humanité de cette décision.

Monomanie du vol. — Tout le monde sait avec quelle irrésistibile violence le désir, ou plutôt le besoin de voler, s'empare de certaines femmes enceintes. On sait aussi que les filles chlorotiques sont souvent tourmentées par la même passion, et qu'elles cèdent à ses entraînements, simplement pour voler et non point pour s'approprier les objets de leurs soustractions. Souvent elles les jettent dans des puits, dans des lieux d'aisance, ou les déposent même sur la voie publique. On voit fréquemment aussi des personnes d'une haute position, mises par leur fortune à l'abri de tout soupçon, d'une probité reconnue dans toutes leurs relations, s'adonner à ce triste penchant.

Fodéré s'exprime ainsi : « J'ai été particulièrement témoin de l'instinct irrésistible de dérober, même parmi des gens bien élevés, et dans leur enfance souvent châtiés pour ce vice; ils en concevaient la plus grande honte, et dans l'âge mûr, cependant, ne pouvaient s'en défendre, lorsque l'occasion s'en présentait. » Il cite l'exemple d'une domestique très sage,

très modeste, très pieuse, qui ne pouvait s'empêcher de lui voler, à lui et à d'autres, des objets même de la plus petite valeur, et qui convenait de ce qu'il y avait de honteux dans cette action. Mise à l'hôpital comme folle, elle fut, après sa guérison présumée, placée au nombre des servantes. Son penchant lui revint, et le chagrin qu'elle en eut, les efforts intérieurs qu'elle fit, la rendirent entièrement folle, et elle mourut dans un accès de manie.

Quand un homme est passionné pour certains objets, tels que médailles, livres rares, fleurs, ou autres qui ne sont point nécessaires à ses besoins; quand sa position de fortune est telle, qu'il pourrait facilement satisfaire honnêtement ses goûts, que du reste, ils sont singuliers et bizarres; quand son caractère, sa conduite, présentent par ailleurs certaines anomalies, les juges doivent procéder avec la plus grande circonspection, car il est permis alors de soupçonner l'existence de la monomanie, qui, dans ce cas, justifierait entièrement l'accusé.

Mattey cite deux exemples remarquables de ce genre de monomanie.

Une demoiselle de haut lignage, de bonne conduite, cédait fréquemment au besoin impérieux qu'elle éprouvait de voler tous les objets qui frappaient ses yeux. Elle avait chez elle une immense collection de dés à coudre, de gants, de bas, de fichus, etc. Elle pleurait amèrement quand on surprenait ses larcins, et en concevait une honte extrême.

Un employé du gouvernement, à Vienne, ne volait que des ustensiles de ménage : il avait loué, pour les mettre, deux chambres, et les avait remplies. Il n'en faisait, du reste, aucun usage.

Un médecin, dont Lavater cite l'observation, ne rentrait jamais chez lui sans avoir ses poches remplies d'objets volés

chez ses cliens. Sa femme, chaque soir, s'en emparait et se chargeait de les restituer.

La monomanie du vol est difficile à constater, parce qu'on peut la simuler aisément. Aussi, faut-il, pour que la criminalité puisse disparaître aux yeux du juge, que les actes qu'elle fait commettre soient accompagnés de circonstances qui dénotent un dérangement intellectuel, une perversion morale morbide.

Monomanie incendiaire. — Les actes commis par les personnes atteintes de ce genre d'aliénation, sont de nature à porter atteinte aux intérêts les plus graves de la société, à mettre en danger les propriétés et les personnes; aussi, les législateurs ont-ils senti le besoin d'une répression extrêmement sévère. Le crime d'incendie est puni de mort par presque toutes les législations. Il est donc de la plus haute importance, à cause de la gravité du crime et de la peine qu'il encourt, de ne pas laisser tomber le glaive de la loi sur une tête innocente.

Il est hors de doute que certains individus sont poussés à incendier par une force irrésistible, gisant dans une véritable maladie de l'intelligence. Érostrate n'était-il point de ce nombre, ainsi que ce Jonathan-Martin, qui incendia la cathédrale d'York?

Un jeune homme portait continuellement dans ses poches des éponges souffrées, pour incendier. Il mit le feu seize fois durant quatre mois. Il manifestait une joie excessive dès que le tocsin sonnait, et qu'il voyait se déployer l'incendie. Il ressentait aussi un vif plaisir en entendant les lamentations, en voyant le désespoir de ceux dont il avait incendié les demeures.

Une servante, tourmentée du besoin de mettre le feu, et

ne sachant comment y résister, se mit à crier au feu, et déclara à ceux qu'attirèrent ses cris, le desir qui la sollicitait, en leur disant : qu'elle l'accomplirait, si on n'y mettait obstacle.

Ici encore, les difficultés sont immenses, et il est bien difficile de prononcer qu'il y a monomanie incendiaire. On ne doit pas alors s'en rapporter aux déclarations des accusés, qui ne manqueraient pas de se couvrir de ce moyen protecteur.

Il faut, pour qu'on puisse croire à ce moyen de justification, qu'on n'aperçoive aucun motif de vengeance, d'inimitié, de cupidité, derrière l'acte incriminé; que la conduite, l'état mental de l'accusé, aient fourni déjà des preuves de bizarrerie, de singularités prononcées ; qu'il ait cherché plusieurs fois à commettre le même crime sans qu'on puisse y découvrir aucun autre motif qu'une impulsion insolite et fatale. Les antécédents des accusés doivent être pris en grande considération.

Certes, nous croyons à la monomanie incendiaire, se développant par imitation surtout, mais nous avouons que nous tremblerions en présence d'un accusé invoquant un tel système pour sa défense, et n'ayant que ses affirmations pour le prouver.

Les femmes enceintes, hystériques, chlorotiques, sont plus que d'autres sujettes à ce triste penchant.

Il est une chose digne de remarque : c'est que toujours les incendies ont désolé les nations au sein desquelles fermentaient des révolutions sur le point d'éclater. Ces calamités publiques étaient-elles un moyen infâme d'irritation à l'égard des populations, un moyen de les tenir armées et prêtes à combattre? Ou bien, étaient-elles un résultat de l'exaltation de quelques esprits, et plus tard d'une monomanie par imitation chez un grand nombre? Il serait à désirer, pour l'histoire et pour la science, que l'avenir pût jetter quelque lumière sur ces questions.

Monomanie suicide. — Des faits nombreux ne permettent pas de douter de l'existence de cette monomanie. Mais nous la croyons beaucoup plus rare que certains auteurs ne l'ont prétendu. Quelques-uns sont allés jusqu'à dire que toujours le suicide est un acte de folie. Cette prétention est exagérée.

Que le suicide annonce un jugement faux, une raison peu éclairée, d'accord ; mais il n'est point toujours un résultat de la folie. Il est des hommes qui, se trouvant malheureux et bornant leurs regards à l'horizon des choses d'ici-bas, croient trouver dans la mort un abri contre le malheur, les chagrins, la souffrance.

Il est beaucoup de ces êtres, qui peu à peu ont étouffé dans leurs cœurs les croyances et la foi, et qui calculent froidement le peu que vaut la vie. Ce sont des lâches, comme les appelle Aristote, qui désertent le poste ou Dieu les a placés, sachant parfaitement ce qu'ils font.

Un ancien officier supérieur, atteint d'une affection de la moëlle épinière, nous fait appeler près de lui. Nous lui déclarons qu'il faut, suivant nous, employer des moyens violents et douloureux, qu'il refuse. Il consulte un célèbre professeur de Paris, qui lui dit la même chose. Il nous raconte le résultat de cette consultation, puis ajoute : « Vous n'avez, messieurs les docteurs, que des moyens extrêmes à proposer, moi j'ai celui de me guérir bien plus promptement. » Le lendemain il se brûle la cervelle.

Certes cet homme savait bien ce qu'il faisait ; il n'était nullement fou.

Le nombre de ceux qui quittent ainsi la vie est immense ; il augmente de plus en plus à mesure que la société se dépravé. « Le nombre moyen des suicides qui ont lieu annuellement en France est d'environ 1,800 ; celui des attentats à la vie des personnes n'est que de 630 environ. » (Hugo, *France pittoresque.*)

Il est des fous qui commettent des suicides que nous ne pouvons pas regarder comme appartenant à la monomanie suicide ; ce sont les suicides provoqués par des folies d'un autre genre ; souvent, dans un accès de manie, les malades se tuent sans en avoir l'intention.

Un érotomane se donne la mort pour rejoindre l'être fantastique qu'il aime ; ce n'est point la monomanie suicide qui le pousse à se tuer.

Un autre fou se persuade qu'il a un corps étranger dans la tête, et se fend le crâne pour le faire sortir.

Ces suicides doivent être considérés comme des accidents, des symptômes des autres folies.

La monomanie suicide est quelque chose de distinct des autres variétés de monomanie ; elle consiste en une impulsion instinctive et involontaire à se donner la mort, et cela sans que la raison y soit pour rien. Celui qui est en proie à cette vésanie y résiste et la déplore ; il n'a point de motifs pour mourir, seulement il éprouve un ennui suprême de toute chose, et un besoin irrésistible de se suicider.

On dit que cette monomanie qu'on nomme *spleen* est très commune chez les Anglais ; nous croyons sans peine qu'un peuple aussi matériel, aussi complètement voué à l'industrialisme que le peuple anglais, doit être plus qu'un autre exposé à cette terrible maladie ; mais il faut dégager la vérité de toute exagération. Le fait est que les lois anglaises flétrissent la mémoire des suicidés, et ordonnent que leurs corps seront traînés sur une claie à travers les rues et les places publiques. Pour éviter cette flétrissure aux familles, les médecins délivrent des certificats qui constatent la folie, et la police ferme les yeux : voilà la source de cette opinion, devenue générale. Si chez nous on affirmait la folie de tous les suicidés, la France pourrait peut-être, aussi bien que l'Angleterre, réclamer l'honneur d'être la patrie du spleen.

Quand la monomanie suicide se déclare, tous les sentiments s'évanouissent; Dieu même disparaît de la pensée. Souvent les malades ont d'inexprimables angoisses : ils disent qu'ils sont fous, déplorent leur état et subissent pendant des mois, des années quelquefois, la lutte affreuse qui s'établit entre leur raison et leur funeste penchant.

Peu à peu l'idée du devoir s'anéantit; celle de la mort est la seule qui reste dans l'ame. La victime sent un froid glacial qui la saisit : son cerveau est oppressé sous une horrible étreinte, le sang circule à peine. Une douleur vive se fait sentir au-dessus de la racine du nez, quelquefois au sommet de la tête; la région épigastrique est le siége d'une forte constriction.

L'aliéné, le front serré comme dans un étau, le cœur glacé, la pensée obtuse, ne voit qu'une chose, la mort qui le regarde et qui l'appelle; son œil est sans cesse fixé sur ce spectre qui le pétrifie, qui l'attire invinciblement. Bientôt le fleuve a dévoré une existence, ou la détente d'une arme à feu a lâché le plomb meurtrier.

Celui qui quitte ainsi la vie a-t-il réfléchi, a-t-il songé que la religion, la patrie, l'amitié, tous ses devoirs, lui défendaient le suicide? A-t-il étouffé le cri de sa conscience? A-t-il éprouvé ce combat terrible qui se passe dans l'ame du criminel, par exemple, qui balance entre la mort et le déshonneur, entre le suicide et l'échafaud? Nullement, il n'a songé à rien de tout cela. C'est un fou, c'est un malade qui s'est échappé de la vie qu'il avait prise en aversion; il a obéi à une force intérieure, cette force l'a poussé après avoir fasciné son regard, aboli sa conscience; il était tout simplement las de vivre et amoureux de la mort. Tout à coup au milieu d'une existence heureuse, en face d'un riant avenir, on l'avait vu tomber dans la tristesse, s'isoler du monde pour vivre solitaire; sa santé s'était altérée dans cette lutte intérieure, et nul n'avait compris ses tortures et ses angoisses. La raison ne peut rien sur ces pauvres malades.

N'est ce point là, grand Dieu ! cette chute de l'homme que vous tenez par un fil sur un abîme, et que vous abandonnez? N'est-ce point là l'un des résultats de l'orgueil humain, et la dérision suprême de ce que nous appelons notre puissance ?

Un enfant de dix ans se tire un coup de pistolet dans la bouche : l'arme, mal chargée, ne fait qu'une blessure peu grave ; interrogé sur les motifs qu'il a eus, il répond simplement : « Je ne sais pourquoi, mais j'étais las de vivre, et je voulais mourir. »

Un homme d'environ trente-cinq ans veut se couper la gorge avec un rasoir ; mais il oublie de tendre la peau, dont le roulement empêche l'instrument de diviser profondément les parties; la trachée n'est qu'à moitié coupée. On demande à ce malheureux pour quels motifs il a voulu se tuer, il n'en peut donner aucun. Bientôt il arrache violemment l'appareil de sa blessure, introduit les doigts dans les lèvres de la plaie, et l'agrandit autant qu'il le peut; on lui met la camisole jusqu'à parfaite guérison; il se félicite d'avoir échappé au danger qu'il a couru, dit qu'il combattra son affreux penchant au suicide ; mais au bout d'un mois, il se coupe de nouveau la gorge, et de cette fois il ne se manque pas.

Il est très probable que Sénèque, qui se suicida, était fou, car il avait dit lui-même que le suicide était une preuve de folie. « Vous cherchez, disait-il, des preuves de sa folie, et il a voulu se tuer ; quelle plus forte preuve ! »

Gall a donné ses soins à une famille de Vienne dans laquelle deux frères se sont suicidés ; leurs sœurs éprouvent le même penchant à l'époque de la menstruation.

Dans une autre famille, le père se suicida, deux de ses fils se jettèrent à l'eau ; le troisième affirmait que le même pen-

chant le poursuivait sans cesse, et qu'il finirait par y succomber.

Esquirol rapporte que, dans une famille, le père, le fils, le petit-fils, se sont suicidés vers la cinquantième année.

Spurzheim cite l'observation d'une jeune femme qui était sans cesse obsédée par l'idée d'attenter à ses jours; à l'approche de ses règles et pendant cette crise physiologique, elle en était bien plus tourmentée, et n'avait quelquefois que le temps de jeter loin d'elle les couteaux ou autres armes qu'elle tenait à la main, et qu'elle était tentée de se plonger dans le sein.

Pinel parle d'un jeune homme qui, sans motifs, était tourmenté du désir de mettre fin à ses jours; il déplorait sa position, suivait exactement les conseils que lui donnait ce praticien célèbre, et ne pouvait parvenir à se guérir. Pinel crut que l'exercice violent et la fatigue le guériraient; il lui conseilla d'entrer comme manœuvre chez un maître maçon; mais au bout de quinze jours, ce pauvre malade revint le trouver, lui dit que rien ne pouvait le détourner de son idée dominante, et au bout de quelques jours il disparut, sans qu'on ait depuis entendu parler de lui.

Le suicide est-il un acte que la loi doive punir. Nous croyons que les législateurs qui flétrissaient la mémoire des suicidés faisaient une chose juste et exemplaire. Nous regrettons que nos lois n'aient rien à opposer à cette lèpre du suicide qui nous envahit de plus en plus.

Nous avons vu avec étonnement certains jurisconsultes prétendre que les complices d'un suicide doivent être à l'abri de toute atteinte. Nous soutenons que le fait d'avoir fourni à un homme qui s'est suicidé du poison, des armes, sachant l'usage qu'il en voulait faire, est un véritable crime. Dans

tous les cas, ou bien on a aidé un fou à se détruire, on a directement concouru à un homicide, ou bien on a facilité à un transfuge de la société les moyens de rompre les liens qui l'attachaient à elle. Dans cette double hypothèse, il y a culpabilité réelle.

Notre code ne porte point de peine contre le suicide ni contre les complices du suicide. C'est, à notre avis, un tort grave que nous déplorons. Bien des hommes reculeraient devant cet attentat contre eux-mêmes, s'ils avaient la certitude que leur mémoire serait flétrie. Ceux qui se tuent ne craignent pas, dira-t-on, les châtiments de l'autre vie ; comment craindraient-ils des peines illusoires et toutes de préjugé? Cet argument n'en est pas un. La plupart des hommes qui se tuent sont plus facilement touchés par les choses d'ici-bas que par celles de l'éternité. Ils ont presque tous étouffé dans leur conscience, ou du moins fortement obscurci, la foi et les vérités qu'elle proclame.

Monomanie homicide. — Il est hors de doute maintenant que quelquefois poussé par un horrible instinct qui se développe en lui sans raison, sans motifs, sans conscience, l'homme peut ôter la vie à son semblable.

On devrait peut-être ne pas attribuer à la monomanie homicide les actes commis par des aliénés poussés par des déterminations soudaines.

On devrait peut-être ne lui attribuer que les meurtres commis sous l'empire exclusif du besoin, de l'instinct de tuer. Certains auteurs ont suivi cette marche. Quant à nous, qui avons dit que la plupart du temps le trouble d'une faculté cérébrale envahissait plus ou moins les autres ; qu'il n'y avait probablement pas de monomanie absolument tranchée; nous dirons que, quelle que soit la cause qui pousse un fou à tuer, il est au moment où il tue en proie à une monomanie homicide. Nous serons ici d'accord avec Esquirol, M. Orfila et bien d'autres.

Nous distinguerons deux catégories dans cette terrible monomanie :

Dans la première, nous rangerons les aliénés regardés comme fous par tout le monde, qui sont poussés à tuer par des motifs imaginaires qui les frappent, et qui sont plus ou moins en opposition avec la saine raison. Les uns tuent, croyant immoler des ennemis, des voleurs, des génies malfaisants; les autres, pour empêcher de jeunes enfants d'avoir à supporter les misères de la vie, pour les envoyer directement au ciel, etc.

Dans la seconde, nous rangerons ceux qui tuent pour obéir à un instinct sanguinaire, qui les pousse, en dehors de tout motif, de toute raison, de toute conscience. Parmi ceux-ci, cependant, il faut distinguer ceux chez lesquels cet instinct produit une illusion de l'esprit et les pousse à tuer pour obéir à de prétendues voix intérieures qui le leur commandent.

Observations appartenant à la première catégorie.

1re. Pinel parle d'un fou qui, s'imaginant qu'il devait purifier le monde par le *baptême du sang*, tue ses deux enfants, essaie de tuer aussi sa femme, qui lui échappe par la fuite. Seize années plus tard, il tue à Bicêtre deux aliénés, blesse un surveillant, « et eût, dit Pinel, égorgé tous les habitants de l'hospice, si l'on n'eût arrêté les efforts de sa fureur homicide. »

2e. Une femme mélancolique et dévote égorge son enfant pour qu'il soit un ange. (Fait raconté par Esquirol.)

3e. En Prusse, un paysan s'imagine qu'un ange envoyé de Dieu lui ordonne de renouveler le sacrifice d'Abraham. Il commande à son fils de préparer un bûcher, le place dessus, et l'égorge. (Hufeland.)

4e. « Un jeune aliéné, dominé par la jalousie, et que sa famille crut guéri, rentra dans sa maison, et, le surlendemain, égorgea sa femme et sa belle-sœur. » (Esquirol.)

5e. Prohaska, soldat prussien, croyant que son officier était épris de sa femme, la fit communier, la tua ensuite, brisa la tête de ses deux enfants, et s'en revint tranquillement à la caserne, en disant : « Qu'il vienne lui en conter désormais ! » (Fait rapporté par Gall.)

6e. Une aliénée de la Salpêtrière, désirant mourir, et n'ayant pas le courage de se donner la mort, voulait tuer quelqu'un pour mériter l'échafaud. Elle prévenait les surveillants de ses projets. (Fait rapporté par Esquirol.)

7e. Un vieillard très dévot, ainsi que sa femme, lui disait souvent qu'il craignait bien de mourir dans un moment où il ne penserait pas à Dieu et à son salut. Bientôt la malheureuse femme est poursuivie d'une idée fixe, celle de tuer son mari pendant qu'il ferait sa prière. Cette idée la tourmentait surtout à l'église et quand elle voyait le vieillard prier. Pour le faire, il s'agenouillait dans un coin, les bras appuyés sur un billot. Maintes fois sa femme lui avait dit : « Tu es fatigué, appuie donc ta tête sur le billot. » Il ne le faisait pas, ne trouvant pas cette posture respectueuse pendant la prière. Un jour, il cède à l'invitation de sa femme, qui se saisit d'une hache et lui fend la tête. Elle n'avait pas même fermé la porte de sa maison; elle n'essaya point à fuir, et ne manifesta aucun regret de son action.

Observations appartenant à la seconde catégorie.

1re. « J'ai vu une femme, mère de quatre enfants, éprouver pendant trois mois environ une violente propension à tuer ses enfants, quoiqu'elle les chérisse, dit-elle, plus qu'elle-même.

Pour éviter de commettre un pareil forfait, elle se sépara de ses enfants. Elle n'était influencée par aucun motif imaginaire, et son jugement n'offrait aucune apparence de lésion.» (ORFILA.)

2e. Gall a observé un soldat qui, à certaines époques de l'année, était tourmenté par l'envie de tuer, et qui, de peur d'y succomber, se faisait attacher. Il indiquait lui-même le retour de sa raison, et on lui rendait la liberté.

3e. Une domestique avoua en pleurant à son maître qu'elle désirait quitter sa maison, parce qu'elle était possédée de l'envie de tuer son jeune fils. Elle lui avait deux fois, disait-elle, appuyé sur le cou un couperet à hacher la viande, et n'avait été retenue que par sa frayeur et ses pleurs. Cette fille fut mise à l'hôpital, entra plus tard chez une dame qu'elle quitta après lui avoir avoué que son funeste penchant la reprenait encore.

4e. Gall parle d'une femme, âgée de vingt-six ans, bien portante, qui, à l'approche de ses règles, éprouvait des angoisses inexprimables. Elle était tentée de tuer son mari et ses enfants. Depuis longtemps elle n'osait plus baigner le plus jeune, parce qu'une voix intérieure lui répétait sans cesse : « Laisse le couler ! laisse-le couler. » Quand elle entrait dans la chambre de ses enfants ou de son mari, l'idée de les tuer s'emparait d'elle. Souvent elle fuyait en fermant précipitamment la porte. (Fait cité par MARC.)

5e. Un jeune homme éprouve le désir violent de tuer sa mère et sa sœur. Il n'a aucun motif de leur en vouloir. Plusieurs fois, en embrassant sa mère, il s'écrie : « Ma mère, sauvez-vous, ou je vais vous égorger. » Il essaie un jour à tuer un militaire suisse avec son sabre qu'il lui arrache ; une autre fois, à assommer, avec une bouteille, sa mère, qu'il a attirée dans une cave. Après dix-huit mois d'isolement, il est rendu à

sa famille, et aucun trouble ne se manifeste plus. (Fait cité par Esquirol.)

6e. Un voiturier de Franterdadt se renferme en voyage avec ses chevaux, et ne leur fait pas donner à manger. En partant, il n'en attèle que deux et monte sur le troisième, pour accompagner sa voiture. Etant ainsi à cheval, il maltraite une femme. Bientôt il met pied à terre, marche devant ses chevaux une hache à la main, blesse une femme de plusieurs coups de cet instrument, et la laisse dans un fossé. Plus loin, il fend la tête à un enfant de treize ans, puis à un homme de trente ans environ. Après avoir jeté sa hache, il attaque deux Juifs, qui se débarrassent de lui, et ensuite un paysan, qui crie au secours et le fait saisir. Conduit auprès des corps de ceux qu'il avait tués, il dit : « Ce n'est pas moi qui ai commis ces crimes, c'est mon mauvais esprit. » (Fait rapporté par le *Mercure de Souabe*.)

7e. Un garçon maréchal déjeune tranquillement chez lui, aiguise avec soin un couteau, s'en va chez le maître d'école du village, cause quelque temps avec lui, et lui plonge son couteau dans le cœur. Il revient aiguiser de nouveau son arme, se rend ensuite chez le notaire, lui en donne un coup, va chez un autre individu, qu'il blesse à la tête. Voyant qu'on veut s'emparer de lui, il essaie de se couper la gorge. (Fait raconté par les *Débats*.)

8e. Dans la Vendée, une femme que nous avons connue, et qui était sujette à des attaques périodiques de folie, donna, pendant les horreurs de la révolution, son jeune enfant à un soldat, pour qu'il le mît au bout de sa baïonnette.

Nous pourrions accumuler les exemples : il en existe beaucoup qui sont rapportés dans les auteurs, par les journaux. Ceux-ci suffiront pour démontrer l'existence de la monomanie homicide.

Bien souvent la monomanie homicide se développe par imitation : un idiot voit saigner un cochon, immédiatement après il égorge un homme. (Fait rapporté par GALL.)

Un jeune enfant étouffe son frère pour faire comme le diable qu'il a vu étrangler Polichinelle. (Fait rapporté par PROSPER LUCAS.)

Des enfants vont à un enterrement, et ensuite enterrent une petite fille dans le sable, où elle meurt asphyxiée.

Georget, Esquirol, Serres, Barbier, citent des exemples de femmes qui, après le procès d'Henriette Cornier, furent prises du désir de tuer leurs enfants.

On sait quelle funeste influence la publication détaillée de certains crimes par les journaux exerce sur les esprits ; il semble que les monomanies se répandent par voie épidémique.

Un officier supérieur se suicide ; son frère, simple ouvrier, qui l'avait toujours imité en tout depuis qu'il était devenu un homme remarquable et important, se suicide quelques mois après. Nous avons pu, en étudiant attentivement les antécédents de cet homme, constater la monomanie par imitation.

MANIE. — C'est la seconde forme du délire. Comme nous l'avons déjà dit, en citant Georget, la manie est un délire général ; les malades déraisonnent complètement, leur cerveau produit avec une incroyable rapidité toutes sortes d'idées incohérentes ; ils sont sujets à des hallucinations, à des illusions. Parfois ils sont furieux, ou bien tristes ou gais ; ils chantent, ils courent, ils dansent, ils brisent, ils frappent, se portent quelquefois à des violences à l'égard de ceux qui les approchent. Ils ne reconnaissent personne, souvent n'ont pas conscience d'eux-mêmes. La plupart des maniaques sont voraces, sales, et d'une sensibilité physique extrême. Ils restent dans leurs ordures, se déshabillent complètement ou bien ne veu-

lent garder que leur chemise. Ils n'entendent aucun raisonnement et ne prêtent leur attention à rien.

« A un second degré, l'agitation est moindre ; on peut fixer l'attention, avoir du malade des réponses justes, même lui faire suivre un raisonnement sensé, pourvu qu'il soit court ; mais dès que l'esprit du malade est abandonné à lui-même, ou bien si l'on veut converser trop longuement, ce sont des divagations sans fin, des propos extravagants, des idées incohérentes, des jugements erronés, des emportements, des chants, des ris, de la fureur. » (ORFILA.)

Le troisième degré est ainsi décrit par Pinel sous le nom de *Folie raisonnante*. « Cette espèce de manie est marquée par des actes d'extravagance ou même de fureur, avec une sorte de jugement conservé dans toute son intégrité, si on en juge par les propos. L'aliéné fait les réponses les plus claires et les plus précises aux questions des curieux ; on n'aperçoit aucune incohérence dans ses idées ; il fait des lectures, il écrit des lettres, comme si son entendement était parfaitement sain ; et cependant, par un contraste singulier, il met en pièces ses vêtements, déchire quelquefois les couvertures ou la paille de sa couche, et trouve toujours quelque raison plausible pour ses écarts et ses emportements. »

HALLUCINATIONS.—On nomme ainsi l'état d'une personne qui croit fermement à la vérité d'une sensation qu'elle éprouve, sans qu'aucun objet extérieur, de nature à la produire, en soit la cause.

La sensation imaginaire qui constitue l'hallucination peut arriver à l'ame par un seul sens ou par plusieurs à la fois.

Un malade croit entendre des voix qui lui parlent, qui l'injurient, qui lui commandent quelque chose, qui l'appellent ; il n'y a dans ce cas qu'hallucination de l'ouïe.

D'autrefois, c'est la vue qui est le siége du désordre ; un

malade s'imagine voir des spectres, des fantômes, un précipice, des flammes, le diable.

Les hallucinations du goût sont plus rares : on voit des malades qui croient manger des choses délicieuses, ou, au contraire, percevoir le goût de mets désagréables.

Celles de l'odorat sont encore plus rares : une femme, dit Esquirol, croit sentir, à la Salpêtrière, l'odeur qui s'exhale de prétendus souterrains où on égorge des hommes.

Les hallucinations du tact sont fréquentes : il existe des hallucinés qui sentent des pointes, des instruments tranchants qui les blessent. Quelques-uns croient sentir sur eux des insectes, des reptiles.

« Un homme, dit Leuret, se sent conduire par une main invisible depuis l'église Saint-Sulpice jusqu'à la butte Montmartre. »

Il est des hallucinations internes qu'on ne peut précisément rapporter à aucun sens : un malade vient nous trouver, parce qu'il croit qu'un os énorme lui pousse dans l'estomac ; un autre prétend qu'il a une fourmilière dans la tête ; un troisième nous décrit à sa manière les phénomènes physiologiques *impossibles* qu'il voit se passer en lui ; *c'est une humeur qu'il sent tomber en boule et avec bruit de sa tête dans son estomac.*

Le plus souvent les hallucinations s'étendent à plusieurs sens à la fois, surtout à ceux qui s'associent dans la vie normale pour nous donner des sensations complexes.

Le goût et l'odorat, la vue et l'ouïe, marchent ordinairement ensemble ; quant au toucher, il agit de concert avec les sensations internes ou viscérales. Nous avons donné des soins à un malade qui croyait voir, entendre et toucher des voleurs.

Socrate, s'il n'était pas un imposteur, avait à la fois des hallucinations de l'ouïe et de la vue. Luther, dans sa fameuse conférence avec le diable, à la suite de laquelle il supprima

les messes privées, était en proie aux mêmes aberrations. Un malade, armé d'un bâton, nous disait : « Otez-vous de là, monsieur, que je tue ces voleurs qui m'injurient et qui frappent sur mes meubles. »

Une malade s'accuse d'éprouver la nuit des jouissances illicites avec le diable qu'elle voit, qu'elle sent, qui lui parle.

Les causes qui produisent le plus souvent les hallucinations, sont la frayeur, les pratiques religieuses exagérées, les travaux intellectuels excessifs, les désirs vénériens, la vie solitaire et contemplative.

Sur cent aliénés, M. Esquirol affirme qu'on peut compter au moins quatre-vingts hallucinés ; du reste, il n'est pas de médecin qui n'ait constaté que tous les délires qui surviennent, même pendant de simples accès de fièvre, produisent ces désordres dans l'esprit des malades. Dans la démence, les hallucinations sont rares ; dans la manie, elles se succèdent avec une incroyable promptitude ; il semble qu'un défilé d'êtres imaginaires passe devant le malade. Dans la monomanie, assez généralement les hallucinations sont constantes et fixes, ont rapport à certains objets déterminés. Celles qui ont lieu dans les fièvres, resemblent beaucoup à celles de la manie.

Illusions. — On nomme ainsi l'erreur par laquelle un individu attribue à un objet agissant sur ses sens des sensations qu'il ne produit réellement pas.

L'hallucination gît dans des sensations imaginaires ; l'illusion, dans une perversion de sensations réelles.

Il est des illusions externes, il en est d'internes.

Les premières ont trait aux objets extérieurs explorés par les sens ; les secondes, à la vie intérieure et viscérale.

Un homme, dit Esquirol, frappait vivement sur un par-

quet avec sa canne ; il prenait les ombres que projetaient ses meubles pour des rats.

Le fait suivant, que nous retrouvons dans nos souvenirs d'enfance, effrayait jadis notre jeune imagination. Aujourd'hui, débarrassé de son merveilleux, il devient un des matériaux de notre travail. Doit-on le ranger parmi les illusions ou les hallucinations.

Dans la religieuse et tant soit peu superstitieuse Vendée, une femme s'en revenait seule, la nuit, au clair de lune, du bourg voisin. Au milieu d'un champ, elle entend des chants d'église faibles et doux : c'étaient des psaumes. Elle avance vers l'endroit d'où ils venaient, le bruit augmente, et, de l'autre côté d'une haie, elle aperçoit tout un enterrement : cercueil, prêtre, chantres et convoi ; mais les personnages n'avaient pas plus de deux pieds de hauteur. Elle affirme avoir regardé longtemps. Nous n'avons aucun motif de soupçonner la bonne foi de cette femme. La peur avait sans doute, pendant ce voyage nocturne, travaillé son imagination, et l'avait disposée aux créations fantastiques qui lui sont ordinaires.

Hofbauer cite l'observation d'un homme qui, réveillé en sursaut par sa femme, en chemise auprès de son lit, la prend pour un spectre, lui porte un coup de hache, et l'étend morte à ses pieds.

Un malade ressent des douleurs dans l'estomac ; rien ne peut lui persuader que cet organe ne contienne pas des grenouilles.

M. Piorry administre à des malades des pilules de mie de pain, en leur disant que c'est de l'émétique ; plusieurs ressentent des douleurs très vives et sont pris de vomissements.

Une malade que nous soignons a engraissé considérablement depuis quelque temps. Elle croit que la grosseur de son ventre

est due à un cancer; rien ne peut l'en dissuader; elle ressent des douleurs, et prend pour une énorme tumeur la saillie de l'appendice xiphoïde.

Une dame, aussi très grasse, âgée de cinquante-trois ans, éprouvant tous les symptômes d'un refoulement diaphragmatique dû à son obésité, nous fait appeler, et nous dit que depuis quatorze mois elle se croit enceinte, qu'elle sent tous les symptômes de cet état, les mouvements de l'enfant, les désirs insolites de la grossesse. Nous parvenons, après examen, à la convaincre qu'elle n'est point enceinte. Mais c'est avec le plus grand regret qu'elle renonce à cette illusion, qu'avait du reste partagée son médecin.

« Pronostic. — Avant d'établir le pronostic, il faut ne pas perdre de vue l'acception que j'ai donnée aux quatre genres de folies : sans cela, on me trouverait en contradiction avec des auteurs avec lesquels je crois être parfaitement d'accord.

» L'imbécillité, l'idiotisme, ne guérissent jamais.

» La monomanie ou mélancolie guérissent, lorsqu'elles sont récentes, accidentelles, et qu'elles ne dépendent pas d'une lésion organique.

» La manie guérit plus souvent que la monomanie ou mélancolie.

» La démence aiguë guérit; la démence chronique ne guérit pas.

» La folie héréditaire guérit; mais les rechutes sont à craindre.

» La folie chronique guérit difficilement, et avec d'autant plus de peine, que les causes prépondérantes ont agi longtemps avant l'explosion du délire.

» Quelque ancienne que soit l'aliénation mentale, on peut

espérer la guérison, tant qu'il existe des dérangements physiques notables.

» Les causes morales qui agissent promptement sont une circonstance favorable de guérison; mais si elles ont agi lentement, on guérit difficilement.

» Les excès d'étude qui jettent dans la folie, doivent faire craindre qu'on ne guérira pas.

Les folies causées ou entretenues par des idées religieuses, par l'orgueil, guérissent rarement.

» Les folies entretenues par des hallucinations sont difficiles à guérir.

» Les folies dans lesquelles les malades jugent très bien leur état, offrent beaucoup de difficultés, si elles ne guérissent promptement.

» Lorsque les aliénés ont repris l'intégrité des fonctions organiques, l'appétit, le sommeil, l'embonpoint, etc., on doit peu compter sur la guérison.

» Lorsque les aliénés fixent le soleil, lorsqu'ils mangent leurs déjections, ils ne guérissent pas.

» La folie est incurable, lorsqu'elle est la suite du scorbut, de la paralysie, de l'épilepsie; la complication avec elles conduit prochainement à la mort. » (ESQUIROL.)

Suivant Georget, la durée moyenne du séjour des malades sortis guéris de Bicêtre et de la Salpêtrière, en 1822, a été de 130 jours pour le premier établissement, et de 143 pour le second. » (*Compendium de Médecine pratique.*)

De 1804 à 1813, 2,005 femmes ont été mises en traitement à la Salpêtrière :

604 ont guéri dans la première année;
402, dans la seconde;
86, dans la troisième;
41, dans les sept années suivantes;
872 n'ont pas guéri.

A Bicêtre, au 1er janvier 1822 (division de M. Desportes), il existait :

1	aliéné	depuis	56 ans.
3	—	depuis plus de	40
21	—	—	30
50	—	—	20
150	—	—	10
186	—	—	5
166	—	depuis	2 à 5
180	—	depuis	1

A la Salpêtrière :

7	aliénés	depuis 60 à 67 ans.
11	—	50 à 60
17	—	40 à 50
43	—	30 à 40
153	—	20 à 30
358	—	10 à 20
445	—	5 à 10
463	—	2 à 5
229	—	quelques jours à 1 an.

M. Desportes établit, d'après cela, que la durée moyenne de la folie est plus longue chez les femmes que chez les hommes. Elle est de 9 ans 5 mois 11 jours chez les premières; de 7 ans 4 mois 21 jours, pour les derniers. (*Compendium de Médecine pratique.*)

La folie ne dure quelquefois que fort peu de temps. Esquirol cite l'exemple d'une dame qui était folle, pendant environ vingt-quatre heures, toutes les fois qu'elle assistait à la représentation de l'opéra de *Nina*.

Bien souvent des folies éphémères succèdent à des attaques d'épilepsie.

Diagnostic. — D'après ce que nous avons dit dans cet article, on voit qu'il est difficile de distinguer la folie de la saine raison; on voit aussi que le médecin appelé pour décider, doit se tenir en garde contre toute opinion préconçue, et qu'il est

nécessaire qu'il ait des connaissances spéciales et beaucoup d'habitude et de perspicacité.

Un légiste a dit « qu'un médecin d'un jugement sain, est tout aussi apte à juger que le plus habile de ses confrères, et que l'ignorant a même l'avantage d'être étranger à toute prévention scientifique. » Cette singulière proposition prouverait qu'on serait d'autant plus habile à juger un fait, qu'on serait plus étranger à la science qui l'explique et le fait connaître. Elle prouve une autre chose, c'est que l'écrivain ne prenait pour fous que ceux que le gros bon sens populaire regarde comme tels, et qu'il aurait, lui, sur vingt fous accusés, fait, s'il avait été juré, tomber au moins dix têtes innocentes.

Le médecin doit se défier, dans ces questions, des motifs qu'on peut avoir pour imputer la folie à quelqu'un, ou bien pour la dissimuler. En justice, il doit se défier surtout des questions posées par les avocats, par les magistrats, parce que, la plupart du temps, elles sont mal formulées, incomplètes, et ne vont point au but qu'elles devraient se proposer. Celui qui fait une question, sait bien quel but il se propose; mais l'expert sait encore mieux si la question est bien posée pour l'atteindre, et s'il ne convient pas d'en poser d'autres. Souvent on formule une question de telle sorte, que la réponse d'un expert à cette question, telle qu'elle est, établit la responsabilité de l'accusé, tandis que l'expert sait qu'il est des circonstances, en dehors de la question posée, qui sont de nature à détruire la responsabilité.

Par exemple, on pose à trois médecins cette question : « Au moment de l'action, l'accusée jouissait-elle du libre exercice de ses sens? » Ils répondirent affirmativement, et l'accusée fut condamnée. Heureusement son avocat interjeta appel et consulta le célèbre Reil; ce dernier vit tout d'abord le vice de la question posée, et démontra que l'accusée était, au moment de l'action, dans un état exclusif de la responsabilité,

bien qu'elle jouit de l'entier usage de ses sens. (Fait rapporté par HOFBAUER.)

Dans presque toutes les affaires criminelles, on devrait poser ainsi les questions : Quel était l'état de l'accusé au moment de l'acte imputé? A-t-il changé depuis ; quel est-il actuellement? Cet état est-il exclusif des conditions psycologiques de la responsabilité? constitue-t-il simplement une circonstance atténuante, ou bien laisse-t-il subsister la responsabilité tout entière?

Enquête. — Quand une enquête a déjà été faite par les magistrats, le médecin y trouve quelquefois de précieux renseignements, mais il est bien rare qu'elle lui suffise ; dans ce dernier cas, il ne doit pas hésiter à demander, à recommencer lui-même cette enquête. D'abord il interrogera les parents et les proches de l'individu dont il voudra constater l'état mental; il s'entourera des plus grandes précautions pour découvrir s'ils ont intérêt à agir pour ou contre lui ; il leur posera plusieurs fois les mêmes questions, de différentes manières; il leur demandera moins leur opinion que des faits positifs, et sur ce point il verra facilement si ceux qui déposent, cherchent ou non à le tromper ; il n'est pas facile de mentir sur des faits. Il s'informera des antécédents du malade, puis des causes présumées qui ont pu agir sur lui ; il verra si celles qu'on lui désigne sont bien de nature à produire les effets qu'on suppose. Il demandera quelles étaient les habitudes, le caractère, les passions dominantes; quelles ont été les maladies, les événements principaux de la vie, les accidents, les chagrins qui ont pu en troubler le cours. Il interrogera à cet égard les amis, les instituteurs, les domestiques, les ennemis eux-mêmes de l'accusé; il se fera dire s'il était sujet à des bizarreries; s'il avait les idées calmes ou exaltées. Il examinera attentivement les écrits, qui bien souvent ont révélé un désor-

dre intellectuel, complet, chez des individus qui parlaient sensément en conversation. Une chose de la plus grande importance sera de s'enquérir s'il y a eu des fous dans la famille, surtout parmi les ascendants; si l'accusé a été fou autrefois, s'il l'a été à plusieurs reprises. Dans ces deux cas, il y a de très fortes raisons pour prononcer qu'il y a eu lésion intellectuelle lors de l'acte reproché.

Le médecin devra ensuite prendre avec le même soin des informations sur l'état de l'accusé depuis le temps où la folie est présumée. Quoi qu'en aient décidé à cet égard certaines cours d'assises, il comprendra toujours le fait reproché au nombre de ceux qui doivent éclairer sa conscience, et prononcera sur la moralité de ce fait aussi bien que sur celle des autres, pour rendre une décision juste et fondée. On a dit que le médecin serait alors expert et juge tout à la fois, et que cette dernière qualité n'appartient qu'aux jurés ou aux magistrats; cet argument pèche de deux côtés : d'abord le médecin ne juge pas, il prononce seulement une décision scientifique qui doit éclairer la conscience de ceux qui jugent; ensuite, quand même les jurés considéreraient son opinion comme un jugement qu'ils ne feraient que répéter, ils agiraient en hommes sages, car le plus souvent ils doivent s'en rapporter aux lumières de la science plutôt qu'à leurs conjectures et aux illuminations de leur raison. Souvent nous voyons des procès où la folie est alléguée, et dans lesquels les magistrats s'en rapportent à leur sagacité et n'appellent pas de médecins; bien des fois nous avons acquis la preuve qu'on avait mal jugé.

Les magistrats, eu égard à l'importance de leurs fonctions, devraient douter plus souvent encore que les autres hommes, et s'entourer de plus de précautions. Chez eux la présomption devient quelque chose de plus qu'un travers d'esprit ou un vice.

Examen direct du malade. — Le médecin soumettra le ma-

lade à plusieurs interrogatoires ; il fera en sorte de cacher sa qualité et sa mission, pour qu'il ne se défie pas de lui et ne cherche pas à le tromper. Il lui fera des questions sur beaucoup de choses différentes, il les précipitera, en passant rapidement d'un sujet à un autre ; il dirigera son interrogatoire de manière à pouvoir, en peu de temps, s'assurer de l'état des sens, des sensations qu'ils fournissent, de celui de la mémoire, de l'imagination, du jugement, de la volonté. Il verra même si les affections sont saines ou déréglées ; il saura à propos éveiller, en l'aiguillonnant, chacune des passions principales. Il n'est qu'un point sur lequel il pourra laisser l'accusé s'étendre à discrétion ; c'est sur le sujet de la folie.

Un individu qui veut simuler la folie tombe presque toujours dans les piéges qu'il place lui-même devant lui. Ignorant quels sont les symptômes de telle ou telle forme d'aliénation, il se livre à une foule de propos et d'actes contradictoires et souvent exclusifs de l'aliénation qu'il veut simuler. Le médecin le flattera donc dans ses aberrations, dans ses idées, il feindra de s'associer à ses haines, à ses craintes, à ses chagrins.

Presque tous les individus qui simulent la folie ne raisonnent jamais juste un instant, ils sont toujours dans un état apparent de fureur, ils veulent sans cesse frapper, briser, déchirer ou mordre ; ils affectent de ne reconnaître personne, de ne se rappeler rien surtout de ce qui a rapport au fait incriminé ; tandis que les véritables fous, quand ils ne sont pas complètement maniaques ou déments, raisonnent ordinairement volontiers sur les actes commis sous l'influence de leurs monomanie, cherchent à en prouver la bonté, à les motiver.

Le médecin ne devra pas perdre de vue la physionomie du malade. Jamais celui qui simule l'aliénation ne portera dans son maintien, dans l'expression de son visage, ce cachet physionomique dont chaque espèce d'aliénation est, comme nous l'avons dit, si fortement frappée. Il soulèvera à la fois toutes

les cordes expressives de la physionomie, mais il ne saura point faire vibrer violemment la corde affectée à une seule passion, en laissant celles des autres dans l'immobilité. Quand on le mettra sur le chapitre de sa folie, s'il joue la monomanie ambitieuse, par exemple, il ne saura point, comme le véritable monomane, raisonner juste dans la direction de sa folie.

On peut dire que chez beaucoup de fous la folie gît dans des prémisses fausses, d'après lesquelles ils raisonnent souvent bien.

Le médecin observera le malade pendant son sommeil ; la plupart des aliénés trahissent, en dormant, les idées, les penchants qu'ils ont dans l'état de veille. Ils ont presque tous le sommeil agité, tourmenté par le cauchemar ; du reste, ils dorment peu et ne semblent pas éprouver le besoin du repos.

Enfin, d'après le conseil de Marc, on peut provoquer un léger degré d'ivresse. Dans cet état, l'aliéné se laisse aller plus aisément à ses inspirations naturelles, il n'a plus cette attention soutenue qui le met en garde contre l'observateur.

Dans les cas difficiles, il est bon de soumettre le malade à une surveillance occulte et continuelle. L'homme qui se croit seul, ne continue point à jouer la folie, il se repose d'autant plus volontiers que l'exaltation factice dans laquelle il s'est mis le fatigue beaucoup, tandis que le vrai fou ne semble pas susceptible de lassitude.

Dans le calme, le fou véritable a le pouls tranquille et lent ; mais, s'il est en proie à l'agitation morale ou physique, la circulation s'accélère, le pouls s'élève. Chez celui qui joue la folie, la lenteur du pouls contraste étonnamment avec la fureur et l'agitation extérieures.

Dans les cas douteux, le médecin priera le malade d'écrire : il lui demandera un mémoire sur sa position. Les fous qui

raisonnent bien, déraisonnent parfois en écrivant; celui qui simule la folie n'écrira rien de sensé, il déraisonnera sur tout; tandis que le fou véritable se trahira par de légères incohérences, par le peu de liaison de ses idées, par des phrases complètement déraisonnables au milieu d'autres qui seront sensées. La plupart du temps, devant les tribunaux, on repousse l'idée de folie chez un individu, parce qu'il a considérablement écrit de choses sensées; cet argument est détestable, en ce qu'il va justement contre les faits et les caractères distinctifs de la plupart des monomanies.

Un homme qui passe pour monomane nous offrirait une lettre, un mémoire entièrement déraisonnable d'un bout à l'autre, surtout si cet écrit traitait de choses différentes, que de prime-abord nous croirions à l'imposture.

La monomanie, cette forme si fréquente de l'aliénation, c'est une tache sur un tableau, c'en est une dans l'intelligence.

Par-dessus tout, le médecin interrogera le malade sur les faits reprochés. Presque toujours le fou aura agi sans intérêt, mais surtout il ne témoignera aucun repentir, ou bien dans ses moments lucides, s'il en a, il fournira de lui-même tous les détails de son action avec franchise, avec vérité; il déplorera ce qu'il aura fait, et souvent demandera qu'on l'en punisse.

Une chose importante, c'est de distinguer l'individu que son éducation aurait mis à même de simuler avec art la folie, de celui qui n'aurait à cet égard aucune notion. Nous empruntons à Georget les passages suivants, qui nous paraissent être ici de la plus haute importance :

« Il est des cas sur lesquels il n'est pas facile de prononcer : 1° des individus raisonnables se rapprochent des aliénés sous certains rapports ; 2° des aliénés conservent assez de bon sens pour paraître raisonnables.

» Dans la première catégorie viennent naturellement se ran-

ger : 1° les individus qui ont l'esprit borné ou faible, dont les connaissances sont peu étendues ou imparfaites et qui, pour ces raisons, peuvent avoir le jugement le plus faux, les idées les plus bizarres, les opinions les plus ridicules ; 2° les imbéciles qui n'ont de jugement et de raison que bien juste pour se conduire dans les actes ordinaires et faciles de la vie, mais qui n'ont point assez de discernement pour apprécier les motifs de toutes leurs actions ; 3° les individus qui passent dans le monde pour être des esprits superficiels, brouillons, distraits ; pour être doués d'une imagination vive, mobile, déréglée, impossible à tenir en repos ; pour avoir des idées bizarres, singulières, des manières de voir particulières et extraordinaires, des manies, des lubies, des travers dans l'esprit ; pour être amis du merveilleux, etc. ; 4° les individus dominés, égarés par des penchants impérieux, d'un caractère emporté, difficile, surtout si leurs passions ne peuvent être dirigées ni par les lumières de la raison, ni par les préceptes d'une bonne éducation ; les personnes dominées par une sorte d'instinct de fureur, sans lésion de l'entendement, dont M. Pinel a cité des exemples sous le nom de *manie sans délire ;* 5° les aliénés guéris qui conservent cependant quelque chose de leur maladie, et restent susceptibles, irritables, inattentifs, etc. ; 6° les individus surpris à chaque instant par des terreurs paniques, agités par des inquiétudes sans sujet, tourmentés par un état de perplexité et d'indécision continuel, etc. ; 7° enfin les envies de quelques femmes enceintes, les désirs de certaines femmes nerveuses ; les changements dans le caractère, suscités par la menstruation, par l'état morbide du cerveau chez les hystériques et les hypocondriaques, etc. Dans la seconde catégorie nous comprendrons : 1° les individus chez lesquels la folie se développe d'une manière lente et imperceptible, et qui sont sous l'influence de cette maladie, souvent longtemps avant qu'on ne s'en doute ; 2° certains monomaniaques, dont le délire exclusif est très borné, et qui quelquefois conser-

vent la raison nécessaire pour sentir le ridicule de leur idée et ne la pas manifester; 3° un degré léger de manie, dans lequel les malades ont l'esprit tendu, exalté, et babillent beaucoup sans trop déraisonner; 4° le premier degré de la démence primitive et de l'affaiblissement sénile de l'intelligence; 5° l'espèce de monomanie, assez commune chez les femmes, qui consiste presque exclusivement dans la perversion de leurs sentiments comme mère, comme épouse, etc.; 6° la folie dissimulée par le malade, comme on l'observe surtout chez les mélancoliques suicides qui veulent tromper la surveillance, et chez les aliénés qui ont assez de raison pour reconnaître les experts par lesquels ils sont examinés; 7° la folie de courte durée qui est la suite quelquefois de l'ivresse et souvent des attaques d'épilepsie; 8° les intervalles lucides des accès de l'aliénation mentale intermittente. »

Si le fait reproché est un vol, on regardera comme favorable au système de l'accusé les circonstances suivantes :

1° Une position de fortune qui le met au-dessus du besoin;

2° De bons antécédents ; absence de complices;

3° Le peu de valeur de la chose volée;

4° L'aveu du vol;

5° La restitution;

6° L'inutilité dont l'objet soustrait a été au voleur;

7° L'état de grossesse.

Si c'est un incendie, les circonstances favorables seront les suivantes :

1° Age de 10 à 20 ans; absence de complices;

2° Troubles dans l'évolution organique, chlorose, hystérie;

3° Désordres circulatoires; afflux du sang au cerveau; maladies nerveuses;

4° Passion du feu; tendance à le regarder, à en approcher;

5° Imitation sollicitée par le spectacle d'un incendie avant le fait incriminé ; joie en le contemplant ;

6° Absence de tout intérêt, de tout motif apparent.

Si le fait est un suicide, les circonstances favorables seront :

1° Absence de motifs, ou insuffisance réelle des motifs ;

2° Absence de complices ; monomanies antérieures ;

3° Ascendants morts suicidés ;

4° Emploi de moyens douloureux longs ou peu sûrs, pour se tuer ;

5° Silence absolu sur le dessein de mettre fin à ses jours ;

6° Excès vénériens ;

7° Imitation sollicitée par des exemples de suicide.

Si le fait reproché est un homicide, les circonstances favorables seront :

1° Motif avoué et déraisonnable, ou absence de motifs ;

2° Constitutions bilieuse, nerveuse ; irritabilité de caractère, bizarreries ;

3° Antécédents irréprochables, habitudes inoffensives ;

4° Changements subits dans la vie morale, intellectuelle ou physique ;

5° Gastralgies, cérébralgies, entéralgies ;

6° Plusieurs meurtres consécutifs ;

7° Tentatives de suicide ;

8° Calme après les meurtres commis ; aveu ; repentir ou persistance dans la croyance à la bonté des motifs ;

9° Absence de complices.

Jurisprudence relative aux aliénés. — L'article 64 du code pénal, ainsi conçu : « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence, au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister, » tranche complètement la question. Il ne parle point

d'excuse, de circonstances atténuantes; il dit positivement qu'il n'y a ni crime ni délit. Le législateur a compris que la volonté saine est nécessaire pour constituer la culpabilité.

Le prévenu qui était en démence au temps de l'action, ne doit pas être mis en jugement. Le juge d'instruction, les chambres du conseil, les chambres d'accusation, doivent prononcer sur ce fait. On ne peut pas renvoyer devant les tribunaux un individu chez lequel l'intention coupable n'a pas existé.

Si les magistrats instructeurs, si les chambres d'accusation ne trouvaient pas qu'il y eut preuves suffisantes de l'aliénation chez un prévenu, la question reviendrait tout entière devant le tribunal auquel on déférerait l'acte incriminé. Le jury, par exemple, devrait s'en occuper, quand bien même elle ne lui serait pas posée. S'il lui paraissait constant que l'accusé *était en démence au temps de l'action*, il résoudrait la question en déclarant l'accusé non coupable. Un arrêt de cassation, du 11 mars 1813, est venu appuyer cette doctrine.

En présence de ces dispositions formelles de la loi, si complètement d'accord avec la morale et le bon sens; il semble qu'il devait y avoir unanimité entre les légistes et les hommes de science. Malheureusement, il n'en est pas ainsi; beaucoup d'auteurs, légistes et médecins, ont agité la question de savoir si les fous étaient ou non punissables, et ont donné des solutions contradictoires.

Malheureusement aussi le jury, à qui l'on ne pose jamais de question spéciale, relativement à la démence, mais qui prononce purement et simplement sur la culpabilité, peut, quand bon lui semble, éluder les dispositions de la loi en condamnant un aliéné. Dans toute affaire où la démence serait invoquée, on devrait poser au jury une question relative à cette exception légale, et, dans le cas où il en admettrait l'existence, il y aurait forcément anéantissement complet de la poursuite intentée.

Lord Hale, grand justicier d'Angleterre, ne craint pas de tomber dans la plus étrange contradiction, en disant que la

démence partielle ne détruit pas la criminalité des actes ; mais qu'elle annihile les actes civils, quand même leur objet n'aurait aucun rapport avec celui de la démence. Dans son excessive sévérité, il veut qu'on déclare coupable celui qui, ayant un accès de folie tous les jours, a commis un crime dans un intervalle lucide.

Hofbauer prétend que la folie partielle ne doit excuser les accusés que dans le cas où leurs actes auraient un rapport direct avec l'objet de leur folie ; il va même jusqu'à prétendre que les degrés inférieurs de la manie générale, ne mettent point l'individu à l'abri de la vengeance des lois. Fodéré partage à peu près les mêmes opinions. Orfila les combat, et avec raison ; en effet, il n'est pas un médecin éclairé qui ne sache parfaitement que la monomanie change très souvent d'objet ; qu'ainsi que nous l'avons établi, elle est rarement exactement limitée à tel ou tel point de l'intelligence, qu'elle est souvent latente, dissimulée, pendant des mois et même des années ; que le plus souvent cette maladie s'accompagne de désordres graves, apparents ou non, de l'intelligence, des sentiments, du sens moral. Souvent la folie, manifeste dans les actes, ne paraît point avoir altéré le jugement des aliénés, qui continuent à raisonner parfaitement juste.

Ce que nous disons ici de la monomanie, nous pourrions le répéter pour la manie, dont les degrés arbitrairement établis dans les nosologies, ou par les professeurs, ne sont point ainsi limités, tranchés en fait.

Quant à la folie temporaire, de graves difficultés se présentent. Comment faut-il agir à l'égard des aliénés qui ont commis des crimes dans les intervalles lucides? Nous rencontrons encore ici, chez les auteurs, le même conflit d'opinions.

Hofbauer est disposé à l'indulgence, quand la durée des accès surpasse de beaucoup celle des intervalles, « parce que, dit-il, le malade n'a pas la connaissance de son état présent dans ses rapports avec son état antérieur. » Nous sommes ici parfaitement d'accord avec cet auteur, et nous pensons qu'on

ne peut pas accuser un homme qui n'a pas pu juger sainement tout ce qui n'a pas lieu actuellement sous ses yeux; tout ce qui, en un mot, a pu diriger sa conduite et ses actes, en lui donnant des souvenirs faux, des notions erronées.

Plus loin, l'auteur s'exprime ainsi : « Il n'en est pas ainsi, quand les intervalles sont fort courts et très éloignés. Alors le malade est, pendant l'intervalle lucide, dans la position d'un homme dont les facultés sont intactes, et qui compare, par le secours de la mémoire, ce qu'il est présentement à ce qu'il a été. » (*Médecine légale des aliénés.*)

Pour exprimer une pareille opinion, nous croyons que le savant Allemand n'a pas pensé à la marche lente, insidieuse, latente, que prend quelquefois la folie; aux désordres qui restent souvent, après les accès, dans l'intelligence, sans que rien d'apparent les manifeste ; sur l'extrême difficulté qu'il y a à prononcer qu'un accès de folie a cessé complètement, et que l'intervalle lucide a commencé. Pourquoi vouloir absolument trancher les doutes scientifiques? Pourquoi ne pas accepter avec humilité ces lacunes de la science, en attendant que de nouveaux efforts, de nouvelles connaissances, viennent les combler? Il vaut beaucoup mieux s'abstenir, que de poser ainsi des règles générales que tout le monde savant n'admette pas, et dont personne ne puisse avoir l'évidence. Laissons le doute planer sur ces questions difficiles; qu'avons-nous à craindre des erreurs d'indulgence? Ce sont les moins dangereuses de toutes. Il vaut mieux les commettre, que de frapper dans des cas douteux. Du reste, bien souvent les débats, l'examen des faits particuliers, permettront aux juges, aux jurés, de se faire une opinion juste.

Quant à nous, nous inclinons à croire que quand les accès ont été souvent renouvelés, très rapprochés, on doit toujours couvrir les accusés d'une présomption d'innocence. Pour qu'il en soit autrement, il faut qu'ils aient été soumis à des accès peu nombreux, distants de plusieurs mois les uns des autres, et que, pendant les intervalles lucides, la raison ait été évi-

demment entière, et qu'à cet égard le plus léger doute ne puisse pas s'élever.

Notre code ne dit pas si l'on doit mettre en jugement un prévenu devenu fou depuis son crime, ni s'il peut être exécuté, quand il l'est devenu après sa condamnation.

Quant à la première question, elle nous semble résolue par les coutumes de notre jurisprudence, qui veulent que l'accusé soit entendu, dans sa défense, aux débats. Un aliéné est incapable de présenter sa défense; on ne peut donc se refuser à surseoir à sa mise en jugement, sans le priver du droit sacré de se défendre.

La seconde question a été diversement résolue par les anciens légistes. Muyard de Vouglans, combattant Montesquieu dans une dissertation imprimée à Bruxelles en 1787, dit que dans le cas dont il s'agit ici, l'exécution d'un condamné doit avoir lieu, parce qu'elle se fait *pour l'exemple*. Cet auteur part d'un principe faux : les exécutions doivent être *exemplaires*, nous en convenons; mais cette qualité doit être secondaire et subordonnée à leur justice, à leur moralité. Ce principe mènerait tout droit à la barbarie des anciens temps, à la torture, à toutes les atrocités que les lumières de notre civilisation ont fait disparaître.

Quand on exécute un condamné, une idée religieuse et morale doit s'attacher à cet acte suprême. Le peuple doit voir dans le condamné le crime, le repentir et l'expiation. Si la société faisait tomber son glaive sur un fou, sur un automate, le peuple ne verrait là qu'un attentat aux lois de la nature et de l'humanité. Tous les instincts généreux et compatissants se soulèveraient, dans les cœurs, en faveur de la victime, et la justice perdrait, aux yeux de tous, l'auréole de sainteté qui ne doit pas cesser de l'environner.

Faut-il exécuter le condamné, quand il est de retour à la raison? La loi se tait encore à cet égard. Mais il nous semble

que de hautes considérations s'y opposent. La plus forte de toutes, la voici : il est possible que l'individu, de retour à la raison, ait perdu assez entièrement la mémoire de son passé pour n'en être plus moralement responsable. Dans tous les cas, son intelligence a subi de profondes atteintes ; elle a été notablement modifiée. Jusqu'à quel point? nous l'ignorons. Mais nous devons trembler de frapper dans cet homme, rendu à la raison, une ame régénérée peut-être, une ame qui a rompu avec son passé, pour recommencer, en quelque sorte, une nouvelle vie.

La peine de mort que les tribunaux avaient prononcée contre l'homme tout entier, Dieu l'a, pour ainsi dire, infligée à l'intelligence ; il a momentanément retranché le coupable de la vie commune, et quand il a ressuscité cet homme, quand il l'a transformé, la société reviendrait exercer ses vengeances! Il peut bien n'y avoir plus d'identité entre la conscience d'aujourd'hui et celle d'autrefois. Qui dit que cet homme ne soit pas aujourd'hui déchargé de son crime par l'oubli?

Nous concevons qu'on frappe l'individu repentant en vue d'expiation, parce qu'il la comprend, parce qu'il rattache l'idée de la peine au crime qu'il a commis. Mais celui chez lequel l'abime de la folie a séparé le présent du passé ne s'identifie peut-être plus assez avec son crime pour comparer l'expiation. Les rois ont leur droit de grace, la providence doit avoir le sien, et quand elle marque un coupable du sceau de la folie, elle l'enlève à notre juridiction.

Cette question est restée douteuse pour le célèbre Carnot ; nous pensons qu'il n'eût pas hésité à se prononcer dans le même sens que nous, s'il eût connu l'aliénation comme nous la connaissons nous-même.

Quand un homme devient fou après son crime, on doit toujours craindre qu'en le commettant il ait déjà été mu par les premiers symptômes de ce mal qui affecte souvent, comme nous l'avons dit, une marche latente.

De l'interdiction des aliénés. — « Le majeur qui est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fureur, doit être interdit, même lorsque cet état présente des intervalles lucides. » (Art. 489 du *Code civil.*)

« En rejetant la demande en interdiction, le tribunal pourra néanmoins, si les circonstances l'exigent, ordonner que le défendeur ne pourra désormais plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, ni en donner décharge, aliéner ni grever ses biens d'hypothèques, sans l'assistance d'un conseil qui lui sera nommé par le même jugement. » (Art 499 du *Code civil.*)

Voilà quelles sont les dispositions principales de nos lois relatives à l'interdiction des aliénés. Tous ceux qui ne sont pas médecins doivent croire, en lisant cet article 489, qu'il n'y a pas d'autres fous que les imbéciles, les déments ou les furieux; car la loi est censée avoir statué d'après la vérité, ou du moins être conforme à ce que la science admet comme vrai. Or cette classification légale est de tous points en contradiction avec les données scientifiques fournies par la plus simple observation des faits; elle démontre de la manière la plus évidente que, sous peine de commettre de graves erreurs, on ne doit pas se hasarder à parler d'une science dont on ignore les premiers éléments. Nous avons décrit, dans le cours de cet article, à-peu-près toutes les formes de l'aliénation, nous n'insisterons pas beaucoup ici pour prouver que la classification donnée par le code ne comprend pas tous les genres de folies.

La première division laisse de côté l'idiotie tout entière; or il n'est personne parmi les hommes versés dans l'étude des aliénés, qui ne sache l'énorme différence qui existe entre l'idiot et l'imbécile. Le premier doit être nécessairement interdit, car il est au niveau de la brute, quelquefois même au-dessous; le second doit l'être souvent; cependant il est susceptible d'une certaine éducation, il peut quelquefois gérer ses affaires. Hofbauer prétend qu'il est des cas d'imbécillité qui ne sont

pas des causes suffisantes d'interdiction. Orfila reconnait des demi-imbéciles qui seraient doués d'une raison assez développée pour les choses essentielles de la vie commune.

Il doit donc y avoir dans la loi des différences notables à l'égard des idiots et des imbéciles. Souvent il suffit de nommer à ces derniers des conseils judiciaires, tandis que, comme nous le disions, les premiers doivent toujours être interdits.

La deuxième division est au moins aussi vicieuse. Qu'est-ce que la loi entend par démence, quel degré prétend-elle assigner de ceux admis par les auteurs? Les comprend-elle tous? S'applique-t-elle à la démence curable et à celle qui ne l'est pas, à la démence sénile plutôt qu'à celle qui est le résultat de l'affaiblissement momentané des organes? Prononcera-t elle l'interdiction dans la démence intermittente, dans la démence aiguë, qui guérit très souvent, comme dans la démence chronique et continue? Ne verra-t-elle point de cas dans lesquels il conviendra de nommer simplement un conseil judiciaire?

La troisième division est celle dans laquelle le législateur a le plus évidemment mis son impuissance à découvert. Qu'est-ce que la fureur, cette troisième forme, suivant lui, de l'aliénation? Comment il établit comme une division de l'aliénation un symptôme qui peut exister dans la plupart des formes qu'elle affecte et qui peut aussi manquer dans presque toutes! L'idiot, l'imbécile, le dément, peuvent être furieux ou ne l'être pas; mais maintenant où rangera-t-on la monomanie avec ses innombrables variétés; la manie et ses formes diverses; que fera-t-on des hallucinations, des illusions, de toutes ces erreurs des sens et de l'intellect qui souvent ne portent que sur un seul point?

Evidemment la loi est restée en arrière de la science, elle en est encore aux notions de cette époque peu reculée de nous, où personne n'étudiait, ne soignait l'aliénation. Certes elle ne doit pas se faire l'esclave des systèmes scientifiques, mais aussi, pour s'en tenir aux divisions qu'elle établit, il faudrait

qu'elle fût sûre d'être dans la vérité, il ne faudrait pas que les faits et le plus simple bon sens vinssent démentir ses théories.

En lisant cet article 489, nous y trouvons encore un vice radical. Qu'est-ce qu'il entend par un *état habituel* d'imbécillité, de démence ou de fureur? Pour que l'aliéné tombe sous le coup de cet article, de combien de temps devra dater son mal? Faudra-t-il quelques semaines, quelques mois ou des années pour constituer l'état habituel? Que fera-t-on des fous qui n'ont qu'un jour, qu'une semaine de folie tous les mois, que six mois tous les ans?

Nous constatons des vices fondamentaux dans la loi, mais nous n'avons point la prétention de tracer ici des règles; ces questions sont graves, difficiles: elles demandent à être sérieusement, longuement étudiées. Suivant nous, l'interdiction est une mesure extrême qu'on ne devrait appliquer que très rarement, et dans les cas incurables.

Elle porte une grave atteinte à la réputation, à l'avenir, à l'honneur des familles; les préjugés qui règnent à l'égard des aliénés et de leurs enfants ne sont pas sans fondements: il ne faut pas les propager en donnant à certains accidents d'aliénation la publicité de l'interdiction.

Mais si l'interdiction ne doit être prononcée que dans des circonstances graves et dans des cas de folie ordinairement incurables, nous pensons qu'on devrait, bien plus souvent qu'on ne le fait, appliquer à certaines formes de l'aliénation les dispositions de l'article 499.

Les juges s'en rapportent la plupart du temps à leurs propres lumières pour prononcer dans ces cas difficiles: ils méconnaissent un grand nombre de formes d'aliénation; ils prononcent l'interdiction, ou bien ils maintiennent complètement la liberté: c'est un tort fort grave. Il est beaucoup de monomanes, d'hallucinés, qui doivent être interdits, ou bien auxquels on doit au moins nommer un conseil judiciaire

Laissera-t-on libre de gouverner sa fortune celui qui s'imagine être un monarque, posséder des millions, et qui dans cette idée dépense des sommes énormes sans discernement? Confiera-t-on une tutelle à celui qui, croyant être poursuivi par un ennemi acharné à sa perte, n'osera sortir de chez lui, et qui, imbu de cette idée, ne fera point les voyages, les démarches que nécessiteront ses fonctions? Laissera-t-on libre l'érotomane dont les fureurs jalouses mettront en danger les jours de la personne qu'il aime et de ceux dont elle est entourée? Faudra-t-il craindre de porter atteinte à la liberté individuelle dans le cas de monomanie homicide, suicide, incendiaire, persistante?

Nous pensons que la loi est défectueuse, et qu'elle a besoin d'être promptement refaite.

Quant aux moyens de procéder à l'interdiction, ils nous semblent insuffisants et souvent dangereux; voici comment s'exprime le code, art. 496 : « Après avoir pris l'avis du conseil de famille, le tribunal interrogera le défendeur à la chambre du conseil; s'il ne peut se présenter, il sera interrogé dans sa demeure par l'un des juges à ce commis, assisté du greffier; dans tous les cas, le procureur du roi sera présent à l'interrogatoire. »

Nous affirmons que la plupart des cas de manie, que presque tous ceux de monomanie échapperont à la perspicacité des juges procédant ainsi. Très souvent il suffit, pour qu'un aliéné ne déraisonne pas, qu'il soit fortement impressionné, que son attention soit vivement excitée; or, l'appareil que prescrit la loi est de nature à produire ce résultat. Beaucoup de monomanies ne se décèlent qu'en présence de personnes en qui les aliénés ont confiance. Nous connaissons un individu atteint de monomanie de *méchanceté*; il rend l'existence intolérable aux siens, à sa femme surtout; son mal est périodique, et dure de quatre à huit jours tous les mois. Nous défierions n'importe quel juge d'apercevoir en lui, tant il se tient sur

ses gardes en présence d'étrangers, la moindre trace d'aliénation.

Quelquefois l'appareil des formes judiciaires produit un effet opposé : la présence des magistrats, leurs questions influencent tellement les aliénés faibles et timides, qu'ils font des réponses incohérentes et déraisonnables. Les magistrats, les commissaires de police les interrogent comme ils interrogeraient des prévenus, et souvent, au sortir d'une semblable séance, on voit ces pauvres malades épouvantés, agités, furieux, demander pour quel crime on vient les interroger ainsi.

Quant aux parents qui viennent déposer sur les faits d'aliénation, il est très dangereux de s'en rapporter sans réserve à leur témoignage ; on sait que souvent l'intérêt les dirige, la cupidité les fait agir. Presque tous ceux qui provoquent l'interdiction contre leurs proches, ont en vue quelque héritage.

Le témoignage des autres personnes que les parents est aussi très souvent capable d'induire en erreur ; le vulgaire a des idées tout à fait erronées sur la folie. Les législateurs, par une coïncidence qui ne prouve pas beaucoup en faveur de la science, ne regardent comme fous que ceux que la loi désigne comme tels ; aussi tous les jours il arrive que des témoins viennent affirmer l'intégrité mentale d'individus monomanes.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, nous croyons que c'est aux médecins qu'il appartient de prononcer dans ces cas difficiles, d'éclairer l'inexpérience des juges ; ce sont eux qui peuvent dire aux magistrats si la folie est curable ou non, si elle est de nature à provoquer l'interdiction absolue, ou simplement la privation momentanée de certains droits, et la nomination d'un conseil judiciaire.

La loi veut que l'on communique au défendeur les pièces de son interrogatoire : à quoi cela peut-il servir, si le malade est en délire ? S'il a en partie sa raison, la lecture d'actes qui constatent son état, ne peut-elle pas l'exaspérer et augmenter son mal ?

Souvent les magistrats tombent dans des erreurs très graves quand ils donnent *main levée* de l'interdiction. Il est nécessaire, pour les éviter, de prendre encore l'avis des médecins qui sont aptes à déclarer si la folie a réellement cessé, si les intervalles lucides pendant lesquels l'aliéné réclame sa liberté doivent ou non persister.

Séquestration des aliénés. — La loi du 24 août 1790, tit. II, art. 5, s'exprime ainsi : « Pour prévenir les événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par les insensés ou les furieux laissés en liberté, l'autorité municipale est revêtue du droit de faire renfermer ces individus dans une maison de force. » Quelques personnes craignant qu'on abusât de cette disposition de la loi pour priver arbitrairement de leur liberté des individus qu'on ferait passer pour fous, ont dit qu'on ne devrait séquestrer les aliénés qu'après interdiction. Dans quelques établisssments, on ne reçoit que ceux qui sont interdits.

Nous croyons qu'on tombe ici dans une exagération ridicule. Ce principe tendrait à réclamer l'interdiction dans tous les cas possibles d'aliénation même éphémère, ou bien à priver les familles du droit de faire donner des soins aux aliénés, et de les retenir chez eux quand les circonstances l'exigeraient. On doit un respect très grand à la liberté individuelle, mais il ne faut pas outrer les principes. La séquestration des aliénés, soumise aux formalités prescrites par des administrateurs éclairés, est une nécessité sociale; l'autorité devrait même la provoquer bien plus souvent qu'elle ne le fait. A cet égard, nous comptons sur des améliorations prochaines et très grandes, que jusqu'ici le manque d'établissements destinés aux aliénés a empêché d'introduire. Dès qu'un fou devient dangereux pour la société, pour sa famille; dès que l'intérêt de sa santé le demande, on doit pouvoir le faire déposer dans un hospice ou renfermer chez lui.

Quand il s'agit de faire soigner un aliéné, de le détenir chez lui, il faut que les familles jouissent d'une puissance assez étendue et sur laquelle l'autorité ne puisse exercer son contrôle qu'au cas de soupçon d'abus. Quand il s'agit de le faire transporter dans un hospice, dans une maison de santé, les précautions doivent être plus sévères; l'enquête devient nécessaire pour les cas douteux. Jamais un aliéné ne doit être reçu dans un établissement sans certificats de médecins et sans autorisation de l'autorité municipale. Dans chaque département, on devrait organiser un jury de surveillance composé de médecins et de magistrats, chargés de s'assurer, au moyen de visites périodiques, de l'état mental des individus détenus dans ces établissements. Il nous semble difficile que dans l'état actuel de notre société on puisse, sous prétexte d'aliénation, détenir des individus sains d'esprit dans des vues coupables. Il est presque sans exemple que ceux qui sortent des maisons d'aliénés se plaignent d'y avoir été renfermés.

DE LA PÉNALITÉ.

Ainsi que nous l'avons établi en parlant des effets généraux des passions, les délits et les crimes sont la plupart du temps le triste produit des excès de nos penchants. Nos passions naturelles et innées, celles qui naissent de nos rapports sociaux, sont les unes comme les autres sujettes à de coupables écarts. Plus nous avançons en civilisation, plus notre instruction élargit le domaine de notre intelligence; plus nos besoins deviennent nombreux, plus aussi nos convoitises augmentent et cherchent à se satisfaire sans avoir égard bien souvent à la bonté, à la justice des moyens.

Dans toute société, l'intérêt général a toujours été la pierre angulaire de l'édifice, le point de départ et la raison des lois réglementaires des droits de chacun. Il fallait bien, pour rendre la société possible, pour l'empêcher de se détruire de ses propres mains, de se suicider en quelque sorte; que les

législateurs posassent des bornes aux passions déréglées, et les renfermassent dans des limites telles qu'elles ne pussent pas, sans encourir de répression, s'exercer au détriment d'autrui.

C'est dans cette nécessité de protéger les membres de la société les uns contre les autres, que les lois pénales trouvent leur raison d'existence.

Elles ont varié chez presque tous les peuples, parce que les passions humaines variaient aussi avec les différences de civilisation, de religion, de gouvernement, d'éducation, de climat, de régime; parce que partout il fallait les établir d'accord avec la nature des délits qu'elles étaient appelées à réprimer, avec les besoins qu'elles devaient protéger.

Cependant, qu'on ne croie pas, en se fondant sur ce que nous venons de dire, que nous regardions l'intérêt général comme la source du droit; nous distinguons parfaitement entre le droit et la loi. La loi est l'expression de l'intérêt général, elle n'a pas d'autre origine; mais le droit est quelque chose de plus élevé que la loi. Il a sa source dans les principes éternels de la vérité et de la justice, il est infaillible comme Dieu, tandis que la loi est faillible comme les hommes. Elle peut consacrer des erreurs, des injustices, mais alors elle s'écarte du droit, qui est l'expression du vrai.

Les passions peuvent bien n'être pas coupables en violant la loi, quand elle est injuste; mais elles le sont toujours quand elles violent le droit, lequel émane de l'ordre moral, éternel, immuable, antérieur à toute existence créée, à toute société, indépendant par conséquent de la volonté et des conventions de l'homme.

« L'ordre moral comprend tout ce qui est bien en soi. Quand rien n'existerait que Dieu seul, il y aurait encore un ordre moral; il ne serait pas moins vrai que la reconnaissance envers son bienfaiteur est un devoir, et l'ingratitude n'en serait pas moins un vice. » (Rossi, *Traité de Droit pénal.*)

Quand les déréglements des passions se manifestent avec le caractère de délits, les hommes peuvent donc poser des

bornes à leur action et leur infliger des peines. L'intérêt de tous motive une législation, et les principes éternels de la vérité lui fournissent des éléments et des dogmes.

La justice humaine est l'élément vital de la société, qui sans elle ne pourrait pas exister. De ce qu'il y a une justice éternelle, permettant à la société de formuler des lois conservatrices de ses intérêts, il suit que des peines doivent être la sanction des lois, et doivent en assurer l'exécution. En effet, la justice veut que tout mal soit réparé, et que l'ordre soit rétabli par la punition du coupable.

Au point de vue de cette justice éternelle, la peine, comme le dit M. Rossi, « est un mal qui retombe sur l'auteur d'un délit, et en raison du délit.

» Au point de vue de la loi, c'est une souffrance infligée au coupable par le pouvoir institué. »

La peine portée par la loi peut être mauvaise, parce que la société peut se tromper, soit en ne la mesurant pas au délit, soit en ne lui faisant pas atteindre le but qu'en bonne justice morale et disciplinaire elle doit se proposer.

Pour nous moraliste, la législation est un des principaux éléments du traitement des passions, c'est à ce titre que nous l'examinons. C'est au point de vue du juste, du vrai aussi bien que de l'intérêt social, que nous allons successivement traiter les questions que soulève ce sujet important. Et d'abord, à propos de la peine, nous allons voir quel doit être son but.

But de la peine. — Au-dessus de toutes les choses humaines, indépendamment d'elles et devant elles, existe, comme nous le disions tout à l'heure, la justice suprême qui n'est autre que le vrai. Quand les hommes veulent prendre pour règle de leurs actions, pour base de leurs lois, autre chose que ses principes éternels, ils sont coupables et ridicules. En dernière

analyse, rien ne peut être juste sans lui être conforme, et ce ne sont point des intérêts passagers, de prétendues nécessités d'un jour, qui peuvent permettre de s'en écarter. Nous sommes sur ce sujet parfaitement d'accord avec M. Rossi, et nous aimons à voir que ceux qui sont chargés de l'enseignement comprennent ainsi leurs devoirs et leur mission, et donnent à la jeunesse des écoles, de bons principes et de saines doctrines.

Les publicistes, préoccupés chacun des idées et des principes qui dominaient son ame, ont assigné aux peines déterminées par la loi un but différent.

Bentham, dans sa *Théorie des peines*, avance que l'utilité générale doit être la préoccupation suprême du législateur qui les prononce; que leur but doit être *l'intimidation* des citoyens. Avec les savants auteurs de la *Théorie du Code pénal*, nous pensons que les peines doivent profiter en effet au bien-être de la société par la crainte qu'elles inspirent, par la force de l'exemple; mais nous croyons que ne pas leur reconnaître un autre but, ce serait abaisser le rôle qui leur est réservé, leur enlever le haut caractère de moralité qu'elles ont. Elles sont une réparation, comme nous l'avons dit, et elles importent au rétablissement de l'ordre moral; c'est là surtout ce qui doit préoccuper un législateur honnête et religieux. L'homme est tellement faillible, et l'intérêt parle si haut dans son cœur, que s'il décernait des peines seulement en vue de l'exemple, elles marcheraient à cette fin au dépens de l'équité, aux dépens des coupables.

D'autres ont dit qu'elles devaient avoir pour but principal la réforme du condamné. Certes, il y a dans cette affirmation une pensée généreuse, un de ces élans du cœur qu'on retrouve dans les utopies de ceux qui voient superficiellement les choses et qui ne se donnent pas la peine de creuser profondément les questions. D'après eux, le condamné devrait obtenir la remise de sa peine aussitôt que son amendement serait jugé

satisfaisant. Nous aimons à rencontrer d'aussi nobles inexpériences, elles sont rares dans notre siècle; mais, hélas! la raison sévère du législateur et du moraliste ne peut pas s'arrêter à ces aberrations sentimentales, qui ne tendraient à rien moins qu'à mettre la société en danger, et qui violeraient la justice.

En effet, quel serait le moyen de distinguer le repentir sincère de l'hypocrisie? Est-il un seul condamné qui ne consentît à feindre de bons sentiments, à simuler une douleur réelle, pour gagner quelques années de liberté? quelle serait la mesure, en pareille matière? D'ailleurs, il est un principe d'éternelle vérité, qu'il ne faut point laisser aussi légèrement de côté : c'est que tout mal veut une expiation; et si l'intérêt de la société ne peut pas exiger qu'on dépasse la justice pour l'exemple, il a certainement le droit de demander qu'on l'accomplisse au moins tout entière. Le repentir lave le coupable aux yeux de la conscience, il efface la souillure morale, il rend son ame pure aux yeux de Dieu, qui voit le fond des cœurs. Pour la société, qui punit des attentats, ce sont des peines mesurées par elle à la culpabalité, qui seules doivent produire la réhabilitation.

Ces systèmes sont indignes de la sainteté de la justice : le premier l'abaisse au niveau des passions humaines; le second, sous le vernis de la générosité, lui enlève sa balance d'équité. Avec MM. de Broglie, Guizot et Rossi, nous voulons qu'on reconnaisse aux peines légales un but plus élevé; nous voulons qu'il émane de la sainteté de la justice et des principes éternels de la vérité. « Le mal rétribué pour le mal à l'auteur, est en proportion de ce mal. » (Rossi.) Voilà le principe d'après lequel et en vue duquel la pénalité doit être fixée dans toute société vraiment morale.

Sans aucun doute, les avantages proclamés par les systèmes que nous avons combattus, reviendront ici prendre rang. Nous n'avons pas voulu qu'ils fussent le but des peines, mais

ils peuvent en être des conséquences secondaires très avantageuses.

Ainsi, l'ordre moral sera rétabli, la justice immuable satisfaite au point de vue social, les hommes auront obéi aux exigences des vérités suprêmes, et leurs intérêts auront trouvé satisfaction. Les peines porteront, autant que possible, leurs fruits d'exemple et d'intimidation, et si elles sont sages, les coupables seront améliorés.

Si ces derniers résultats n'étaient pas obtenus, c'est que probablement les peines seraient injustes ou mal appliquées. Aussi doivent-elles remplir certaines conditions que nous allons successivement examiner.

Mesure de la peine. — La peine est le mal qu'on inflige au coupable en raison de la faute qu'il a commise. D'après ce principe, il doit y avoir un rapport d'égalité entre la peine et le délit. Tous les jurisconsultes, tous les moralistes, sont d'accord sur ce point. Mais si le principe est évident, l'application est d'une extrême difficulté. Les uns veulent que l'on punisse en raison du dommage causé par le délit, les autres, que ce soit en raison de la gravité morale du délit, et de l'immoralité du coupable.

Si l'on suit le premier système, on s'exposera à punir de la même façon la simple imprudence et la profonde perversité ; la préméditation, le crime consommé avec intelligence, et l'acte machinal de l'imbécillité ou de la démence. On enverra à l'échafaud le malheur aussi bien que le crime. Ce système est non seulement absurde, mais il est monstrueux d'iniquité.

Son influence ne se fait presque plus sentir dans nos lois. Cependant nous voyons encore la peine de mort contre les faux monnayeurs. C'est évidemment là l'application de ce principe égoïste dans toute sa nudité, dans tout son cynisme. C'est ainsi qu'avec ce système on va jusqu'à dire qu'il faut que le

mal de la peine soit plus grand que le bénéfice du crime, ce qui est une injustice horrible.

Ceux qui veulent qu'on n'applique au coupable que la peine qu'il mérite, sont dans la vérité, dans l'équité. Mais ici se présente une difficulté immense, c'est l'appréciation exacte de l'immoralité du coupable. M. Rossi nous dit : « C'est dans la conscience seule que nous pouvons trouver la juste appréciation de l'expiation ; c'est elle qui doit nous indiquer la limite de la peine morale, de cette peine que la justice sociale ne doit jamais dépasser. » Le savant publiciste nous indique ici la source d'où doit sortir la règle, mais la règle elle-même, il ne nous la donne pas, il nous laisse avec la même difficulté. Nous savons bien qu'il cherche à prendre une peine comme point de départ de toutes les autres, et à faire une échelle graduée de toutes celles qu'il faut établir. Mais nous avouons que cette base de la mesure des peines nous paraît encore bien sujette à l'erreur.

Voici comment procède M. Rossi. Il prend le plus grand de tous les crimes, le parricide (est-ce le plus grand ?), et, interrogeant la conscience publique sur la peine qu'il mérite, il en reçoit cette réponse, que c'est la peine de mort. Voilà donc la peine de mort admise comme la peine la plus grave. Il faudra, d'après lui, faire deux échelles descendantes : l'une des crimes à partir du parricide, l'autre des peines à partir de la peine de mort, et l'on pourra établir entre ces deux échelles une correspondance, sinon absolument exacte, du moins très approximative.

Chaque espèce de délit correspondra à un *maximum* de peine et à un *minimum*, entre lesquels seront des degrés applicables à ceux de l'immoralité de l'agent. Ce sera à la conscience des juges, éclairée par l'observation réitérée des faits, de la nature des actes, de la perversité des coupables, à tâcher de proportionner les peines aux délits.

Cette marche est bien loin de nous paraître infaillible ; ce-

pendant, dans l'impossibilité de trouver mieux, nous n'hésitons pas à l'adopter.

C'est parce que nos législateurs ont compris qu'il fallait considérer dans les criminels la culpabilité morale résultant des circonstances du crime, de l'intelligence, de l'âge, de la constitution, du sexe de l'agent, des préjugés, des mœurs, qu'ils ont laissé aux juges le droit de graduer la plupart des peines; qu'ils ont laissé aux jurés le droit de faire des appréciations de conscience, même en présence de faits matériellement avérés; de gratifier des coupables du bénéfice de leurs antécédents, de leur repentir. C'est pour cela aussi que depuis peu les circonstances atténuantes, ce bienfait de la civilisation et de l'équité, ont été accordées au besoin qu'en avait la justice : c'est d'après les mêmes motifs que nos codes admettent de simples *contraventions*, des *délits* et enfin des *crimes*.

Conditions de la bonté des peines. — Pour bien apprécier les peines portées par nos lois, nous allons dire, en citant encore M. Rossi, les conditions qu'elles doivent remplir.

« La justice sociale doit remplir trois conditions pour être légitime :

» 1° Respecter les principes de la justice morale;

» 2° Tenir compte de l'imperfection de nos moyens de connaissance et d'action;

» Satisfaire aux exigences de l'ordre matériel dans la société civile.

» Pour se conformer au principe de la justice, le législateur doit choisir des peines :

» 1° Personnelles, morales, divisibles.

» Pour être en rapport avec nos moyens imparfaits de connaissance et d'action, les peines doivent être :

» 2° Inappréciables, réparables ou rémissibles.

» Pour satisfaire aux exigences de l'ordre matériel, la peine

doit être apte à produire les effets que le législateur en attend..... Aussi les peines doivent-elles être :

» 3° Instructives et satisfaisantes; réformatrices; rassurantes. » (*Traité de Droit pénal*, 3e vol.)

Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ces considérations générales que nous voulions seulement indiquer pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence des questions que nous allons traiter, mais que nous ne pouvons point aborder comme on le ferait dans un cours de droit, par exemple. Passons immédiatement à l'examen des peines décernées par nos lois contre les coupables, et voyons l'influence que chacune d'elles peut avoir sur les *passions*.

Le code pénal s'exprime ainsi dans la loi du 12 février 1810 :

6. « Les peines en matière criminelle sont ou afflictives et infamantes, ou seulement infamantes. »

7. « Les peines afflictives et infamantes sont : 1° la mort ; 2° les travaux forcés à perpétuité ; 3° la déportation ; 4° les travaux forcés à temps ; 5° la détention ; 6° la réclusion. »

8. « Les peines infamantes sont : 1° le bannissement; 2° la dégradation civique. »

9. « Les peines en matière correctionnelle sont : 1° l'emprisonnement à temps dans un lieu de correction ; 2° l'interdiction à temps de certains droits civiques, civils ou de famille ; 3° l'amende. »

11. « Le renvoi sous la surveillance de la haute police..... est une peine commune aux matières criminelles et correctionnelles. »

Comme on le voit, notre code établit des peines qu'il nomme infamantes. Il est déplorable de trouver au seuil du temple de la justice cette immoralité révoltante, cette atteinte fondamentale portée à l'équité et au droit.

Le vice le plus grand de cette législation, c'est qu'elle déplace l'infamie, la subordonne à la peine et non plus au crime. Comment, ce seront les hommes, avec leurs opinons et leurs jugements sujets à l'erreur, aux passions, basés sur des inté-

rêts transitoires, qui attacheront ou non l'infamie à un fait ! Mais en dépit d'eux, elle est dans le fait lui-même, dans sa moralité intrinsèque, indépendamment de toute appréciation extérieure. Tous les peuples ont répété, avec le bon sens, que c'est le crime qui déshonore et non pas l'échafaud.

Il y a quelque chose de souverainement pitoyable dans cette prétention de l'homme empiétant ainsi sur les droits de la divinité, statuant sur la bonté morale des faits comme si elle n'était de l'essence même de la justice, et préexistante à toute loi, à toute société.

Est-ce qu'un juge peut enlever l'honneur à celui qu'il condamne ? Ou bien sa sentence frappe un homme déshonoré par le fait même de son crime, ou bien elle atteint l'innocence ; dans ce dernier cas, elle outrage, mais elle ne flétrit pas. Eh quoi ! la conscience populaire souscrirait à de telles décisions ! Le condamné politique, que la loi prétend flétrir et noter d'infamie est-il donc toujours infâme ? Souvent l'histoire lui fait un piédestal de l'échafaud ; demain peut-être un nouveau gouvernement lui décernera des couronnes ; la moitié d'une nation proclame son courage, verse des larmes sur son infortune, et ce sera là un homme infâme, parce qu'un juge l'aura dit, parce qu'une loi l'aura décidé !... Le fonctionnaire qui aura fait un faux passeport pour soustraire cet homme à l'échafaud, sera-t-il infâme aussi, lui ! Disons qu'ils auront forfait aux lois existantes, à des lois d'intérêts passagers, de police sociale pour ainsi dire ; punissons-les parce que c'est le droit de la force, émané du besoin qu'a tout pouvoir de se conserver, mais ne les déclarons pas infâmes. Bientôt peut-être, fonctionnaires d'un nouvel ordre de choses, assis au banc où nous siégeons maintenant, ils seront, eux aussi, les interprètes et les dispensateurs de la justice.

Allons plus loin : un homme a forfait étrangement aux principes d'ordre social, il a volé avec circonstances aggravantes ; c'est un malheureux dans l'impossibilité absolue de donner du pain à sa famille ; il est sorti de chez lui désespéré

de voir ses enfants déchirés par la faim, il a mendié, et on lui a répondu que la mendicité était un délit, on l'a menacé de la prison. Ses enfants vont mourir, il brise le fragile rempart qui protège les aliments qui sauveraient sa famille; la loi l'envoie au bagne, elle le note d'infamie; la sentence est-elle ratifiée au tribunal céleste, l'est-elle à celui de la conscience publique? Punissons le vol, puis qu'il faut punir jusqu'au malheur, s'il est une cause de désordre; mais gémissons au lieu de maudire, déplorons les nécessités cruelles qui soulèvent le glaive de la justice, et avant de frapper, ne le trempons pas dans le poison.

Toutes les fautes, quelles qu'elles soient, emportent avec elles un certain degré d'infamie, dépendant de leur degré de perversité. Le législateur peut-il enlever cette flétrissure morale à quelques-unes d'entre elles, et l'appliquer ensuite à toutes les autres sans la graduer, dans toute sa force, dans toute son étendue, d'une façon indélébile? C'est absurde et inique.

Si nous n'avions ici que notre opinion personnelle à présenter, certes la défiance de nous-même nous porterait à une sage réserve, quelque lucides et frappants que fussent les principes que nous soutenons; mais nous pouvons jeter dans cette discussion l'autorité de M. Rossi, ce publiciste élevé, ce profond penseur que nous aimons tant à citer et à suivre dans les hautes considérations qu'il émet; celle des savants auteurs de la *Théorie du Code pénal*, celle de MM. Bentham, Decazes, etc. Les peines prétendues infamantes sont donc, à nos yeux, une monstruosité de notre législation; elles pèchent essentiellement contre quelques-unes des conditions que M. Rossi indique comme nécessaires à la bonté des peines.

Ecoutons, à ce sujet, les auteurs de la *Théorie du Code pénal* :

« Elles sont *immorales*, puisqu'elles élèvent un obstacle à peu près invincible à la réforme du condamné; *indivisibles*, puisqu'elles ne permettent pas de distribuer le blâme suivant

le degré et les nuances de la criminalité ; *inégales*, puisque, légères pour les uns, pour les autres elles sont accablantes ; *irréparables* enfin, puisqu'elles imprègnent le condamné d'une indélébile flétrissure. A la vérité, elles sont *exemplaires ;* mais le législateur doit-il acheter cet effet aux dépens de la morale et de l'humanité? » (vol. 1er.)

Plus loin, dans la même page, les auteurs ajoutent :

« La loi doit se borner à dresser l'échelle de ses peines, à en faire l'énumération, en laissant à l'opinion publique la mission de distribuer l'infamie sur les actions qu'elle punit.»

Il est de fait, et nous espérons le démontrer en parlant de chaque peine en particulier, que le vice que nous signalons ici dans la loi, a sur les passions et sur les crimes la plus désastreuse influence. Nous sommes étonné qu'on ne s'empresse pas de le faire disparaître.

De la peine de mort. — Avant Beccaria, célèbre publiciste italien, personne n'avait contesté la légitimité de la peine de mort. Chez tous les peuples de l'antiquité, sous toutes les formes de gouvernement, sous l'empire de toutes les croyances, elle avait été décernée sans que jamais aucun doute eût apparu à son égard ; sans que jamais la conscience publique en eût conçu la moindre inquiétude, le moindre remords. Elle avait existé à travers les révolutions, les changements qu'avait subis le monde, suivis les peuples dans les colonies qu'ils avaient fondées. Par-dessus tout, on la trouvait écrite dans la loi mosaïque, cette loi émanée d'en haut, et par conséquent empreinte de souveraine justice.

A l'époque où l'auteur que nous venons de citer vint jeter le cri d'alarme au milieu de la société et inquiéter à ce sujet les consciences, elle était appliquée chez tous les peuples de la terre; mais depuis lors, les publicistes, les philosophes, se sont emparés de cette question, et elle est devenue le texte des plus ardentes discussions. Les uns ont soutenu que la

peine de mort est la sauvegarde de la société, qui a le droit de l'infliger, et qui ne peut sans péril y renoncer; les autres ont soutenu que cette peine est un abus excessif de pouvoir, que la vie des hommes est inviolable, et que nul ne peut y attenter sans crime.

Au point de vue du droit, il nous semble que la société peut infliger la peine de mort. Quelque brillants que soient les sophismes à l'aide desquels on l'ait combattue, il nous paraît évident qu'elle ressort des principes les plus simples de la justice et de la raison.

Ce qui nous porte par-dessus tout à penser ainsi, c'est la consécration que les Écritures ont donnée à cette peine; c'est son application générale chez tous les peuples du monde, sans que jamais il y ait eu à cet égard la moindre hésitation chez les législateurs.

Nous répugnons à croire qu'une coutume criminelle puisse s'établir partout, obtenir l'assentiment universel; surtout, nous ne croyons pas possible qu'elle franchisse des siècles sans éveiller de remords ou d'inquiétudes dans la conscience des individus et des nations.

Si nous examinons les différents sophismes employés pour la combattre, nous voyons qu'ils ne sont pas difficiles à renverser. Certes, on peut, en les accumulant, en ne traitant qu'un côté de la question, en faisant appel aux instincts compatissants du cœur humain, produire de brillants morceaux d'éloquence, enlever de nombreux suffrages contre la peine de mort. Nous avons souvenir d'avoir une fois été nous-même entraîné par les mouvements impétueux d'une voix amie, puissante à remuer les consciences et à faire passer dans l'ame d'autrui les nobles générosités dont elle s'inspire. Il était impossible de présenter d'une façon plus énergique, à la conscience du jury, les raisons qui combattent la peine de mort. Nous eussions été assis sur ce banc redoutable où le citoyen devient le juge du crime, et l'arbitre de la vie des accusés,

que nous eussions frémi devant ces peintures déchirantes, devant cette responsabilité terrible, reculé peut-être devant ces raisons, présentées avec tout ce que la parole a de prestige et d'élévation (*).

Mais aujourd'hui, dans le silence du cabinet, n'écoutant que la voix de la froide raison, et ne faisant plus de la pitié un élément de la conscience, nous avons d'autres convictions. « Ou l'homme peut disposer de sa propre vie (par le suicide), ou bien il n'a pu donner à d'autres le droit qu'il n'avait pas lui-même, « voilà l'argument que fit Beccaria contre la peine de mort.

Nous répondrons à ce sophisme, d'accord avec Merlin, Filangiéri et la saine raison, que ce n'est point le droit d'attenter à ses jours que l'homme remet à la société; il ne l'a pas, mais bien celui de punir la violation des lois naturelles, de défendre sa vie, même au prix de l'existence de celui qui les viole, et, ce droit, il en est investi par le fait même de sa propre existence.

On a affirmé que le droit personnel de l'homme à l'existence est inviolable. On n'a pas donné de preuves à l'appui de cette allégation, qui est en flagrant délit d'opposition avec les notions de justice reçues, mises en pratique, ainsi que nous l'avons dit, chez tous peuples, sous toutes les législations.

D'après cela, le droit de défense personnelle serait aboli, car l'homme ne peut pas protéger un bien par un crime, et, aux yeux de la morale, il vaut mieux souffrir quoi que ce soit, que d'en commettre un. Si l'existence de l'assassin est inviolable, nous n'aurons donc pas la faculté de défendre contre lui nos parents, nos amis, nos semblables? Cette conséquence, qui est absurde, et qui découle nécessairement du

(*) Mr Prou, d'Angers.

système de l'inviolabilité, renverse victorieusement ce second sophisme.

Mais la défense, articulera-t-on, n'est pas la justice : sans doute ; mais alors ce ne sera plus, du moins, au nom de l'inviolabilité individuelle, qu'on attaquera la peine de mort. Il faudra qu'on se serve d'autres arguments ; car, si la vie n'est pas absolument inviolable, qui dira qu'on n'ait pas le droit d'en infliger la privation, qui est une peine la plus grande, c'est vrai, à celui qui a commis le crime le plus grand contre ses semblables ? Craindra-t-on qu'elle ne le dépasse ? Elle satisfait pleinement, au point de vue de la morale sociale, à ce principe : *Œil pour œil, dent pour dent.*

Est-ce au point de vue de la justice morale qu'elle serait trop forte? Que le législateur ne s'arrête pas devant cette crainte. Nous n'avons point en mains de peines suffisantes pour équivaloir au mal moral. Dieu seul se réserve cette justice, à lui seul elle est possible. Il nous permet de punir, dans l'intérêt social, au nom et en vue de la justice éternelle; mais il ne nous permet point d'en atteindre les limites, et c'est pour cela qu'il enlève à notre juridiction tous les crimes de la conscience, qui ne portent pas atteinte par des faits à l'existence sociale.

L'assassin, enchaîné devant la justice, est exactement dans la même position, au point de vue abstrait du droit, que l'agresseur qu'on tue en cas de défense personnelle : « L'un et l'autre, dit M. Rossi, ont rendu leur existence incompatible avec le droit. »

On objecte encore aux partisans de la peine de mort que la vie est pour l'homme un temps d'épreuve et de perfectionnement; que Dieu en a sagement, et avec prévoyance, fixé les limites ; et que les hommes n'ont pas le droit de les restreindre.

Cette objection rentre dans les précédentes. Seulement, il faut remarquer ici que ce n'est pas la société qui rompt réellement la destinée du coupable, mais bien le coupable lui-

même. Comme dit M. Rossi, « la cause de la mort n'est pas dans la loi, elle est dans le crime. » En effet, si l'homme meurt ainsi, c'est justement parce qu'il a failli pendant son temps d'épreuve, qu'il a volontairement accepté la nécessité de briser le cours naturel des choses.

Sans doute les jours de l'homme sont comptés, dans ce sens qu'il ne doit pas se suicider, que nul n'a le droit de le priver de la vie, sans cause légitime ; mais dérange-t-il le compte de ses jours, l'homme plein de vigueur et de santé qui, se jetant à l'eau pour sauver un vieillard, y périt? » (Rossi, *Cours de Droit pénal.*)

Il est des cas légitimes dans lesquels l'homme peut disposer de son existence. Si elle n'est point inviolable, certes l'intérêt général est un motif assez légitime pour permettre de la lui enlever.

On concevra facilement que les bornes étroites de notre travail ne nous permettent pas d'entrer dans tous les développements de cette question. Nous indiquons plutôt que nous ne discutons.

La peine de mort est donc légitime. Voyons quels sont ses effets sur la moralité des peuples, sur les passions criminelles.

Quoi qu'en disent beaucoup d'auteurs, nous pensons que la peine de mort est un frein salutaire pour bien des hommes tentés de commettre des crimes. Nous avons entendu des assassins dire qu'ils n'auraient pas assassiné, s'ils n'eussent cru que la peine de mort fût abolie. Sans doute, les grands criminels, comme les héros, méprisent la mort, ainsi que le disait M. Lepelletier à l'Assemblée constituante. Nous savons bien que celui qui assassine endurcit son cœur, qu'il jette à la société un insolent défi, qu'il la brave; mais il n'en est pas de même de celui qui n'a pas encore franchi la limite du crime, il n'a pas brisé, celui-là, avec la société ; il hésite à le faire, il tremble, avant d'affronter son glaive.

La peine de mort a un double but, celui d'effrayer ceux

qui pourraient devenir criminels, et celui de punir ceux qui le sont devenus. Elle est salutaire pour les uns, et vengeresse à l'égard des autres.

Ceux qui ont prétendu imputer à la peine de mort, si souvent appliquée chez nos pères, la fréquence des crimes, ont étrangement raisonné. N'est-il pas plus juste de l'attribuer aux vices des institutions, à la tyrannie, au défaut d'instruction, aux préjugés? Ne sont-ce pas là les véritables causes qui développent les germes de perversité que l'homme a dans le cœur?

Quant à l'utilité actuelle de cette peine, nous la croyons incontestable. Nous n'aurions, à l'appui de notre opinion, que les aveux des deux assassins dont nous parlons plus haut, que nous la croirions suffisamment fondée.

L'effet moral de la peine de mort sur les criminels varie en raison de circonstances dépendant du sexe, de l'âge, du tempérament, et des passions différentes qui les ont poussés au crime.

Cete peine effraie davantage les femmes que les hommes, à cause de leur sensibilité plus développée, de l'horreur plus grande qu'elles ont pour la souffrance. Les jeunes gens la redoutent davantage que les hommes dans la force de l'âge mûr, et ces derniers plus que les vieillards.

Les individus sanguins, nerveux et lymphatiques sont plus accessibles à cette crainte que les bilieux et les mélancoliques.

En général, ce sont ceux sur lesquels la peine exerce le plus sa terreur salutaire, qui commettent des crimes lâches et environnés de mystères et de perfidie; le plus d'empoisonnements, par exemple.

Comme nous l'avons dit, les criminels exercés, habitués au crime, redoutent moins la mort que ceux qui débutent dans cette déplorable carrière; ceux qui sont mûs par les passions viles, telles que l'amour de l'argent, l'envie, craignent beaucoup plus la peine de mort que les autres. Rien n'est lâche en général comme les voleurs, comme ceux

qui assassinent pour s'enrichir; ceux-là ont toujours l'échafaud présent à la pensée, la frayeur les poursuit partout et sans cesse. Ceux au contraire qui sont poussés par la colère, la vengeance, l'amour, par le fanatisme ou l'ambition, par un amour effréné de l'indépendance, font volontiers le sacrifice de leur vie; ce sont ceux-là qui commettent les crimes audacieux, ostensibles. Beaucoup d'entre eux ont vu la condamnation à mort comme une des chances de ce qu'ils ont entrepris, exécuté; est-ce l'homme en proie aux désirs effrénés de l'amour que la mort arrêtera quand il s'agira d'assouvir sa passion? Est-ce l'ambitieux qui redoutera cette issue? Est-ce l'homme politique? Le résultat qu'ils veulent atteindre, ils le paieraient volontiers de leur vie, et d'ailleurs la plupart du temps ces derniers coupables sont doués d'une rare énergie, souvent ils ont risqué leurs jours dans les combats, et affronté les plus grands dangers.

On voit donc, d'après cela, que la peine de mort, et c'est là un des plus graves reproches qu'on puisse lui faire, n'est point égale pour tous: pour les uns, elle est au dernier point redoutable; pour d'autres, elle l'est infiniment moins. Mais ce qui par-dessus tout nous fait trembler en présence de la peine de mort, c'est qu'elle est irréparable; nous avons admis sa légitimité, sa nécessité: mais arrêtons un instant notre esprit à cette terrible pensée. D'un côté, la faillibilité de la justice humaine; de l'autre, une peine irréparable! Pour oser l'appliquer, il faut être bien sûr d'avoir l'évidence. Malheureusement l'erreur est possible, et quelquefois, quand tout est consommé, la lumière se fait, l'innocence du supplicié se dévoile. Que faire alors? Comment réparer cet assassinat judiciaire?..... On pourrait citer bien des exemples de pareilles erreurs; elles doivent toujours être présentes à la mémoire du juge et lui commander de s'abstenir en présence du plus léger doute.

Depuis quelque temps, on a beaucoup et très profondément examiné la question de la peine de mort; son applica-

tion est devenue infiniment plus rare. Quand à nous, qui en admettons la légitimité, tout en tremblant devant ses inconvénients, nous voyons avec une véritable joie ce progrès d'humanité, de civilisation, de moralité peut-être. Qu'il nous soit permis d'espérer qu'un jour viendra où cette peine terrible, devenue une arme inutile aux mains de la société, ne sera qu'une menace dont le crime n'exigera plus l'exécution. Les améliorations de toutes sortes, la surveillance exacte de la police, empêcheront ces crimes épouvantables que doit expier la mort de leurs auteurs.

Travaux forcés. — Après la peine de mort, la plus grave que reconnaissent nos codes, est celle des travaux forcés à perpétuité ou à temps. Il y a en France trois bagnes où 7,000 condamnés à peu près portent la peine de leurs crimes. Il y a là des meurtriers, des assassins, des faussaires, des voleurs, en un mot tout ce que la société renferme de plus pervers, de plus corrompu. Les femmes subissent la peine des travaux forcés dans des maisons de force où, par égard pour la faiblesse de leur sexe, elles ne sont pas attachées au boulet et enchaînées comme les hommes le sont au bagne.

Tout condamné à perpétuité est frappé de mort civile ; tout condamné à temps est frappé d'interdiction légale ; on lui donne un tuteur et un subrogé-tuteur. Cette dernière disposition de la loi s'applique aux réclusionnaires et aux détenus.

La peine des travaux forcés à temps est fixée à vingt années de *maximum*, à cinq de *minimum*. C'est la perpétuité de cette peine qui comble l'espace existant entre celle de mort et les peines inférieures.

Dans les bagnes, les forcats sont tous confondus : ceux qui sont à perpétuité et ceux qui n'y subissent qu'une peine temporaire. L'assassin et le condamné pour faux en écriture, c'est-à-dire la profonde dépravation, la scélératesse et la faiblesse de volonté, le crime qui n'a point endurci, corrompu le

cœur, sont enchaînés l'un à l'autre. L'administration calcule qu'en accouplant ainsi les caractères les plus antipathiques, elle empêche entre les forçats les complots, qui demandent une certaine intimité. C'est horrible d'immoralité! Associer ainsi l'homme couvert de sang, les instincts les plus féroces à l'homme doux et timide, qui n'a commis qu'un de ces crimes classés, il est vrai, parmi les plus graves dans l'intérêt de l'ordre social, mais qui en fait cependant n'emportent point une profonde immoralité du cœur; c'est vouloir dépraver, abrutir des ames capables de revenir à la vertu.

Cette confusion brutale empêche l'amélioration du condamné. Il faut des catégories dans les bagnes, comme il y en a dans les crimes! Il faut des cachots pour les bêtes féroces; des maisons de pénitence, en même temps que d'expiation, pour ceux qui sont encore des hommes.

Sous le rapport moral, les bagnes sont tout ce qu'il y a de plus mauvais, de plus impropre à atteindre le but que la société se propose. Les condamnés qui y apportent encore quelques sentiments honnêtes, ne tardent pas à s'y corrompre entièrement. Sous le rapport de la sévérité des peines, les bagnes sont tout aussi loin de répondre au but de la loi; les coupables préfèrent tous, les travaux forcés à la réclusion. Depuis quelques années surtout, le régime de nos maisons centrales est dix fois plus sévère que celui du bagne; ainsi, les crimes les plus graves, tels que l'assassinat, le meurtre, sont en réalité punis moins sévèrement que les crimes du second ordre qui n'ont pourtant appelé qu'une répression moins sévère dans l'intention du législateur et des tribunaux.

Le forçat peut parler, il travaille tout le jour en plein air, il jouit d'une somme de liberté immense, en comparaison du réclusionnaire, condamné au silence absolu, renfermé dans des ateliers, respirant quelques instants à peine l'air impur d'une cour fermée de toutes parts aux rayons du soleil. On a vu des réclusionnaires commettre des crimes dans le dessein prémédité d'aller au bagne; et parmi les récidivistes, il est

rare que l'on en trouve qui n'aient pas calculé, le code en main, le bénéfice réel d'un degré de plus dans le crime. Dans nos villes, il est une multitude d'ouvriers qui sont matériellement aussi malheureux que les forçats. N'est-ce pas une chose au dernier des points immorale et dangereuse qu'un système de pénalité tout à l'avantage des plus grands coupables; n'est-ce pas en quelque sorte une prime d'encouragement offerte à l'assassin sur le voleur? Le misérable qui veut vivre aux dépens de l'état, ne préférera-t-il pas le meurtre au vol?

Le gouvernement a compris tout ce qu'il y a de révoltant, de dangereux, dans l'organisation actuelle des travaux forcés; il s'occupe de modifications sérieuses. Nous désirons bien qu'en présence d'un mal aussi ardent, d'un danger aussi grave pour la société, le remède ne se fasse pas trop attendre.

Déportation. — C'est une peine qui consiste à être transféré et à rester toujours dans un lieu choisi par le gouvernement; cette peine est commuée chez nous en celle de la détention, parce que l'état n'a point encore de lieu de déportation. Cette peine serait une des plus graves qu'on pût infliger à certains hommes chez lesquels l'amour de la patrie, l'attachement au sol natal, sont très développés.

Bannissement. — Cette peine est beaucoup moins grave que la précédente: elle est fixée à cinq ans au moins, à dix ans au plus; elle ne prive point le condamné de sa liberté, elle ne fait que l'éloigner momentanément de la patrie, lui laissant la faculté d'exercer ailleurs les facultés dont il est doué. On voit que par sa nature même le bannissement ne peut s'appliquer qu'à des contraventions aux règlements d'ordre social et d'intérêt local ou disciplinaire, et l'on ne comprend pas, dès

lors, que la loi l'ait voulu ranger au nombre des peines infamantes.

Emprisonnement. — Cette peine est celle qui réunit au plus grand nombre d'avantages le moins d'inconvénients; on peut la graduer, la proportionner à une multitude de délits et de crimes. « Elle peut être variée et dans sa durée et dans son mode d'exécution : *temporaire* ou *perpétuelle*, suivant la gravité du délit, elle se combine avec le travail, s'aggrave de la solitude et même de l'obscurité et du changement de nourriture, suivant les exigences de l'ordre, ou les besoins de la réforme morale du condamné; elle se plie à tous les genres de criminalité : légère pour les délits légers, grave et terrible pour les crimes atroces. Elle procure à la société l'expiation de l'offense et lui promet la régénération du coupable; elle ne laisse aucune erreur irréparable : c'est donc à cette peine que l'ordre social semble devoir demander le plus souvent les garanties dont il a besoin. » (Chauveau et Faustin, *Théorie du Code pénal*, vol. 1.)

Depuis que le système pénitentiaire est appliqué dans nos maisons centrales, la terreur qu'inspire l'emprisonnement se fait très vivement sentir; si les criminels n'avaient l'espoir du bagne, nous pensons que cette terreur salutaire les arrêterait bien souvent.

Il paraît que les résultats qu'on peut obtenir à l'aide du travail et du silence, sont très remarquables : Le travail donne un but à la vie du condamné, il occupe son esprit et son corps, et ne permet point aux vices, qui naissent et se fortifient dans le désœuvrement, d'avoir accès dans son ame. Le silence, en l'isolant des autres condamnés, le met à l'abri de la corruption, qui naîtrait du libre contact de tant d'immoralités. Il a l'immense avantage d'empêcher les prisonniers de s'instruire à cette école mutuelle du crime, où les moins coupables ne tardaient pas à acquérir une funeste habileté. Il

rompt cette immense association de brigands qui préparaient, dans les loisirs de la prison, leurs plans de campagne futurs, qui conspiraient incessamment contre la société, à ses frais et avec son aide, puisqu'elle les nourrissait et les mettait en contact les uns avec les autres. On frémit, quand on pense que tous les ans les prisons rejetaient dans la société 50,000 individus plus pervers qu'ils n'y étaient entrés, se connaissant, pouvant s'aider et combiner leurs moyens d'action. Grace au silence, plus de ces affiliations dangereuses, plus de ces clubs hideux, où le nouveau venu racontait son crime, ses mensonges à la justice, ses roueries, les moyens qu'il employait pour dépister la police; affreuse liberté, qui faisait que le condamné coupable d'un seul crime, inhabile à commettre tous les autres, était, au bout de quinze jours de résidence, au niveau de toutes les scélératesses.

Quand les condamnés arrivent dans les maisons centrales, ils changent leur nom contre un numéro d'ordre. On veut empêcher ainsi qu'ils puissent se reconnaître, se retrouver. Il y a là, de la part de la société, précaution nécessaire avec le système de la vie collective, mais aussi quelque chose qui tend à abrutir l'être moral, en lui enlevant jusqu'à la désignation la plus intime de la personnalité humaine, pour le numéroter comme une chose, pour mettre l'abstraction du chiffre à la place de la désignation nominale. Oter ainsi son nom à un homme, c'est arracher à la longue, de son cœur, tous ses souvenirs, toutes ses joies du passé, qui moralisent en faisant voir au fond de la conscience, et dans les jours d'autrefois, ce que valait l'innocence. Pour un homme intelligent, cette substition est un ostracisme moral qui le jette en-dehors de sa vie tout entière, qui efface dans son ame le souvenir de son enfance, la douce image de sa mère, ses relations de famille, ses souvenirs religieux, toutes ces choses qui s'éveillent, comme un écho, dans le cœur, au doux appel de son nom, et qui restent muettes à celui d'un numéro. Nous sommes heureux de pouvoir constater ainsi, en passant,

l'effet de la puissance morale du chiffre, cette personnification de la matière inerte, cet ennemi de l'intelligence et de l'infini.

On remédierait à cet inconvénient grave, suivant nous, et à d'autres que nous allons signaler, en adoptant pour nos prisons, à l'égard de certaines catégories de criminels, l'isolement du système américain. On pourrait laisser à chaque condamné son nom, qui viendrait de temps en temps frapper son oreille, comme une consolation du passé, comme une promesse de pardon ; il ne se croirait pas effacé du monde. On lui enlèverait, par l'isolement, la tentation incessante de parler, qui tourmente les condamnés assujettis au silence, qui les met sans cesse en contravention avec la règle, arrache incessamment leur esprit aux réflexions intérieures, et pousse, comme une ivraie, au milieu des semences de repentir et d'amendement. Cette tentation, on n'a pas le droit de la leur infliger, on ne peut faire qu'ils ne l'éprouvent pas dans l'existence collective : c'est un devoir de les y soustraire. La loi, du reste, n'a point prévu cette torture; elle n'avait pas l'intention de l'appliquer.

D'un autre côté, il y a pour chacun des condamnés quelque chose d'abrutissant dans le spectacle incessant de toutes ces machines humaines, qui se meuvent sans parler, qui ne manifestent que la moitié de leurs facultés, rien que celles de la vie organique ; de ces machines humaines que l'on compte, que l'on classe, que l'on frappe, et qui n'obéissent qu'à des choses matérielles et brutales. L'attention des condamnés est sans cesse attirée hors d'eux-mêmes, et elle ne se repaît que du spectacle de la plus cruelle abjection de l'humanité. On obtiendra ainsi tant qu'on voudra de l'ordre matériel, mais peu d'amélioration morale.

Dans l'isolement, au contraire, le condamné, soumis au travail par devoir, par nécessité, échappera à la torture des tentations que nous avons signalées; il ne sera point en contravention morale incessante avec la règle, il réfléchira néces-

sairement, à l'aide des matériaux intellectuels et moraux, de temps en temps déposés dans son cœur par l'aumônier de la prison, par les directeurs, par les gens de service. (Les personnes de service devraient n'être, dans les prisons, que des religieux, afin que les prisonniers pussent ne converser qu'avec des hommes entièrement voués à leur amélioration morale et religieuse.) On atteindrait ainsi complètement le but qu'on se propose par le silence, celui d'empêcher les communications qu'ont entre eux les détenus, but auquel, dans le système actuel, on n'est jamais sûr d'arriver.

Nous ne prétendons pas qu'il faille isoler ainsi tous les détenus; nous avons admis des catégories, et la nature diverse des délits en demande impérieusement. L'échelle des peines doit être dressée de nouveau par le législateur.

Au point de vue médical, nous allons maintenant apprécier certains éléments du système pénitentiaire.

Le silence absolu, tel qu'on le prescrit, nous paraît de nature à exercer sur l'économie une mauvaise influence. Il affaisse à la longue l'individu qui a besoin d'épancher, soit par la conversation, soit par le chant, le trop plein de la pensée. Il dispose à la mélancolie, à la tristesse, aux obstructions. Les digestions se font mal, la circulation devient plus lente, l'organisme tout entier ne tarde pas à se ressentir de cette privation continuelle.

Il est nécessaire que de temps en temps le condamné puisse converser avec quelqu'un, et c'est à l'aide de ces conversations qu'on jettera dans son ame les semences de la vertu et du repentir.

L'isolement cellulaire, sans le travail, nous paraît une chose monstreuse. Pourtant il aurait été employé depuis peu contre des condamnés politiques. C'est une barbarie infâme, c'est un crime révoltant. Vous avez le droit de trancher la tête, vous n'avez pas celui d'assassiner par la torture. Le

résultat physiologique nécessaire d'un tel système, continué quelque temps, c'est la folie furieuse, c'est le suicide, après toutes les angoisses du désespoir et de la rage. Tuez un homme, ou bien ne le punissez que dans la mesure de ses facultés, il n'y a pas de milieu. Vous n'avez pas le droit de le désespérer, de l'abrutir, de le damner, peut-être, au point de vue religieux.

Société, qui te dis morale, philanthrope, religieuse, qui ne veux plus de la torture, des chevalets et de la roue, qui caches maintenant le sanglant appareil de tes échafauds, dans les coins les plus reculés de tes cités; cela par humanité, dis-tu? Est-il vrai que tu aies des prisons où tu désespères toutes les facultés de l'homme à la fois, où des condamnés rugissent comme des bêtes fauves, ou la folie, le désespoir, la rage et le suicide, soient le résultat de tes vengeances? Jamais la science des persécuteurs et des bourreaux n'est allée aussi loin. Quant à nous, nous aimons mieux croire à l'exagération, à la calomnie, qui si souvent s'attachent aux intentions, aux actes, aux bienfaits même du pouvoir, qu'à de telles atrocités; mais nous ne pouvions nous dispenser de parler de l'isolement absolu, au point de vue médical : l'indignation s'est fait jour; puisse-elle ne s'être exhalée que contre un fantôme, puisse l'écho douloureux qui est arrivé jusqu'à nous n'être qu'un vain bruit ! nous le désirons pour l'honneur de notre pays.

La diète, la privation d'aliments, est un moyen qu'on a souvent employé : il nous semble mauvais, quand il est continu; mais il est puissant, efficace et sans inconvénients, quand il est simplement répressif et transitoire. Nous ne partageons point, certainement, les idées étranges de ces prétendus philanthropes, qui feraient aux détenus, si l'on voulait les croire, un sort plus heureux que celui de la moitié du pauvre peuple. Nous ne voulons pas que la vie matérielle soit heureuse dans les prisons, mais nous voulons qu'elle soit hygiénique. Au nom de la société, nous réclamons contre une

alimentation insuffisante et malsaine, bien souvent, qui appauvrit l'organisme, développe les affections scrofuleuses, rachitiques, surtout chez les enfants, et détériore ainsi dans sa source, le sang des générations futures. Comme nous l'avons dit ailleurs, l'enfance a besoin d'une nourriture saine, abondante et réparatrice, et l'état de santé de la plupart des jeunes détenus la réclame impérieusement. Ici l'effet de la punition ne serait pas seulement personnel, il s'étendrait jusqu'aux enfants qui naîtraient de ces malheureux, rendus à la société malsains, appauvris, scrofuleux. Pour l'intérêt de l'espèce, il faut conserver dans un état de santé convenable les détenus, qui peuvent être pères de famille, ou ne pas permettre qu'ils le deviennent. Or, ce droit exorbitant n'étant pas compatible avec notre civilisation et nos lois, il faut veiller, même aux dépens de la sévérité des peines, aux intérêts de l'espèce humaine. Dans les prisons, on doit réparer les vices du corps, les désordres de l'organisme, aussi bien que les crimes et les désordres du cœur.

Quant aux punitions disciplinaires qui sont en vigueur dans nos maisons centrales, est-il vrai qu'elles soient laissées à l'arbitraire des directeurs ? La vérité de cette allégation nous paraît impossible. Nous répugnons également à croire ce que nous avons entendu dire. Serait-il possible, par exemple, que des détenus fussent tenus debout, attachés à des colliers de fer scellés dans la muraille, et cela pendant un jour, huit jours, quinze jours, et qu'au sortir de cette torture, on les transportât dans leur lit, où, les extrémités enflées, œdémateuses, quelques-uns mourussent épuisés de souffrances ? Serait-il vrai que, pour dompter les plus mutins, on leur rasât la tête, et qu'on les tînt pendant un temps donné, plusieurs jours, peut-être, la tête exposée à la bouche d'un ventilateur? Ce seraient là d'horribles inventions. Quant à nous, nous n'y croyons pas. Il est du devoir de l'autorité, quand de semblables assertions épouvantent l'esprit public, de le rassurer

par l'éclat lumineux de l'enquête, et d'en démontrer la fausseté.

Dans tous les cas, le cachot, l'obscurité, la privation d'aliments quelquefois, sont des moyens de correction suffisants, surtout si l'on adoptait l'isolement cellulaire, car la plupart des désobéissances, des désordres intérieurs, ont, ainsi que l'obstination des coupables, la vanité pour cause ; et, ce mobile n'existant plus, la police des maisons centrales deviendrait très facile.

Pour les prisons départementales, les maisons d'arrêt où sont enfermés les prévenus, il y a infiniment à refaire. Tous ces malheureux sont mêlés sans distinction, quelle que soit la nature des délits reprochés. C'est immoral et dangereux. Il y a des villes où les prévenus sont dans la même prison que des condamnés qui subissent leur peine. Nous croyons que le gouvernement oublie son devoir, s'il laisse subsister ce déplorable état de choses.

De la surveillance. — Il résulte des dispositions de la loi, que, dans certains cas déterminés, les condamnés qui ont subi leur peine restent sous l'œil de la police administrative, qui se réserve le droit d'éclairer leurs démarches, de veiller sur leur conduite, de leur interdire certains lieux où leur présence pourrait être dangereuse. C'est une sage précaution que celle-là : avant la loi du 28 avril 1832, elle avait des rigueurs excessives, intolérables, pour les malheureux libérés. Elle les assujettissait à des formalités qui révélaient à tous leur position, les mettaient au ban de l'opinion, les empêchaient de gagner leur vie et d'amender leur conduite.

Depuis 1832, la loi moins rigoureuse, plus prudente, n'a plus en grande partie ces inconvénients ; elle se borne à exiger que les condamnés libérés soient partout connus de l'administration, et fait en sorte qu'ils ne le soient pas du public.

Dans l'intérêt de la justice, de la liberté des dépositions, en vue de la sécurité des juges, des jurés, des témoins, pour annihiler l'effet des ressentiments des condamnés, on les éloigne, autant que possible, des lieux où ils ont commis des crimes, subi des condamnations, ainsi que des grands centres de population, où la présence d'un grand nombre de libérés rendrait la surveillance trop difficile. Si la surveillance, telle qu'elle est, est tolérable pour les libérés, malheur à eux quand l'opinion publique les devine !

Nous empruntons ce qui suit à un remarquable article de M. Dauvin, intitulé : *Les Forçats.*

« Pour le forçat libéré qui possède des moyens d'existence assurés, indépendants du mépris public, le retour vers le bien n'est pas impossible. Il en est dans les villes quelques-uns de cette catégorie, dont la conduite est irréprochable, la réputation de probité bien établie ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient mis au ban de la société, et condamnés à vivre sans amis, sans famille, sans domestiques même. Malheureusement tous ne sont pas assez forts, assez cuirassés d'indifférence, pour résister à cette rude épreuve. Le trait suivant le prouve ; c'est la *Gazette des Tribunaux* qui nous le fournit :

» Un nommé Dalègue, en 1827, après avoir subi quelques années de travaux forcés, était revenu dans la commune de Chabris. Il avait su, pendant sa captivité, se concilier les bonnes grâces d'un des employés supérieurs du port de Rochefort, qui en avait fait son chef de cuisine. Cette place avait procuré à Dalègue le moyen de faire des économies, et il était parvenu à amasser une somme suffisante pour acheter une petite propriété. Depuis son retour, sa conduite était irréprochable ; secondé d'un domestique, il cultivait tranquillement son petit domaine. Mais on n'ignora pas longtemps qu'il revenait du bagne, et aussitôt tout le monde l'abandonna. Se présentait-il au marché, tout le monde le regardait et il restait seul ; paraissait-il le dimanche à la messe, au même instant ses voisins reculaient, et un vide le sépa-

rait des autres assistants. Personne ne voulait travailler pour lui, il ne pouvait avoir de domestiques ; il était isolé, privé de toute communication avec les habitants de Chabris. Que fera-t-il dans une telle position ? Sa conduite est régulière, personne ne se plaint de lui, il remplit tous ses devoirs de citoyen et de chrétien, et cependant on le fuit de toutes parts. Que gagne t-il à être honnête homme, puisqu'on le traite comme s'il ne l'était pas ? Son parti est bientôt pris, il retournera aux galères ; là du moins, on pourra apprécier sa conduite, et personne ne rougira de l'approcher.

» Un matin, avant le jour, il se rend chez un de ses voisins, franchit la clôture de sa cour, force la porte de son poulailler, et lui vole un chapon ; il revient chez lui, plume la bête, et met les plumes devant sa porte. Bientôt le propriétaire volé se réveille ; il voit sa basse-cour en désordre, il crie au voleur. L'autorité accourt, constate l'effraction et commence ses recherches. Dalègue est visité le premier ; les plumes du chapon sont à sa porte, le propriétaire les reconnaît. Dalègue est l'auteur du vol ; il n'en faut pas douter. Le maire l'interroge, l'accusé convient, en montrant le chapon plumé, qu'il l'a volé la nuit avec escalade et effraction. Traduit à la cour d'assises pour ce nouveau crime, Dalègue s'en reconnaît l'auteur, il en raconte toutes les circonstances, et dans un plaidoyer écrit, il expose les raisons qui l'ont porté à le commettre : il est renvoyé au bagne.

» Mais, à moins que devant lui ne s'ouvre l'antre occulte de la police, qui alors verra par ses yeux, entendra par ses oreilles, et lui fera, selon ses mérites, une part plus ou moins large à sa table, le bagne est, pour le forçat pauvre, l'église hors de laquelle il n'y a point de salut. Si résolu qu'il ait été, quand il a vu tomber le dernier anneau de sa chaîne, de se réhabiliter par le travail et la vertu, celui-là succombera. Si bien trempée que soit la cuirasse dans laquelle il aura enfermé sa poitrine, il y aura une arme dont la pointe acérée se fera

jour tôt ou tard à travers son armure, et par ses piqûres incessantes, ira réveiller les mauvaises passions endormies dans son cœur. Cette arme sera le sentiment de méprisante répulsion qu'il lira sur tous les visages, et contre lequel viendront l'une après l'autre se briser toutes ses démarches. Sa jeune épouse, dont les ruineuses fantaisies l'auront seules peut-être, cela s'est vu, poussé, lui honnête jusque-là quoique pauvre, à tenter la fortune par des moyens criminels; cette femme à laquelle il a tout sacrifié, bonheur, repos, considération, quand viendra l'heure de sa délivrance, il la retrouvera dans les bras d'un autre, et la loi sera pour elle. Ses enfants, s'il est père, s'éloigneront de lui avec horreur, car il leur aura fait la vie amère et douloureuse. On plaint le fils d'un guillotiné, le rire et l'insulte se taisent devant une tête qui tombe; mais pour le fils d'un forçat, il n'est plus ni affections ni relations sociales. Sans famille, il sera aussi sans nom, on ne l'appellera plus que *le forçat*. Qu'à force de prières et de malheurs il obtienne de la commisération d'un fabricant le droit de gagner sa vie à la sueur de son front, un vide se fera autour de lui sitôt qu'il paraîtra : autour de lui veilleront la méfiance et le soupçon; si une parole frappe son oreille, cette parole sera une accusation ou une injure. Alors un jour arrivera où sa patience se trouvera à bout, où un éclair s'allumera dans ses yeux, où un couteau se rencontrera sous sa main, et le sang coulera!.... Encore s'il pouvait rester à travers les villes et les bourgades, inconnu à tous comme tous lui sont inconnus! Mais pour lui, de par les gendarmes, l'univers est circonscrit dans un espace de quelques lieues; pour lui, l'horison est la limite du monde.

» Que conclure maintenant de ce que nous venons de dire, si ce n'est que l'universelle réprobation dont est frappé tout homme qui a porté la livrée du bagne, implique pour lui l'horrible alternative de mourir de faim, s'il veut rester honnête, ou de s'approprier par adresse ou par violence le bien d'autrui, s'il veut vivre. Le vol et l'assassinat sont presque la

conséquence forcée de la position désespérante, impassible, que leur fait la société. Etonnez-vous, après cela, que le nombre des récidives soit si considérable ! »

Interdiction des droits politiques. — Cette peine nous paraît morale, elle n'atteint que le coupable lui-même, surtout elle peut être la punition directe de certains délits, en atteignant la culpabilité dans ses motifs. Ainsi un homme serait déclaré incapable d'exercer des fonctions publiques, parce qu'il aurait été prévaricateur, concussionnaire, vénal, que rien ne serait plus juste et mieux de nature à le punir, de concert avec les peines afflictives décernées par la loi.

Qu'on prive un individu convaincu de corruption électorale de la faculté d'exercer les droits électoraux, et de se porter comme candidat à l'élection, rien n'est plus moral assurément.

On doit être très réservé dans l'application de cette dernière peine, car elle pourrait devenir, entre les mains des partis, un détestable moyen d'étouffer les oppositions les plus légales et d'écarter des affaires des hommes qui feraient ombrage. Autant que possible, il ne faut armer l'autorité que de moyens incapables, par leur nature, de favoriser le despotisme.

Privation des droits civils et de famille. — D'accord en cela avec la plupart des jurisconsultes, nous ne voyons ici que l'abus le plus étrange du droit de punir. Quoi ! la loi prétend abolir ce qui est dans la nature, ce que le sang unit ! Elle déclare qu'un homme n'est plus époux, père, fils ou frère ; c'est une dérision, c'est la chose la plus absurde qu'il soit possible de faire. Est-ce que les tribunaux sont aptes à priver un homme des droits inhérents à la nature humaine, nous dirions presque à son essence ? Comment, une décision

rendue par eux pourra faire que le sang qui coule dans les veines d'un fils n'émane pas du père ou de la mère !

Et si cela est vrai, malgré toute décision, n'est-ce pas une chose dérisoire qu'une disposition de la loi qui prétend annuler ainsi ce que la nature, ce que Dieu ont fait; ce sans quoi l'existence ne serait pas, n'aurait jamais été ? Il serait tout aussi sage de déclarer un homme déchu de la qualité d'être raisonnable, et de lui ôter son ame par un arrêt.

On dit que ce sont là des droits dont on interdit l'exercice; cette expression est impropre : ce sont des devoirs et des obligations que l'on défend à l'homme d'accomplir, et qu'il accomplira pour la plupart malgré cette défense. « La mort civile, disait M. Dumon, rapporteur de la chambre des députés, est une fiction ; est-il digne de la gravité du législateur de fonder une peine sur une fiction ? »

Il est certaines fonctions que l'on pourrait interdire très rationnellement : par exemple, celle de tuteur, du curateur, d'éxécuteur testamentaire, à des hommes qui auraient été condamnés pour vol, pour escroquerie, pour corruption de mineurs, pour captation ; nous concevons très bien que celui qui, à l'aide de moyens reprouvés par la loi, se serait fait faire un testament, pût être déclaré incapable de devenir dépositaire des intérêts d'autrui. Mais la loi va bien plus loin : elle ne distingue pas entre ce qui est réellement une fonction qu'on exerce et un service qu'on peut être appelé à rendre. Elle interdit à certains condamnés l'accès du temple de la justice ; elle ne veut pas qu'ils puissent être entendus comme témoins, ou du moins elle laisse au ministère public, à l'accusé, le droit de les récuser, ce qui revient exactement au même. Or, ne conçoit-on pas qu'un homme, même immoral et flétri, puisse dire la vérité quand il n'a pas d'intérêt à la taire ? L'assassin sera-t-il à l'abri de toute justice, parce que son crime n'aura eu pour témoin qu'un repris de justice ? Ne voit on pas ici que la peine dérisoire dont on

frappe le coupable devient, comme le dit Bentham, « un glaive qui perce la poitrine des innocents ? »

Souvent un forçat libéré sera le seul témoin capable d'éclairer la justice, et il ne faudra pas l'entendre? Est ce lui qu'on punit ainsi ?

Mort civile ! mais qu'est ce à dire qu'une semblable fiction, qui permet à la femme de passer dans les bras d'un autre ; aux enfants de refuser à leur père la porte de leur maison ? Quoi ! vous frappez un homme de mort civile et vous le rendez au bout d'un temps à la société ! Il n'a plus de droits, plus de devoirs ; mais qu'est-ce donc qu'un tel être? L'avez-vous privé de ses facultés ! Et s'il en a abusé, prendrez-vous au sérieux l'arrêt qui l'a placé vivant dans le tombeau ? La mort civile n'est rationnelle qu'à l'égard des condamnés à perpétuité.

Amende. — Toutes les peines pécuniaires, excepté l'amende, ont disparu de notre législation. La consfiscation n'était pas morale en ce qu'elle privait l'individu de toute sa fortune à la fois, et frappait sa famille en même temps que lui. L'amende est une peine qu'on peut diviser et proportionner aux délits ; elle est appréciable et réparable. Elle atteint la culpabilité dans ses motifs, quand elle est prononcée pour des délits occasionnés par la cupidité, l'avarice. Cette peine laisse assez généralement aux magistrats la faculté de proportionner la punition au délit, parce qu'elle acquiert un degré de gravité qui varie en raison de la position des coupables.

Il n'y a aucune peine qui offre toutes les garanties, toutes les qualités qu'on pourrait désirer. Nous ne pensons pas qu'à cet égard l'avenir nous réserve de grandes améliorations : de tous temps, les législateurs se sont efforcés de mettre la pénalité en rapport avec les délits ; de chercher les moyens de

nature à prévenir les délits et les crimes; il y a de ce côté, malgré leurs efforts, pénurie très grande. Quoi que puissent faire les hommes, ils ne réussiront jamais à appliquer aux coupables des châtiments qui soient en rapport avec leur culpabilité morale; cette justice intime qui va peser dans la conscience individuelle le degré de perversité du coupable, n'appartient qu'à la divinité; la société ne peut pas prétendre l'exercer. Il y a entre les peines qu'elle inflige et le mal moral que commettent les hommes, la distance incommensurable qui existe entre des moyens bornés et matériels, et la pensée qui n'a point de limites. C'est en vue de combler ce vide immense, que les législateurs ont créé des peines prétendues infamantes, et d'autres qui infligent, disent-ils, la privation des droits civils et de famille imprescriptibles et inaliénables; ils ont dépassé en cela les limites de leurs attributions, ils n'ont établi que des peines fictives et illusoires. La société doit avoir en vue, c'est vrai, de punir en haine du mal moral, c'est ainsi qu'elle légitime ses vengeances, mais elle ne peut pas espérer d'y proportionner ses châtiments. Ce qu'elle est surtout appelée à faire, c'est à garantir, autant que possible, ses membres les uns contre les autres, et à réparer les dommages qu'ils se font entr'eux, à les prévenir, autant qu'il est en elle. Aussi ce qui bien souvent fait apparaître dans nos lois quelque chose d'incomplet et d'injuste, vient précisément de ce défaut de proportion qui existe entre le châtiment et le mal moral du crime, et aussi de ce que bien souvent la loi est obligée de considérer la criminalité réelle comme chose secondaire à côté de l'ordre et de l'intérêt social. N'usurpons donc point une juridiction qui n'est pas la nôtre, la société n'est investie que du privilége de garantir à chacun de nous l'exercice de ses droits, et d'exiger de chacun l'accomplissement de ses devoirs sociaux. Elle n'a de juridiction que sur les faits attentatoires au bien-être ou à l'existence de l'individu ou du corps social. Tout délit qu'elle est appelée à punir, a deux rapports : l'un avec ses droits à elle, qu'il

attaque; l'autre avec les lois divines qu'il enfreint. Sous ce dernier point de vue, le délit a une gravité immense, et les vindictes qu'exercent nos tribunaux ne peuvent jamais équivaloir à la grandeur du mal moral qu'il renferme.

Ces considérations sont de nature à rassurer certains esprits qui trouvent étonnant que les lois n'atteignent souvent pas toute la perversité de l'acte qu'elles punissent, et qu'elles ont été faites, plutôt dans un but de protection et d'utilité, que dans un but de justice absolue. C'est à Dieu de venger ses injures, cela est vrai en thèse générale. L'oubli de cette vérité est de nature à produire les plus déplorables abus. Il a donné naissance à l'inquisition, il a élevé partout des bûchers pour brûler les hérétiques, et l'on sait quels ont été les monstrueux excès auxquels en sont venus ceux qui se posaient ainsi en défenseurs de la divinité. Ils ont immolé, persécuté l'innocence, brûlé des livres qui font maintenant la gloire de leurs auteurs, inventé des crimes impossibles, violé les consciences, poursuivi l'intention, quand les actes étaient irréprochables. Ils ont, par un horrible abus, mis une religion de paix et de pardon au service des passions et des haines. Ils ont osé se servir du nom de Dieu, qui est le père et le bienfaiteur des créatures, pour rendre les hommes malheureux et pour les faire mourir.

Nous l'avons déjà dit, et nous concluons en le répétant, la loi, tout en agissant dans un but purement social, doit punir en haine du mal moral; c'est le plus noble motif qu'elle puisse avoir, mais elle ne peut jamais espérer de lui donner une réparation suffisante. Elle ne doit pas usurper une juridiction qui n'appartient point aux hommes.

La société, qui punit, doit aussi chercher à corriger. L'amélioration des condamnés doit être une chose presque aussi importante que la répression. Autant que possible, elle doit viser à ce résultat, quelques difficultés qu'il offre. C'est à ce point de vue que nous regrettons sincèrement qu'il n'existe

pas, qu'il ne puisse peut-être pas exister une échelle de peines capables, chacune, de punir à la fois le crime et de guérir la passion qui l'aurait produit. Le coupable qui aurait péché par orgueil, serait frappé dans son orgueil ; l'ambitieux, atteint dans la source même de sa culpabilité, verrait l'avenir se fermer devant ses projets, devant ses espérances, au moins pour un temps ; l'impudique, qui aurait abusé de l'innocence et de la jeunesse, aurait l'isolement et le célibat pour perspective, une surveillance incessante veillerait à comprimer les écarts de sa passion. L'écrivain diffamateur, immoral, serait condamné au silence et flétri par un jugement public. Le conspirateur serait privé de ses droits de citoyen, sans préjudice d'autres peines, s'il était nécessaire.

Ici nous ne proposons rien ; nous expliquons un désir, sans affirmer en aucune sorte qu'il puisse être réalisé.

Dans tous les cas, nous croyons que le code pénal a besoin d'une prompte révision. La plupart des punitions qu'il inflige sont mauvaises. Depuis que les lois ont fait des modifications, depuis, surtout, que le système pénitentiaire a été changé, les peines ne sont plus en proportion avec les délits. Le bagne est moins terrible que la prison centrale. L'intention du législateur est éludée, la justice n'est point accomplie. La société n'est point suffisamment protégée, puisque quelquefois le crime le plus grave est puni moins sévèrement qu'un délit de moindre importance.

Nous terminerons cet article par une observation qui doit attirer au plus haut point l'attention des peuples et de ceux qui étudient la marche des progrès. C'est qu'à toutes les époques, dans les temps les plus reculés, comme dans les temps modernes, les peines sont devenues plus sévères, à mesure que les gouvernements devenaient despotiques, et qu'au contraire elles se sont adoucies à mesure que la liberté augmentait.

Quand un pouvoir demande des lois sévères, c'est qu'il tend à devenir oppresseur, et les peuples doivent se tenir sur leurs gardes, car ce sont moins des crimes que des libertés qu'on menace.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE DEUXIÈME.

FACULTÉ D'AIMER DANS SA VERSATILITÉ.

CHAPITRE Ier.

INCONSTANCE. 5
— REPENTIR 15

LIVRE TROISIÈME.

FACULTÉ D'AIMER DANS SES TENDANCES.

CHAPITRE Ier.

CURIOSITÉ 23

CHAPITRE II.

SENTIMENT RELIGIEUX. 34

CHAPITRE III.

ESPÉRANCE. 90

CHAPITRE IV.

CHARITÉ 98

CHAPITRE V.

JOIE. 131

LIVRE QUATRIÈME.

FACULTÉ D'AIMER DANS SES RÉPULSIONS.

CHAPITRE Ier.

HAINE. 145

CHAPITRE II.

ENNUI 159

CHAPITRE III.

JALOUSIE. 173

CHAPITRE IV.

ENVIE. 187

CHAPITRE V.

MÉPRIS. 197

CHAPITRE VI.

INGRATITUDE. 204

CHAPITRE VII.

PEUR 210

CHAPITRE VIII.

COLÈRE. 223

CHAPITRE IX.

VENGEANCE. 236

CHAPITRE X.

TRISTESSE 246

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF. 261

—

QUESTIONS MÉDICO-LÉGALES 271
— Des ages. . . . . *Ibid.*
— Jeunesse. . . . . *Ibid.*
— Vieillesse 279
— Des sexes 280
— Passions 283
— Aliénation mentale. 293
— Idiotisme 295
— Démence 301
— Stupidité 303
— Délire maniaque ou Folie 304
— Causes de la Folie. 305
— Caractères de la Folie. 323
— Monomanie 334
— Manie 365
— Hallucinations. 366
— Illusions. 368
— Pronostic de la Folie. 370
— Diagnostic de la Folie. 372
— Jurisprudence relative aux Aliénés 381
— Interdiction des Aliénés 387
— Séquestration des Aliénés. 392

—

DE LA PÉNALITÉ 395
— But de la peine 397
— Mesure de la peine. 400
— Conditions de la bonté des peines 402
— Peine de mort. 466
— Travaux forcés. 413
— Déportation 415
— Bannissement . . . . . *Ibid.*
— Emprisonnement. 416
— Surveillance. 422

— Interdiction des Droits politiques 246
— Privation des Droits civils et de famille . . . . . *Ibid*.
— Amende. 482

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

(Tous les chiffres suivis d'un astérisque (*) appartiennent au deuxième volume.)

A.

ACQUISIVITÉ, 89.

ADAM possédait la science, 9. — Erreur de ceux qui disent qu'il eût primitivement les deux sexes, 9.

ADISSON condamne la vengeance, 243*.

AFFECTIONNIVITÉ, 89.

AFFECTIONS DE LA FAMILLE. Leur source, 96.

AGES. Causes des passions, 33. — Leur influence sur la criminalité, 264*. — Au point de vue de la responsabilité des actes, 271*. — Influence sur la folie, 306*.

AGUIRE. Vengeance qu'il exerce, 242*.

ALIBERT. Sa division des passions, 28.

ALIÉNATION MENTALE, 293*.

ALIÉNÉS. *Voyez* FOLIE.

ALIMENTATION. Causes des passions, 52.

ALIMENTIVITÉ, 91.

AMANTS (BONHEUR DES), 290.

AMATIVITÉ, 88.

AMBITION. Sa source, 232. — Varie d'objet, 233, 236. — Causes, 233. — Marche, 234. — Effets, 237. — Exemples, 240. — N'écoute pas les leçons du malheur, 241. — Passion exclusive, 241. — Effets physiologiques, 242. — Traitement, 243 — Secours de la religion, 244. — Ambition des aliénés, 329*.

AMBRONS. Leur patriotisme, 416.

AME. Contrariétés qui sont en elle, 2. — Avait la science avant la chute, 8. — Son état alors, 10 — Diverses parties admises en elle, 26.

AMENDE (PEINE DE L'), 428*.

AMITIÉ. Sa source, 243. — Sympathies d'où elle naît, 344. — Amitié du jeune âge, 346. — Caractères, 346. — Sa base est la vertu, 349. — Sa rareté, 349. — Fausse, perfide, 350. — Rare entre femmes, 351. — Parallèle

de l'amour et de l'amitié, 353.
AMOUR. Source de nos passions, 29. — Loi générale du monde, 193.
— DE LA LIBERTÉ, 393.
— DES AUTRES. Sa source, 97 — Tendances, caractères, effets, 284.
— DES LIEUX, DES INSTITUTIONS. Sa source, 97.
— DE SOI. Sa source, 96. — Ses effets, 194.
— DES SEXES. Définition, 286. — Existe partout, 288. —Ses éléments chez l'homme, 289. — Causes, 292. — Premier amour du jeune homme, 294. — Influence de l'age mûr, du sexe, 296. — Effets d'un premier amour chez la jeune fille, 296.— Matériel chez l'homme, 299 —Tempéraments, 299.—Alimentation, froid, chaleur, climats, 303. — Religions, gouvernements, 304. — Éducation, 305. — Marche, forme de l'amour, 305. — Symptômes, 306.— Effets, 309. — La raison doit le guider, 313.—Amour matériel éphémère, 314. — Conseils, 315. — Parallèle de l'amour et de l'amitié, 353.
— DU SOL NATAL, 378. — Ses sources, 380. — Très développé chez les sauvages, 384. — Influence des âges, 385. — Bonheur de revoir la patrie, 385. — Charme la vieillesse, 387.
— FILIAL. Ses sources, 182. Comment il se développe, 183--Plus vif dans l'enfance, 185. — Recommandé dans les saintes Écritures, 187. — Effets, 187. — Conseils aux enfants, 188.
— MATERNEL. Loi générale de la création, 158. — Dans les plantes, les animaux, 159. — Dans l'espèce humaine, 161. — Définition, causes, 162. — Souffrances, courage des mères, 164. — Mères, élevez vos enfants, 165. — Soins, sollicitudes qu'elles ont, 166.—La mère consacre son enfant à Dieu, 167. — Crainte des mères, 168. — Leur bonheur, 169. — La grand'mère, 170. — Conseils aux mères, 171.
— PATERNEL. Est instinctif, 173. — Sa source, 174. — Parallèle du père et de la mère, 175 — Caractères, 177. — Devoirs des pères, conseils, 178. — Épreuves de l'amour paternel, 181.
— PLATONIQUE, 290.
ANATOMIE. N'explique pas le lien de l'ame et du corps, 24.
ANGES. Leur chute, 13.—L'ange superbe, cause de celle de l'homme, 14.
ANJALVIN (L'ABBÉ). Une de ses bonnes œuvres, 332.
ANTIPATHIES NATURELLES, 343.
ANTHROPOPHAGES, 104
APICIUS, célèbre gourmand, 110.
APPROBATIVITÉ, 89,
ARAIGNÉE. Amour pour ses petits, 160.
ARGENT. Son action sur l'ame, 278.
ARISTOTE. Sa division des passions, 27.
ARROGANT, 205.
ARTISTES. Leurs passions, 68.
ASSOCIATION n'est permise qu'à l'homme, 289.
ATHÉES. Leurs craintes de la mort, 44*.

AUGUSTIN (SAINT) rapporte l'immoralité des Phéniciennes, 320.
AVARICE, 275. — Influence des sexes, des âges, des constitutions, 277. — Portrait de l'avare, 278. — Caractères, 279. — Bonheur de l'avare, 280. — Traitement, 281.
AVERTISSEMENTS de fin dernière, 56.
AVEU (PREMIER) d'amour, 290.
AVEUGLES. Leurs passions, 59.

B.

BAGNES. Institution vicieuse, 413*.
BANNISSEMENT (PEINE DU), 415*.
BEAUVEAU (DE), trait de courage, 252.
BECCARIA, publiciste cité, 406*.
BELLART, avocat cité. 285.
BENTHAM, publiciste cité, 389*.
BÉRANGER, poète cité, 195*.
BERGIER, théologien cité, 142*, 347*.
BERTRAND, médecin cité, 317*.
BESOINS impérieux, sous le rapport légal, 288*.
BICHAT matérialise l'homme tout entier, 26.
BIENVEILLANCE, 89.
BIOPHILIE, 92.
BON-PASTEUR (D'ANGERS). Asile pour les filles prostituées repentantes, 332. — Bienfaits de cette institution, 119*.

C.

CALCUL, 91.
CALIGULA. Ses débauches, 322.
CALMEIL, 343*.
CAMPANELLI, moine visionnaire, 70*.
CANADIENNES. Belle idée sur la vie future, 44*.
CARRIÈRE (PÈRE DE), cité, 10.
CAUSALITÉ, 91.
CAUSE PREMIERE. Preuves de son existence, 39*.
CERTITUDE. Coup-d'œil philosophique sur cette question, 35*.
CÉSAR (JULES). Ses débauches, 322.
CHAIR. Combats entre elle et l'esprit, 16.
CHANGEMENT. Besoin organique, 167*.
CHARITÉ, 98*. — Définition, 99*. — N'existait pas chez les philosophes, 100*. — Charité de Jésus-Christ, ses préceptes, 101*. — Elle est une vertu chrétienne, 103*. — Ses caractères, 106*. — Ses effets, 114*. — Où gît sa force, 128*.
CHIEN. Son attachement à l'homme, 354.
CHINE (MISSIONS DE LA), 121*.
CHRISTIANISME. Ses effets sur les mœurs des nations, 323. — Son établissement, 65*. — Son influence civilisatrice, 66*.
CHUTE DE L'HOMME. Ses conséquences, 14.
CIRCONSPECTION, 89.
CIVILISATION. — Affaiblit l'amour du sol natal, 383. — Son influence sur la folie, 311*.
CLIMATS. Leur influence sur la folie, 310*.
CODE PÉNAL. A besoin d'être refait, 431*.
COLÈRE. Définition, source, 223*. Causes, 224*. — Symptômes, 226*. — Passion commune, 228*. — Colère populaire, 228*. — Effets physiologiques, 229*. — Moraux,

230*. — Philosophes anciens autorisaient la colère, 231*. — La religion la condamne, 231*. — Traitement, 232*. — Colère des aliénés, 330*.
COLLECTIONNEURS, 30*
COLORIS, 91.
COMBATIVITÉ, 89.
COMBUSTION SPONTANÉE. Effets de l'ivrognerie, 139.
COMPARAISON, 91.
CONCENTRATIVITÉ, 88.
CONFESSEUR. Sa mission près des enfants libertins, 342. — Près de tous les hommes, 19*.
CONFIGURATION, 90.
CONSCIENCIOSITÉ, 90.
CONSTITUTION. Mot préférable à celui de tempérament, 46. — Sanguine, ses passions, 46.—Bilieuse, ses passions, 48. — Nerveuse, ses passions, 49. — Lymphatique, ses passions, 50. — Mélancolique, ses passions, 51.
CONSTRUCTIVITÉ, 89.
CORPS formé du limon, 7. — Garde les propriétés de la matière, 8. — Sa noblesse, sa beauté, 8. — Son action sur l'ame, 22.
CORRUPTION POLITIQUE, 414, 419.
COURAGE. Origine, 244. — Ce que c'est : instinctif et réfléchi, 245. — Instinctif, capable d'exaltation factice, 246. — Réfléchi, procède de l'ame, 246. — Caractères, 246. — Parallèle entre la valeur et le courage, 247. — Militaire, 248. — Maintenu longtemps en France par la noblesse, 249. — Dans la vie commune, 250. — Contre la calomnie, le malheur, la maladie, 251. — Naît souvent du sentiment religieux, 252.
CRAINTE. Définition, 211*. — Louable, vile, 211*. — Des aliénés, 332*.
CRÉATION DE L'HOMME, 7.
CRIMES (STATISTIQUE DES), 263*.
CURIOSITÉ. Définition, 23*.—Naît avec la vie, 24*. — Mène à la vérité, 24*. — Impie, 27*. — Vulgaire, 28*. — Fréquence suivant les sexes, les âges, 29*.— Dangers de cette passion, 31*. — Conseils aux curieux, 32*.

D.

D'AGUESSEAU, cité, 347*.
DAUVIN, cité, 423*.
DÉFENSE PERSONNELLE. Sa légitimité, 240*.
DÉLIRE MANIAQUE. Définition, division, 304*. *Voy.* FOLIE.
DÉMENCE. Définition, marche, 301* — Symptômes, 302*.
DÉMOCRATIE ABSOLUE. Est impossible. 413*. *Voy.* RÉPUBLIQUE.
DÉMONOMANIE, 345*.
DÉPORTATION, 415*.
DESCARTES. Sa division des passions, 27.
DESCURET. Sa division des passions, 28.
DESGENETTES, cité, 311*.
DESPORTES, cité, 309*, 392*.
DESPOTISME. Ce que c'est, ses bases, ses effets, 410.
DESTRUCTIVITÉ, 89.
DIÈTE. A l'égard des détenus, 420*. — Ses effets funestes, 421*.
DIEU. D'après les Panthéïstes, 6. — Peut seul dire à l'homme son origine, 7. — L'idée de Dieu est intuitive, 36.* —

Croyance en Dieu universelle, 45*.
DIEUX. Instigateurs de débauche, 321.
DON CALMET, cité, 349*.
DOULEUR. Punition de l'homme, 18. — Est un mal, 148*. — Sa nécessité, 149*.
DUBREUIL. Bel exemple d'amitié, 353.

E.

ÉCRITURES. Leur autorité par rapport à l'histoire de l'humanité, 4.—Leur influence sur les civilisations, 4.
ÉDUCATION. Mauvaise direction qu'on lui donne, 72. — Indifférence religieuse des maîtres, 72. — Qualités qu'ils devraient avoir, 73.
EFFROI. Définition, 210*.
ÉGLISE. — N'a rien décidé sur l'état de l'homme avant la chute, 5.
EGOISME. Définition, 196. — Influence des âges, 197. — Du célibat, des souffrances, des chagrins, 198. — Sa fréquence, 198. — Habileté de l'égoïsme, 199. — Viole tous les sentiments, 200. — Eteint la foi politique, 201. — Infecte toutes les classes de la société, 202. — Ses caractères, 203.
EMPRISONNEMENT, 416*.
ENFANCE. Ses passions, 33.
ENFANTS-TROUVÉS. Leur situation morale, 338.
ENNUI. Sa source, 159*. — Définition, 160*. — Effets, 161*. — Comment on l'évite, 163*. — Attaque tous les hommes, 163*. — Causes physiologiques, 166*.— Traitement, 170*.
ENSEIGNEMENT (LIBERTÉ D') 397.
ENVIE. Définition, 187*.—Source, 188*. — Portrait de l'envieux, 190*. — Masque de vertu que prend l'envie, 191*. — Sa marche tortueuse, 191*. — Effets, 192*. — Traitement, 194*.
ÉPICURE. Sa division des passions, 27. — Prêchait la paresse, 264. — Ses idées sur le mal, 146*.
ÉPILEPSIE. Ses rapports avec la folie, 315*.
ÉPOUVANTE. Définition, 211*.
ESPAGNE. Punie des massacres du Nouveau-Monde, 56*.
ESPÈCE HUMAINE. A eu un commencement. — Preuves, 6.
ESPÉRANCE. Définition, 90*. — Source, 91*. — Son portrait, 94*. — Influence des âges, 95*. — Des sexes et des tempéraments, 96*. — Effets physiologiques, 96*. — Effets moraux, 97*.
ESQUIROL, cité, 313*, 315*, 318*, 345*, 359*, 361*, 362*, 364*, 368*, 370*, 372*.
ESSÉNIENS. Histoire de ces sectaires, 71*.
ESTIME DE SOI, 89.
ÉTAT. Son rôle social, 399.
ÉTENDUE, 90.
ÉTUDE. Troubles physiologiques qu'elle produit, 66.
EUDAMIDAS. Son testament à ses amis, 353.
ÉVANGILE. Injustement accusé de n'avoir rien dit de l'amitié, 353. — A fondé la liberté, 400.
ÉVENTUALITÉ, 91.
EXAMENS ACADÉMIQUES. Objet de fraude, 26*.
EXPÉRIENCE. Ce que c'est, 17*.

F.

FABRE, cité, 304*, 320*, 340*, 347*.
FACULTÉ D'AIMER. Source de nos passions, 31. — Sa double tendance, 95. — Comment elle se développe, 96. — D'où viennent sa versatilité, ses tendances, 97. — Ses répulsions, 98.
FALOUX (DE), cité, 59*.
FAMILLE. Souche de la société, 157.
FANATISME. Définition. — A souillé toutes les religions, 54*. — De l'irréligion, 56. — Dangers du fanatisme, 58*.
FAT, 205.
FEMME. Sa création, 9. — Entrait dans le plan primitif de Dieu, 9. — Le tentateur s'adresse à elle, 14. — Sa destination, 40. — Ses passions, 43. — Moins longtemps apte à la génération que l'homme, 294. — Celles du Nord engendrent plus longtemps que celle du Midi, 294. — Femme brune, 301. — Blonde, 302. — Influence du commerce des femmes sur l'homme, 309. — Femmes sont rarement voluptueuses, 324. — Peu susceptibles d'amitié entre elles, 351. — Très portées à la pitié, 367. — Moins responsable que l'homme de leurs actes, 281*.
FERMETÉ, 90.
FERRUS, cité, 295*, 303*.
FILLE. Petite fille, ses inclinations, 39. Portrait de la jeune fille, 40. — Caractères des sentiments qu'elle éprouve, 297. — Effets moraux de la puberté, 298.
FODÉRÉ, cité, 351*.
FOLIE. Causes prédisposantes, 305*.—Déterminantes, 313*. — Rapport des causes morales et des causes physiques, 318*. — Siége, 320*. — Caractères généraux, 323*. — Spéciaux, 334*. — Pronostic, 370*. — Diagnostic, 372*. — Enquête, 374*. — Examen direct du malade, 375*. — Difficultés du diagnostic, 378*. Jurisprudence relative à la folie, 381*.
FORTUNE. Son influence sur le moral, 60.
FOURIER. Son système, 81*. — Ses idées sur Dieu, sur l'avenir de l'ame, 82*.—Sa théorie passionnelle, 84*.
FRAYEUR. Définition, 210*.
FRIAND, 104.
FUREUR DES ALIÉNÉS, 330*.

G.

GAIETÉ, 90.
GALANTERIE. Ce que c'est, 291. — Portrait de l'homme galant, 291.
GALL, cité, 358*, 362*, 363*, 365*.
GARÇON. Petit garçon. — Ses inclinations, 39.
GASTRONOME, 104.
GÉNIE. Rare chez les hommes fortement constitués, 67.
GEORGET, cité, 308*, 316*, 317*, 325*, 334*, 371*, 378*.
GLOUTON, 104.
GOINFRE, 104.
GOULU, 104.
GOURMANDISE. Définition, 102. —Celle du gourmand, 104. — Influence des âges, 104.

— Des sexes, 106. — Influence des professions, 107. — Des états anormaux, 108. — Sobriété antique, 108. — Excès des Grecs, des Romains, 109. — Portrait du gourmand, 112. — Effets de la gourmandise, 114. — Phénomènes de voracité, 114, 115. — Opinions sur la gourmandise, 116. — Préceptes contre cette passion, 117.
GOURMET, 104.
GOUVERNEMENT (DIFFÉRENTES FORMES DE), 410.
— CONSTITUTIONNEL. A l'état d'essai, ses vices, 314.
GRÈCE. Sa civilisation, 61*.
GROSSESSE. Cause des passions, 57. — Bizarreries des goûts, 57.
GUIRAUD. A prétendu qu'Adam avait les deux sexes, 9.

H.

HAINE, 145*. — Définition, 153*. — Sa nature, 151*. — Influence des âges, 152*. — Des sexes, 153*. — Des tempéraments, 154*. — Caractères de la haine, 155*. — Ses effets, portraits du haineux, 157*. — Traitement, 157*. — Haine chez les aliénés, 329*.
HALLUCINATIONS, 366*. — Causes, 368*. — Fréquence des hallucinations, 368*.
HAREMS. Influence sur les mœurs de l'Asie, 327.
HÉBREARD, cité, 313*, 317*.
HÉLIOGABALE. Ses excès de table, 110.
HERNHUTES. Histoire de ces sectaires, 75*.
HOFBAUER, cité, 369*, 374*.
HOMME. Sa double nature, 1. — Définition, 2. — Être déchu, 2. — Avant la chute, 5. — Comment il a commencé à exister sur la terre, 5. — Ne peut deviner son origine, 7. — Sa destination primitive, 8. — Il était libre d'opter entre le bien et le mal, 11. — Avant la chute, ne mangeait pas de chair, 12. — Dégradé, 13. — Sa destination sociale et privée, 42. — Ses passions, 43. — Tend vers le bonheur, 6*. — N'a pas en lui sa raison d'être, 39*.
HUFELAND, cité, 361*.
HUGO, cité, 262*, 335*.
HYSTÉRIE. Cause des passions, ses effets, 57.

I.

IDÉALITÉ, 90.
IDIOTISME. Définition, 295*. — Ses variétés, 296*. — Caractères, 296*, 297*.
IGNORANTINS, 119*.
ILLUSIONS, 368*.
IMBÉCILLITÉ. Symptômes, 298*.
IMITATION, 90.
— Cause de folie, 316*. — Épidémique, contagieuse, 317*.
INCERTITUDE. Poursuit sans cesse l'esprit humain, 17.
INCONSTANCE, 5*. — Définition, source, 6*. — Causes, inconstance aux différents âges, 9*. — Effets, 11*. — Populaire, 13*. — Tout y est soumis hors Dieu, 14*.
INDIVIDUALITÉ, 90.
INDUSTRIALISME. Cause des passions, 69. — Son mode d'action sur les hommes, 70.
INFIRMITÉS. Effets sur les pas-

sions, 59. — Rendent l'esprit pointilleux et vif, 59.
INGRATITUDE, 204*. — Définition, 205*.— Source, 205*. — Envers la Providence, 206*. — Des peuples, 207*. — A défaut des lois, le remords la punit, 208*.
INTELLIGENCE obscurcie et assujettie à l'erreur, 17, — Ses tendances infinies, 15*.
INTEMPÉRANCE. Source, 69. — Définition, 99. — Son abjection, 100. — Elle a pour agent le plus grossier des sens, 100.
INTERDICTION DES ALIÉNÉS. — Vices de la législation à cet égard, 387*. — Moyens vicieux de procéder à l'interdiction, 390*.
— DES DROITS POLITIQUES, 426*.
INTERMITTENCE. Loi des créatures, 167*.
ISOLEMENT DES DÉTENUS, 418*. Isolement absolu, sans travail, chose monstrueuse, 419*.
IVRESSE au point de vue légal, 141.—Jurisprudence, 141. — Assimilation à la folie, 143. — Arrêts de cassation, 143. — Complète, excuse les actes, 144. — Incomplète, préméditée, 145. — Crime médité à jeûn, commis dans l'ivresse, 146. — habituelle, atténue-t-elle ou aggrave-t-elle la responsabilité? 147.—Dans le cas d'ivresse produite par autrui, quelle est la responsabilité de l'agent? 147. — Simulée, ses caractères, 148. — Relativement aux témoins, 149.
IVROGNERIE. Définition, 121.— Distinguée de l'ivresse, 121. — Influence des âges, des sexes, des professions, 122. — De l'éducation, 123. — Des états morbides, 124. — De l'exemple, de l'irréligion 125. — Historique, 126. — Portrait de l'ivrogne, 132. — Description de l'ivresse, 133. — Influence des diverses boissons, 136- — Effets sur l'organisme, 137. — Sur la société, 139. — Traitement de l'ivresse, 150. Moyens répressifs, 151.

J.

JALOUSIE. Source, 173*. — Définition, 174*.
— DES ANIMAUX, 175*. — Naît avec la vie, 176*. — Causes, 177*.—Effets, 178*. — Portrait, 179*. — Tourments qu'elle inflige à ceux qu'elle soupçonne, 179*. — — Elle est durable, 180*. — Traitement, 181*.
— DES BELLES-MÈRES, 84*.
JÉSUITES. Réductions américaines, 122*.
JEUNE. Défendu contre le philosophisme, 53, 117. — Existe chez tous les peuples, 53. — Est hygiénique, 54.
JEUNESSE. Ses passions, 34.
JOIE. Définition, source, 131*. — Causes, 133*. — Influence des tempéraments, 133*.— Effets, symptômes, 135*.— Impure, 138*.— Mondaine, 139*. — Du juste, 139*, 142*. — Des aliénés, 327*.
JOURNAUX. Leurs dangers, leur mauvaise foi, leur égoïsme, 76, 77.
JUIFS protégés par Dieu, 64*.
JULIE (fille d'AUGUSTE). Ses dé-

bauches, 322.
JURÉS. Leurs devoirs, 277*, 282*.
JURISPRUDENCE RELATIVE A L'IVRESSE, 141.—A l'âge des prévenus, 273*. — Aux Aliénés, 381*.
JURY devrait connaître de tous les crimes et de tous les délits, 29*.
JUSTICE DE DIEU prouve la dégradation de l'homme, 3.

L.

LA CHAMBRE. Sa division des passions, 27.
LAMENNAIS nie que la douleur soit un mal, réfutation, 48*.
LANGAGE, 91.—Distingue les nationalités, ses effets sociaux, 407.
LARMES. Leur puissance, 85.
LAS-CAZAS, 59*.
LAUVERGNE, cité, 140*.
LELUT, cité, 303*, 304*.
LIBERTÉ. Définition, 393.—Droit de tous, 400. — Ce qu'elle doit à l'Évangile, 400. — Ennemie de la licence, du sang, 402.—Fausse liberté, 403. — Faux amis de la liberté, 403. — La vraie distinguée de la fausse, 403.
— CIVILE. Définition, 394.— N'est pas sous le despotisme, 395.
— DE CONSCIENCE. Définition, 394. — Violée par les gouvernements, les sectaires, 395.
— INDIVIDUELLE. Définition, 394. — Ressort de la constitution civile, 395.
— DES CULTES. Définition, 394.—N'existe pas en France, 395. — Funeste intervention de l'État, 395.
— DE PENSER. Définition, 394. — Comprend celle de la presse, celle de l'enseignement, 394.
— DE LA PRESSE, conquise par le peuple, ses abus, 396. — Haine qu'en a le pouvoir, 396.
— D'ENSEIGNEMENT, promise par la Charte, n'existe pas, 397.
LIBERTINAGE, 316. — Définition, 317. — N'existe pas chez les animaux, 317. — Historique, 319. — Chez les Juifs, 319. — Chez les Égyptiens, dans l'Orient, à Carthage, 320. — En Grèce, à Rome, 321. — Causes, 323. — Irréligion, 324. — Action des sexes, 327. — Action des climats, 327. — Action du despotisme, 328. — Effets, 335. — Maladies qu'il produit, 337. — Traitement, 338. — Conseils aux parents, 339. — Aux instituteurs, 340.
LILLE. Son libertinage, 325.
LOCALITÉ, 91.
LOKE, cité, 131*.
LOUIS XIV. Son influence sur les mœurs, 323.
LOUIS XV. Son immoralité, 323.
LUCULLUS. Sa gourmandise, 109.

M.

MAGISTRATS. Doivent être justes, 287*. — Défiants des faux témoins, 289*. — Exempts de passions, 289*. — Leurs devoirs, 290*. — Mauvais choix qu'on fait, 291*. — Susceptibles de corruption, d'entraînements, 291*.
MAHOMET. Civilisation qu'il a fondée, 67*.

MALADIES. Causes de nos passions, 55.
MANIE. Ses caractères, 365*.
MANUFACTURES. — Cause de libertinage, 325.
MARC, cité, 336*, 344*.
MARCHANDS. Leurs passions, 69.
MARCIONITES. Leurs idées sur le mal, 146*.
MARIAGES D'INCLINATION, 311.
MARTYRS. Leur courage, 253.
MATÉRIALISME. Culte pratique de la société, 71. — Tendances matérielles de la jeunesse, 72.
MATHÉMATICIENS. Influence de leurs études matérielles, 69.
MATTEY, cité, 352*.
MATIÈRE. Son impuissance, 40*.
MÉDECINS. Leurs passions, 68.— Influence de leurs études physiques, 68. — Impies, 52*.
— LÉGISTES. Leurs obligations, 337*, 373*, 374*, 375*.
MÉPRIS. Source, 197*. — Définition, 198*. — Portrait de l'homme méprisé, 199*. — Signes du mépris, 200*. —Nait souvent des préjugés, 200*. — Ridicule des riches pour les pauvres, 202. — Est une peine terrible, 202. — Devient un mérite quand il est injuste, 203*.
MERVEILLOSITÉ, 90.
MESSALINE. Sa lubricité, 322.
MISSIONNAIRES. Leurs œuvres, 120*.
MODE. Ses caprices, 14*.
MODESTIE. Définition, 213. — Naturelle ou acquise, 214. — Influence des tempéraments, des âges, 214. — D'éducation, 215. — Source de cette modestie, 215. — Caractères, 215. — Souvent feinte, 217. — Avantages sociaux qu'elle aurait, 217.
MOINES (DU SAINT-BERNARD), leur dévoûment, 120*.
MONARCHIE. Définition, examen de ce gouvernement, 414.
MONOMANIE. Caractères, 334*. — Raisonnante ou instinctive, 335*.—Jurisprudence, 336*. — Ambitieuse, 338*. — Gaie, 340*. — Triste, 341*. — Religieuse, 344*.— Érotique, 349*. — Du vol, 351*. — Incendiaire, 353*. — Suicide, 355*. — Homicide, 360*.
MORT. Heure du repentir, des réparations, 55. — Ses terreurs prouvent l'existence de Dieu, 43*. — Du juste, 140*.
MORUS (THOMAS). Son système, 69*.
MOYEN-AGE. Son influence sur la folie, 312*.
MULHOUSE. Son libertinage, 325.
MUYARD DE VOUGLANS, 385*.
MYSTÈRES. Tout en est plein, 25.

N.

NAPOLÉON. Victime de l'ambition, 240. — Son despotisme, 403.
NATURE HUMAINE. Sa grandeur et sa faiblesse, 2
NOBLESSE. Influence sur les passions, inconvénients et vices, 63. — Source de vanité, 228. — Son courage militaire, 249. — Maintenant n'a plus de but, 249.
NOSTALGIE. Définition, 387. — Action sur les divers peuples, 388. — Fréquente en 89 dans nos armées, 389.—

Chez les esclaves nègres, 389. — Symptômes, effets. — 330. — Traitement, 392.

O.

OMOPHAGE, 104.
ORDRE DE L'UNIVERS. Prouve l'existence de Dieu, 42*.
ORFILA, cité, 286*, 299*, 362*.
ORGUEIL. Définition, 204. — Vicieux, 205. — Chute originelle, première cause, 205. — Ages, leur influence, 206. — Objets de l'orgueil, 207. — Caractères et effets, 207.—Portrait de l'orgueilleux, 209. — Traitement, 209. — Vertueux, 210. — Caractères, 211. — Utilité de cette sorte d'orgueil, 212.
— DES ALIÉNÉS, 328*.

P.

PANTHÉISME. Idée étrange qu'il a de Dieu, 6.
PARCHAPPE, cité, 306*, 318*, 320*.
PARENT-DUCHATELET, cité, 330.
PARESSE. Origine, 262.—Définition, 263. — Prêchée par Épicure, 264. — Influence des âges, 264. — Des constitutions, 265. — De la fortune, 265. — De la chaleur, du sommeil, 266. — Animaux prêchent d'exemple contre elle, 267. — Effets du travail dans la nature entière, 267. — Portrait du paresseux, 268. — Effets, 270. — Saint Paul recommande le travail, 270. — On met la paresse en honneur, 271. — Influence morale de ce vice, 272. — Influence politique, 272.— Remède, 273. — Cause de prostitution, 331.
PAROLE. Révèle en nous l'idée d'un Dieu, 40*.
PARTIS POLITIQUES. Leur funeste influence, 405.
PASSIONS EN GÉNÉRAL, 20. — Apanage de la chute, 20.— Existaient avant elle, mais soumises à l'intelligence, 20.—Naturelles à l'homme, mais seulement dans l'ordre voulu par Dieu, 21. — Définition, 22. — Opinions diverses sur leur siége, 22. — Elles ne sont que dans l'ame, 23. — Les sens les sollicitent, 23. — Division, 26. — Classification, 32. — Causes, 33. — Effets, 261*. — Rapports avec la criminalité, 262*. — Avec les civilisations, 266*. — Avec la responsabilité des actes, 282*. — Pas comparable à la folie, 285*. — Il en est qui aggravent la responsabilité, 287*. — Leurs dangers chez les juges, 289*.— Des aliénés, 326*.
PATRIE. Ses bienfaits, 408. — Idée morale de la patrie, 409. — Politique, 409.
PATRIOTISME. Ce que c'est, 406. — Ses devoirs, 408. — N'existe que dans les républiques, 412.
— DES ANCIENS, 415. — N'existe plus chez nous, 417.
PAUL (SAINT) admet deux natures dans l'ame. 26.
PAUVRETÉ. Son influence sur le moral, 61.
PEINES, *Voyez* PÉNALITÉ.
PÉNALITÉ. Sa source, sa nécessité, 395*. — Principes sur

lesquels elle est fondée, 396*. — Doit être adoucie pour les femmes, 282*. — Définition de la peine, son but, 397*. — Mesure de la peine, 400*. — Échelle des peines, 401*. — Conditions de la bonté des peines, 402*. — Peines infamantes, absurdité légale, 403*. — Peine de mort, 406*. — Travaux forcés, 413. — Déportation, bannissement, 415*. — Emprisonnement, 416*. — Surveillance, 422*. — Interdiction des droits politiques, privation des droits civils et de famille, 426*. — Amende, 428*. — Insuffisance de la pénalité, 428*. — Besoin d'une réforme, 431*.

PÉNITENCE (SACREMENT DE), 19*.

PENSÉE. Prouve l'existence de Dieu, 40*.

PÈRES (DE L'ÉGLISE) admettent deux natures dans l'ame, 26.

PEUR, 210*. — Sentiment conservateur, 212*. — Les animaux faibles sont peureux, 212*. — Femelles plus peureuses, 213*. — Chez l'homme, la force morale supplée quelquefois à la force physique, 213*. — Causes, 213*. — Naît avec nous, nous poursuit partout, 216*. — Communicative, 217*. — Effets, symptômes, 218*. — Traitement, 220*.

PESANTEUR, 91.

PHILIPPE D'ORLÉANS. Ses débauches, 323.

PHILANTHROPIE, vertu philosophique. — Son insuffisance, 123*.

PHILOGÉNITURE, 88.

PHRÉNOLOGIE. Exposition de ce système, 88. — Objections contre, 92.

PHTHISIE PULMONAIRE. Passions qu'elle fait naître. — Ses effets moraux, 57.

PHYSIONOMIE, Ce que c'est, 78. — Chez l'homme civilisé, 79. — Chez le sauvage, 80. — Comment elle exprime les passions gaies, 80. — Les passions tristes, 81. — Miroir de la pensée, 81. — Signes que donne le système pileux, 81. — Le front, 82. — Les sourcils, les yeux, 83. — Le nez, la bouche, 86. — Le menton, les pommettes, les oreilles, 87. Le cou, les extrémités, 88.

— DES ALIÉNÉS, 332*.

PINEL, cité, 302*, 313*, 317*, 343*, 345*, 359*, 361*.

PIORRY, cité, 369*.

PITIÉ, 363. — Combat l'égoïsme, 364. — Définition, source, 364. — Intelligente chez l'homme, 366. — Influence des tempéraments, 367. — De la fortune, des grandeurs, 368. — On s'endurcit contre la pitié, 370. — Influence des professions, 371. — Effets, 371. — La pitié veut la justice, 372. — Respectée chez tous les peuples, 373. — Se fortifie dans la charité, 374. — Utilité, 374.

PLAINTE. Voix de ce qui souffre, 224*.

PLATON, cité, 2. — Croit à la chute de l'homme, 4. — Son système social, 68*. — Ses idées sur le mal, 146*.

POLYPHAGE, 104.

POPULARITÉ. Son inconstance, 13*.

POSITION SOCIALE. Source de nos passions, 60.
PRÉSOMPTUEUX, 205.
PRÊTRE. Personnification terrestre de la religion. Son avenir, 127*.
PRINCIPES. Ce qu'il faut penser de l'idée de deux principes, 146*.
PRISONS. Lieu de corruption, 326.
PROCUREUSES. Leur infâme conduite, 333.
PROFESSIONS. Causes des passions, 65. — Leurs influences, 65, 66, 67. — Libérales, développent l'intelligence. — Matérielles, l'abrutissent, 66. — Chacune donne aux hommes une teinte spéciale, 67.
PROPAGATION DE LA FOI, 124*.
PROSTITUÉES. 328. Mystère de la prostitution. 329. — Fréquence de la prostitution, 330, causes, 331. — Caractère des prostituées, 333. — Vices des prostituées, 334.
PRUDENCE. Définition, 254. — Tous les êtres animés en sont doués, 254. — Influence des âges, 256. — Des constitutions, 257. — De l'éducation des maladies, 258. — Études sérieuses portent à la prudence, 259. — Doit régler notre vie, 259. — Expérience, source de prudence, 260. — Peuples, profitent rarement des leçons des événements, 261. — Vis-à-vis de nos semblables, 261.
PSYCHOLOGIE. Ne peut saisir le lien de l'ame et du corps, 25.
PUISSANCE. Son action sur les passions, 64.
PUBERTÉ Précoce chez les filles, dans les villes, 293.
PUDEUR. Définition, 219. — Morale, 219. — De chasteté, 220. — Développée chez les femmes, 220. — Naturelle en elles, 221. — Portrait de la pudeur, 222. — La femme sans pudeur, 223. — Natures incomplètes qui ne l'éprouvent pas, 223. — Affectée, 224.
PYTHAGORE ne voulait pas qu'on mangeât rien qui eût vécu, 117.

R.

RECONNAISSANCE. Définition, source, 355. — Envers la providence, 357 — Envers les parents, les bienfaiteurs, 358. — Estime qu'en faisaient les anciens, 359.
RÉDEMPTION. Son influence contre le libertinage des peuples, 323.
RELIGIEUSES. Ce qu'elles sont, 117*.
REPENTIR. Définition, 15*. — Sources, 16*, — Purifie le coupable, 18*. — Suffit pour sauver, 20*.
RÉPRODUCTION. (L'ACTE DE LA) N'était pas aussi matériel avant la chute que depuis, 12. — Dans la nature entière, 288.
RÉPUBLIQUE. Examen de ce gouvernement, 412. — Impraticable chez certains peuples, 413. — Bonne pour les nations naissantes, 413.
RESPECT. Ce que c'est, signes qui le marquent, 359. — Respect envers Dieu, 460. Envers les personnes, 361.

— Pour les choses, 362. — Hommes qui ne respectent rien, 363.
RESSENTIMENT. Définition, source, 236*. — Effets moraux, 237*.— Influence des âges, 238*.
RÉVÉLATION INTÉRIEURE, 47*.
REYBAUD, cité, 88*.
RIRE. Signes qu'il donne, 87.
ROBERT OWEN. Ses essais d'association, 85*. — Proclame l'irresponsabilité humaine, 86*.
ROMAINS. Leur civilisation, 63*.
ROMANS. Causes des passions, leurs dangers, 75. — Leurs effets, 76.
ROSSI, cité, 280*, 337*, 399*, 401*, 402*, 409*, 410*.

S.

SAINT-BARTHÉLEMY. Fait politique autant que religieux, 56*.
SAINT-SIMONIENS. Leur idée de Dieu, voulurent un messie, 79*. — Leur but, 80*. — Plagiaires du Panthéisme, de Platon, de Morus, etc. 80*. — Leur chute, 81*.
SAINTE-FOI (Charles), cité, 19*.
SAISONS. Influence sur la criminalité, 264*. — Sur la folie, 310*.
SAVANTS. L'un nous fait descendre d'une carpe, 5. — D'autres nous font une parcelle de Dieu 6. — Disent que l'homme existe de toute éternité ici-bas, 6. — Moins aptes à la génération que les autres, 67.
SCIENCE. Prostituée de nos jours, 25*.
SÉCRÉTIVITÉ, 89.
SÉNÈQUE. Cité, 358*.
SENS. Séducteurs de l'intelligence, source des passions, 23.
SENTIMENT RELIGIEUX. Source, 34*. — Base de l'existence, 38*. — Causes qui le modifient, 49*. — Consolations qu'il procure, 51*. — Effets généraux, 53*. — Son influence sur les civilisations, 59*.
SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS, 392*.
SEXES. Cause des passions, 38.— Ce que c'est, 287. — Influence sur la criminalité, 262*. — Leurs rapports avec la responsabilité des actes, 280*. — Influence sur la folie, 307*.
SIGNES DES PASSIONS, 78.
SILENCE DANS LES PRISONS, 416*. — Ses dangers au point de vue médical, 419*.
SŒURS DE CHARITÉ. Leur portrait, leurs vertus, 117*.
SOURDS-MUETS. Leurs passions, 59.
SPECTACLES. Cause des passions, 73. — Manie des spectacles, leurs dangers, 73.
SPLEEN, 356*.
SPURZHEIM, cité, 359*.
STOICIENS. Niaient les biens et les maux, 27. — Niaient la douleur, réfutation, 257*.
STUPIDITÉ. Définition, 303*.
SUFFISANT, 205.
SUICIDE. Nombre moyen des suicides en France, 355*. — Flétri par les lois anglaises, 356*.
SYSTÈME PÉNITENTIAIRE, 416*.
SYSTÈMES THÉOPHILANTROPIQUES, 68*.
SYMPATHIES QUI UNISSENT LES HOMMES, 344.

T.

TÉMOINS (FAUX), 288.
TEMPÉRAMENTS. Causes des passions, 45. — Idées des anciens sur les tempéramens, 45.
TEMPS, 91.
TERREUR. Définition, 210*.
THÉODORET rapporte les débauches de son siècle, 221.
THOMAS (SAINT). Sa division des passions, 27.
TONS, 91.
TRAVAIL. Développe le génie, 66. — Nécessité et devoir pour l'homme, 263. — Il a embelli la nature, enrichi les sciences, les arts, 267.
TRAVAUX FORCÉS, 413*.
TRIBUNAUX. Se sont prêtés à tous les gouvernements, 290*. — En général mal composés, ignorants, 291*. — Exceptionnels, violence du pouvoir, 292*.
TRISTESSE. Définition, 246*. — Sources, causes, 247*. — Vient de nos besoins factices, 248*. — Influence des âges, des sexes, des tempéraments, 250*.— Source de perversité, 255*.—Symptômes, 255*. — De ceux qui n'ont pas de foi, 256*. — Des aliénés, 328*.

U.

UNIFORMITÉ. Source d'ennui, 167*.
USINES. Leurs dangers pour la santé, la morale, 70.

V.

VALENTINIENS. Leurs idées sur le mal, 146*.
VALEUR, 247.
VANITÉ. Définition, 224. — Son origine, portrait du vaniteux, 223. — Sources, richesse, naissance, 227. — Luxe des habits, 228. — Avantages physiques, 229. — Du crime, 229. — Ne peut exister chez le philosophe, 230. — Est un des maux de notre époque, 230. — Enfante du bien par ostentation, 231. — Persiste jusqu'à la mort, 231. — Causes de prostitution, 232. — Des aliénés, 328*.
VÉNÉRATION, 89.
VÉNÉRIENNE (MALADIE). Portrait de ses ravages, 337.
VENGEANCE, 236*. — Définition, 239*— Permise chez les sauvages, 239*.—La civilisation l'a proscrite, 239*—Dans l'état social est remplacée par la punition, 240*. — Idées de l'Encyclopédie sur la vengeance, réfutation, 241*. — Populaire, 243*. —Passion féminine, 244*.— Condamnée par l'Évangile, 244*. — Des aliénés, 329*.
VÉRITÉ. Prouve l'existence de Dieu, 41*.
VIE. Ses misères. Menacée de tous côtés par la mort, 16.—Bichat crut à deux vies, l'une organique, l'autre animale, 26.
— DOUBLE DANS LA NATURE, 280.
VIEILLESSE. Ses pasions, 36.— Dans ses rapports avec l'imputabilité des actes, 279*.
VILLES. Influence pernicieuse des grandes villes, 71, 325.
VINCENT DE PAULE (SAINT). Sa charité, 115*.
VIREY, cité, 261*.

VITELLIUS. Ses excès de table, 109.
VOISIN, cité, 317*.
VOIX. Manifeste l'intelligence, 407.
VOLTAIRIENS. Ce qu'ils sont, 404.

X.

XANTE. Patriotisme de cette cité, 416.

Y.

YORSKIRE. Influence des fabriques sur l'enfance, 326.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.